



**Projet de priorité à la recherche et à l'analyse
portant sur l'établissement des étudiants
internationaux sélectionnés dans les
communautés francophones en situation
minoritaire (CFSM)**

Rapport final

Le 30 juin 2020

Préparé par

Díaz Pinsent Mercier Research Inc.

pour

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)

Cette recherche a pu être réalisée grâce à la contribution financière

d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada



Table des matières

Liste des tableaux	v
Liste des figures	viii
Liste des sigles utilisés	x
Sommaire de gestion.....	xi
Méthodologie	xi
Du recrutement à la résidence permanente : une approche de cycle de vie	xii
Un grand nombre d'étudiants internationaux veulent demeurer au Canada	xiv
Services offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire	xv
Utilisation des services offerts et défis auxquels font face les étudiants	xvi
L'établissement de relations et l'intégration réussie	xviii
Conclusions et recommandations	xix
1 Introduction.....	1
2 Méthodologie	3
3 Du recrutement à la transition vers la résidence permanente	5
3.1 Politiques gouvernementales	6
3.2 Efforts d'internationalisation des établissements d'enseignement postsecondaire	8
3.3 Attrait exercé par le Canada	9
3.4 Facteurs de succès de l'intégration	10
3.5 Particularité de cette étude.....	12
4 Services offerts par les établissements d'enseignement	14
4.1 Description des services	14
4.1.1 Services pré-départ	15
4.1.2 Services d'orientation en début de session	17
4.1.3 Services d'appui à la réussite scolaire	18
4.1.4 Services d'intégration sociale et culturelle	19
4.1.5 Préparation au marché du travail	20
4.1.6 Services d'immigration	21
4.2 Détermination des services	22
4.3 Utilisation des services	22
4.3.1 Méconnaissance des services offerts.....	24

4.3.2	Problèmes de communication	25
4.3.3	Services qui ne répondent pas aux besoins des étudiants internationaux.....	28
4.3.4	Accès à des réseaux d'appui informels	29
4.3.5	Aiguillage vers les services offerts dans la communauté.....	30
4.4	Services pré-départ et d'orientation	36
4.5	Services de préparation au marché du travail.....	39
4.6	Services d'immigration	43
4.7	Services d'appui à la réussite scolaire	47
5	Impact des services offerts par les établissements d'enseignement.....	51
5.1	Les services offerts par l'établissement d'enseignement ont répondu aux besoins des étudiants internationaux.....	51
5.2	Les services offerts par l'établissement d'enseignement ont contribué à la réussite scolaire des étudiants internationaux.....	53
5.3	Parcours et intégration des étudiants internationaux	55
5.3.1	Les services offerts par l'établissement d'enseignement ont contribué à la décision de demeurer au Canada	61
5.3.2	Les services offerts par l'établissement d'enseignement ont contribué au développement d'un réseau social	66
5.3.3	Les services offerts par l'établissement d'enseignement ont favorisé l'accès à un réseau professionnel.....	74
6	Sommaire des défis auxquels font face les étudiants internationaux	78
6.1	Accès aux services et utilisation des services.....	78
6.2	Intégration au sein de l'établissement et de la communauté	79
7	Pistes de suivi	81
8	Considérations, recommandations et futures recherches.....	89
8.1	Considérations.....	89
8.2	Recommandations.....	91
8.3	Futures recherches.....	99
8.3.1	Enquête	99
8.3.2	État des lieux	100
8.4	Conclusions.....	100
	Bibliographie	103
9	Annexes	106

Annexe 1 : Méthodologie	106
Analyse du milieu	106
État des lieux des services offerts	106
Entrevues semi-dirigées	107
Enquête en ligne.....	107
Groupes de discussion.....	109
Comité consultatif	110
Limitations	110
Glossaire	111
Annexe 2 : Instruments de collecte de données.....	112
Guides d’entrevue – Responsable des services aux étudiants internationaux.....	112
Enquête auprès des diplômés	114
Enquête auprès des étudiants internationaux francophones.....	123
Guide de discussion – Étudiants internationaux francophones.....	135
Guide de discussion – Diplômés internationaux francophones.....	136
Guide de discussion – Organismes communautaires.....	138
Points de discussion du comité consultatif	139
Annexe 3 : Résultats de l’enquête.....	141
Sondage auprès des étudiants internationaux francophones	141
Sondage auprès des diplômés internationaux francophones.....	153

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de participants à l'étude selon l'activité de recherche	4
Tableau 2 : Définition des descripteurs des services pré-départ	16
Tableau 3 : Services pré-départ offerts par les établissements d'enseignement	16
Tableau 4 : Définition des descripteurs des services d'orientation	17
Tableau 5 : Services d'orientation en début de session offerts par les établissements d'enseignement ...	18
Tableau 6 : Définition des descripteurs des services d'appui à la réussite scolaire.....	18
Tableau 7 : Services d'appui à la réussite scolaire offerts par les établissements d'enseignement.....	19
Tableau 8 : Définition des descripteurs des activités d'intégration sociale et culturelle	19
Tableau 9 : Activités d'intégration sociale et culturelle offertes par les établissements d'enseignement .	20
Tableau 10 : Définition des descripteurs des services de préparation au marché du travail	20
Tableau 11 : Services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement	21
Tableau 12 : Définition des descripteurs des services d'immigration	21
Tableau 13 : Services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement	22
Tableau 14 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services offerts par les établissements d'enseignement au cours des douze mois précédant leur départ, selon l'établissement	36
Tableau 15 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services offerts par les établissements d'enseignement au cours des douze mois précédant leur départ, selon le genre et le niveau d'études ...	37
Tableau 16 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services offerts par les établissements d'enseignement au cours des douze mois précédant leur départ, selon le pays ou la région d'origine.....	37
Tableau 17 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services offerts par les établissements d'enseignement au cours des douze mois précédant leur départ, selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement	38
Tableau 18 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon le genre et le niveau d'études.....	40
Tableau 19 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon le pays ou la région d'origine	40
Tableau 20 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement.....	41
Tableau 21 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon l'établissement d'enseignement.....	41
Tableau 22 : Pourcentage d'étudiants ayant utilisé les services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon le type de service	42
Tableau 23 : Pourcentage de répondants étant satisfaits ou très satisfaits de certains services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement qu'ils ont utilisés, selon les caractéristiques de ces services	42
Tableau 24 : Pourcentage de répondants ayant participé aux expériences de travail suivantes.....	43
Tableau 25 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement, selon l'établissement	44

Tableau 26 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d’immigration offerts par les établissements d’enseignement, selon le genre et le niveau d’études	44
Tableau 27 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d’immigration offerts par les établissements d’enseignement, selon le pays ou la région d’origine	45
Tableau 28 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d’immigration offerts par les établissements d’enseignement, selon les caractéristiques de l’établissement d’enseignement	45
Tableau 29 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d’immigration suivants	46
Tableau 30 : Pourcentage de répondants étant très satisfaits ou satisfaits des caractéristiques des services d’immigration énumérées ci-dessous	47
Tableau 31 : Pourcentage d’étudiants ayant utilisé les services d’appui à la réussite scolaire offerts par l’établissement d’enseignement, selon l’établissement d’enseignement.....	48
Tableau 32 : Pourcentage d’étudiants ayant utilisé les services d’appui à la réussite scolaire offerts par l’établissement d’enseignement, selon le genre et le niveau d’études.....	48
Tableau 33 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d’appui à la réussite scolaire offerts par l’établissement d’enseignement, selon le pays ou la région d’origine	48
Tableau 34 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d’appui à la réussite scolaire offerts par l’établissement d’enseignement, selon les caractéristiques de l’établissement d’enseignement.....	49
Tableau 35 : Pourcentage de répondants étant d’accord ou très d’accord avec l’affirmation « En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins ».....	51
Tableau 36 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d’accord ou d’accord avec l’affirmation « En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins », selon le pays ou la région d’origine	52
Tableau 37 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d’accord ou d’accord avec l’affirmation « En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins », selon les caractéristiques de l’établissement d’enseignement	53
Tableau 38 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d’accord ou d’accord avec l’affirmation « Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire »	53
Tableau 39 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d’accord ou d’accord avec l’affirmation « Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire », selon le pays ou la région d’origine	55
Tableau 40 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d’accord ou d’accord avec l’affirmation « Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire », selon les caractéristiques de l’établissement d’enseignement	55
Tableau 41 : Intention des participants à l’enquête auprès des étudiants internationaux une fois qu’ils auront terminé leur programme d’études.....	57
Tableau 42 : Sommaire du parcours de l’étudiant international, du recrutement à la transition vers la résidence permanente	60
Tableau 43 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d’accord ou d’accord avec l’affirmation « L’appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada »	62

Tableau 44 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « L'appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada », selon le pays ou la région d'origine..... 63

Tableau 45 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « L'appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada », selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement..... 64

Tableau 46 : Pourcentage de répondants à l'enquête auprès des étudiants internationaux francophones étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « L'appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada », selon l'utilisation d'une gamme de services 64

Tableau 47 : Pourcentage de répondants considérant que la participation à des activités ou l'accès à des services pré-départ ou au cours du premier mois d'orientation ont contribué beaucoup ou modérément aux aspects suivants 67

Tableau 48 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé à m'intégrer à ma communauté » 69

Tableau 49 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé à m'intégrer à ma communauté », selon le pays ou la région d'origine 71

Tableau 50 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé à m'intégrer à ma communauté », selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement 71

Tableau 51 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens »..... 72

Tableau 52 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens », selon le pays ou la région d'origine 73

Tableau 53 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens », selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement 73

Tableau 54 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada » 75

Tableau 55 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada », selon le pays ou la région d'origine 76

Tableau 56 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada », selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement..... 76

Tableau 57 : Pourcentage de diplômés étant d'accord ou n'étant pas d'accord avec l'affirmation « Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau

professionnel au Canada », selon leur utilisation des services de préparation au marché de travail offerts par l'établissement d'enseignement.....	76
Tableau 58 : Pourcentage de diplômés étant d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation « En général, les services offerts par mon établissement m'ont aidé(e) à mieux comprendre le marché du travail canadien », selon leur utilisation des services de préparation au marché de travail offerts par l'établissement d'enseignement.....	77
Tableau 59 : Pistes de suivi offertes au cours de cette étude.....	82

Liste des figures

Figure 1 : Pourcentage d'étudiants et de diplômés qui indiquent avoir utilisé les services offerts par leur établissement d'enseignement.....	23
Figure 2 : Pourcentage d'étudiants ayant indiqué les réponses suivantes pour expliquer les raisons pour lesquelles ils n'ont pas utilisé les services offerts par leur établissement d'enseignement.....	25
Figure 3 : Pourcentage d'étudiants étant très satisfaits ou satisfaits des différents éléments au sujet des mécanismes de communication utilisés pour les informer des services offerts	27
Figure 4 : Pourcentage d'étudiants ayant indiqué les réponses suivantes pour expliquer les raisons pour lesquelles ils n'ont pas utilisé les services offerts par leur établissement d'enseignement.....	30
Figure 5 : Pourcentage de répondants ayant fait appel aux services offerts dans la communauté pour obtenir de l'appui dans les activités suivantes.....	31
Figure 6 : Pourcentage de répondants étant satisfaits ou très satisfaits des systèmes d'aiguillage vers des services offerts par la communauté.....	32
Figure 7 : Pourcentage d'étudiants ayant participé aux activités d'orientation pendant le premier mois de leur programme d'études	39
Figure 8 : Pourcentage d'étudiants ayant utilisé les services d'appui à la réussite scolaire offerts par l'établissement d'enseignement, selon le type de service	49
Figure 9 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d'appui à la réussite scolaire et qui sont satisfaits ou très satisfaits au sujet des éléments suivants.....	50
Figure 10 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins », selon l'établissement d'enseignement.....	52
Figure 11 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire », selon l'établissement d'enseignement.....	54
Figure 12 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « L'appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada », selon l'établissement d'enseignement.....	62
Figure 13 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec les affirmations suivantes.....	68

Figure 14 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé à m'intégrer à ma communauté », selon l'établissement d'enseignement.....	70
Figure 15 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens », selon l'établissement d'enseignement.....	72
Figure 16 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec les affirmations suivantes.....	74
Figure 17 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada », selon l'établissement d'enseignement.....	75

Liste des sigles utilisés

ACUFC	Association des collèges et universités de la francophonie canadienne
CFSM	Communautés francophones en situation minoritaire
CRIC	Consultants réglementés en immigration canadienne
DIF	Diplômés internationaux francophones
ÉIF	Étudiants internationaux francophones
FSC	Fournisseurs de services dans les communautés
FSÉ	Fournisseurs de services dans les établissements
IRCC	Ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada
PRÉI	Programme de rétention des étudiants internationaux

Sommaire de gestion

Le ministère de l’Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (IRCC) a accordé du financement à l’Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) pour mieux comprendre le rôle de catalyseur que jouent les 21 établissements d’enseignement postsecondaire¹ membres de l’ACUFC dans l’attraction d’étudiants internationaux. Le but de cette étude est de compiler des données probantes pour tracer un portrait juste de la situation en ce qui a trait aux services offerts au sein des établissements d’enseignement postsecondaire, aux besoins des étudiants internationaux francophones ainsi qu’à la possibilité et à la faisabilité de transformer ces étudiants en immigrants dans communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

Méthodologie

Cette étude se distingue des études précédentes dans le domaine par sa portée : la recherche est axée sur les étudiants internationaux francophones, dans le cadre d’une étude pancanadienne (excluant le Québec) comptant un grand nombre de participants. Cette étude se différencie également des études précédentes en raison de l’importance qu’elle accorde aux organismes fournisseurs de services d’accueil et d’établissement. Ces derniers contribuent à établir des liens entre les étudiants et les diplômés internationaux et la communauté.

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette recherche comprend les éléments suivants : une analyse du milieu; des entrevues téléphoniques avec les directions responsables des services aux étudiants internationaux dans les établissements d’enseignement; la préparation d’une cartographie des services offerts aux étudiants dans 17 établissements membres de l’ACUFC²; une enquête en ligne effectuée auprès des étudiants internationaux francophones inscrits dans 12 établissements membres de l’ACUFC ainsi qu’une enquête en ligne effectuée auprès des diplômés internationaux francophones provenant de 10 établissements membres de l’ACUFC³; des groupes de discussion et des séances de travail d’un comité consultatif formé de représentants des établissements d’enseignement et des fournisseurs de services dans la communauté ainsi que d’étudiants et de diplômés. Le tableau suivant présente le nombre de personnes qui ont participé à chaque activité de la recherche.

¹ Au moment où cette recherche a été réalisée, l’ACUFC comptait 21 membres. L’Université de l’Ontario français, qui s’est jointe à l’ACUFC le 21 mars 2020, n’a pas participé à l’étude qui a débuté en juin 2019.

² Le Collège militaire royal du Canada et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, qui ne comptent aucun étudiant provenant de l’international, n’ont pas participé à l’étude. Les résultats de l’Université Laurentienne comprennent aussi les services et les étudiants de son établissement fédéré, l’Université de Sudbury. Aucun étudiant international n’étant inscrit au Collège Éducentre durant l’année, cet établissement n’a participé qu’aux entrevues menées avec des fournisseurs de services.

³ Cinq établissements n’ont pas participé aux enquêtes à la suite de l’état d’urgence annoncé en mars 2020 en réaction à la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, deux établissements n’ont pas participé à l’enquête auprès des diplômés, car aucun de leurs étudiants internationaux francophones n’a obtenu son diplôme durant la période s’étalant de 2017 à 2019.

Tableau A : Nombre de participants à l'étude selon l'activité de recherche

Activités de recherche	Participants		Enquêtes	
	Nombre d'établissements d'enseignement postsecondaire	Nombre de participants ou de répondants	Nombre d'invitations envoyées	Taux de réponse
État des lieux des services offerts	19			
Entrevues semi-dirigées	18	23		
Enquête auprès des ÉIF*	12	925 étudiants	4 600	20 %
Enquête auprès des DIF*	10	202 diplômés	1 700	12 %
Groupes de discussion	6	32 étudiants; 11 diplômés; 25 FSC*		
Comité consultatif	S. O.	2 étudiants; 1 diplômé; 3 FSC; 5 FSÉ*		

*ÉIF : étudiants internationaux francophones; DIF : diplômés internationaux francophones; FSC : fournisseurs de services dans les communautés; FSÉ : fournisseurs de services dans les établissements.

Du recrutement à la résidence permanente : une approche de cycle de vie

La transition d'un étudiant demeurant à l'étranger à un résident permanent du Canada est un processus qui se déroule en plusieurs étapes et plusieurs acteurs – étudiants internationaux, gouvernements, fournisseurs de services dans les communautés et établissements d'enseignement postsecondaire – participent directement ou indirectement à ce processus. Le cycle de vie de l'étudiant international dans son parcours vers la résidence permanente commence par son recrutement par l'établissement d'enseignement et, du point de vue des CFSM, ne prend fin qu'à son établissement dans la communauté.

Les établissements d'enseignement postsecondaire déploient des efforts de recrutement à l'étranger. Ce faisant, ils jouent un rôle primordial dans la promotion du pays, des diverses régions ainsi que des établissements mêmes et ils influencent la décision de ces futurs étudiants en provenance de l'international. Une fois l'étudiant déménagé au Canada, l'établissement d'enseignement postsecondaire s'efforce d'assurer sa réussite scolaire et de le retenir jusqu'à la fin de son programme d'études. Pour ce faire, les établissements d'enseignement postsecondaire offrent une gamme de services aux étudiants internationaux pour les appuyer et les accompagner pendant ce processus. Ces services peuvent aller jusqu'à appuyer les étudiants internationaux qui veulent faire la transition vers l'obtention d'un emploi.

Les fournisseurs de services dans les communautés vont appuyer les étudiants une fois que ces derniers auront obtenu leur résidence permanente et ils vont chercher à les retenir dans leurs communautés. C'est ainsi que la participation des organismes communautaires n'arrive souvent qu'en fin de parcours, sauf dans le cadre de projets de collaboration entre les établissements d'enseignement et les organismes communautaires ou dans le cas de certaines provinces, où les étudiants internationaux sont ciblés par les organismes communautaires et sont admissibles à leurs services.

Le concept de cycle de vie est illustré dans le tableau suivant.

Tableau B : Sommaire du parcours de l'étudiant international, du recrutement à la transition vers la résidence permanente

Étape	Recrutement	Orientation et intégration	Succès scolaire et intégration	Transition vers un emploi ou vers d'autres études	Transition vers la résidence permanente	Établissement dans la communauté
Période	Avant les études	À l'arrivée	Au cours des études	Fin des études et obtention d'un diplôme	Après l'obtention d'un diplôme	Après l'obtention de la résidence permanente
<i>Gouvernement</i>	Élaboration de stratégies pour attirer les étudiants internationaux				Stratégies pour faciliter la transition vers l'obtention de la résidence permanente	
<i>Établissements postsecondaires (FSÉ)</i>	Recrutement – internationalisation; activités d'orientation pré-départ	Activités d'orientation à l'arrivée	Appui scolaire, activités d'intégration	Appui pour l'obtention d'un emploi	Information sur le processus d'immigration	
<i>Étudiants internationaux</i>	Les étudiants cherchent une éducation de qualité et un meilleur emploi.	Adaptation		Les étudiants peuvent être motivés à chercher un emploi.	Motivations économiques et sociales	
<i>Fournisseurs de services dans les communautés</i>						Appui

Un grand nombre d'étudiants internationaux veulent demeurer au Canada

Des recherches antérieures indiquent qu'une partie des étudiants de l'étranger qui prévoient poursuivre leurs études dans un autre pays ont déjà l'intention de s'installer dans le pays où ils feront des études, et ce, avant même de quitter leur pays d'origine. **D'après les résultats compilés dans le cadre de la présente étude, la plupart des participants à l'enquête des étudiants internationaux francophones (91 %) ont l'intention de chercher un emploi au Canada après avoir terminé leur programme d'études : 77 % sont également intéressés à poursuivre leurs études au Canada et 14 % ont seulement l'intention de trouver un emploi au pays.** Lors des groupes de discussion, les étudiants internationaux ont indiqué que tous les étudiants étrangers qui viennent au Canada n'ont pas nécessairement l'intention d'y rester, mais que ceux ayant d'autres projets d'avenir représentent une minorité.

Les résultats obtenus dans la présente étude suggèrent qu'une fois les étudiants internationaux recrutés, les services offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent influencer la décision des étudiants de demeurer au pays. En effet, 60 % des participants à l'enquête auprès des étudiants internationaux (et 62% des diplômés) étaient tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « L'appui reçu par mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada ». Toutefois, les établissements d'enseignement pourraient davantage contribuer à l'intégration des étudiants internationaux, car ces derniers ont souvent l'intention d'obtenir la résidence permanente avant même de quitter leur pays d'origine.

Tableau C : Intention des participants à l'enquête auprès des étudiants internationaux une fois qu'ils auront terminé leur programme d'études

Pourcentage de participants qui veulent chercher un emploi	Pourcentage de participants qui veulent poursuivre leurs études		
	Oui	Non	Total
Oui	77 %	14 %	91 %
Non	2 %	7 %	9 %
Total	79 %	21 %	100 %

Une même proportion de diplômés ayant participé à l'enquête (92 %) habitent toujours au pays après avoir terminé leur programme d'études. De ces personnes, 72 % occupent déjà un emploi, 17 % sont à la recherche d'un emploi et 17 % sont retournées aux études. En termes de statut d'immigration, au moment de répondre à l'enquête, 60 % des diplômés avaient un permis de travail temporaire, 16 % détenaient un permis d'études et 16 % étaient des résidents permanents. Plus de la moitié des répondants à l'enquête des diplômés qui habitent toujours au Canada (55 %) demeurent encore dans la région où ils ont effectué leurs études, alors que près du tiers (30 %) des répondants ont déménagé dans une autre province au Canada et que 14 % demeurent dans la même province, mais dans une région autre que celle où ils ont fait leurs études. La capacité de trouver un emploi, particulièrement en français, est l'un des principaux facteurs qui motive la décision des étudiants de rester non seulement au Canada, mais dans la région où ils ont effectué leurs études.

Étant donné que les étudiants internationaux ont l'intention d'immigrer éventuellement au Canada, les services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement sont très importants pour ces personnes. Les résultats des enquêtes menées auprès des étudiants et des diplômés nous permettent d'estimer que les deux tiers des étudiants internationaux francophones vont utiliser les services d'immigration offerts par leur établissement d'enseignement au moins une fois au cours de leurs études.

Alors que la plupart des établissements offrent des services d'immigration appréciés par les étudiants, ces derniers se heurtent à des obstacles quand les orientations ne sont pas claires, quand l'information n'est pas toujours cohérente et quand ils éprouvent de la difficulté à trouver les services ou à y avoir accès. Par ailleurs, le processus d'immigration et de transition vers la résidence permanente s'avère difficile à comprendre et il prête à confusion. À cela s'ajoutent les conséquences négatives importantes si une erreur devait se glisser dans la demande de renouvellement ou d'obtention d'un permis. Enfin, les établissements d'enseignement font rarement un suivi auprès des étudiants ayant obtenu leur diplôme et les diplômés ont dit se sentir laissés à leur propre sort. Il convient de se demander s'il y aurait lieu de considérer l'adoption d'une approche fondée sur le cycle de vie, conforme aux objectifs gouvernementaux, pour appuyer la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente.

Services offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire

Dans la plupart des établissements d'enseignement postsecondaire participant à cette étude, on trouve un service qui se consacre aux étudiants internationaux ou aux stratégies d'internationalisation (y compris la mobilité étudiante, par exemple). De nombreux services sont offerts aux étudiants internationaux, incluant des services d'appui durant le processus d'admission, des services d'orientation en début de session, des activités d'intégration sociale et des services d'immigration. Par ailleurs, la majorité des établissements d'enseignement offrent à tous les étudiants inscrits, y compris aux étudiants internationaux, des services d'appui à la réussite scolaire et des services de préparation au marché du travail. Nous avons aussi repéré certains services de nature informelle, y compris des activités sportives organisées par des associations étudiantes ou par d'autres groupes d'étudiants.

La cartographie des services qui a été élaborée pour les 17 établissements d'enseignement visés a mis en évidence les services suivants :

- Des services pré-départ sont offerts aux étudiants internationaux francophones par 16 établissements d'enseignement. Neuf publient un guide de bienvenue en ligne et quinze offrent des informations concernant les démarches d'admission sur leur site Web;
- Des services d'orientation sont offerts par tous ces établissements d'enseignement. Des services tels que l'accueil à l'arrivée au Canada, l'organisation d'une journée d'orientation, le soutien au logement, l'accompagnement initial et les programmes de jumelage à l'interne sont offerts par plus de la moitié des établissements. Seuls cinq ou six établissements d'enseignement offrent des services tels que l'organisation d'activités communautaires ou un programme de jumelage communautaire;
- Des services d'appui à la réussite scolaire sont offerts par tous ces établissements. Ces services sont habituellement offerts à tous les étudiants inscrits, en collaboration avec d'autres services existants dans les établissements;

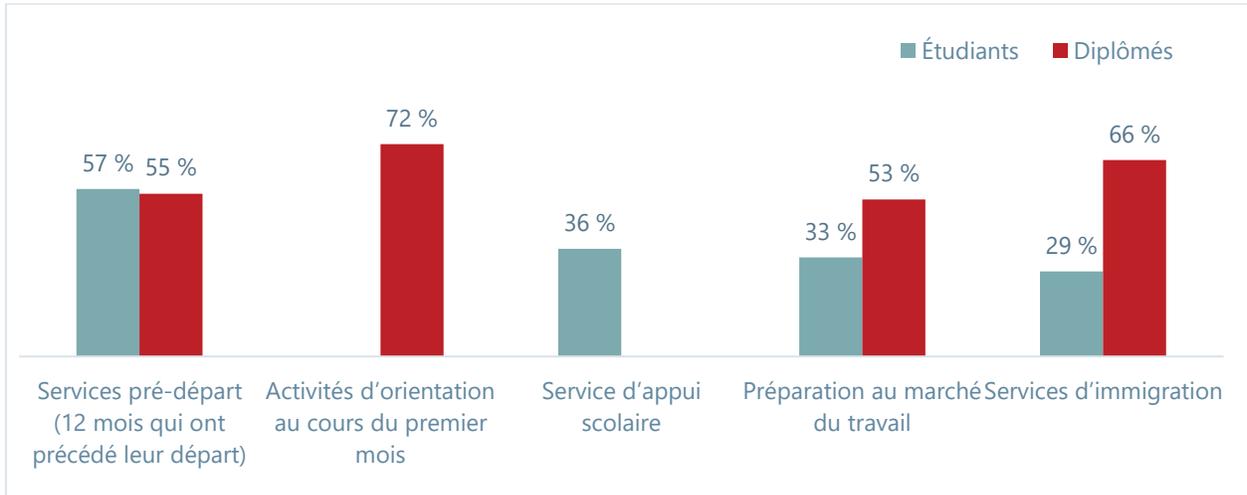
- Des services d'intégration sociale et culturelle sont offerts par tous ces établissements;
- Des services de préparation au marché du travail et des services d'orientation professionnelle sont offerts par 16 des établissements, incluant des services d'orientation professionnelle, de préparation d'un CV et de préparation aux entrevues;
- Des services d'immigration sont offerts par 13 des 17 établissements. Cinq établissements d'enseignement offrent des ateliers et dix établissements offrent des services-conseils.

Utilisation des services offerts et défis auxquels font face les étudiants

Tel qu'illustré dans la Figure A, les diplômés sont plus nombreux que les étudiants à avoir utilisé un type de service en particulier offert par leur établissement d'enseignement. Cette différence s'explique par la période à laquelle une question se rapporte⁴. Vu l'importance de trouver un emploi pour suivre un parcours menant vers une immigration réussie, comme seulement la moitié des diplômés ont utilisé les services offerts tout au long de leurs études, l'autre moitié semble avoir raté une belle occasion.

⁴ Quand une question fait référence à une même période, comme c'est le cas pour les services pré-départ, la proportion de répondants qui ont utilisé le service en question est la même pour les diplômés que pour les étudiants (entre 55 % et 57 %). Les questions ayant trait aux services de préparation au marché du travail et aux services d'immigration ont porté, dans le cas des étudiants, sur l'utilisation des services durant l'année scolaire 2019-2020, et dans le cas des diplômés, sur l'utilisation des services au cours de leurs études. On peut s'attendre à ce que les réponses fournies par les diplômés représentent mieux les résultats tout au long des études.

Figure A : Pourcentage d'étudiants et de diplômés qui indiquent avoir utilisé les services offerts par leur établissement d'enseignement



Notes : *À l'exception de la question sur les services pré-départ, les questions posées aux étudiants portaient sur leur utilisation des services au cours de l'année scolaire 2019-2020 et les questions posées aux diplômés portaient sur leur utilisation des services durant leurs études. **Le questionnaire auprès des étudiants n'inclut pas de question sommaire sur la participation à des activités d'orientation, mais plutôt des questions sur des activités individuelles. C'est pourquoi le pourcentage présenté n'est disponible que pour les diplômés.***Le questionnaire auprès des diplômés ne contient pas de question sur les services d'appui à la réussite scolaire. C'est pourquoi le pourcentage présenté n'est disponible que pour les étudiants.

Même si la majorité des participants à l'enquête ont indiqué que les services reçus ont répondu à leurs besoins⁵, les faibles taux d'utilisation des services peuvent s'expliquer par des raisons administratives et culturelles, dont les suivantes.

La méconnaissance des services offerts : dans l'enquête auprès des étudiants, près du tiers des répondants ont indiqué qu'une des raisons pour lesquelles ils n'avaient pas utilisé les services est qu'ils ne savaient pas que ceux-ci étaient offerts. Par ailleurs, lors des groupes de discussion avec les étudiants internationaux, les participants ont déterminé que la méconnaissance des services offerts est la principale raison pour laquelle des services offerts par les établissements d'enseignement ne sont pas utilisés davantage.

Les problèmes de communication : les établissements et les étudiants conviennent que les moyens de communication couramment utilisés de même que la fréquence des communications et la nature de l'information transmise ont un impact négatif sur les étudiants internationaux en termes d'accès aux services et d'utilisation des services. Par exemple, même si l'utilisation du courrier électronique est une pratique universelle, les étudiants ne sont pas toujours à l'aise avec la technologie et il arrive qu'ils

⁵ Selon les résultats des enquêtes, 86 % des étudiants et 81 % des diplômés sont tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par l'établissement ont répondu à mes besoins ».

n'aient pas accès à leur compte de courrier électronique ou qu'ils ne lisent pas leurs courriels. Le défi est de trouver un juste équilibre entre la quantité d'information transmise et l'information qui est réellement utile.

Les services offerts ne répondent pas aux besoins des étudiants : les étudiants ont souligné des lacunes telles que l'absence de soutien financier ou le manque d'accès aux bourses ainsi que l'insuffisance des appuis pour soutenir la recherche d'emploi ou la complexité du processus d'immigration. En ce qui a trait aux programmes d'emploi, les étudiants internationaux ne sont pas toujours admissibles à ces programmes ou ils doivent faire face à d'autres barrières. Par exemple, il est souvent nécessaire de maîtriser l'anglais pour obtenir un emploi dans la plupart des communautés, les étudiants ont de la difficulté à établir des relations directes avec des employeurs et leur programme d'études ne répond pas nécessairement aux besoins du marché du travail canadien. Des services d'appui à l'intégration culturelle sont aussi mentionnés parmi les appuis qui leur font défaut. Enfin, dans certains établissements, il peut être difficile pour des étudiants francophones d'avoir accès à des services offerts en français.

Des considérations culturelles et l'accès à des réseaux d'appui informels : les étudiants internationaux peuvent être réticents à demander de l'aide pour des considérations culturelles. Il existe aussi des différences culturelles dans la façon dont l'aide a toujours été fournie dans d'autres pays comparativement au Canada. Des différences culturelles dans l'approche sont perçues comme un manque d'empathie ou d'égard, qui empêche les étudiants internationaux de revenir pour demander les services. Par ailleurs, parmi les différentes raisons expliquant le fait que les étudiants et les diplômés internationaux francophones n'ont pas utilisé les services offerts par leur établissement, la raison évoquée par le plus grand nombre de participants est la présence de réseaux d'appui informels : parmi les étudiants qui n'ont pas utilisé ces services, 52 % ont demandé de l'aide à leur famille qui habite au Canada et 43 % ont demandé de l'aide à leurs amis qui habitent au Canada.

Le recours aux services offerts dans la communauté : les barrières entravant l'accès aux services offerts par les organismes communautaires ne sont pas négligeables. Les étudiants internationaux ne sont pas toujours au courant des services offerts par ces organismes et les services qui sont financés par le gouvernement fédéral ne peuvent pas être offerts à des personnes qui n'ont pas la résidence permanente. Les fournisseurs de services dans les établissements estiment qu'ils ne sont pas en mesure de se substituer aux organismes communautaires pour l'offre de certains services tels que les services d'emploi ou les cours de langue, par exemple. La majorité des établissements d'enseignement offrent néanmoins du soutien et des services en matière d'emploi à leurs étudiants. Puisqu'il y a un certain chevauchement des services, il existe peut-être une occasion d'harmoniser les services offerts par les établissements et les organismes communautaires afin d'en assurer la complémentarité.

L'établissement de relations et l'intégration réussie

L'établissement de relations est un facteur clé d'une intégration réussie et les étudiants internationaux devraient avoir l'occasion de nouer des liens et d'établir des réseaux avec des étudiants canadiens et la communauté. Le soutien des établissements est essentiel pour faire en sorte que cela soit possible. Bien que de nombreux établissements organisent des activités et mettent en place des programmes pour que

les étudiants internationaux puissent entrer en contact avec des étudiants canadiens, les étudiants internationaux trouvent que ces activités et ces programmes ne répondent pas toujours à leurs besoins et à leurs désirs ainsi qu'à ceux des étudiants canadiens. Les activités offertes par les établissements d'enseignement permettent à environ les deux tiers des étudiants internationaux qui ont participé à ces activités d'établir des relations avec d'autres étudiants internationaux, mais le pourcentage est plus faible (moins de 50 % des participants) par rapport aux relations nouées avec des étudiants canadiens. En l'absence de telles relations, les étudiants internationaux peuvent se sentir isolés.

Les étudiants internationaux francophones n'ont pas facilement accès à des possibilités d'emploi, au campus ou ailleurs, durant leur programme d'études. Par exemple, il est souvent nécessaire pour les étudiants internationaux de maîtriser l'anglais pour obtenir un emploi dans la plupart des communautés, ou encore leur programme d'études ne répond pas nécessairement aux besoins du marché du travail canadien. Créer des liens dans la communauté est aussi important et les étudiants internationaux reconnaissent que ces liens contribuent à leur intégration. Pour l'instant, la création de liens avec la communauté se fait à plus petite échelle dans quelques établissements et elle est soutenue dans une certaine mesure par les relations qui existent entre les établissements d'enseignement et les organismes communautaires. De plus, il s'agit non seulement d'exposer les étudiants internationaux à la communauté, mais également de fournir aux membres de la communauté l'occasion de se familiariser avec ces étudiants et de créer des liens avec eux en favorisant la visibilité des étudiants. Plusieurs communautés n'ont peut-être jamais été réellement en contact avec des étudiants internationaux.

Conclusions et recommandations

Le Canada a mis en place des politiques visant à promouvoir le recrutement et l'accueil des étudiants internationaux comme une source d'immigrants au pays, ces politiques étant justifiées par les attentes à l'égard du potentiel d'intégration économique et sociale des étudiants internationaux et, dans le cas des étudiants internationaux francophones, de leur apport à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. De leur côté, les établissements d'enseignement ont mis en place des politiques d'internationalisation assorties de stratégies énergiques pour le recrutement d'étudiants internationaux, dont l'utilisation est répandue. Cette étude démontre qu'en dépit des objectifs des politiques publiques en matière d'immigration, les barrières systémiques auxquelles les étudiants internationaux francophones doivent faire face sont nombreuses. Ces derniers n'ont pas accès aux services d'établissement qui sont offerts aux résidents permanents, ils n'ont pas accès à des emplois offerts par le gouvernement fédéral ni aux bourses d'études. Certains souffrent aussi d'isolement parce qu'ils ne connaissent pas les services d'appui offerts dans la communauté ni les services offerts en français. Les étudiants internationaux sont aux prises avec des informations contradictoires, avec des messages nombreux transmis sans trop de coordination ainsi qu'avec un processus d'immigration complexe et semé d'embûches, qui semble contredire les objectifs gouvernementaux en matière d'immigration.

Une occasion se présente pour revoir les mesures mises en œuvre à ce jour et s'appuyer sur l'expérience acquise en vue d'élaborer une approche systémique et cohérente. La vitalité des communautés francophones en situation minoritaire est une priorité pour le gouvernement fédéral. Pour assurer cette vitalité, il faut concevoir le parcours des étudiants internationaux francophones comme un projet de

société, qui crée des liens entre les établissements d'enseignement, les organismes de services communautaires, les employeurs et l'ensemble de la communauté, afin d'accueillir ces étudiants internationaux et de faciliter leur accès aux services disponibles.

Dans ce contexte, l'ACUFC est un moteur essentiel pour l'élaboration de stratégies afin d'aider les gouvernements fédéral et provinciaux à atteindre leurs cibles en matière d'immigration francophone. Pour renforcer le rôle de catalyseur de l'ACUFC et sa contribution à une approche améliorée axée sur l'attraction des étudiants internationaux francophones et sur leur conversion éventuelle en résidents permanents, les recommandations suivantes sont formulées.

Recommandation 1 : Favoriser la mise en place d'un processus d'amélioration continue des services offerts aux étudiants internationaux francophones par les établissements d'enseignement membres de l'ACUFC.

L'évaluation des services offerts aux étudiants internationaux francophones, par exemple par l'entremise de sondages ou de groupes de discussion, n'est pas une pratique répandue parmi tous les établissements membres de l'ACUFC. Même si l'évaluation de la qualité des programmes d'études est une pratique courante, l'évaluation des services est rarement observée. Nous recommandons de profiter de l'occasion et de l'intérêt suscités par cette étude pour **mettre au point un processus d'évaluation systémique**. Une évaluation systémique permettrait de continuer de répertorier les services offerts dans le but de mettre en évidence des lacunes toujours présentes ainsi que des occasions d'amélioration.

Par ailleurs, les étudiants internationaux francophones font face à des barrières complexes et les solutions ne sont pas universelles : l'approche adéquate dépend entre autres de la région de l'établissement d'enseignement, de la taille de la communauté, des organismes impliqués et des activités déjà mises en place par d'autres organismes. Il y aurait avantage à déterminer, à documenter et à examiner en détail les initiatives qui ont déjà obtenu du succès, notamment celles liées aux stratégies visant l'insertion au marché du travail, la sensibilisation des employeurs et une meilleure intégration des étudiants internationaux avec des étudiants canadiens et avec l'ensemble de la communauté. Ces **pratiques prometteuses** peuvent être une source d'inspiration et peuvent même être adoptées par les différents intervenants, contribuant ainsi à l'établissement des étudiants internationaux francophones dans les CFSM.

Recommandation 2 : Faciliter l'accès des étudiants internationaux francophones aux services en matière d'immigration.

La majorité des établissements d'enseignement font des efforts pour accompagner les étudiants internationaux en leur fournissant des renseignements sur le processus d'immigration et en les orientant vers des consultants réglementés en immigration canadienne (CRIC). Par exemple, certains établissements d'enseignement ont créé des postes de CRIC pour offrir ces services en tout temps. Cela dit, les établissements d'enseignement postsecondaire ne disposent pas des ressources financières et humaines qui leur permettraient de fournir en tout temps des services d'information sur l'immigration aux étudiants internationaux. **Des consultants réglementés en immigration canadienne, embauchés par**

un organisme pancanadien tel que l'ACUFC, seraient en mesure d'offrir des séances d'information plusieurs fois par année dans chaque établissement. Les étudiants internationaux pourraient aussi communiquer directement avec ces CRIC, au besoin, pour leur demander des renseignements. Les étudiants internationaux auraient ainsi un accès équitable à de l'information sur l'immigration, quels que soient leur établissement d'enseignement, leurs conditions socioéconomiques ou la question qu'ils se posent. Par ailleurs, les renseignements transmis aux étudiants internationaux seraient uniformisés afin de réduire la confusion et le stress associé à la perte éventuelle de leur permis d'études.

Il est aussi recommandé de **créer un réseau de praticiens formé de membres de l'ACUFC, de représentants d'organismes communautaires offrant des services d'établissement et de représentants du gouvernement fédéral.** L'objectif de ce réseau serait de se réunir une ou deux fois par année pour discuter des procédures de communication et pour déterminer quels renseignements sur l'immigration ont été transmis aux étudiants internationaux par chaque groupe, de manière à ce que chaque partie soit au courant de l'information transmise et de la manière dont elle a été transmise. Enfin, l'accès à de l'information pertinente, au niveau fédéral et provincial, est primordiale pour connaître les différents programmes d'immigration permettant d'effectuer la transition vers la résidence permanente. **La création d'une plateforme Web pour héberger des renseignements détaillés au sujet des processus d'immigration** permettrait aux étudiants et aux fournisseurs de services dans les établissements d'avoir accès à des renseignements au sujet du renouvellement d'un permis d'études, de l'obtention d'un permis de travail, des parcours à suivre selon la province pour obtenir la résidence permanente et des services d'appui offerts par les différents intervenants. Cette initiative permettrait aussi de découvrir des occasions pour harmoniser les processus et pour les rendre plus efficaces.

Recommandation 3 : Élaborer une stratégie visant l'obtention d'une expérience du marché du travail canadien par les étudiants internationaux.

Une intégration réussie doit tenir compte du parcours complet de l'étudiant international francophone. Il ne s'agit pas seulement de l'expérience acquise dans le cadre des études, mais aussi des possibilités de trouver un emploi et de s'établir dans une communauté. Étant donné l'importance de l'employabilité, il est recommandé de mettre sur pied **un projet pilote pour offrir des subventions financières aux étudiants internationaux** pour faciliter leur obtention d'une expérience de travail au Canada. Ce projet pilote permettrait d'évaluer des stratégies de soutien financier pour aider les étudiants internationaux francophones à obtenir une expérience de travail pertinente au Canada.

Recommandation 4 : Créer un groupe de travail, dirigé par l'ACUFC et regroupant de multiples partenaires, pour élaborer un plan d'action et effectuer le suivi des recommandations proposées.

La mise en œuvre des recommandations de cette étude requiert l'élaboration d'un plan d'action, l'identification d'acteurs pertinents et l'engagement des établissements d'enseignement et des organismes communautaires. **Un groupe de travail, dirigé par l'ACUFC** et formé de représentants des organismes communautaires, des gouvernements, des membres de l'ACUFC et des Réseaux en immigration francophones, **serait chargé d'élaborer ce plan d'action** et d'effectuer les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre efficace et efficiente des recommandations en temps opportun.

Toutes nos recommandations visent l'amélioration de la collaboration entre les différents acteurs qui contribuent à l'intégration des étudiants internationaux francophones ainsi que l'adoption d'une approche fondée sur le cycle de vie de ces étudiants. Une approche fondée sur le cycle de vie, qui serait conforme aux objectifs gouvernementaux d'appui à la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente et qui favoriserait davantage la collaboration entre les différentes parties prenantes, changerait l'écosystème dans lequel les décisions sur l'immigration sont prises et regrouperait les efforts des différents acteurs qui influencent la réussite du projet migratoire des étudiants internationaux.

1 Introduction

Le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (IRCC) a accordé du financement à l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) pour réaliser le projet Les étudiants internationaux, le point d'ancrage de l'immigration économique pour assurer la vitalité de nos communautés. Ce projet vise à mieux comprendre le rôle de catalyseur que jouent les 21 établissements d'enseignement postsecondaire membres de l'ACUFC⁶ dans l'attraction d'étudiants internationaux et le soutien de leur réussite scolaire ainsi que dans l'intégration réussie de cette population immigrante francophone compétente au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

Pour être en mesure de retenir ces étudiants internationaux, les établissements d'enseignement doivent pouvoir leur offrir des services pour soutenir leur réussite scolaire, leur établissement et leur intégration au sein de leur communauté d'accueil ainsi que leur placement en stage ou en emploi. Les établissements offrent aussi des conseils pour appuyer leurs démarches vers une immigration éventuelle. Cependant, il n'existe pas de données probantes sur les services offerts dans les établissements d'enseignement pour répondre aux besoins des étudiants internationaux ni sur la possibilité et la faisabilité de transformer ces étudiants en immigrants dans les CFSM pour dresser un portrait juste de la situation.

Le but de ce projet est de combler cette lacune, en compilant des données probantes pour tracer un portrait juste de la situation en ce qui a trait aux services offerts au sein des établissements d'enseignement postsecondaire, aux besoins des étudiants internationaux francophones ainsi qu'à la possibilité et à la faisabilité de transformer ces étudiants en immigrants dans les CFSM. L'ACUFC a retenu les services de Díaz Pinsent Mercier Research Inc. (DPM Research), une firme de recherche et de consultation établie à Ottawa, pour mener ce projet de recherche.

Les démarches de recherche incluent des entrevues téléphoniques avec les directions responsables des services aux étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement, la préparation d'une cartographie des services offerts aux étudiants dans 17 établissements membres de l'ACUFC, une enquête en ligne effectuée auprès des étudiants internationaux francophones inscrits dans 12 établissements membres de l'ACUFC ainsi qu'une enquête en ligne effectuée auprès des diplômés internationaux francophones provenant de 10 établissements membres de l'ACUFC⁷.

⁶ Au moment où cette recherche a été réalisée, l'ACUFC comptait 21 membres. L'Université de l'Ontario français, qui s'est jointe à l'ACUFC le 21 mars 2020, n'a pas participé à l'étude qui a débuté en juin 2019.

⁷ Le Collège militaire royal du Canada et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, qui ne comptent aucun étudiant provenant de l'international, n'ont pas participé à l'étude. Les résultats de l'Université Laurentienne comprennent aussi les services et les étudiants de son établissement fédéré, l'Université de Sudbury. Aucun étudiant international n'étant inscrit au Collège Éducentre durant année, cet établissement n'a participé qu'aux entrevues menées avec des fournisseurs de services.

Ce rapport, qui présente les résultats de cette recherche, est organisé comme suit :

- Le rapport débute par une brève présentation de la méthodologie de recherche utilisée; celle-ci est décrite de manière détaillée à l'Annexe 1 de ce rapport;
- Une deuxième section présente un sommaire de la revue de littérature réalisée dans le cadre du projet. Cette revue de littérature a servi à l'élaboration des instruments de collecte de données. Par ailleurs, elle fournit le contexte pour l'interprétation des résultats ainsi que pour l'élaboration des recommandations;
- Ensuite, un état des lieux des services offerts par les établissements d'enseignement postsecondaires est présenté en détail. Il permet de comprendre la cartographie des services offerts ainsi que de mettre en lumière les pratiques courantes et celles dont l'utilisation est moins généralisée;
- Dans la section suivante, nous présentons l'utilisation des services offerts par les étudiants internationaux francophones, d'après les résultats des entrevues réalisées avec des fournisseurs de services dans les établissements (FSÉ), des enquêtes menées auprès des étudiants internationaux francophones (ÉIF) et des diplômés internationaux francophones (DIF) ainsi que des groupes de discussion avec les ÉIF, les DIF et les fournisseurs de services communautaires (FSC). Cette section inclut les services offerts à l'intérieur et à l'extérieur des établissements d'enseignement. Les raisons qui expliquent les taux d'utilisation sont aussi examinées en détail;
- Par la suite, d'après les données recueillies tout au long de cette recherche, la cinquième section du rapport présente une analyse de la manière dont les services offerts aux étudiants internationaux contribuent à leur réussite scolaire, à leur décision de demeurer au Canada ainsi qu'au développement de réseaux de soutien social et professionnel. Cette section décrit également le parcours des étudiants internationaux vers la résidence permanente;
- Les sections précédentes soulignent plusieurs défis auxquels font face les étudiants et les diplômés internationaux francophones. La section 6 présente un sommaire de ces défis et de leurs points saillants;
- La section 7 fait un survol des pistes de suivis qui ont été mentionnées par les différents participants et qui ont été compilées au cours de la recherche;
- Enfin, dans les recommandations formulées à la section 8, nous proposons une série de mesures qui visent à remédier aux défis ou aux barrières documentés dans l'étude. La section décrit aussi des considérations qui encadrent les recommandations et des pistes à explorer pour de futures recherches.
- Une bibliographie détaillée est présentée à la suite de la section 8;
- Le rapport se conclut par des annexes détaillant la méthodologie de recherche et les résultats des enquêtes menées auprès des étudiants et des diplômés internationaux francophones.

2 Méthodologie

Cette section présente brièvement la méthodologie utilisée dans le cadre de cette recherche, incluant une description des activités suivantes : l'analyse du milieu, l'état des lieux des services offerts, les entrevues semi-dirigées, les enquêtes en ligne, les groupes de discussion et le travail du comité consultatif. Pour de plus amples renseignements au sujet de chaque activité de la recherche, veuillez consulter l'Annexe 1.

L'analyse du milieu : une revue de littérature a été réalisée pour préciser le contexte de l'étude afin de pouvoir situer les données recueillies et les constats qui s'en dégagent. Pour ce faire, des publications ayant fait l'objet d'un examen par les pairs dans des revues scientifiques et de la littérature grise ont été examinées.

L'état des lieux des services offerts : une matrice comparative des services offerts aux étudiants internationaux francophones dans 19 établissements membres de l'ACUFC a été élaborée⁸. Les services ont été classés selon les domaines suivants : services pré-départ; orientation en début de session; services d'appui à la réussite scolaire; activités pour favoriser l'intégration sociale et culturelle; préparation au marché du travail; services au sujet de l'immigration.

Les entrevues semi-dirigées : l'équipe de recherche a réalisé 19 entrevues téléphoniques semi-dirigées avec 23 personnes responsables des services aux étudiants internationaux dans 18 établissements membres de l'ACUFC⁹.

Les enquêtes en ligne : des étudiants et des diplômés internationaux francophones des établissements d'enseignement postsecondaire participant à l'étude ont répondu à une enquête en ligne. Cette enquête a servi à recueillir de l'information sur les éléments suivants : les types de services que les étudiants utilisent dans leur établissement; les lacunes dans les services; les services que les étudiants utilisent et qui sont dispensés par des fournisseurs dans leurs communautés respectives; le rôle des services dans le soutien à l'intégration; des recommandations qui pourraient permettre d'améliorer les services et d'arrimer les services fournis par les établissements d'enseignement et les services dispensés par des fournisseurs dans les communautés.

Parmi les 17 établissements dont nous avons dressé le profil des services offerts, cinq n'ont pas pu participer à l'enquête, parce que la pandémie de COVID-19 nous a forcés à mettre fin aux sondages.

⁸ Deux établissements membres de l'ACUFC qui ne comptent aucun étudiant provenant de l'international, soit le Collège militaire royal du Canada et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, n'ont pas participé à l'étude. Par ailleurs, l'Université de Sudbury est fédérée à l'Université Laurentienne et tous les services aux étudiants internationaux sont offerts par l'Université Laurentienne. Une seule cartographie, représentative des deux établissements, a été suffisante. D'autre part, aucun étudiant international n'était inscrit au Collège Éducacentre durant l'année.

⁹ Dans le cas de l'Université Simon Fraser, une première entrevue a été effectuée avec la personne-ressource du Bureau des affaires francophones et francophiles (BAFF) et une deuxième entrevue a été menée auprès de la personne responsable des services aux étudiants internationaux.

Environ 4 600 étudiantes et étudiants internationaux francophones de 12 établissements ont été invités à participer à l'enquête auprès des étudiants. Au total, 925 étudiants ont participé à l'enquête, ce qui représente un taux de réponse de 20 %. Des quelque 1 700 diplômés de dix établissements¹⁰ qui ont reçu une invitation pour participer à l'enquête auprès des diplômés, 202 ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 12 %.

Les groupes de discussion : des groupes de discussion ont été tenus avec les fournisseurs de services dans les communautés et avec les étudiants et les diplômés internationaux francophones. Des discussions ont eu lieu dans six communautés de différentes régions du Canada, de manière à permettre la participation de 12 établissements d'enseignement postsecondaire situés dans cinq provinces différentes. Le projet a dû être adapté à la suite de l'état d'urgence annoncé en réaction à la pandémie de COVID-19. Pour assurer la continuité du projet, les visites dans les communautés ont été remplacées par des entrevues et des groupes de discussion qui se sont déroulés par vidéoconférence. Au total, 32 étudiants, 11 diplômés et 25 représentants d'organismes communautaires ont participé aux groupes de discussion.

Le comité consultatif : un comité consultatif mixte, formé de trois représentants de fournisseurs de services d'établissement dans la communauté, de cinq représentants des services offerts aux étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement postsecondaire et de trois étudiants et diplômés internationaux francophones provenant des établissements membres de l'ACUFC, a travaillé à l'élaboration de recommandations concernant les modes de prestation des services dans le but d'assurer l'efficacité et l'efficacités des services offerts et de bien répondre aux besoins des étudiants internationaux francophones.

Un grand nombre de participants et de parties prenantes ont contribué à cette étude, tel que présenté dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Nombre de participants à l'étude selon l'activité de recherche

Activités de recherche	Participants		Enquêtes	
	Nombre d'établissements d'enseignement postsecondaire	Nombre de participants ou de répondants	Nombre d'invitations envoyées	Taux de réponse
État des lieux des services offerts	19			
Entrevues semi-dirigées	18	23		
Enquête auprès des ÉIF*	12	925 étudiants	4 600	20 %
Enquête auprès des DIF*	10	202 diplômés	1 700	12 %
Groupes de discussion	6	32 étudiants; 11 diplômés; 25 FSC*		
Comité consultatif	S. O.	2 étudiants; 1 diplômé; 3 FSC; 5 FSÉ*		

¹⁰ Deux établissements n'ont pas participé à l'enquête auprès des diplômés, car aucun de leurs étudiants internationaux francophones n'a obtenu son diplôme durant la période s'échelonnant de 2017 à 2019.

*ÉIF : étudiants internationaux francophones; DIF : diplômés internationaux francophones; FSC : fournisseurs de services dans les communautés; FSÉ : fournisseurs de services dans les établissements.

3 Du recrutement à la transition vers la résidence permanente

La transition d'un étudiant demeurant à l'étranger à un résident permanent du Canada est un processus qui se déroule en plusieurs étapes et chacune de ces étapes comporte autant de possibilités que de barrières. Plusieurs acteurs – étudiants internationaux, gouvernements, fournisseurs de services dans les communautés et établissements d'enseignement postsecondaire – participent directement ou indirectement à ce processus. Au cœur de la décision se trouve l'étudiant international : celui-ci débute son parcours à titre d'étudiant éventuel (ou de futur étudiant) et change ensuite de rôle, passant d'étudiant admis à étudiant inscrit, puis à diplômé. S'il advient qu'il décide de s'installer au Canada, il deviendra alors un résident avec un permis d'études ou un permis de travail. Enfin, il pourra faire une demande pour obtenir sa résidence permanente.

Pour que ce processus puisse s'amorcer, dans un premier temps, l'étudiant doit être attiré par l'idée d'étudier dans un autre pays et, parmi les options qui lui sont offertes, il doit choisir le Canada. Ce choix est influencé par les actions des divers paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal), qui élaborent des politiques, des stratégies et des programmes pour rendre le Canada plus attrayant aux yeux des étudiants internationaux. En même temps, les établissements d'enseignement postsecondaire déploient des efforts de recrutement à l'étranger. Ce faisant, ils jouent un rôle primordial dans la promotion du pays, des diverses régions ainsi que des établissements mêmes et ils influencent la décision de ces futurs étudiants en provenance de l'international. Par ailleurs, les gouvernements élaborent aussi des stratégies pour retenir ces étudiants internationaux et pour favoriser leur immigration, qui sont elles-mêmes conçues de manière à pouvoir à leur tour jouer un rôle important dans les stratégies de recrutement au pays.

Une fois que l'étudiant a accepté une offre d'admission, qu'il s'est inscrit à son programme d'études et qu'il est déménagé au Canada, l'établissement d'enseignement postsecondaire s'efforce d'assurer sa réussite scolaire et de le retenir jusqu'à la fin de son programme d'études. Pour ce faire, les établissements d'enseignement postsecondaire offrent une gamme de services aux étudiants internationaux pour les appuyer et les accompagner pendant ce processus. Ces services ont évolué au fil du temps et les établissements, intéressés à retenir ces étudiants, ont mis en place des services qui aident aussi à leur intégration au sein de l'établissement et de la communauté. Ces services sont offerts souvent avant même que l'étudiant ne quitte son pays d'origine et ils peuvent aller jusqu'à appuyer les étudiants internationaux qui veulent faire la transition vers l'obtention d'un emploi. Enfin, les fournisseurs de services dans les communautés, financés par le gouvernement fédéral, vont appuyer les étudiants une fois que ces derniers auront obtenu leur résidence permanente et ils vont chercher à les retenir dans leurs communautés.

Cette étude se concentre sur l'influence que les services offerts par les établissements postsecondaires ont sur la décision éventuelle des étudiants internationaux francophones d'immigrer et de contribuer ainsi à la vitalité des communautés. Les données obtenues et les constats qui s'en dégagent doivent être

analysés dans le contexte des politiques gouvernementales qui ciblent les étudiants internationaux comme une source d’immigrants éventuels ainsi que dans le contexte des politiques d’internationalisation des établissements d’enseignement. Pour ce faire, un sommaire des ces mesures est présenté dans cette section et porte sur les éléments suivants : (i) les politiques gouvernementales; (ii) les efforts d’internationalisation des établissements d’enseignement postsecondaire; (iii) l’attrait exercé par le Canada; (iv) les facteurs de succès de l’intégration.

3.1 Politiques gouvernementales

Au cours des dernières années, le gouvernement canadien a mis en place des stratégies et des politiques pour attirer un plus grand nombre d’étudiants internationaux. En effet, le Canada est l’une des principales destinations mondiales pour les études postsecondaires, avec des coûts moins élevés en général¹¹. L’apport des étudiants internationaux à la société canadienne est considérable et se fait sentir autant sur le plan social (par exemple, la présence des étudiants internationaux contribue au développement d’une communauté plus inclusive) que sur le plan économique (grâce à leur participation active au marché du travail)¹². En 2016, on estime que la contribution des étudiants internationaux au produit intérieur brut du Canada était de 12,8 milliards de dollars¹³.

L’engagement du gouvernement à l’égard de l’augmentation du nombre d’étudiants internationaux est aussi motivé par des objectifs d’immigration. Grâce à leurs compétences linguistiques (en français et/ou en anglais), à leur diplôme canadien et à leur expérience de travail acquise au Canada, « les étudiants internationaux sont considérés comme des candidats idéals pour l’obtention de la résidence permanente au Canada¹⁴ ». Un diplôme canadien est la préférence, puisqu’il ouvre la voie à un emploi au Canada pour les raisons suivantes : il reflète une éducation habituellement perçue comme étant de plus haute qualité que l’éducation reçue dans le pays d’origine; les employeurs connaissent mieux les diplômés canadiens que ceux provenant de l’étranger; il évite l’imposition de conditions non justifiées par les exigences du poste (diplômanie); l’obtention du diplôme démontre la maîtrise de l’anglais ou du français; on s’attend à

¹¹ Bureau canadien de l’éducation internationale. (2018). *Étudiants internationaux au Canada* (Recherche en bref n° 10 du BCEI). <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2018/09/International-Students-in-Canada-FR.pdf>

¹² Shu, F., F. Ahmed, S., L. Pickett, M., Ayman, R. et T. McAbeeb, S. (2020). Social support perceptions, network characteristics, and international student adjustment. *International Journal of Intercultural Relations*, 74(1), 136-148. 10.1016/j.ijintrel.2019.11.002

¹³ Esses, V., Sutter, A., Ortiz, A., Luo, N., Cui, J. et Deacon, L. (2018). Retenir les étudiants internationaux au Canada une fois leur diplôme obtenu : comprendre les motivations et les facteurs qui influencent la décision de rester (Recherche en bref n° 8 du BCEI). Bureau canadien de l’éducation internationale. http://www.ledevoir.com/documents/pdf/2019-11-08-BCEI_attirer_etudiants_etrangers.pdf

¹⁴ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2017) révisé par Esses et al. (2018), p. 2.

ce qu'un diplômé international ait eu l'occasion de développer un réseau social pour faciliter sa recherche d'emploi et à ce qu'il connaisse mieux le marché du travail canadien (acculturation)¹⁵.

C'est ainsi qu'en 2014, conformément à une tendance internationale visant à attirer davantage d'étudiants internationaux, le Canada a publié une stratégie en matière d'éducation internationale dans le but d'attirer et de retenir les meilleurs étudiants internationaux et de les encourager à faire la transition vers la résidence permanente afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée « pour s'adapter à une économie mondiale fondée sur le savoir¹⁶ ».

Plus récemment, des changements ont été mis en place pour faciliter la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente, y compris « l'augmentation du nombre admissible d'heures de travail rémunérées pour les étudiants internationaux, la prolongation de la durée du permis de travail postdiplôme, le développement par les provinces de programmes d'immigration particuliers à l'intention des étudiants internationaux [...], l'attribution de points supplémentaires aux étudiants internationaux dans le cadre d'Entrée express et l'augmentation de la proportion d'anciens étudiants internationaux invités à faire une demande de résidence permanente¹⁷ ».

En termes de programmes provinciaux, quatre provinces canadiennes ont des volets d'immigration ciblant les diplômés internationaux. La Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario ont des options ou des volets d'immigration permettant aux étudiants internationaux qui possèdent les compétences et l'expérience requises de contribuer à l'essor économique de la province. Dans le cadre du Programme des candidats des provinces (PCP), il arrive souvent que les candidats doivent avoir en main une offre d'emploi. Un tel volet d'immigration peut s'avérer une option difficile, surtout si au départ, les employeurs sont réticents à embaucher des diplômés internationaux¹⁸. Toutefois, certaines provinces comme la Colombie-Britannique font déjà un lien entre l'éducation postsecondaire et les programmes d'immigration, ce qui facilite l'accès des étudiants internationaux à la résidence permanente et à la citoyenneté canadienne¹⁹.

D'autre part, dans le cadre du PCP de deux provinces, il existe des volets d'immigration qui peuvent aider à résoudre le défi lié à l'offre d'emploi. Le Programme ontarien des candidats à l'immigration possède un

¹⁵ Lu, Y., Hou, F. (2017). *Étudiants internationaux, immigration et croissance des revenus : l'effet d'études universitaires prémigratoires au Canada* (Études analytiques – documents de recherche n° 11F0019M au catalogue n° 395). Division de l'analyse sociale et de la modélisation. Statistique Canada.

¹⁶ Government of Canada (2014), p. 9, cité par El Masri, A., Choubak, M., Litchmore, R. (2015). *The Global Competition for International Students as Future Immigrants: The role of Ontario universities in translating government policy into institutional practice*. Toronto: Higher Education Quality Council of Ontario.

¹⁷ Esses et al. (2018), p. 2.

¹⁸ Geiger, M., Bergmann, A. (2017). How will Canadian technology clusters continue to thrive and remain competitive in Managing STEM migration for innovation and growth? *Knowledge Synthesis Report*, 22.

¹⁹ Seidle, F. L. (2013). *Canada's Provincial Nominee Immigration Programs*. <http://irpp.org/wp-content/uploads/assets/research/diversity-immigration-and-integration/canadas-immigration-programs/Seidle-No43.pdf>

volet s’adressant aux titulaires d’un doctorat d’une université ontarienne qui désirent demeurer et travailler dans la province, sans qu’ils aient à satisfaire un critère d’emploi pour y être admissibles²⁰. Au Manitoba, le nouveau Volet de l’éducation internationale comprend une composante qui accorde la priorité aux étudiants ayant participé à un stage admissible pour qu’ils puissent soumettre une demande dans le cadre du PCP du Manitoba²¹. Il importe de noter que ces deux options ne sont offertes qu’aux étudiants des cycles supérieurs. De plus, le Manitoba met actuellement à l’essai un Volet étudiants internationaux entrepreneurs. Ce volet d’immigration s’adresse aux diplômés étant propriétaires majoritaires d’une entreprise qui était en exploitation dans la province durant les six mois précédant l’obtention du diplôme²².

L’impact de ces politiques se reflète dans l’augmentation du nombre d’étudiants internationaux, qui est passé de 326 120 en 2014 à 571 215 en 2018, soit une augmentation de 75 %²³. La vaste majorité de ces étudiants proviennent de l’Asie de l’Est (40 %) et de l’Asie du Sud (27 %), mais on remarque néanmoins un pourcentage important d’étudiants provenant de régions possédant une population francophone, comme le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord (7 % des étudiants) ainsi que l’Afrique (6 %) et l’Europe (8 %)²⁴.

Des études antérieures montrent qu’en dépit des objectifs mentionnés précédemment, l’expérience vécue par les étudiants internationaux confirme qu’ils font face à plusieurs obstacles. Ceux-ci sont décrits à la section 3.4.

3.2 Efforts d’internationalisation des établissements d’enseignement postsecondaire

Les politiques gouvernementales ont aussi été accompagnées d’importants efforts d’internationalisation déployés par les établissements d’enseignement postsecondaire. Dans le cas de l’Ontario, une étude au sujet des étudiants internationaux a montré que la majorité des universités de la province se sont engagées à recruter des étudiants internationaux et à augmenter le nombre d’inscriptions d’étudiants internationaux. Les politiques mises en œuvre par les gouvernements fédéral et provinciaux et par les établissements d’enseignement concordent étroitement en ce sens²⁵. D’un autre côté, la concordance de ces politiques est moins apparente quand on constate le peu de soutien que certains établissements postsecondaires, particulièrement les universités observées dans l’étude effectuée en Ontario, offrent aux étudiants internationaux pour appuyer leur transition vers la résidence permanente et le marché du

²⁰ Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences de l’Ontario. (2020). *Volet Candidats étrangers titulaires d’un doctorat du POCl*. <https://www.ontario.ca/fr/page/volet-candidats-etrangers-titulaires-dun-doctorat-du-poci>

²¹ Poko, S. (2017). Stem students to get special immigration program. *Polestar: Student Immigration News*. <https://studentimmigration.ca/stem-students-get-special-immigration-program/>

²² Immigration Manitoba. (n.d.). *International Education Stream*.

<https://www.immigratemanitoba.com/immigrate-to-manitoba/international-education/>

²³ Bureau canadien de l’éducation internationale. (2019). *Rapport annuel 2019*. <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2019/11/CBIE-0299-%E2%80%93-AR-Fre.pdf>

²⁴ BCIE (2018).

²⁵ El Masri et al. (2015), p. 7.

travail canadien²⁶. Néanmoins, il importe de ne pas mettre de côté l'aspect du mandat des établissements d'enseignement postsecondaire et le fait qu'ils n'attirent pas nécessairement les étudiants internationaux dans le but de les voir immigrer au Canada à long terme.

Les établissements d'enseignement sont intéressés à recruter des étudiants internationaux pour de multiples raisons : l'internationalisation de leur clientèle contribue à l'amélioration de leurs relations internationales et de leur réputation; les inscriptions d'étudiants internationaux sont une source de revenus. Cette source de revenus supplémentaires en raison des frais de scolarité plus élevés est un facteur clé qui motive les établissements à se concurrencer sur le marché international pour le recrutement d'étudiants internationaux²⁷.

3.3 Attrait exercé par le Canada

L'attrait exercé par le Canada sur les étudiants internationaux réside dans plusieurs caractéristiques du pays et dans ses établissements d'enseignement. Comme le décrit Vultur (2015), les étudiants internationaux sont attirés par la qualité de la formation offerte au Canada, y compris l'intérêt des cours et les approches utilisées pour la recherche scientifique ainsi que la reconnaissance des diplômes canadiens sur le marché du travail à l'échelle internationale et les perspectives d'emploi qui s'y rattachent. Le bilinguisme est aussi un atout, avec la possibilité d'étudier dans les deux langues. Par ailleurs, les politiques canadiennes en matière d'immigration contribuent à renforcer l'attrait qu'exerce le pays. Les établissements postsecondaires exercent également un attrait, avec leur politique d'exception des frais de scolarité dans certains cas ou l'offre de bourses d'études. De plus, la qualité de vie au Canada et les activités culturelles jouent un rôle dans le pouvoir d'attraction du pays²⁸.

C'est ainsi que trois groupes d'étudiants internationaux ont été définis en fonction de leurs plans d'avenir : (i) les étudiants qui veulent rester au Canada pour des motivations liées à l'emploi (entre autres, la meilleure reconnaissance du diplôme, l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle dans le domaine d'études, l'accès à une meilleure rémunération escomptée), à la qualité de vie (y compris les bonnes mesures de protection sociale et la qualité des systèmes de santé et des services sociaux) et à la stabilité politique; (ii) les étudiants dits « flottants », qui sont sensibles à l'état du marché du travail dans différents pays et qui visent une carrière à l'international; (iii) les étudiants qui comptent retourner dans leur pays d'origine en raison de liens familiaux, d'un sentiment d'appartenance à une société ou d'un engagement moral envers leur pays, avec l'objectif d'être utiles dans leur pays. En général, « les décisions concernant les projets "après les études" impliquent des motivations et des enjeux multiples qui tiennent aux aspects politiques, économiques et personnels selon les pays d'origine

²⁶ Ibid.

²⁷ Calder, M. J., Richter, S., Mao, Y., Kovacs Burns, K., S. Mogale, R. et Danko, M. (2016). CSSHE SCÉES International Students Attending Canadian Universities: Their Experiences with Housing, Finances, and Other Issues. *Canadian Journal of Higher Education*, 46(2), 92-110.

²⁸ Vultur, M. (2015). Logiques de mobilité, projets de carrière et expériences interculturelles des étudiants internationaux au Québec. Université La Salle, Canoas, Brésil.

et les perspectives de réalisation professionnelle dans le pays d'accueil ou sur le plan international²⁹ ». Effectivement, selon une enquête menée en 2011, la principale motivation qui pousse les étudiants internationaux à rester au Canada est la possibilité de trouver un emploi, suivie du niveau de vie plus élevé comparativement à celui de leur pays d'origine³⁰.

3.4 Facteurs de succès de l'intégration

Lorsque le revenu constitue la mesure du succès de l'intégration, les avis sont partagés au sujet de l'avantage d'une formation acquise au Canada. D'une part, des études menées en Australie, au Canada et aux États-Unis ont conclu que les « avantages en matière de revenu d'anciens étudiants internationaux par rapport à d'autres immigrants économiques étaient soit limités, soit inexistant³¹ ». D'autre part, des études plus récentes menées au Canada par Statistique Canada³² et le C.D. Howe Institute concluent que la performance sur le marché du travail des étrangers ayant fait leurs études au Canada surpasse celle des immigrants ayant fait des études à l'étranger³³. Cependant, ces deux mêmes études concluent que le revenu des immigrants ayant obtenu un diplôme au Canada est moins élevé que celui de leurs homologues nés au Canada. En utilisant une analyse économétrique, Lu et Hou (2017) ont conclu que l'écart s'explique par le fait d'avoir décroché ou non un emploi bien rémunéré avant d'obtenir la résidence permanente.

L'étude menée par le C.D. Howe Institute en 2018 offre d'autres hypothèses pour expliquer cet écart de revenu : les disparités sur le plan de la maîtrise de la langue entre les étudiants internationaux et les étudiants nés au Canada créent des barrières dans la recherche d'emploi ou des barrières linguistiques en milieu de travail; l'absence de réseaux bien établis; une possible discrimination de la part des employeurs, cette dernière ayant été documentée dans des études antérieures en utilisant des noms de famille étrangers³⁴. Les impacts de l'état du marché du travail (par exemple, l'offre et la demande dans certains domaines d'études) et le niveau d'intégration des étudiants internationaux à la communauté vont contribuer au succès de leur intégration économique. C'est pourquoi, dans cette étude, parmi les impacts découlant de l'accès aux services dans les établissements d'enseignement chez les étudiants internationaux francophones, des questions ont été incluses au sujet de leur compréhension du marché du travail canadien, de leur développement de réseaux professionnels et de leur expérience de travail, car ce sont là des éléments constitutifs d'une immigration réussie.

²⁹ Ibid., p. 14.

³⁰ Belkhdja, C., Esses, V. (2013). *Mieux évaluer la contribution des étudiants étrangers à la société canadienne*. Partenariat Voies vers la prospérité avec la collaboration de World Education Services (WES).

³¹ Lu et Hou (2017), p. 8, en faisant référence aux études de Birrell, Hawthorne et Richardson (2006) en Australie, de Hou et Bonikowska (2016) au Canada, et de Lowell et Avato (2014) aux États-Unis.

³² Ibid.

³³ Skuterud, M. et Chen, Z. (2018). *Comparing Outcomes: The Relative Job-Market Performance of Former International Students*. C.D. Howe Institute Commentary, 518(1). 10.2139/ssrn.3246096

³⁴ Ibid.

D'autres recherches confirment ces constats, alors que de nombreux obstacles empêchent les étudiants internationaux d'intégrer le marché du travail, même dans des régions où il existe une pénurie de compétences³⁵. Une étude canadienne menée en 2009 démontre que les employeurs accordent plus d'importance à l'expérience de travail acquise au Canada qu'à des études effectuées au pays. En 2013, une autre étude révèle que les étudiants internationaux se sentent victimes de discrimination en raison de leur statut, du fait qu'ils ne possèdent pas la nationalité canadienne ou qu'ils ont une compétence limitée en anglais. Toujours en 2013, une étude effectuée dans les provinces de l'Atlantique démontre qu'en raison de ces pressions, les étudiants internationaux sont préoccupés par le risque d'être au chômage, d'être en situation de sous-emploi ou d'être purement et simplement rejetés du marché du travail canadien³⁶. La littérature contredit les avantages présumés dont bénéficient les étudiants internationaux, les barrières entravant leur entrée sur le marché du travail ayant une influence négative sur leur intérêt et leur engagement à demeurer au Canada et à obtenir leur résidence permanente³⁷.

Du point de vue social, la recherche dans le domaine nous indique que l'accès à des réseaux sociaux ainsi que l'appui de l'établissement d'enseignement sont des éléments clés dans la capacité des étudiants internationaux à s'adapter sur le plan culturel. Comme les étudiants internationaux passent la majorité de leur temps sur le campus et que l'adaptation culturelle se fait au quotidien, la contribution des établissements d'enseignement est primordiale³⁸. À ce sujet, Shu et ses collaborateurs (2020) soulignent que les activités axées sur les relations personnelles sont plus propices et contribuent plus directement à l'intégration des étudiants internationaux que les activités axées sur des tâches. Ils citent les activités suivantes en exemple :

- L'accès à des services d'orientation, y compris la promotion active des interactions entre les étudiants et les conseillers pédagogiques;
- L'acquisition de compétences linguistiques³⁹;
- Les occasions de communiquer et d'interagir avec les étudiants nés au Canada, afin que les étudiants internationaux puissent développer des réseaux d'étudiants qui soient propices à leur adaptation culturelle et aident à soulager leur détresse;
- L'intégration d'activités qui valorisent les interactions interculturelles et l'engagement dans les programmes d'études, y compris la participation à des activités parascolaires (par exemple, les associations d'étudiants);

³⁵ El Masri et al. (2015), qui font référence aux études suivantes : Arthur et Flynn (2011); Bond et al. (2007); Chira (2013); Nunes et Arthur (2013); Oreopoulos (2009); Scott, Safdar, Desai Trilokekar et El Masri (2015).

³⁶ El Masri et al. (2015); Minto (2018).

³⁷ Ibid.

³⁸ Shu et al. (2020).

³⁹ Il importe de noter que, dans le cas des étudiants internationaux francophones, la maîtrise de l'anglais sera un point de discussion émergeant des données compilées lors de cette étude.

- L'accès à de l'aide financière ou à des possibilités d'emploi pour les étudiants internationaux qui vivent des difficultés financières.

Plusieurs études concluent ainsi qu'il est nécessaire « d'intervenir plus rapidement car la transition a un impact sur l'intégration, et l'intégration a un impact sur la transition vers un sentiment d'appartenance à la société d'accueil⁴⁰ ». Par ailleurs, les défis liés à l'intégration sont bien documentés dans la littérature : la maîtrise de l'anglais, l'insertion au marché du travail, les difficultés à établir des relations avec les étudiants canadiens, l'accent sur les services offerts en première année et la méconnaissance de l'offre de services⁴¹. Cependant, ces mêmes études⁴² formulent des recommandations à l'égard des gouvernements fédéral et provinciaux, des établissements d'enseignement postsecondaire et des employeurs afin qu'ils renforcent leur collaboration et qu'ils interviennent pour améliorer les possibilités offertes aux étudiants internationaux de s'intégrer et d'immigrer éventuellement au Canada.

3.5 Particularité de cette étude

Le nombre d'études ayant pour objet l'expérience des étudiants internationaux et leur transition vers la résidence permanente a augmenté au cours des dernières années, au Canada comme à l'étranger. Tout au long de ce rapport, des liens renvoient à la littérature jugée pertinente pour illustrer les tendances observées dans le passé ou pour mettre en évidence les défis auxquels les étudiants internationaux font face et que d'autres auteurs ont mis en lumière.

Cependant, cette étude se distingue des autres études par sa portée : la recherche est axée sur les étudiants internationaux francophones, dans le cadre d'une étude pancanadienne (excluant le Québec) comptant un grand nombre de participants⁴³. Cette étude se différencie également des études précédentes en raison de l'importance qu'elle accorde à une autre partie prenante, soit les organismes communautaires, comme les organismes fournisseurs de services d'accueil et d'établissement. Ces derniers jouent un rôle essentiel et reconnu auprès des étudiants et des diplômés internationaux et ils contribuent à établir des liens entre ces personnes, la communauté et les membres de cette communauté afin de leur fournir du soutien.

⁴⁰ Belkhodja et Esses (2013), p. 4.

⁴¹ El Masri et al. (2015); Belkhodja et Esses (2013).

⁴² Ibid.

⁴³ La présente recherche se fonde sur quelque 2 620 étudiants et diplômés internationaux francophones ayant participé aux enquêtes et une quarantaine d'étudiants et de diplômés ayant participé aux groupes de discussion. À titre de comparaison, dans sa thèse de maîtrise de 2018 (*What are the Barriers and Facilitating Factors that Impact International Students' Transition to Permanent Residency in Canada?*, DOI: 10.25316/IR-1145), Selena L. Martin cite les études suivantes : l'étude d'Arthur et Flynn (2011), dont les résultats se fondent sur 19 participants; celle de Nunez et Arthur (2013), où 16 étudiants ayant participé à l'étude de 2011 ont participé à une entrevue; l'étude menée par Lu et al. (2009), qui porte sur des diplômés originaires de Chine ayant fait leurs études dans une seule université canadienne – environ une centaine de diplômés ont répondu à l'enquête; la thèse de maîtrise de Bouajram (2015), qui repose sur 20 entrevues. Dans sa thèse, Martin fonde ses propres analyses sur des entrevues menées avec 10 étudiants étrangers.

De telles différences font que cette étude se démarque par sa portée. Par contre, la question demeure : dans quelle mesure le passage d'un étudiant international dans un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada va-t-il contribuer à son acculturation? De plus, des défis particuliers pourraient-ils survenir quand il s'agit d'un étudiant international francophone?

4 Services offerts par les établissements d'enseignement

4.1 Description des services

Dans la plupart des établissements d'enseignement postsecondaire participant à cette étude, on trouve un service qui se consacre aux étudiants internationaux ou aux stratégies d'internationalisation (y compris la mobilité étudiante, par exemple). Parmi ses responsabilités, ce service est habituellement chargé de recruter des étudiants internationaux et d'offrir des services à ces étudiants au cours de leurs études. Les services offerts incluent des services d'appui durant le processus d'admission, des services d'orientation en début de session, des activités d'intégration sociale et des services d'immigration. Par ailleurs, la majorité des établissements d'enseignement offrent à tous les étudiants inscrits, y compris aux étudiants internationaux, des services d'appui à la réussite scolaire et des services de préparation au marché du travail.

Plusieurs des services offerts par de tels bureaux ou services sont à caractère officiel, même si ces bureaux ou services ne comptent qu'un petit nombre d'employés. Les participants aux entrevues auprès des étudiants et des diplômés internationaux francophones ainsi qu'aux entrevues auprès des fournisseurs de services dans l'établissement ont aussi mentionné des services de nature informelle, y compris des activités sportives organisées par des associations étudiantes ou par d'autres groupes d'étudiants. Par exemple, un établissement d'enseignement situé dans un environnement rural a créé un terrain de soccer pour les étudiants – une activité sportive plus populaire à l'étranger – et, ce faisant, a réussi à regrouper les étudiants canadiens et les étudiants internationaux, permettant ainsi l'intégration de ces derniers au sein de la communauté universitaire.

Pour effectuer la cartographie des services offerts, nous avons classifié les activités offertes selon une gamme de domaines qui tiennent compte des services d'accueil, des services d'encadrement et des services d'appui à la réussite scolaire à l'intention des étudiants internationaux, de l'admission à la collation des grades. Pour chaque domaine, des descripteurs standardisés permettent de déterminer dans quelle mesure ces services sont offerts dans les établissements d'enseignement qui ont participé à l'étude. La liste des domaines standardisés que nous avons utilisée lors de la collecte de données par établissement est la suivante :

- **SERVICES PRÉ-DÉPART** : ce domaine comprend des services d'appui durant le processus de demande d'admission (par exemple, pour faire une demande d'admission en ligne, pour choisir un programme, pour savoir quels documents envoyer), des services d'appui pour soutenir les démarches administratives à effectuer avant le départ (comme l'inscription aux cours, le paiement des droits de scolarité, l'obtention du permis d'études, l'aide pour trouver un logement), le jumelage avec une étudiante ou un étudiant canadien ainsi que des séances d'information, en présentiel ou en ligne;
- **SERVICES D'ORIENTATION EN DÉBUT DE SESSION** : il s'agit des activités offertes au cours des premières semaines du séjour au Canada, qui comprennent l'accueil à l'arrivée (à l'aéroport ou à la gare, par exemple), l'accueil en résidence universitaire ainsi que des journées d'orientation à l'intention des étudiants internationaux ou à l'intention de tous les étudiants;

- **SERVICES D'APPUI À LA RÉUSSITE SCOLAIRE** : il s'agit des programmes offerts tout au long des études ou à l'arrivée dans l'établissement d'enseignement, y compris des cours de mise à niveau, des ateliers sur les compétences scolaires (prise de notes, recherche sur le Web, prévention de la fraude et du plagiat, lecture rapide, réussite d'un examen à choix multiples, par exemple), des services d'orientation et de soutien scolaire, des services de mentorat et de tutorat, des services de soutien psychologique ainsi que des suivis du rendement scolaire;
- **SERVICES D'INTÉGRATION SOCIALE ET CULTURELLE** : les établissements d'enseignement postsecondaire organisent des activités culturelles et sociales, des programmes de jumelage (par exemple, jumelage d'un étudiant canadien avec un étudiant international), des ateliers sur le bien-être ou des séances de préparation pour vivre au Canada (comment faire sa déclaration de revenus en tant qu'étudiant international ou comment se préparer à l'hiver canadien, entre autres) ainsi que des programmes sur l'interculturalité et les compétences interculturelles;
- **SERVICES DE PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL** : parmi ces services, on retrouve des services d'orientation, de la formation sur la préparation d'un CV, sur la préparation aux entrevues ou sur le réseautage ainsi que des services de placement;
- **SERVICES D'IMMIGRATION** : il s'agit des services-conseils (qui peuvent être offerts seulement par des consultants ayant reçu une formation à cet effet) ou des ateliers offerts sur différents sujets, comme le renouvellement d'un permis d'études, l'obtention d'un permis de travail postdiplôme ou la demande de résidence permanente.

Pour chaque domaine, nous avons développé une série de descripteurs standardisés qui décrivent les activités offertes. Les résultats pour chaque domaine pour tous les établissements d'enseignement participants⁴⁴ sont présentés dans les sections suivantes⁴⁵.

4.1.1 Services pré-départ

Les services pré-départ sont ceux auxquels les étudiants internationaux ont accès dans leur pays d'origine, avant leur arrivée au Canada. Ces services visent principalement à mettre à la disposition des étudiants internationaux l'information qui leur permettra de se préparer avant leur arrivée au pays. Cette information leur est transmise au moyen des guides de bienvenue en ligne, des sites Web ou des médias sociaux des établissements, des webinaires ou des séances d'information offerts par les établissements

⁴⁴ Pour préserver la confidentialité des établissements participants, nous avons utilisé des lettres pour représenter chaque établissement dans ce rapport.

⁴⁵ Telle que décrite dans la méthodologie, cette cartographie des services offerts a été élaborée en trois temps. Dans un premier temps, l'équipe de recherche a analysé les sites Web des établissements membres de l'ACUFC pour déterminer les services pertinents offerts aux étudiants internationaux francophones, y compris les services d'appui à l'enseignement et les services offerts avant et après l'arrivée des étudiants au Canada. Dans un deuxième temps, les informations obtenues à la suite de l'examen des sites Web ont été validées auprès des fournisseurs de services des établissements d'enseignement postsecondaire. Enfin, les descripteurs standardisés et les services offerts ont été révisés dans la matrice comparative des services offerts dans chaque établissement d'enseignement postsecondaire.

dans leur pays d'origine. Des appuis personnalisés comme de l'aide pour le processus de demande d'admission ou le paiement des frais de scolarité en ligne sont aussi inclus parmi les services pré-départ.

Tableau 2 : Définition des descripteurs des services pré-départ

Descripteur	Définition
Guide de bienvenue en ligne	Guide de bienvenue ou guide de ressources en ligne mis à la disposition des étudiants internationaux avant leur départ.
Démarches d'admission en ligne	Informations sur les démarches d'admission auxquelles les étudiants internationaux peuvent avoir accès sur le site Web ou les réseaux sociaux de l'établissement, avant leur départ du pays d'origine.
Appui durant le processus de demande d'admission	Les étudiants internationaux peuvent poser des questions par téléphone, par courriel ou par l'entremise des médias sociaux lors du processus de demande d'admission.
Séance d'information en ligne	Séance d'information en ligne ou webinaire offert aux étudiants internationaux avant leur départ.
Séance d'information en personne	Séance d'information offerte aux étudiants internationaux dans leur pays d'origine.
Mentorat personnalisé lors du processus de demande d'admission	Les étudiants internationaux peuvent poser des questions à une personne qui est chargée par l'établissement de leur offrir un mentorat personnalisé lors du processus de demande d'admission.
Paiement des frais de scolarité en ligne	Service de paiement en ligne offert aux étudiants internationaux.

Des services pré-départ sont offerts par 16 des 17 établissements d'enseignement pour lesquels une cartographie des services a été élaborée. De ces établissements, neuf publient un guide de bienvenue en ligne et quinze offrent des informations concernant les démarches d'admission sur leur site Web. Un seul établissement offre des services tels que des séances d'information en personne ou du mentorat personnalisé.

Tableau 3 : Services pré-départ offerts par les établissements d'enseignement

Descripteur	A	B	C	D	E*	F	G	H	I*	J*	K*	L	M*	N	O*	P	Q	Total
Guide de bienvenue en ligne		X		X		X					X	X	X	X		X	X	9
Démarches d'admission en ligne	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X	X	X	15
Appui durant le processus de demande d'admission						X	X						X					3
Séance d'information en ligne		X					X							X			X	4
Séance d'information en personne						X												1
Mentorat personnalisé lors du processus de demande d'admission						X												1
Paiement des frais de scolarité en ligne		X					X	X			X		X				X	6
Tous les services	X		X	16														

*Ces établissements n'ont pas validé leurs profils respectifs et n'ont pas fourni de commentaires à ce sujet.

4.1.2 Services d'orientation en début de session

Ces services sont offerts aux étudiants internationaux dès leur arrivée au campus pour les aider à s'orienter dans leur nouvel environnement. Ces services comprennent l'accueil à leur arrivée au pays ainsi que l'organisation de journées d'orientation, d'activités d'accueil et d'activités dans la communauté. Les établissements offrent aussi un accompagnement initial pour le logement et d'autres services essentiels ainsi que des programmes de jumelage étudiant et communautaire pour que les étudiants internationaux puissent s'appuyer sur des repères pour s'orienter dans leur nouveau milieu.

Tableau 4 : Définition des descripteurs des services d'orientation

Descripteur	Définition
Accueil à l'arrivée	Accueil des étudiants internationaux à leur arrivée au pays.
Journée d'orientation	Journée organisée pour les étudiants internationaux pour les orienter sur le campus et les informer des services offerts.
Activités d'accueil	Activités sociales ou culturelles facilitant l'intégration des étudiants internationaux en début d'année.
Activités communautaires	Activités permettant aux étudiants internationaux de mieux connaître leur ville et ses services.
Soutien au logement	Service offert aux étudiants internationaux pour les appuyer dans leur recherche de logement.
Accompagnement initial	Service offert aux étudiants internationaux pour les accompagner dans leurs premières démarches (premiers achats, ouverture d'un compte de banque, création d'un numéro d'assurance sociale, etc.) dans leur nouvel environnement.
Programme de jumelage	Programme offert aux étudiants internationaux qui leur permet de se jumeler à un autre étudiant, à un diplômé ou à un membre du personnel pour faciliter leur intégration. Les programmes de jumelage excluent les programmes de mentorat scolaire.
Programme de jumelage communautaire	Programme offert aux étudiants internationaux qui leur permet de se jumeler à un membre de la communauté pour faciliter leur intégration.

Des services d'orientation sont offerts par tous les établissements d'enseignement pour lesquels une cartographie des services a été élaborée. Des services tels que l'accueil à l'arrivée au Canada, l'organisation d'une journée d'orientation, le soutien au logement, l'accompagnement initial et les programmes de jumelage à l'interne sont offerts par plus de la moitié des établissements. Il importe de noter que les journées d'orientation indiquées ne comprennent que les journées organisées uniquement à l'intention des étudiants internationaux. Seuls cinq ou six établissements d'enseignement offrent des services tels que l'organisation d'activités communautaires ou un programme de jumelage communautaire.

Tableau 5 : Services d’orientation en début de session offerts par les établissements d’enseignement

Descripteur	A	B	C	D	E*	F	G	H	I*	J*	K*	L	M*	N	O*	P	Q	Total
Accueil à l'arrivée	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	15
Journée d'orientation	X		X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	14
Activités d'accueil				X		X		X					X	X		X	X	7
Activités communautaires	X						X		X					X			X	5
Soutien au logement	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	16
Accompagnement initial		X	X	X		X	X		X	X		X		X		X	X	11
Programme de jumelage				X	X	X		X	X		X			X	X	X	X	10
Programme de jumelage communautaire		X					X			X	X					X	X	6
Total des services	X	17																

*Ces établissements n’ont pas validé leurs profils respectifs et n’ont pas fourni de commentaires à ce sujet.

4.1.3 Services d’appui à la réussite scolaire

Ces services vont aider les étudiants internationaux à réussir leur parcours scolaire à tous les niveaux. Ces services ciblent principalement l’aspect scolaire et comprennent les accommodements scolaires, l’orientation et les conseils scolaires, l’encadrement pour les élèves en difficulté, les ateliers d’amélioration des compétences scolaires, les programmes de tutorat et de mentorat ainsi que les appuis pour la maîtrise du français et de l’anglais. D’autres services se concentrent sur l’aspect personnel des étudiants, y compris des services de soutien psychologique et des ressources sur le bien-être.

Tableau 6 : Définition des descripteurs des services d’appui à la réussite scolaire

Descripteur	Définition
Accommodement scolaire	Service d'appui et d'adaptation scolaire pour les étudiants.
Conseils et orientation scolaires	Activités d'orientation qui permettent de déterminer les compétences scolaires d'un étudiant.
Encadrement scolaire et mise à niveau	Service d'encadrement scolaire des étudiants en difficulté sur le plan scolaire.
Atelier d'amélioration des compétences scolaires	Ateliers permettant aux étudiants d'améliorer leurs compétences scolaires.
Mentorat et tutorat scolaire	Service de mentorat et/ou tutorat offert aux étudiants pour l'apprentissage scolaire.
Appui pour maîtriser le français	Service offert aux étudiants pour la maîtrise de la langue française.
Appui pour maîtriser l'anglais	Service offert aux étudiants pour la maîtrise de la langue anglaise.
Soutien psychologique	Service de soutien psychologique offert aux étudiants pour préserver la santé mentale de ces derniers.
Ressources sur le bien-être	Ressources offertes aux étudiants pour le maintien de leur santé et de leur bien-être.

Des services d’appui à la réussite scolaire sont offerts par tous les établissements d’enseignement pour lesquels une cartographie des services a été élaborée. Ces services sont habituellement offerts à tous les étudiants inscrits, en collaboration avec d’autres services existants dans les établissements, en plus des services offerts particulièrement aux étudiants internationaux. Des services tels que l’organisation d’ateliers d’amélioration des compétences scolaires, le mentorat et le tutorat scolaire ainsi que le soutien psychologique sont offerts par 14 des établissements participants.

Tableau 7 : Services d'appui à la réussite scolaire offerts par les établissements d'enseignement

Descripteur	A	B	C	D	E*	F	G	H	I*	J*	K*	L	M*	N	O*	P	Q	Total
Accommodement scolaire	X			X		X		X				X	X	X		X		8
Conseils et orientation scolaires	X	X	X	X	X		X	X		X		X			X	X	X	12
Encadrement scolaire et mise à niveau	X	X		X		X	X		X		X		X			X		9
Atelier d'amélioration des compétences scolaires		X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	14
Mentorat et tutorat scolaire	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X		14
Appui pour maîtriser le français	X	X		X	X	X	X				X		X	X				9
Appui pour maîtriser l'anglais	X	X		X	X	X	X		X		X		X			X		10
Soutien psychologique	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	14
Ressources sur le bien-être		X		X		X		X	X	X	X		X	X			X	10
Total	X	17																

*Ces établissements n'ont pas validé leurs profils respectifs et n'ont pas fourni de commentaires à ce sujet.

4.1.4 Services d'intégration sociale et culturelle

Les services d'intégration sociale et culturelle vont permettre aux étudiants internationaux de bien s'intégrer à la communauté sur les plans social et culturel tout au long de leur séjour au Canada. Les organisations étudiantes à l'intérieur des établissements, les accommodements sociaux et les activités socioculturelles vont aider grandement les étudiants internationaux à s'intégrer à leur nouvel environnement tandis que les formations sur l'interculturalité, sur le système fiscal canadien, sur la société canadienne et sur le climat canadien vont les préparer aux réalités du pays.

Tableau 8 : Définition des descripteurs des activités d'intégration sociale et culturelle

Descripteur	Définition
Activité sociale ou culturelle	Activité sociale ou culturelle facilitant l'intégration des étudiants internationaux.
Accommodement social ou culturel	Service d'appui et d'adaptation pour faciliter l'intégration des étudiants dans les sphères sociales et culturelles.
Organisation étudiante	Association ou groupe d'étudiants agissant comme ressource pour les étudiantes et les étudiants internationaux.
Formation sur l'interculturalité	Formation offerte aux étudiants au sujet des différences culturelles ou de l'interculturalité.
Agence du revenu du Canada	Formation offerte aux étudiants internationaux pour les familiariser avec le système fiscal canadien.
Société canadienne	Formation offerte aux étudiants internationaux pour les préparer aux réalités de la vie au Canada.
Climat canadien	Formation offerte aux étudiants internationaux pour les préparer à s'adapter au climat canadien.

Des services d'intégration sociale et culturelle sont offerts par tous les établissements d'enseignement pour lesquels une cartographie des services a été élaborée. Des activités sociales ou culturelles sont offertes par 14 des établissements. Cinq des sept services, à l'exception des activités sociales ou culturelles et de l'aide concernant l'adaptation au climat canadien, sont offerts par moins de la moitié des établissements offrant des services d'intégration sociale et culturelle.

Tableau 9 : Activités d'intégration sociale et culturelle offertes par les établissements d'enseignement

Descripteur	A	B	C	D	E*	F	G	H	I*	J*	K*	L	M*	N	O*	P	Q	Total
Activité sociale ou culturelle	X	X		X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	14
Accommodement social ou culturel					X		X	X		X	X	X		X		X		8
Organisation étudiante	X			X			X	X	X				X	X		X		8
Formation sur l'interculturalité		X		X		X	X		X	X			X	X		X		9
Agence du revenu du Canada		X	X	X		X	X							X			X	7
Société canadienne		X		X									X	X			X	5
Climat canadien		X	X	X	X	X	X	X			X	X		X		X	X	12
Total	X	17																

*Ces établissements n'ont pas validé leurs profils respectifs et n'ont pas fourni de commentaires à ce sujet.

4.1.5 Préparation au marché du travail

Ces services vont permettre aux étudiants internationaux de se préparer à intégrer le marché du travail après leurs études. Ces services comprennent des services plus généraux comme l'orientation professionnelle, les services de formation (y compris la préparation au marché du travail canadien, la préparation aux entrevues, la préparation d'un CV, la formation sur la recherche d'emploi et la formation sur le réseautage) ainsi que des expériences professionnelles comme le réseautage, le mentorat professionnel, les placements coop, les stages et les occasions d'apprentissage par l'expérience.

Tableau 10 : Définition des descripteurs des services de préparation au marché du travail

Descripteur	Définition
Orientation professionnelle	Activités d'orientation qui permettent de déterminer les aptitudes professionnelles d'un étudiant.
Marché du travail canadien	Formations offertes aux étudiants internationaux pour les préparer aux réalités du marché du travail canadien.
Préparation d'un CV	Soutien offert aux étudiants internationaux pour les aider à préparer un CV adapté au marché du travail canadien.
Préparation aux entrevues	Soutien offert aux étudiants internationaux pour les aider à se préparer aux entrevues du marché du travail canadien.
Formation sur la recherche d'emploi	Formation offerte aux étudiants internationaux sur le fonctionnement de la recherche d'emploi dans leur domaine.
Formation sur le réseautage	Formation offerte aux étudiants internationaux sur l'importance de développer un réseau professionnel.
Occasions de réseautage	Activités pour que les étudiants rencontrent des employeurs canadiens et développent leur propre réseau professionnel (foires d'emploi, par exemple).
Mentorat professionnel	Jumelage entre un étudiant et un professionnel œuvrant dans le même domaine d'études que celui du mentoré.
Placement coop ou stage	Service de placement en entreprise (coop) ou en stage, requis ou non dans le cadre d'un programme d'études et organisé par l'établissement d'enseignement.
Occasions d'apprentissage par l'expérience	Service offert aux étudiants pour qu'ils puissent bénéficier d'un apprentissage par l'expérience en milieu professionnel durant leurs études.

Des services de préparation au marché du travail sont offerts par 16 établissements d'enseignement pour lesquels une cartographie des services a été élaborée. Les services d'orientation professionnelle sont

offerts par 16 des établissements. Sept des dix services, à l'exception des services d'orientation professionnelle, de préparation d'un CV et de préparation aux entrevues, sont offerts par moins de la moitié des établissements offrant des services de préparation au marché du travail.

Tableau 11 : Services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement

Descripteur	A	B	C	D	E*	F	G	H	I*	J*	K*	L	M*	N	O*	P	Q	Total
Orientation professionnelle	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X	X	16
Marché du travail canadien		X	X			X							X			X	X	6
Préparation d'un CV		X	X	X	X			X					X	X	X	X	X	10
Préparation aux entrevues		X	X	X	X	X		X					X	X	X	X		10
Formation sur la recherche d'emploi				X		X							X	X		X		5
Formation sur le réseautage			X						X					X				3
Occasions de réseautage		X		X	X	X		X						X		X		7
Mentorat professionnel					X											X		2
Placement coop ou stage				X		X					X	X		X				5
Occasions d'apprentissage par l'expérience	X	X				X									X			4
Tous les services	X		X	16														

*Ces établissements n'ont pas validé leurs profils respectifs et n'ont pas fourni de commentaires à ce sujet.

4.1.6 Services d'immigration

Les services d'immigration comprennent des services-conseils et des ateliers permettant aux étudiants internationaux d'obtenir de l'information et de l'aide sur l'immigration au Canada, sur la résidence permanente et sur les différents permis postdiplômes auxquels ils ont accès.

Tableau 12 : Définition des descripteurs des services d'immigration

Descripteur	Définition
Ateliers sur l'immigration	Ateliers permettant aux étudiants internationaux de se renseigner sur le processus d'immigration et sur les différents permis (permis d'études ou de travail, par exemple). Animés par des consultants réglementés en immigration canadienne (CRIC).
Services-conseils	Services-conseils offerts aux étudiants sur l'immigration et les différents permis. Les services vont des informations affichées sur les sites Web jusqu'à l'accès à des consultants réglementés en immigration canadienne sur le campus.

Des services d'immigration sont offerts par 13 des 17 établissements d'enseignement pour lesquels une cartographie des services a été élaborée. Cinq établissements d'enseignement offrent des ateliers et dix établissements offrent des services-conseils. Il importe de noter que pour un établissement, les services-conseils se limitent à des informations affichées sur son site Web.

Tableau 13 : Services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement

Descripteur	A	B	C	D	E*	F	G	H	I*	J*	K*	L	M*	N	O*	P	Q	Total
Ateliers sur l'immigration				X		X	X				X						X	5
Services-conseils	X	X	X			X		X		X				X	X	X	X	10
Tous les services	X	X	X	X		X	X	X		X	X			X	X	X	X	13

*Ces établissements n'ont pas validé leurs profils respectifs et n'ont pas fourni de commentaires à ce sujet.

4.2 Détermination des services

On observe un certain degré de mimétisme organisationnel, mais il y a une nette différence sur le plan de la complexité et de la diversité des services offerts d'un établissement d'enseignement postsecondaire à l'autre. Selon l'établissement, le bureau responsable des services aux étudiants internationaux a beaucoup de liberté pour développer de nouvelles approches.

Les établissements utilisent diverses approches pour déterminer les besoins des étudiants internationaux et mettre en place les services qui seront offerts. Dans les entrevues auprès des fournisseurs de services dans les établissements, certains d'entre eux ont indiqué que des comités de décision officiels existaient, sinon qu'ils étaient en cours de création, pour déterminer les services à offrir. Généralement, ces comités sont formés de représentants du secteur scolaire, des services aux étudiants et du bureau international.

Plusieurs établissements consultent directement les étudiants, selon un processus officiel ou informel. Quand un étudiant approche un fournisseur de services pour lui faire part d'un commentaire, il s'agit d'une occasion de consultation informelle. D'autres mécanismes plus officiels incluent des enquêtes auprès des étudiants internationaux ou des groupes de discussion. Les commentaires peuvent donner lieu à la création de nouveaux services ou à des améliorations qui seront apportées aux services déjà offerts. Cela dit, selon les observations de l'équipe de recherche, les services offerts aux étudiants internationaux sont parfois très semblables à ceux offerts aux étudiants canadiens.

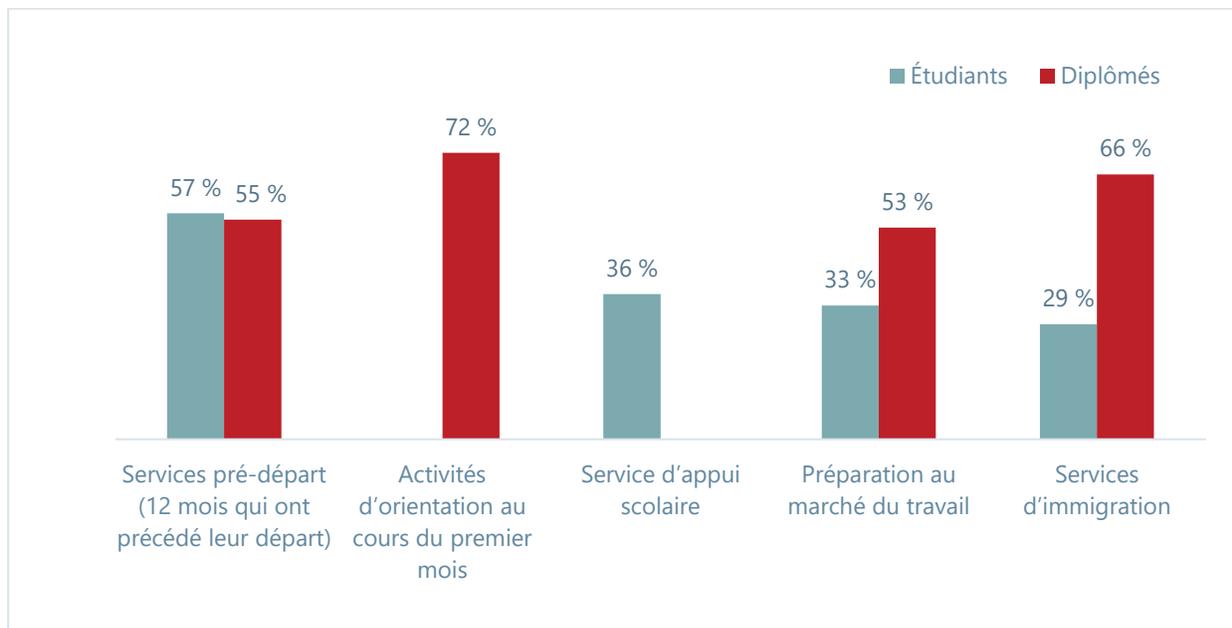
Les problèmes linguistiques sont particulièrement présents lorsque des établissements sont regroupés autour d'un plus grand établissement principalement anglophone, à la manière d'une fédération, ou s'ils sont une faculté ou un campus francophone faisant partie d'un grand établissement anglophone. Un de ces établissements offre des services aux étudiants internationaux francophones qui s'inspirent de ceux offerts par le grand établissement anglophone auquel il était associé. De plus, dans d'autres cas, les étudiants doivent utiliser les services offerts en anglais par le grand établissement anglophone auquel leur université ou leur collège est associé, soit parce que ces services font partie d'un ensemble de services centralisés, soit parce qu'ils sont les seuls services offerts.

4.3 Utilisation des services

Les services offerts par les établissements d'enseignement ont été classés selon cinq catégories principales, tel que mentionné précédemment. En général, les diplômés sont plus nombreux que les étudiants à avoir utilisé un type de service en particulier offert par leur établissement d'enseignement (Figure 1). Cette différence s'explique par la période à laquelle une question se rapporte. Quand une question fait référence à une même période, comme c'est le cas pour les services pré-départ (qui sont offerts dans les douze mois précédant le départ du pays d'origine), la proportion de répondants qui ont

utilisé le service en question est la même pour les diplômés que pour les étudiants (entre 55 % et 57 %). Les questions ayant trait aux services de préparation au marché du travail et aux services d’immigration ont porté, dans le cas des étudiants, sur l’utilisation des services durant l’année scolaire 2019-2020, et dans le cas des diplômés, sur l’utilisation des services au cours de leurs études. On peut s’attendre à ce que les réponses fournies par les diplômés représentent mieux les résultats tout au long des études. Même s’il existe un grand nombre de services, les étudiants ne semblent pas les utiliser autant que les diplômés. Vu l’importance de trouver un emploi pour suivre un parcours menant vers une immigration réussie, comme seulement la moitié des diplômés ont utilisé les services offerts tout au long de leurs études, l’autre moitié semble avoir raté une belle occasion.

Figure 1 : Pourcentage d’étudiants et de diplômés qui indiquent avoir utilisé les services offerts par leur établissement d’enseignement



Notes : *À l’exception de la question sur les services pré-départ, les questions posées aux étudiants portaient sur leur utilisation des services au cours de l’année scolaire 2019-2020 et les questions posées aux diplômés portaient sur leur utilisation des services durant leurs études. **Le questionnaire auprès des étudiants n’inclut pas de question sommaire sur la participation à des activités d’orientation, mais plutôt des questions sur des activités individuelles. C’est pourquoi le pourcentage présenté n’est disponible que pour les diplômés. ***Le questionnaire auprès des diplômés ne contient pas de question sur les services d’appui à la réussite scolaire. C’est pourquoi le pourcentage présenté n’est disponible que pour les étudiants.

Les faibles taux d'utilisation des services peuvent s'expliquer par des raisons administratives et culturelles, dont les suivantes⁴⁶ :

- La méconnaissance des services offerts;
- Les services offerts ne répondent pas aux besoins des étudiants;
- Les problèmes de communication;
- L'accès à des réseaux d'appui informels;
- Le recours aux services offerts dans la communauté.

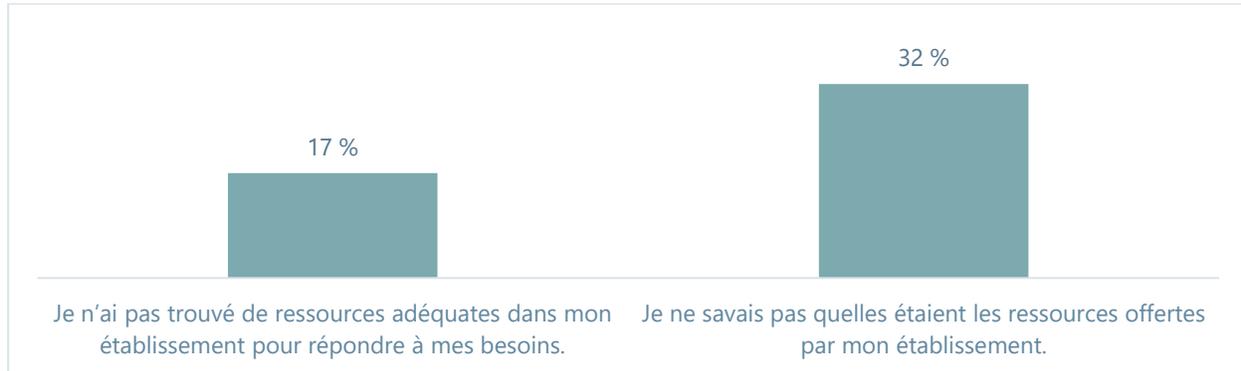
4.3.1 Méconnaissance des services offerts

Dans l'enquête auprès des étudiants, près du tiers des répondants ont indiqué qu'une des raisons pour lesquelles ils n'avaient pas utilisé les services est qu'ils ne savaient pas que ceux-ci étaient offerts (Figure 2). Par ailleurs, lors des groupes de discussion avec les étudiants internationaux, les participants ont déterminé que la méconnaissance des services offerts est la principale raison pour laquelle des services offerts par les établissements d'enseignement ne sont pas utilisés davantage. Par exemple, même si les étudiants peuvent avoir accès à une vingtaine de services ou plus dans les établissements, lors des groupes de discussion, ils n'ont mentionné que deux ou trois services quand la question leur a été posée. Entre autres, quelques étudiants qui éprouvaient des difficultés dans leurs études ne connaissaient pas les services d'appui à la réussite scolaire offerts par leur établissement, leur faculté ou leur programme d'études.

Ces faits concordent avec les constats établis par les membres de notre équipe de recherche alors qu'ils élaboraient la première ébauche de la cartographie des services. Nous avons remarqué que l'information au sujet des services n'est pas toujours disponible sur les sites Web des établissements ou qu'elle est difficile à trouver. Des moyens divers et nombreux sont utilisés pour communiquer les informations aux étudiants (communications dans différents formats et de multiples façons), ce qui explique pourquoi l'information n'est parfois pas publiée sur le site Web. Les difficultés liées à la communication et à la compréhension de l'information reçue seront abordées plus en détail dans la prochaine section.

⁴⁶ Nous présentons ici les raisons évoquées en réponse à la question 13 de l'enquête auprès des étudiants : « Dans les situations où vous n'avez pas utilisé les ressources offertes par votre établissement, quelles étaient vos raisons? Indiquez toutes les réponses pertinentes. »

Figure 2 : Pourcentage d'étudiants ayant indiqué les réponses suivantes pour expliquer les raisons pour lesquelles ils n'ont pas utilisé les services offerts par leur établissement d'enseignement



Plusieurs établissements d'enseignement ont indiqué que les besoins varient considérablement d'un étudiant à l'autre. De plus, plusieurs établissements d'enseignement ainsi que les diplômés ayant participé aux groupes de discussion ont indiqué que les étudiants ont recours aux services offerts « au besoin ». Par exemple, si les étudiants ont un problème de santé, ils vont avoir recours à des services de santé; s'ils sont à la recherche d'un emploi, ils vont participer à un atelier à ce sujet; s'ils ont besoin d'aide dans leurs études, ils vont faire appel à un tuteur. Par conséquent, la méconnaissance des services observée peut possiblement s'expliquer en partie du fait que les étudiants ne connaissent pas les services offerts jusqu'au moment où ils en ont besoin. Ils vont alors s'informer sur le service ou encore y avoir accès.

4.3.2 Problèmes de communication

La majorité des établissements d'enseignement utilisent le courrier électronique et les médias sociaux pour informer les étudiants internationaux des services mis à leur disposition et des activités à venir. D'autres mécanismes sont utilisés pour informer les étudiants internationaux de l'ensemble des services qui leur sont offerts sur le campus et dans la communauté, y compris des séances d'information (par exemple lors des journées d'orientation) et, dans certains établissements, des programmes de jumelage⁴⁷. Par ailleurs, certains établissements d'enseignement (surtout parmi les plus petits) utilisent des moyens informels tels que des rencontres individuelles et des plages horaires réservées aux consultations sans rendez-vous pour informer les étudiants internationaux des services offerts.

Lorsqu'il s'agit d'informer les étudiants internationaux des services offerts par leur établissement, les moyens de communication utilisés et leur efficacité sont un sujet qui intéresse les fournisseurs de services dans les établissements (FSÉ). Parmi les établissements d'enseignement, les avis sont partagés au sujet du moyen de communication qui fonctionne le mieux parmi les suivants : séances de groupe

⁴⁷ Différents modèles des programmes de jumelage ont été décrits par les FSÉ ainsi que les ÉIF et les DIF. On retrouve : (i) des programmes de jumelage avant le départ avec des mentors de la même région ou du même pays d'origine; (ii) des programmes de jumelage avec d'autres étudiants ou mentors à l'arrivée au Canada; (iii) un programme de jumelage avec des représentants des communautés d'accueil dans au moins un établissement d'enseignement.

(ateliers, par exemple) ou rencontres individuelles avec les étudiants (rencontres sans rendez-vous, par exemple). Au cours des entrevues auprès des FSÉ, plusieurs défis ont été mentionnés. Même si l'utilisation du courrier électronique est une pratique universelle, les FSÉ indiquent que les étudiants ne sont pas toujours à l'aise avec la technologie et il arrive qu'ils n'aient pas accès à leur compte de courrier électronique ou qu'ils ne lisent pas leurs courriels. L'envoi de messages à un groupe de destinataires risque de causer une surabondance d'information. Dans le but de fournir de l'information pertinente au moment approprié, certains établissements d'enseignement commencent à donner de l'information aux étudiants avant leur arrivée au Canada (au moyen de webinaires, par exemple), mais cette pratique alimente la crainte de submerger les étudiants d'information. Le défi est de trouver un juste équilibre entre la quantité d'information transmise et l'information qui est réellement utile. Dans le cas des médias sociaux, leur utilisation occasionne parfois un temps d'attente, par exemple entre le moment où les étudiants posent une question et celui où ils reçoivent une réponse. Les FSÉ sont conscients que beaucoup d'information circule de bouche à oreille parmi les étudiants.

En ce qui concerne les étudiants, les FSÉ indiquent qu'ils sont parfois si préoccupés par leurs besoins immédiats et essentiels ou encore tellement concentrés sur leurs études qu'ils ne prêtent pas attention aux messages qu'ils reçoivent ou qu'ils oublient de les lire. Parfois, la capacité des étudiants à comprendre l'information contenue dans les courriels peut aussi être un problème en soi. Lors des groupes de discussion avec les étudiants, il a été mentionné que les instructions pour participer à une activité culturelle ou sociale ne sont pas toujours claires et parfois, même l'activité en soi n'est pas connue des étudiants internationaux, ce qui les rend réticents à y participer. À titre d'exemple, une invitation à faire de la raquette ne sera pas acceptée si les étudiants internationaux à qui l'invitation s'adresse ne savent peut-être pas de quoi il s'agit.

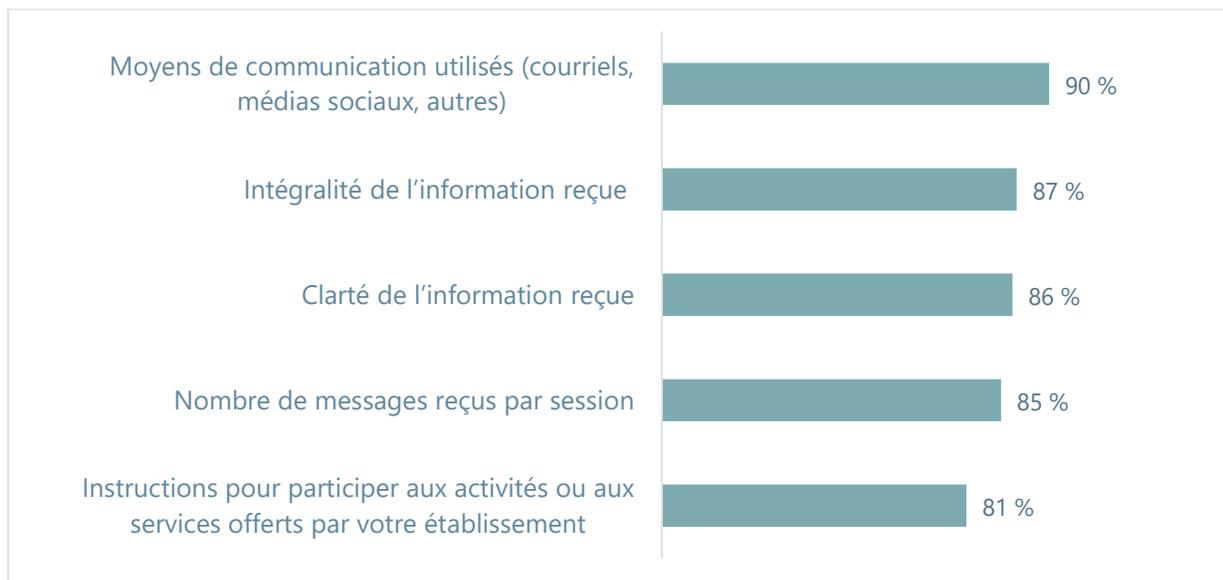
Étant donné les préoccupations des fournisseurs de services dans les établissements d'enseignement (FSÉ), les résultats obtenus lors de l'enquête auprès des étudiants, qui sont très positifs quant au niveau de satisfaction à l'égard des différents aspects de la communication, étaient plutôt inattendus et pourraient atténuer les craintes des FSÉ. La vaste majorité des répondants ont indiqué, en général, qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits des moyens de communication utilisés (90 %), de l'intégralité de l'information reçue (87 %), de la clarté de l'information (86 %) ainsi que du nombre de messages reçus (85 %). Toujours selon la majorité des répondants, 81 % sont très satisfaits ou satisfaits des instructions fournies pour participer aux activités ou aux services offerts (Figure 3).

Par contre, lors des groupes de discussion auprès des étudiants et des diplômés internationaux francophones, dans un premier temps, ces derniers ont émis des commentaires positifs au sujet des mécanismes de communication utilisés et de la compréhension de l'information. Par la suite, lorsqu'ils ont répondu aux questions d'approfondissement, les participants ont mentionné certaines difficultés liées aux communications. Entre autres, les étudiants ont indiqué que le nombre de messages était trop élevé, ce qui suggère que la surabondance d'information est une préoccupation fondée. Il importe de souligner que la question de l'enquête portait sur le niveau de satisfaction au sujet des mécanismes de communication tout au long de l'année scolaire. La plupart de l'information est transmise aux étudiants au début de leur première session d'études. Cela ne leur permet pas de retenir toute l'information qui

pourrait être pertinente pour eux. Quand ils ont besoin de cette information, soit ils l’ont oubliée, soit ils ont de la difficulté à la retrouver.

Les groupes de discussion auprès de diplômés ont aussi soulevé que le calendrier de communication de l’information était une source de préoccupation. Ils reçoivent en début de session (ou au début de leur programme d’études) de l’information qui ne leur sera nécessaire que plus tard et l’information est alors oubliée. À ce sujet, certains étudiants ont parlé de l’importance des services en continu. D’après leur expérience, ils peuvent être jumelés à un mentor ou ils peuvent recevoir de l’information au début de la session, mais à un certain moment, la relation de mentorat prend fin ou on ne leur communique plus d’information. La discontinuité de l’information et le manque d’accessibilité à l’information de manière régulière sont des défis pour les étudiants.

Figure 3 : Pourcentage d’étudiants étant très satisfaits ou satisfaits des différents éléments au sujet des mécanismes de communication utilisés pour les informer des services offerts



Une autre difficulté est de caractère culturel. Parfois les étudiants ne sont pas conscients de l’utilisation du courrier électronique comme principal moyen de communication, en particulier les étudiants provenant des pays africains. Les constatations tirées des entrevues le confirment, les FSÉ ayant admis que les étudiants éprouvent des difficultés avec l’utilisation du courrier électronique. Par exemple, lors des groupes de discussion, des participants ont décrit la manière dont l’information était transmise à intervalle régulier dans leur pays d’origine. Cette différence culturelle est aussi mentionnée par les intervenants des services communautaires comme étant une barrière nuisant à la communication efficace des messages. Lors des groupes de discussion, on a avancé une explication plausible de ce phénomène : dans les pays d’origine de plusieurs étudiants internationaux, la connexion à Internet est moins puissante, ce qui limite l’accès aux communications en ligne et ce problème s’amplifie dans un environnement où le niveau de littératie numérique est souvent moins élevé.

Les diplômés ont aussi indiqué des difficultés à obtenir de l'information ayant trait aux études (par exemple, de l'information sur l'accès aux programmes coop ou des instructions claires sur la manière de procéder au dépôt d'une thèse). Enfin, des problèmes de communication peuvent survenir dans les établissements d'enseignement possédant de multiples campus, mais un seul bureau de services aux étudiants internationaux.

4.3.3 Services qui ne répondent pas aux besoins des étudiants internationaux

Par ailleurs, 17 % des répondants ont indiqué l'absence de ressources adéquates pour répondre à leurs besoins (Figure 2). Cet aspect a été exploré davantage lors des groupes de discussion. Ceux-ci ont donné l'occasion d'approfondir ces questions et de découvrir que d'autres appuis ne sont pas offerts, comme un soutien financier ou un accès aux bourses, bien que les étudiants en aient exprimé le besoin. D'autres répondants ont souligné leur capacité de trouver des solutions par eux-mêmes : « ma propre débrouillardise m'a aidé. » Ce commentaire ne surprendrait pas peut-être les FSÉ, qui nous ont mentionné que les étudiants internationaux peuvent être réticents à demander de l'aide pour des raisons culturelles. Par ailleurs, certains points qui ont été soulevés et qui seront approfondis davantage dans d'autres sections du rapport incluent l'insuffisance des appuis pour soutenir la recherche d'emploi ou la complexité du processus d'immigration.

Des barrières linguistiques ont été observées dans certains établissements. Dans certains cas, il peut être difficile pour des étudiants francophones d'avoir accès à des services offerts en français dans l'établissement. Les étudiants peuvent aussi avoir de la difficulté à communiquer avec les fournisseurs de services en raison du niveau de français de ces derniers. Lors des groupes de discussion, les organismes communautaires qui fournissent des services ont souligné qu'on ne doit pas sous-estimer la composante linguistique. Les étudiants ne peuvent pas toujours avoir accès à des services en français, comme des services de santé ou des services d'emploi, que ce soit dans l'établissement ou dans la communauté, à moins d'avoir accès à un organisme qui s'occupe spécifiquement des immigrants et des nouveaux arrivants francophones. L'aiguillage vers de tels services est alors une condition nécessaire pour en assurer l'accès. Cela dit, un fait anecdotique mentionné par les organismes de services communautaires suggère que les francophones qui viennent étudier dans un établissement bilingue veulent pratiquer leur anglais et c'est pourquoi ils ne chercheraient pas à utiliser les services en français.

Quelques étudiants ont aussi mentionné que les services offerts par les établissements d'enseignement ciblent surtout l'appui à la réussite scolaire, mais que leurs besoins étaient d'autre nature. Par exemple, des services d'appui à l'intégration culturelle sont mentionnés parmi les appuis qui leur font défaut. Aussi, des différences culturelles dans l'approche sont perçues comme un manque d'empathie ou d'égard, qui empêche les étudiants internationaux de revenir pour demander les services. Lors des groupes de discussion, quelques étudiants ont indiqué que dans les établissements qui n'ont pas de bureau de services aux étudiants internationaux, spécialisé ou centralisé, l'accès à des services spécialisés qui répondent à leurs besoins est un défi. Par ailleurs, on a mis en doute le niveau de préparation des établissements d'enseignement et leur capacité à répondre adéquatement aux besoins d'une population d'étudiants internationaux en pleine croissance. Quelques étudiants ayant participé aux groupes de

discussion ont souligné que l'offre de services des établissements ne semble pas correspondre à l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux inscrits au cours des dernières années.

Certaines lacunes dans les services ou les appuis auxquels les étudiants internationaux aimeraient avoir accès résultent des particularités des communautés, par exemple lorsque l'accès au transport est limité ou même inexistant. Dans les villes qui n'ont pas de transport collectif, quelques étudiants ont mentionné que leur établissement offrait un service de voiturage efficace pour leur permettre de se rendre à l'épicerie. Toutefois, le besoin à combler est encore plus grand quand l'impossibilité d'avoir accès à un moyen de transport limite les déplacements des étudiants, par exemple pour se rendre au travail ou à un rendez-vous. Les étudiants sont conscients qu'ils peuvent se déplacer autrement, en prenant un taxi ou en marchant, mais ils soulignent que le coût des taxis est prohibitif s'ils les utilisent quotidiennement et qu'il peut être difficile de marcher de longues distances en plein hiver. Un accès limité au transport devient alors un obstacle important qui entrave l'accès des étudiants internationaux au marché du travail. Les organismes communautaires ont souligné que cet obstacle empêche aussi les étudiants à participer activement à la vie communautaire si ces derniers ont de la difficulté à sortir du campus.

De même, le logement est un défi qu'ont mentionné les étudiants ayant participé aux groupes de discussion, particulièrement pour ceux qui recherchent un logement à l'extérieur du campus. En termes de défis, notons la difficulté de trouver un logement abordable, le manque d'accès au crédit et le fait que les résidences ne sont pas accessibles durant les vacances.

Des considérations culturelles entrent également en jeu lors de la recherche de certains services, particulièrement les services de santé. Quelques établissements d'enseignement ont mentionné que les services de santé mentale sont ceux que les étudiants sont les plus réticents à utiliser pour des raisons culturelles. Les étudiants ont confirmé ce fait, soulignant que la qualité des services de santé et l'accès à ces services constituent un défi et que les services ne sont pas toujours adaptés à leur culture. Les étudiants étaient surpris de ne pas avoir accès à l'information qui leur permettrait de savoir comment avoir accès à ces services. Ils ont aussi été surpris que le processus d'assurance soit aussi ardu, particulièrement du fait qu'ils doivent souvent déboursier immédiatement de l'argent pour obtenir ces services. Cela peut s'avérer un problème pour les étudiants qui manquent de liquidités en raison de leurs frais de scolarité, qui sont dans l'ensemble plus élevés. Certains étudiants ont fait part de situations où ils ont été victimes de mauvais traitements à l'extérieur du campus, où ils n'ont pas été en mesure d'avoir un accès adéquat à des services de santé offerts en français et où ils n'étaient pas préparés à déboursier de l'argent pour des services de santé. De tels facteurs peuvent décourager les étudiants à avoir recours aux soins de santé.

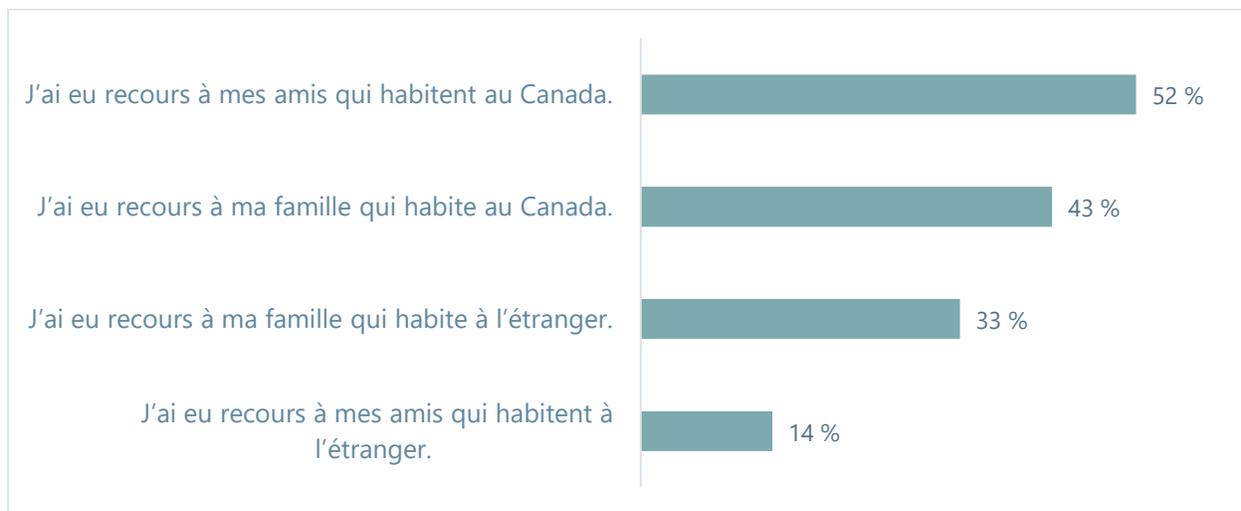
4.3.4 Accès à des réseaux d'appui informels

Parmi les différentes raisons expliquant le fait que les étudiants et les diplômés internationaux francophones n'ont pas utilisé les services offerts par leur établissement, la raison évoquée par le plus grand nombre de participants est la présence de réseaux d'appui informels, particulièrement de membres de la famille et d'amis qui habitent au Canada. Parmi les étudiants qui n'ont pas utilisé ces services, 52 % ont demandé de l'aide à leur famille qui habite au Canada et 43 % ont demandé de l'aide à

leurs amis qui habitent au Canada (Figure 4). Il importe également de noter que l'accès à des réseaux d'appui informels varie aussi en fonction de la localité. Les étudiants et les diplômés internationaux francophones qui, lors des groupes de discussion, ont mentionné l'accès à des réseaux informels habitent dans de grandes villes comme Toronto et Ottawa. Dans les villes plus petites ou les régions rurales, les participants sont plus isolés et les communautés de leur pays d'origine sont plus petites, sinon inexistantes.

Néanmoins, l'appui des familles demeure important même pour les participants dont la famille habite à l'étranger : le tiers de participants indiquent qu'ils n'ont pas utilisé les services offerts parce qu'ils ont eu recours à leur famille à l'étranger. Par ailleurs, 14 % des participants ont eu recours à des amis qui habitent à l'étranger (Figure 4).

Figure 4 : Pourcentage d'étudiants ayant indiqué les réponses suivantes pour expliquer les raisons pour lesquelles ils n'ont pas utilisé les services offerts par leur établissement d'enseignement



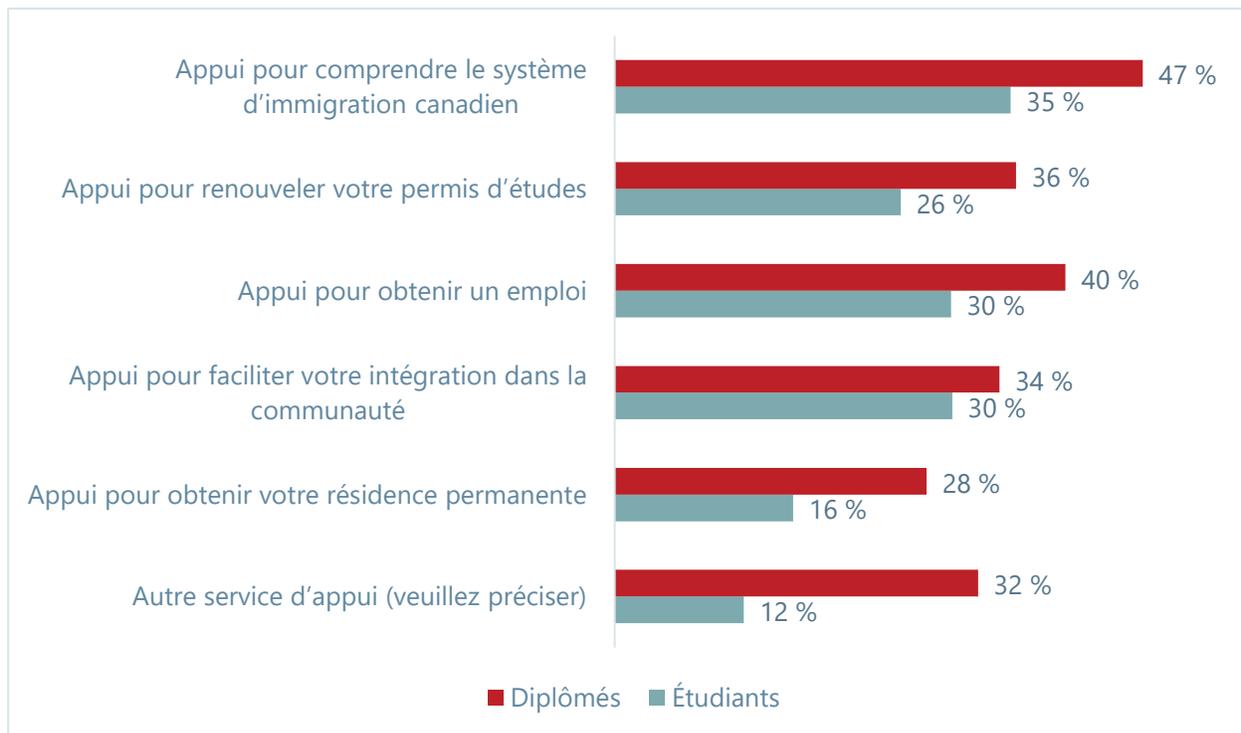
4.3.5 Aiguillage vers les services offerts dans la communauté

Les fournisseurs de services dans les établissements (FSÉ) reconnaissent et apprécient le rôle que jouent les organismes communautaires dans l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux. Lors des entrevues, quelques établissements d'enseignement ont mentionné les activités suivantes :

- Les organismes communautaires appuient la recherche d'emploi et fournissent des moyens d'entrer en contact avec des employeurs locaux;
- La communauté élargie organise des activités ou participe à des activités à l'intention des étudiants internationaux, y compris des soupers et des soirées culturelles, par exemple;
- Quelques établissements d'enseignement offrent un service de jumelage avec des membres de la communauté, avec des organismes communautaires ou avec le service de police;
- Dans certaines communautés, des organismes offrent des occasions de faire du bénévolat pour permettre aux étudiants internationaux d'acquérir de l'expérience et de nouer des liens avec la communauté.

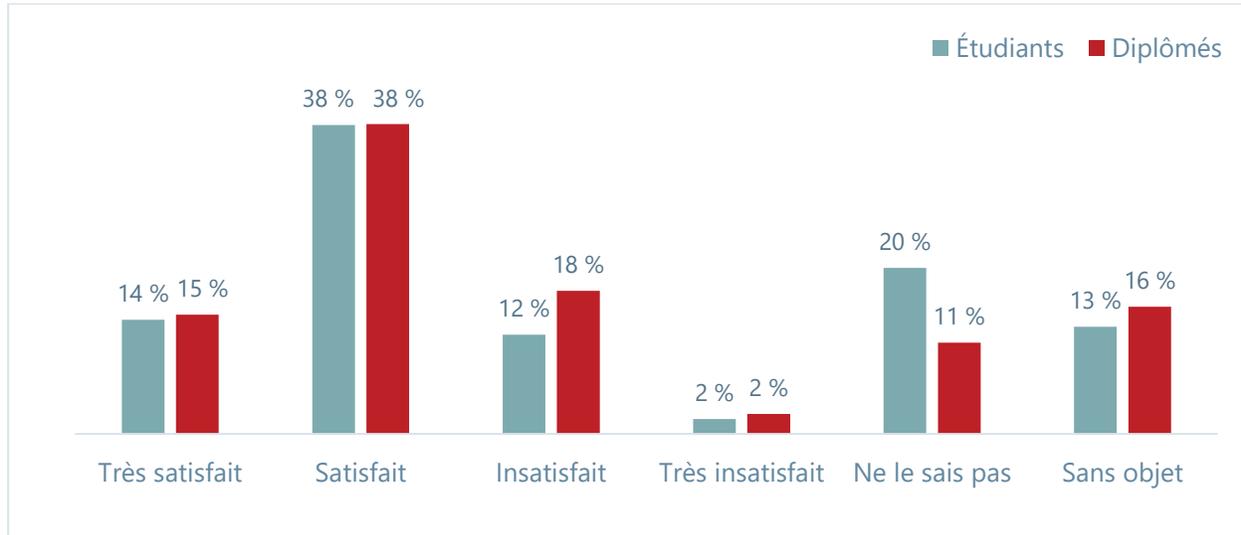
Certains établissements d’enseignement dirigent les étudiants (de façon officielle ou informelle) vers des organismes communautaires pouvant les aider à s’installer ou à obtenir des soins de santé physique ou mentale. Cette observation des FSÉ se reflète aussi dans les résultats des enquêtes auprès des étudiants et des diplômés. Pendant l’année scolaire 2019-2020, 35 % des étudiants ont fait appel aux services communautaires d’appui pour comprendre le système d’immigration canadien, 30 % ont fait appel aux services d’appui pour obtenir un emploi, 30 % ont utilisé les services d’appui pour faciliter leur intégration à la communauté et environ le quart des étudiants ont fait appel aux services d’appui pour renouveler leur permis d’études. Dans le cas des diplômés, au cours de leurs études, près de la moitié ont fait appel aux services communautaires pour comprendre le système d’immigration canadien, 40 % ont reçu du soutien pour obtenir un emploi et plus du quart des diplômés ont fait appel aux services offerts par des organismes communautaires pour obtenir la résidence permanente (Figure 5).

Figure 5 : Pourcentage de répondants ayant fait appel aux services offerts dans la communauté pour obtenir de l’appui dans les activités suivantes



Toutefois, dans l’enquête auprès des étudiants internationaux, quand nous avons demandé pourquoi les services offerts par l’établissement d’enseignement n’ont pas été utilisés, seulement 13 % des répondants ont indiqué avoir eu recours à des services offerts par des organismes communautaires. D’ailleurs, les pourcentages de satisfaction à l’égard des systèmes d’aiguillage vers les services offerts par la communauté ne sont pas très élevés (Figure 6).

Figure 6 : Pourcentage de répondants étant satisfaits ou très satisfaits des systèmes d'aiguillage vers des services offerts par la communauté



La question de l'accès aux services offerts par les organismes communautaires a été abordée lors des groupes de discussion. Près du tiers des étudiants étaient familiers avec les services offerts dans leur communauté, une proportion semblable à celle observée dans les résultats de l'enquête, présentés ci-dessus. Les autres étudiants ont noté qu'ils n'avaient pas eu accès à des services offerts à l'extérieur de leur établissement parce que les services offerts par celui-ci avaient répondu à leurs besoins. Toutefois, quelques étudiants ont mentionné que des services particuliers n'étaient pas accessibles aux étudiants (par exemple, les services aux nouveaux arrivants offerts par les agences d'établissement ou les services destinés uniquement aux résidents permanents).

Néanmoins, parmi les services auxquels les étudiants étrangers ont accès, on retrouve les services d'aide à l'établissement dans une nouvelle ville, qui sont offerts par des organismes pour les nouveaux arrivants et les immigrants, dont certains servent spécifiquement les immigrants francophones. Ces agences mettent les étudiants en contact avec du soutien à l'emploi, des cours d'anglais et du soutien sur la façon de s'intégrer à la communauté. Les centres multiculturels peuvent offrir des activités semblables et certaines personnes ont aussi mentionné à quelques reprises que ce sont des endroits où les étudiants peuvent faire du bénévolat. Dans une communauté, on a mentionné que la bibliothèque était une ressource pour des cours d'anglais et un endroit où il était possible d'avoir accès à l'Internet ou à un ordinateur. Enfin, quelques répondants ont débordé des services dits traditionnels pour mentionner l'utilisation des offres de réduction pour les étudiants sur les repas et l'épicerie (à noter que de telles offres ne sont pas réservées uniquement aux étudiants internationaux).

Lors des groupes de discussion avec les diplômés, les résultats ont confirmé que ces derniers avaient eu l'occasion de découvrir les services offerts dans la communauté, puisqu'ils ont terminé leurs études. Les services auxquels les diplômés ont dit avoir eu accès le plus souvent sont les suivants : les services d'emploi pour les aider à trouver du travail; les banques alimentaires ou les comptoirs de vêtements de la communauté (quelques étudiants y ont eu accès); les organismes qui aident les immigrants francophones

à faire leur déclaration d'impôt; les services de soutien pour renouveler un permis d'études auprès des services d'immigration; les services de logement; les cours d'anglais. Seuls quelques diplômés ont mentionné qu'ils ne connaissaient pas les services offerts dans la communauté.

Les fournisseurs de services dans les établissements estiment qu'ils ne sont pas en mesure de se substituer aux organismes communautaires pour l'offre de certains services aux immigrants tels que les services d'emploi ou les cours de langue, par exemple. La majorité des établissements d'enseignement offrent néanmoins du soutien et des services en matière d'emploi à leurs étudiants. Les participants aux groupes de discussion ont indiqué que les services d'emploi offerts par les établissements d'enseignement étaient utiles, mais qu'ils étaient incomplets, puisqu'ils ne permettaient pas aux étudiants d'établir des relations avec les employeurs ni avec les occasions d'emploi. Puisqu'il y a un certain chevauchement des services, il existe peut-être une occasion d'harmoniser les services d'emploi offerts par les établissements et les organismes communautaires afin d'en assurer la complémentarité.

Les établissements d'enseignement postsecondaire et les organismes communautaires font peu état de situations de collaboration, sinon uniquement dans le cadre d'activités très spécifiques. Par exemple, il y a collaboration en cas de besoin (comme pour des services de santé) ou il arrive que des établissements d'enseignement fassent appel à des organismes externes pour la prestation de certains services, mais cela est plutôt rare. Quelques établissements d'enseignement entretiennent des relations avec la communauté francophone à l'extérieur de l'établissement (partenariats informels, services, etc.). Par ailleurs, tous les établissements d'enseignement dans les communautés où nous avons organisé des groupes de discussion sont membres des Réseaux en immigration francophone de leur province ou de leur région. Cela soulève la question de savoir s'il y a lieu de renforcer les liens entre les bureaux internationaux des établissements et les organismes communautaires.

Les barrières entravant l'accès aux services offerts par les organismes communautaires sont immenses. Les étudiants internationaux ne sont pas au courant des services offerts par ces organismes, les services qui sont financés par le gouvernement fédéral ne peuvent pas être offerts à des personnes qui n'ont pas la résidence permanente. Les services sont souvent offerts en utilisant des fonds des gouvernements provinciaux ou par des organismes ayant une politique de non-refus. Les organismes communautaires ayant participé aux groupes de discussion décrivent des situations difficiles en termes de qualité de vie chez les étudiants internationaux. Par exemple, il n'est pas rare que ces derniers doivent utiliser les banques alimentaires ou les comptoirs de vêtements. La précarité financière des étudiants internationaux qui, de plus, font face à des barrières pour obtenir un emploi, sur le campus ou à l'extérieur de celui-ci, a été soulignée par les services communautaires comme étant une situation grave. De plus, il serait possible de rompre l'isolement des étudiants internationaux et d'améliorer leur accès à des services en français avec l'appui des organismes communautaires, qui se disent enthousiastes à l'idée de pouvoir soutenir les étudiants et d'aider à les intégrer et à les retenir dans les communautés francophones.

En ce qui trait au chevauchement des services offerts à l'intérieur et à l'extérieur d'un établissement d'enseignement, les organismes communautaires précisent que les objectifs ciblés par leurs services sont différents. Par exemple, les établissements d'enseignement vont offrir de la formation pour faire du réseautage, mais plusieurs organismes communautaires ont le mandat de mettre en contact des

employeurs avec des employés éventuels. Quant aux services d’immigration, les approches utilisées et les objectifs sont aussi différents. Les services d’immigration offerts par les fournisseurs de services dans les établissements visent surtout à fournir de l’information tandis que les services offerts par les organismes communautaires fournissent un accompagnement à l’établissement dans la communauté. Tout ceci soulève la question de savoir s’il existe des occasions de conclure des partenariats ou de collaborer avec d’autres établissements ou d’autres organismes communautaires ou gouvernementaux pour améliorer la prestation des services. Plusieurs exemples de collaboration ou de partenariats ont été mentionnés lors des groupes de discussion et des rencontres avec le comité consultatif, dont les suivants.

- **Université de Moncton – CAFi : Programme de rétention des étudiants internationaux (PRÉI)**
 Des représentants du CAFi, de l’Université de Moncton et de la Ville de Moncton ont mis en place le PRÉI, qui permet aux diplômés et aux étudiants internationaux d’avoir de meilleures chances de réussite professionnelle grâce à l’amélioration de leurs compétences linguistiques en anglais, à la formation professionnelle et aux activités d’intégration sociale et de jumelage⁴⁸. Ce programme comprend l’orientation professionnelle, la préparation à l’emploi, la formation linguistique en anglais, les services individuels d’accompagnement en recherche d’emploi, le réseautage avec des employeurs, l’organisation de salons de l’emploi, l’intégration sociale et le jumelage ainsi que l’adaptation à la communauté⁴⁹.
- **Université de Saint-Boniface – Conseil Jeunesse – Accueil francophone : Plus1**
 Plus1 est un programme de jumelage entre deux personnes : la personne qui accueille et la personne accueillie. La personne qui accueille, étant au Manitoba depuis un certain temps et se sentant prête à accueillir, s’engage à faire l’effort de convier de temps à autre la personne accueillie. De son côté, la personne accueillie, qui vient d’arriver au Manitoba et qui a envie de découvrir davantage cette province, s’engage à s’ouvrir aux occasions que lui propose la personne qui l’accueille. L’engagement dans le cadre de ce jumelage est d’une période de quatre mois. À la fin de cette période, chacune des deux parties peut reprendre son rôle, ou encore, si la personne accueillie se sent prête à accueillir à son tour, elle peut devenir une personne qui accueille et ainsi de suite. Le but de ce projet est de créer un lien social, de faire profiter chacun de la diversité culturelle et de faire découvrir différemment la communauté⁵⁰.
- **Université Laurentienne – Collège Boréal – Police de Sudbury – YMCA Sudbury : Ride Along**
 Ride Along est un programme interculturel d’accompagnement organisé avec le service de police de Sudbury, en vigueur depuis 2014. Il permet de jumeler les étudiants internationaux avec des policiers pour échanger de l’information culturelle, de l’information sur le fonctionnement des lois au Canada

⁴⁸ Voies vers la prospérité. (2019). *Partager des pratiques d’établissement et d’intégration qui fonctionnent : Programme de rétention des étudiants internationaux*. <http://p2pcanada.ca/wp-content/blogs.dir/1/files/2020/04/DEB-Nominations2-Brief-CAFI-FR.pdf>

⁴⁹ CAFi. (2020). *Programme de rétention des étudiants internationaux*. <https://www.cafi-nb.org/prei/>

⁵⁰ Conseil-jeunesse provincial. (2020). *Plus1*. <https://conseil-jeunesse.mb.ca/projets/plus1>

et sur les méthodes utilisées par la police pour communiquer avec la communauté et les individus, de façon à faire tomber les barrières culturelles entre les étudiants internationaux et les policiers^{51 52 53} :

- **Collège de l'Île – Coopérative d'intégration francophone : capsules Web**

Le Collège de l'Île et la Coopérative d'intégration francophone ont mis sur pied une série de capsules Web sur YouTube, qui répondent aux questions les plus posées par des étudiants internationaux lorsque ceux-ci viennent s'établir à l'Île-du-Prince-Édouard pour y étudier. Le but de ces capsules est d'informer les étudiants internationaux sur le fonctionnement de la vie dans la province pour faciliter leur intégration et diminuer le choc lors de l'arrivée⁵⁴.

Par ailleurs, le rôle des fournisseurs de services dans les communautés d'accueil et leur interaction avec les étudiants internationaux vont dépendre des sources de financement et des politiques provinciales. Le cas du Nouveau-Brunswick est bien documenté. L'objectif des fournisseurs de services de cette province est de faciliter la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente. Voici quelques-uns des services offerts : salons de l'emploi, formations pour développer les compétences interactionnelles recherchées par les employeurs, programme de mentorat des entrepreneurs immigrants, jumelage entre nouveaux arrivants et mentors en affaires ou à la retraite, programme d'incubateurs d'entreprises⁵⁵. Cependant, dans cette étude publiée en 2019, l'auteure indique que les immigrants francophones sont aux prises avec plusieurs problèmes, comme le besoin de maîtriser l'anglais pour obtenir un emploi, la difficulté de s'introduire dans les réseaux sociaux au sein des communautés acadiennes, l'absence de communautés francophones en situation minoritaire en mesure d'accueillir un nombre important d'immigrants francophones et d'assurer leur intégration⁵⁶.

Il s'agit là d'une réalité non négligeable à laquelle les étudiants internationaux doivent s'adapter. Déjà en 1994, Linda Cardinal avait souligné qu'il n'y a pas qu'une seule francophonie canadienne, mais plusieurs, dans différentes provinces, aux accents divers, aux identités multiples et aux racines des différents pays

⁵¹ Greater Grand Sudbury Police. (2016). *2016 Annual Report*. <https://www.gspcs.ca/en/about-gspcs/resources/Documents/Annual-Reports/2016-AnnualReport-Pages-PRINTABLE.pdf>

⁵² Patil, G. (2018). Students get a first-hand look at policing in Greater Sudbury. *Sudbury.com*. <https://www.sudbury.com/police/students-get-a-first-hand-look-at-policing-in-greater-sudbury-853233>

⁵³ CBC News. (2018). *International students welcomed to take ride-along with Sudbury Police*. <https://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/international-ride-along-students-1.4566657>

⁵⁴ La Coopérative d'intégration francophone. (2020). *Les questions les plus fréquemment posées par les étudiants internationaux*. <https://tonile.ca/fr/qui-sommes-nous/nouvelles/412-les-questions-les-plus-frequeemment-posees-par-les-etudiants-internationaux>

⁵⁵ Sall, L. (2019). Les politiques publiques d'immigration francophone en Acadie du Nouveau-Brunswick : entre incomplétude institutionnelle et succès symbolique. *Lien social et Politiques*, (83), 272-294. <https://doi.org/10.7202/1066094ar>

⁵⁶ Ibid.

d'origine⁵⁷. À cette réalité s'ajoute l'immigration des francophonies internationales, qui apporte des cultures différentes, souvent du continent africain⁵⁸. Les étudiants internationaux francophones, qui doivent faire face à des difficultés semblables à celles d'autres immigrants, doivent en plus surmonter un obstacle supplémentaire : « leur statut de minorité au sein d'une minorité [...] en particulier pour les minorités racialisées⁵⁹ ». De plus, quand les étudiants internationaux sont immergés dans un environnement à prédominance anglophone, « cette combinaison identitaire des statuts de francophone, d'immigrant et de minorité visible [constitue] une "triple minorisation" [qui accentue] l'expérience discriminatoire vécue⁶⁰ ».

4.4 Services pré-départ et d'orientation

Plus de la moitié des répondants à l'enquête auprès des étudiants internationaux francophones (56 %) et à l'enquête auprès des diplômés internationaux francophones (55 %) ont indiqué qu'ils ont utilisé des services offerts par les établissements d'enseignement au cours des douze mois précédant leur départ de leur pays d'origine (Tableau 14).

Tableau 14 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services offerts par les établissements d'enseignement au cours des douze mois précédant leur départ, selon l'établissement

	Étudiants	Diplômés
Établissement A	59 %	53 %
Établissement B	62 %	74 %
Établissement C	72 %	
Établissement D	56 %	55 %
Établissement E	38 %	
Établissement F	52 %	49 %
Établissement G	77 %	53 %
Établissement H	55 %	40 %
Établissement I	41 %	58 %

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Le genre des étudiants et des diplômés ne semble pas avoir d'incidence sur l'utilisation des services pré-départ. En général, les étudiants des programmes collégiaux utilisent davantage ces services comparativement aux étudiants universitaires. Chez les diplômés, ceux qui ont terminé un programme de deuxième cycle universitaire sont plus nombreux à avoir utilisé les services pré-départ comparativement aux étudiants d'un programme du même cycle (Tableau 15).

⁵⁷ Cardinal (1994) cité par Duchesne, C. (2018). Langue, culture et identité : défis et enjeux de l'intégration professionnelle des enseignants d'immigration récente en contexte francophone minoritaire. *Alterstice*, 8(2), 13-24.

⁵⁸ Duchesne (2018).

⁵⁹ Fourot, A.-C. (2016). Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada. *Politique et Société*, 35(1), 25-48. <https://doi.org/10.7202/1035791ar>, p. 39.

⁶⁰ Duchesne (2018), p. 19.

Tableau 15 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services offerts par les établissements d'enseignement au cours des douze mois précédant leur départ, selon le genre et le niveau d'études

	Étudiants	Diplômés
Total de participants	56 %	55 %
Selon le genre⁶¹		
Hommes	60 %	52 %
Femmes	52 %	55 %
Autre	50 %	*
Selon le niveau d'études⁶²		
Programme collégial	62 %	63 %
1 ^{er} cycle universitaire	54 %	46 %
2 ^e cycle universitaire	46 %	64 %
3 ^e cycle universitaire	50 %	40 %

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Les taux d'utilisation des services pré-départ sont présentés selon la région ou le pays d'origine dans le tableau suivant (Tableau 16). Parmi les étudiants, les taux d'utilisation les plus élevés sont observés chez les étudiants provenant du Cameroun (67 %), suivis des étudiants provenant de l'Europe francophone (64 %). Parmi les diplômés, les résultats les plus élevés sont semblables chez les diplômés provenant de l'Europe francophone (65 % des répondants ont utilisé les services), suivis des diplômés provenant du Congo (64 %).

Tableau 16 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services offerts par les établissements d'enseignement au cours des douze mois précédant leur départ, selon le pays ou la région d'origine

	Étudiants	Diplômés
Congo	57 %	64 %
Cameroun	67 %	57 %
Maghreb	54 %	38 %
Afrique subsaharienne francophone	54 %	55 %
Afrique – autre	50 %	*
Europe francophone	64 %	65 %
Haïti	53 %	*
Amérique latine	41 %	*
Chine	46 %	*
Autres	57 %	*

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Les taux d'utilisation des services pré-départ selon la région de l'établissement d'enseignement varient de 55 % à 67 % chez les étudiants et de 50 % à 69 % chez les diplômés. D'autre part, les taux d'utilisation de ces services selon le type d'établissement varient de 52 % à 61 % pour l'ensemble des étudiants et des diplômés (Tableau 17).

⁶¹ Nombre de répondants par genre : 446 hommes, 435 femmes et 10 autres.

⁶² Nombre de répondants par niveau d'études : programme collégial, 304 étudiants; baccalauréat offert au collégial, 4 étudiants; 1^{er} cycle universitaire, 539 étudiants; 2^e cycle universitaire, 58 étudiants; 3^e cycle universitaire, 18 étudiants.

Tableau 17 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services offerts par les établissements d'enseignement au cours des douze mois précédant leur départ, selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement

	Étudiants	Diplômés
Région de l'établissement d'enseignement		
Atlantique	60 %	69 %
Ontario	55 %	50 %
Ouest	67 %	59 %
Type d'établissement		
Environnement francophone	61 %	56 %
Environnement bilingue ou à prédominance anglophone	52 %	53 %

Un grand nombre d'établissements offrent des services d'accueil, d'orientation et d'intégration au cours des premiers mois de la session. Une question portant sur la participation aux activités individuelles au cours des premiers mois sur le campus a été posée dans l'enquête auprès des étudiants internationaux francophones⁶³. Les activités d'orientation et leur taux de participation sont présentés à la page suivante (Figure 7).

Plus de 70 % des répondants ont participé à une journée d'orientation organisée à l'intention des étudiants internationaux et plus de 60 % ont participé à une journée d'orientation offerte à tous les étudiants. Près des deux tiers des répondants ont consulté un guide d'information en ligne et 63 % ont posé des questions au personnel de l'établissement, par courriel ou par l'entremise des médias sociaux.

Il importe aussi de noter que près des deux tiers des étudiants ont participé à des activités sociales ou culturelles offertes par leur établissement (Figure 7). Cependant, lors des groupes de discussion, les participants ont indiqué que les activités culturelles ne répondaient pas à leur besoin. Par exemple, même si ces activités peuvent permettre aux étudiants internationaux d'être exposés à la culture canadienne, elles ne sont pas toujours structurées de manière à favoriser leur participation. D'autre part, les activités peuvent avoir lieu à des heures inhabituelles ou durant l'hiver, ou encore la communication à leur sujet peut laisser à désirer. Les étudiants cherchent à obtenir de l'aide et de l'information sur les aspects les plus nuancés de la culture canadienne, qui ne sont habituellement pas abordés dans les séances d'orientation. Ils ne connaissent pas certaines des conventions sociales habituelles entourant les interactions avec leurs pairs, ni le fonctionnement du système fiscal. Les étudiants ont mentionné que les services personnalisés, souvent sous forme de jumelage ou de mentorat, sont un moyen de répondre à ce besoin. Cela dit, 28 % des répondants ont été jumelés à un autre étudiant ou à une autre étudiante.

⁶³ Cette question n'a pas été incluse dans le questionnaire de l'enquête auprès des diplômés.

Figure 7 : Pourcentage d'étudiants ayant participé aux activités d'orientation pendant le premier mois de leur programme d'études



4.5 Services de préparation au marché du travail

Tel que mentionné précédemment, parmi les raisons favorisant les étudiants internationaux comme une source d'immigration, on note leurs compétences linguistiques, leur diplôme canadien et leur expérience de travail⁶⁴. Cependant, quand on examine la moyenne des résultats ayant trait à l'utilisation des services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, pour tous les établissements d'enseignement ayant participé à l'enquête (Tableau 18), seul le tiers des étudiants internationaux francophones ont utilisé ces services en 2019-2020 (33 %) et un peu plus de la moitié des diplômés ont utilisé ces services au cours de leurs études (53 %). Il semble qu'il y ait une occasion de faire connaître davantage l'offre de services dans ce domaine, mais qu'il existe peut-être aussi des lacunes dans les services qui permettent aux étudiants internationaux de décrocher un emploi au Canada. Toutefois, 62 % des diplômés et 58 % des étudiants indiquent dans leurs enquêtes respectives qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits des systèmes d'aiguillage vers les services d'aide à l'emploi.

Les tableaux suivants présentent les taux d'utilisation des services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon une série de catégories démographiques. Il convient

⁶⁴ Lu et Hou (2017).

de noter que la différence entre les taux d'utilisation est négligeable quand on compare les réponses des hommes à celles des femmes. Cependant, les taux d'utilisation sont deux fois plus élevés chez les étudiants inscrits à des programmes d'études collégiales comparativement aux taux d'utilisation rapportés par les étudiants inscrits à des programmes universitaires (Tableau 18). Cette différence peut s'expliquer par la durée du programme d'études, car parmi les diplômés, les taux d'utilisation par niveau d'études sont plutôt semblables. Le taux d'utilisation est presque le double dans le cas des diplômés des programmes de deuxième et de troisième cycle universitaire. Cela dit, le taux d'utilisation des diplômés des programmes collégiaux demeure plus élevé (63 %).

Tableau 18 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon le genre et le niveau d'études

	Étudiants	Diplômés
Total de participants	33 %	53 %
Selon le genre		
Hommes	34 %	54 %
Femmes	32 %	50 %
Autre	40 %	*
Selon le niveau d'études		
Programme collégial	49 %	63 %
1 ^{er} cycle universitaire	26 %	48 %
2 ^e cycle universitaire	26 %	50 %
3 ^e cycle universitaire	22 %	20 %

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Lorsqu'on examine les taux d'utilisation des services de préparation au marché du travail selon le pays ou la région d'origine (Tableau 19), les taux les plus élevés sont observés chez les étudiants et les diplômés provenant du Cameroun (52 % et 61 % respectivement).

Tableau 19 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon le pays ou la région d'origine

	Étudiants	Diplômés
Congo	35 %	45 %
Cameroun	52 %	61 %
Maghreb	28 %	46 %
Afrique subsaharienne francophone	35 %	53 %
Afrique – autre	22 %	*
Europe francophone	16 %	48 %
Haïti	47 %	*
Amérique latine	23 %	*
Chine	27 %	*
Autres	33 %	*

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Enfin, chez les étudiants, les taux d'utilisation sont plus élevés dans les établissements de la région Atlantique et dans établissements situés dans des environnements francophones (Tableau 20).

Tableau 20 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement

	Étudiants	Diplômés
Région de l'établissement		
Atlantique	50 %	57 %
Ontario	29 %	50 %
Ouest	28 %	59 %
Type d'environnement de l'établissement		
Environnement francophone	41 %	53 %
Environnement bilingue ou à prédominance anglophone	27 %	53 %

La ventilation selon l'établissement d'enseignement (Tableau 21) montre que le taux d'utilisation de ces services par les diplômés varie de 50 % à 60 % pour la majorité des établissements, à l'exception d'un seul, où seulement 27 % des diplômés ont utilisé ces services aux cours de leurs études. Chez les étudiants, le taux d'utilisation de ces services selon l'établissement d'enseignement peut varier passablement, soit de 16 % à 65 %.

Tableau 21 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon l'établissement d'enseignement

	Étudiants	Diplômés
Établissement A	65 %	59 %
Établissement B	57 %	61 %
Établissement C	28 %	*
Établissement D	38 %	54 %
Établissement E	31 %	*
Établissement F	27 %	51 %
Établissement G	28 %	56 %
Établissement H	21 %	27 %
Établissement I	16 %	50 %

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Parmi les étudiants qui ont utilisé les services de préparation au marché du travail au cours de l'année scolaire⁶⁵, 73 % ont participé à la formation sur la préparation d'un CV, 60 % ont participé à la formation sur la préparation aux entrevues et 59 % ont participé à la formation sur le réseautage (Tableau 22). Même si les taux d'utilisation indiqués pour ces services en particulier sont élevés, lors des groupes de discussion avec des étudiants et des diplômés, les participants ont exprimé leur satisfaction à l'égard des services reçus, y compris ceux offerts exclusivement aux étudiants internationaux, parce que ceux-ci sont utiles pour obtenir de l'information sur la manière de se préparer au marché du travail canadien. Cependant, les étudiants et les diplômés estiment que les établissements postsecondaires font peu de choses pour les aider à trouver un emploi.

⁶⁵ Cette question n'a pas été incluse dans le questionnaire de l'enquête auprès des diplômés.

Tableau 22 : Pourcentage d'étudiants ayant utilisé les services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement, selon le type de service

Service	Étudiants
Formation sur la préparation d'un CV	73 %
Services de carrière offerts à tous les étudiants	71 %
Formation sur la préparation aux entrevues	60 %
Formation sur le réseautage	59 %
Orientation professionnelle	50 %
Formation sur le marché du travail canadien	48 %
Services de carrière offerts exclusivement aux étudiants internationaux	42 %

Par ailleurs, la majorité des étudiants et des diplômés (Tableau 23) sont satisfaits ou très satisfaits des types de services offerts (74 % et 81 % respectivement), de l'utilité des services (70 % et 69 %) et du temps d'attente pour avoir accès à ces services (61 % et 77 %).

Tableau 23 : Pourcentage de répondants étant satisfaits ou très satisfaits de certains services de préparation au marché du travail offerts par les établissements d'enseignement qu'ils ont utilisés, selon les caractéristiques de ces services

	Étudiants	Diplômés
Types de services offerts portant sur le marché du travail	74 %	81 %
Temps d'attente pour avoir accès aux services sur le marché du travail	61 %	77 %
Utilité des services sur le marché du travail	70 %	69 %

L'importance d'une expérience de travail acquise au Canada pour obtenir un emploi après l'obtention d'un diplôme a été mentionnée à plusieurs reprises lors des groupes de discussion. Des activités telles que les placements coop, les stages ou les occasions d'apprentissage par l'expérience, offertes par l'entremise de l'établissement d'enseignement, permettent d'acquérir cette expérience. Le pourcentage d'étudiants qui ont participé ou prévoient participer dans l'avenir à certaines de ces activités est de 69 % pour les placements coop ou les stages requis dans le cadre de leur programme d'études et de 73 % pour les occasions d'apprentissage par l'expérience. Toutefois, le pourcentage de diplômés qui ont participé à ces types d'activités au cours de leurs études est peu élevé (Tableau 24).

Ces résultats concordent avec les observations qu'ont faites les étudiants lors des groupes de discussion. Bien que certains aient souligné les lacunes de certains services, comme il a été mentionné précédemment, l'un des principaux problèmes est le manque d'occasions de travailler, sur le campus ou à l'extérieur de celui-ci. Les étudiants internationaux ont indiqué qu'ils n'ont pas accès à des possibilités d'emploi sur le campus, même durant la session d'été. Un participant a même indiqué que parfois, les postes restent vacants au lieu d'être pourvus par des étudiants internationaux. Les étudiants ont aussi mentionné qu'ils n'ont pas accès aux stages, même à ceux qui ne sont pas rémunérés. Un meilleur accès à de telles possibilités d'emploi appuierait leur intégration durant leurs études ainsi que leur intégration future s'ils décidaient de s'installer au Canada. Les étudiants ont aussi souligné les différences entre les milieux urbains et ruraux, puisqu'il peut être plus difficile de trouver un emploi à temps partiel en région

rurale. Les étudiants ont dit avoir besoin d'aide pour trouver un emploi. De plus, les données d'études antérieures suggèrent que les employeurs accordent plus d'importance à l'expérience de travail acquise au Canada qu'à un diplôme canadien⁶⁶.

Tableau 24 : Pourcentage de répondants ayant participé aux expériences de travail suivantes

	Étudiants		Diplômés
	Ayant participé	Prévoyant participer dans l'avenir	
Placement coop ou stage requis dans le cadre du programme d'études	21 %	48 %	46 %
Placement ou stage organisé par l'établissement d'enseignement (autre que ceux associés au programme d'études)	8 %	48 %	23 %
Occasions d'apprentissage par l'expérience	19 %	54 %	33 %

4.6 Services d'immigration

Les services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement sont variés. Ils sont reliés à l'obtention ou au renouvellement d'un permis d'études ou d'un permis de travail ainsi qu'à l'obtention de la résidence permanente. Au cours des entrevues avec les fournisseurs de services dans les établissements (FSÉ), environ le quart de ces personnes ont indiqué que les conseils en matière d'immigration font partie des services les plus souvent demandés par les étudiants. La cartographie montre que des services d'immigration sont offerts dans 13 établissements d'enseignement membres de l'ACUFC.

Les services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement sont très importants pour les étudiants internationaux. Les résultats des enquêtes confirment l'intérêt suscité par ces services. Chez les diplômés, les deux tiers des participants (66 %) ont utilisé les services d'immigration offerts par leur établissement d'enseignement au cours de leurs études. Chez les étudiants, près du tiers des répondants (29 %) ont utilisé ces services au cours de l'année scolaire 2019-2020. Ces résultats suggèrent que ce n'est qu'une question de temps avant que la plupart des étudiants en viennent à utiliser ces services : les besoins changent selon où en sont les étudiants dans leur parcours de formation et le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée au Canada. À cet effet, on estime que les deux tiers des étudiants internationaux francophones vont utiliser les services d'immigration offerts par leur établissement d'enseignement au moins une fois au cours de leurs études. Ce résultat concorde avec celui d'une étude antérieure, selon lequel 59 % des étudiants internationaux qui étaient intéressés à faire une demande de résidence permanente s'attendaient à être appuyés par leur établissement d'enseignement pour réussir cette transition⁶⁷.

⁶⁶ El Masri et al. (2015); Minto (2018).

⁶⁷ Esses et al. (2018).

Le pourcentage de répondants qui ont utilisé ces services, selon l'établissement d'enseignement postsecondaire, varie de 19 % à 65 % chez les étudiants et de 44 % à 91 % chez les diplômés (Tableau 25). Par ailleurs, 36 % des diplômés et 51 % des étudiants ont indiqué dans leurs enquêtes respectives qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits des systèmes d'aiguillage vers les services d'immigration.

Tableau 25 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement, selon l'établissement

	Étudiants	Diplômés
Établissement A	65 %	82 %
Établissement B	63 %	91 %
Établissement C	10 %	*
Établissement D	20 %	81 %
Établissement E	31 %	*
Établissement F	19 %	44 %
Établissement G	41 %	81 %
Établissement H	24 %	47 %
Établissement I	25 %	67 %

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Parmi les différences d'utilisation des services d'immigration selon le niveau d'études, il importe de souligner la différence entre les diplômés et les étudiants inscrits à un programme collégial comparativement aux diplômés et aux étudiants des autres niveaux d'études (Tableau 26). Parmi les diplômés des programmes collégiaux, 88 % des répondants ont utilisé des services d'immigration au cours de leurs études tandis que chez les diplômés des programmes universitaires, le taux d'utilisation se situe entre 30 % et 52 %. La nature professionnelle et la plus courte durée des programmes collégiaux peuvent expliquer les différences observées dans les résultats. En effet, au cours d'une entrevue, un FSÉ a mentionné que certains étudiants suivent une formation technique pour abrégier leurs études et accélérer leur processus d'immigration et qu'ils s'inscrivent ensuite à un programme de baccalauréat.

Tableau 26 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement, selon le genre et le niveau d'études

	Étudiants	Diplômés
<i>Selon le genre</i>		
Hommes	31 %	47 %
Femmes	26 %	53 %
Autre	0 %	*
<i>Selon le niveau d'études</i>		
Programme collégial	45 %	88 %
1 ^{er} cycle universitaire	19 %	52 %
2 ^e cycle universitaire	33 %	50 %
3 ^e cycle universitaire	28 %	30 %

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

La majorité des diplômés provenant du Congo, près des trois quarts des diplômés provenant du Cameroun et près des deux tiers des étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne francophone ont utilisé les services d'immigration au cours de leurs études. Il importe de noter que presque la moitié des

étudiants provenant du Cameroun ont utilisé ces services au cours de l'année scolaire 2019-2020 (Tableau 27). L'utilisation plus accrue de la part des étudiants provenant des pays africains peut être le résultat de leur expérience avec des taux de refus assez importants. Nous n'avons pas mesuré les taux de refus dans le cadre de la présente étude. Par contre, une étude effectuée par le Bureau canadien de l'éducation internationale en 2016 indique que le taux général d'approbation des demandes de permis d'études présentées par des étudiants étrangers est de 72 %⁶⁸. De son côté, l'organisme Collèges et instituts Canada indique que le taux de refus des demandes de permis d'études des étudiants internationaux en provenance des pays de l'Afrique de l'Ouest était de 81 % en 2017⁶⁹.

Tableau 27 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement, selon le pays ou la région d'origine

	Étudiants	Diplômés
Congo	28 %	91 %
Cameroun	48 %	74 %
Maghreb	26 %	58 %
Afrique subsaharienne francophone	33 %	65 %
Afrique – autre	28 %	*
Europe francophone	11 %	52 %
Haïti	43 %	*
Amérique latine	23 %	*
Chine	4 %	*
Autres	14 %	*

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Les taux d'utilisation des services d'immigration sont moins élevés chez les diplômés des établissements d'enseignement situés en Ontario ou dans des environnements bilingues ou à prédominance anglophone (Tableau 28).

Tableau 28 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement, selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement

	Étudiants	Diplômés
Région de l'établissement		
Atlantique	56 %	83 %
Ontario	20 %	56 %
Ouest	40 %	83 %
Type d'établissement		
Environnement francophone	39 %	78 %
Environnement bilingue ou à prédominance anglophone	20 %	48 %

⁶⁸ Bureau canadien de l'éducation internationale. (2016). *Du permis à la résidence permanente : aidons les étudiants internationaux qui changent de statut* (Recherche en bref no 5 du BCEI). <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2016/07/Immigration-FR-RiB.pdf>

⁶⁹ Gouvernement de l'Ontario. *Entente de mandat stratégique pour 2017-2020 : Collège d'arts appliqués et de technologie La Cité collégiale*. Voir la section Stratégie et collaboration en matière d'inscription d'étudiants étrangers. <https://www.ontario.ca/fr/page/entente-de-mandat-strategique-pour-2017-2020-college-darts-appliques-et-de-technologie-la-cite#section-9>

Les ateliers sur l’immigration sont les services utilisés par près des deux tiers des étudiants et des diplômés. En dépit de l’importance du soutien pour présenter une demande de résidence permanente, moins du tiers des diplômés ont fait appel à ce type de service (Tableau 29). Cependant, ce résultat pourrait s’expliquer par le fait que des consultants réglementés en immigration canadienne ne sont pas présents dans tous les établissements d’enseignement et qu’il semble y avoir une pénurie de consultants en immigration bilingues. Dans ces situations, quelques FSÉ indiquent que des ateliers sur l’immigration sont offerts en remplacement ou en complément des services d’un consultant en immigration.

Tableau 29 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d’immigration suivants

	Étudiants	Diplômés
Ateliers sur l’immigration offerts par votre établissement sur le campus	64 %	68 %
Services offerts par votre établissement pour vous aider à renouveler votre permis d’études	41 %	57 %
Services offerts par votre établissement pour vous aider à obtenir un permis de travail	42 %	57 %
Services offerts par votre établissement pour vous aider à naviguer les sites Web du gouvernement fédéral	42 %	39 %
Services offerts par votre établissement pour vous aider à présenter une demande de résidence permanente	24 %	29 %

Le pourcentage de répondants étant très satisfaits ou satisfaits de la disponibilité des services d’immigration sur le campus, du temps d’attente pour avoir accès à ces services et de l’utilité de ces services est moins élevé chez les diplômés que chez les étudiants (Tableau 30). En fait, dans les groupes de discussion, les diplômés et les étudiants ont exprimé leur insatisfaction au sujet des temps d’attente pour rencontrer les consultants en immigration canadienne. Les étudiants ont aussi indiqué qu’il était difficile d’avoir accès à ces services, en raison des longues attentes.

Lors des groupes de discussion, les étudiants ont dit qu’ils appréciaient les services offerts par leur établissement d’enseignement, mais qu’ils font face à des barrières quand les orientations ne sont pas claires, quand l’information n’est pas toujours cohérente et quand ils éprouvent de la difficulté à trouver les services ou à y avoir accès. Par ailleurs, le processus d’immigration et de transition vers la résidence permanente s’avère difficile à comprendre et il prête à confusion. La confusion s’installe dans l’esprit d’un étudiant avant même qu’il quitte son pays d’origine, alors que pour obtenir un permis d’études, ce dernier doit faire la « preuve qu’il ne prévoit pas s’établir au Canada une fois son diplôme en main⁷⁰ ». Les processus d’obtention et de renouvellement de permis ne sont pas clairs. À cela s’ajoutent les conséquences négatives importantes si une erreur devait se glisser dans la demande de renouvellement ou d’obtention d’un permis. Enfin, les établissements d’enseignement font rarement un suivi auprès des étudiants ayant obtenu leur diplôme et les diplômés disent se sentir laissés à leur propre sort.

⁷⁰ Chira (s. d.).

Tableau 30 : Pourcentage de répondants étant très satisfaits ou satisfaits des caractéristiques des services d'immigration énumérées ci-dessous

	Étudiants	Diplômés
Disponibilité des services d'immigration sur le campus	72 %	51 %
Temps d'attente pour avoir accès aux services d'immigration sur le campus	61 %	45 %
Utilité des services d'immigration offerts	75 %	53 %
Qualité de l'information offerte	74 %	

Bien que la plupart des établissements d'enseignement offrent des conseils en matière d'immigration, certains ne sont pas en mesure de le faire ou choisissent de ne pas le faire (petits établissements d'enseignement). La principale raison citée pour expliquer ce choix est liée à la capacité budgétaire des bureaux internationaux et à la crainte de ne pas être en mesure de répondre aux demandes des étudiants. La plupart des établissements d'enseignement offrent des services d'immigration, mais la charge de travail est lourde. Au cours des entrevues, les fournisseurs de services dans les établissements d'enseignement ont souligné à quelques reprises que les démarches associées à l'immigration ou à l'obtention d'un permis d'études font partie des questions les plus urgentes et les plus fréquemment posées par les étudiants. Les demandes provenant des étudiants internationaux dépassent souvent les capacités des établissements d'enseignement à y répondre. Par conséquent, le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous peut être long. Enfin, certains établissements d'enseignement considèrent que leur rôle de soutien se limite à la durée des études.

4.7 Services d'appui à la réussite scolaire

Beaucoup d'établissements d'enseignement font de l'offre de soutien pédagogique une priorité, mais certains problèmes peuvent survenir lorsqu'il s'agit d'aider des étudiants étrangers. Par exemple, beaucoup d'étudiants internationaux sont imprégnés d'une tradition pédagogique différente (très hiérarchisée, où les façons de présenter l'information sont différentes), ce qui peut être une source de difficultés, tant pour les étudiants que pour les professeurs. Par ailleurs, l'approche et le matériel pédagogiques ne sont pas nécessairement adaptés à la réalité multiculturelle de la salle de classe.

Plus du tiers des étudiants (36 %) ont utilisé des services d'appui à la réussite scolaire offerts par leur établissement au cours de l'année scolaire 2019-2020⁷¹. Le pourcentage d'étudiants qui ont eu accès à ces services varie de 20 % à 60 % selon l'établissement d'enseignement (Tableau 31).

⁷¹ Dans l'enquête menée auprès des diplômés, la section sur les services d'appui à la réussite scolaire a été exclue.

Tableau 31 : Pourcentage d'étudiants ayant utilisé les services d'appui à la réussite scolaire offerts par l'établissement d'enseignement, selon l'établissement d'enseignement

	Étudiants
Établissement A	47 %
Établissement B	43 %
Établissement C	20 %
Établissement D	36 %
Établissement E	38 %
Établissement F	34 %
Établissement G	59 %
Établissement H	37 %
Établissement I	34 %

Le genre des étudiants ne semble pas influencer l'utilisation des services d'appui à la réussite scolaire (Tableau 32).

Tableau 32 : Pourcentage d'étudiants ayant utilisé les services d'appui à la réussite scolaire offerts par l'établissement d'enseignement, selon le genre et le niveau d'études

	Étudiants
<i>Selon le genre</i>	
Hommes	36 %
Femmes	34 %
Autre	60 %
<i>Selon le niveau d'études</i>	
Programme collégial	41 %
1 ^{er} cycle universitaire	34 %
2 ^e cycle universitaire	35 %
3 ^e cycle universitaire	28 %

Presque la moitié des étudiants provenant du Cameroun (47 %) ont utilisé les services d'appui à la réussite scolaire pendant l'année scolaire 2019-2020. En général, les étudiants provenant d'Afrique semblent utiliser ces services plus que les étudiants originaires d'Europe (Tableau 33).

Tableau 33 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d'appui à la réussite scolaire offerts par l'établissement d'enseignement, selon le pays ou la région d'origine

	Étudiants
Congo	42 %
Cameroun	47 %
Maghreb	41 %
Afrique subsaharienne francophone	34 %
Afrique – autre	44 %
Europe francophone	21 %
Haïti	37 %
Amérique latine	32 %
Chine	35 %
Autres	40 %

En général, les étudiants inscrits qui étudient dans un établissement situé en Ontario semblent être moins portés à utiliser les services d’appui à la réussite scolaire (Tableau 34).

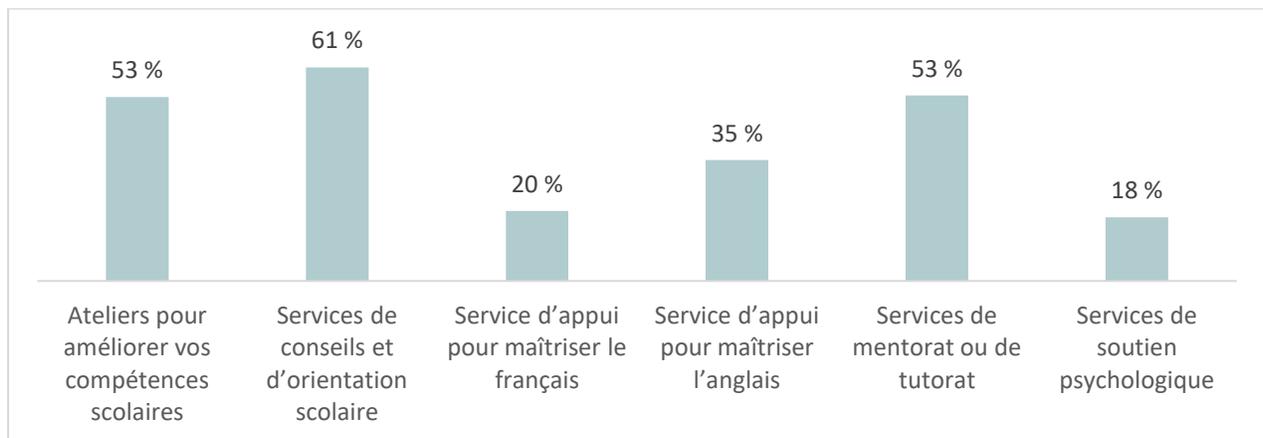
Tableau 34 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d’appui à la réussite scolaire offerts par l’établissement d’enseignement, selon les caractéristiques de l’établissement d’enseignement

Étudiants	
Région de l’établissement	
Atlantique	42 %
Ontario	34 %
Ouest	48 %
Type d’établissement	
Environnement francophone	39 %
Environnement bilingue ou à prédominance anglophone	33 %

Parmi les étudiants ayant utilisé les services d’appui à la réussite scolaire au cours de l’année scolaire 2019-2020, les services qu’ils ont utilisés le plus sont les suivants, en ordre d’importance : les services de conseils et d’orientation scolaires (61 %), les ateliers pour améliorer leurs compétences scolaires (53 %) et les services de mentorat ou de tutorat (53 %) (Figure 8). Il importe de noter que seulement 18 % des étudiants ont utilisé les services de soutien psychologique. Même si nous n’avons pas de données nous permettant de déterminer si ce chiffre est comparable à la moyenne de tous les étudiants, les fournisseurs de services dans les établissements d’enseignement et les étudiants internationaux ont indiqué que les étudiants font face à des barrières culturelles et administratives lorsqu’ils doivent chercher de l’aide en santé mentale.

D’autre part, le tiers des répondants ont eu accès à de l’aide pour maîtriser l’anglais. Les données recueillies ne nous permettent pas de déterminer le niveau d’anglais que ces étudiants ont acquis, mais elles montrent que la maîtrise de cette langue est fondamentale pour l’accès au marché de travail.

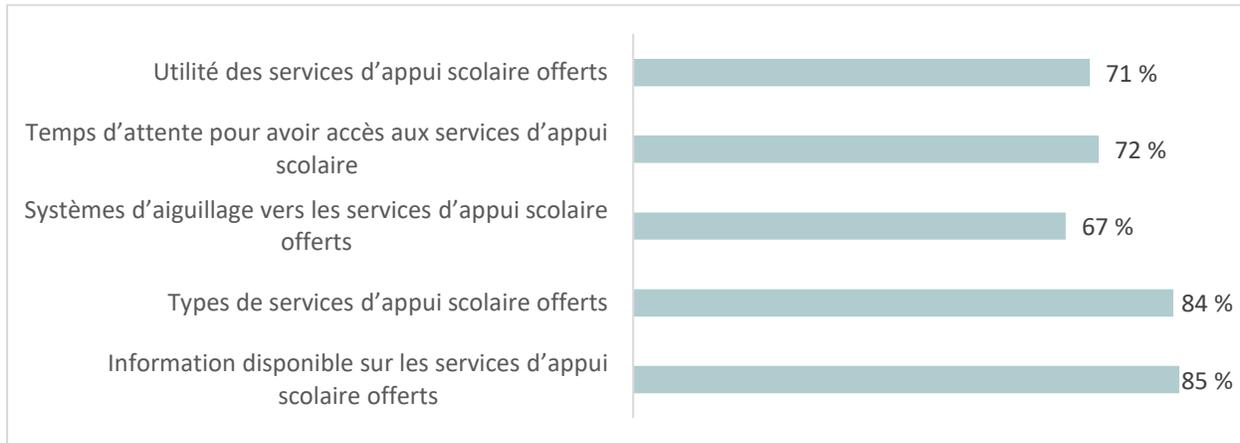
Figure 8 : Pourcentage d’étudiants ayant utilisé les services d’appui à la réussite scolaire offerts par l’établissement d’enseignement, selon le type de service



Les étudiants qui ont eu accès aux services d’appui à la réussite scolaire ont indiqué qu’ils étaient satisfaits de l’utilité des services, du temps d’attente, des systèmes d’aiguillage, des types de services et

de l'information disponible (Figure 9). Même si les étudiants sont généralement satisfaits de ces services, lors des groupes de discussion, ces derniers ont indiqué que parfois, les établissements d'enseignement n'avaient pas forcément l'intention de préparer les étudiants étrangers aux différentes approches pédagogiques utilisées au Canada, auxquelles ces derniers doivent s'ajuster.

Figure 9 : Pourcentage de répondants ayant utilisé les services d'appui à la réussite scolaire et qui sont satisfaits ou très satisfaits au sujet des éléments suivants



5 Impact des services offerts par les établissements d'enseignement

Dans cette section, nous présentons une série de résultats au sujet des impacts des services offerts par les établissements d'enseignement. Ces impacts ont été classés selon cinq catégories principales : la mesure dans laquelle les services offerts ont répondu aux besoins des étudiants; la contribution des services offerts à la réussite scolaire; l'influence des services offerts sur la décision de demeurer au Canada; l'apport des services offerts au développement d'un réseau social; la contribution des services offerts à l'accès à un réseau professionnel. Les trois derniers éléments sont des facteurs d'intégration reconnus.

5.1 Les services offerts par l'établissement d'enseignement ont répondu aux besoins des étudiants internationaux

La majorité des étudiants ayant participé à l'enquête ont indiqué que les services reçus ont répondu à leurs besoins (86 % des participants). Des résultats comparables ont été observés parmi les diplômés ayant participé à l'enquête : 81 % sont tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par l'établissement ont répondu à mes besoins ». Quand les données sont ventilées selon le genre et le niveau d'études, il y a peu de différence dans le pourcentage de participants qui étaient d'accord ou très d'accord avec l'affirmation (Tableau 35). Lors des groupes de discussion, les participants n'ont exprimé aucune insatisfaction à l'égard de l'ensemble des services, ils ont plutôt mis l'accent sur les services particuliers qui n'avaient pas répondu à leurs besoins.

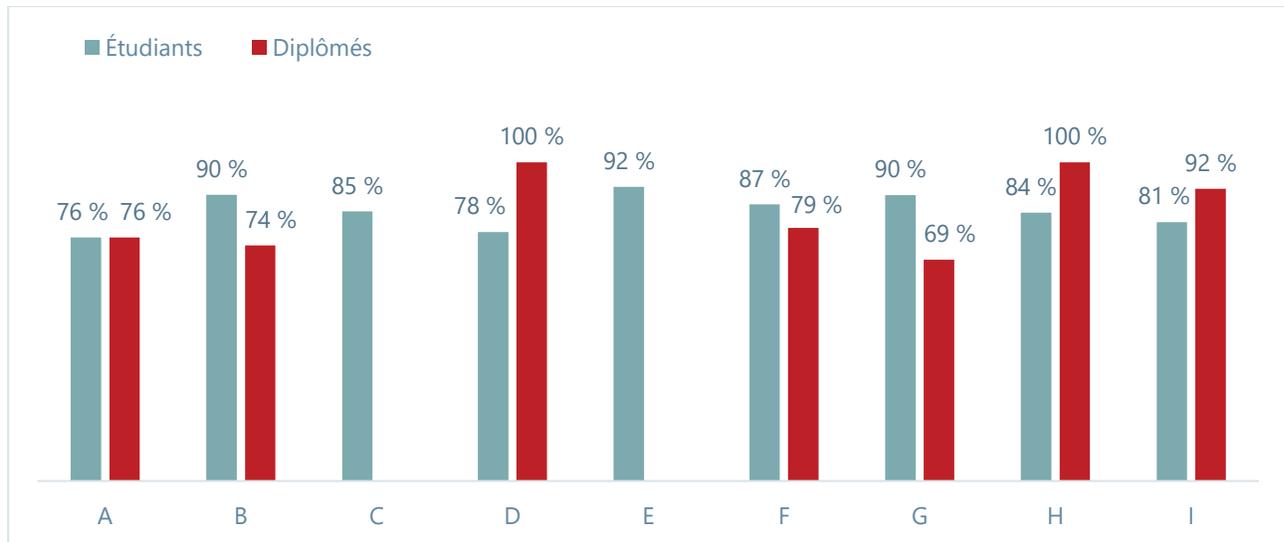
Tableau 35 : Pourcentage de répondants étant d'accord ou très d'accord avec l'affirmation « En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins »

	Étudiants	Diplômés
Total des participants	86 %	81 %
Selon le genre		
Hommes	87 %	83 %
Femmes	84 %	80 %
Autre	90 %	*
Selon le niveau d'études		
Programme collégial	85 %	81 %
1 ^{er} cycle universitaire	87 %	86 %
2 ^e cycle universitaire	83 %	70 %
3 ^e cycle universitaire	89 %	82 %

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Les résultats selon l'établissement d'enseignement (Figure 10) montrent des résultats variables pour chaque établissement : le pourcentage d'étudiants étant d'accord ou très d'accord avec l'affirmation varie de 76 % à 92 %, tandis que le pourcentage de diplômés se situe entre 69 % et 100 %.

Figure 10 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins », selon l'établissement d'enseignement



* Les établissements C et E n'avaient pas de diplômés internationaux francophones au moment de l'enquête.

Dans la ventilation selon le pays ou la région d'origine (Tableau 36), le pourcentage de répondants étant d'accord ou très d'accord avec l'affirmation au sujet des services ayant répondu à leurs besoins varie de 73 % chez les répondants de l'Amérique latine jusqu'à 92 % chez les répondants de la Chine.

Tableau 36 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins », selon le pays ou la région d'origine

	Étudiants	Diplômés
Congo	83 %	82 %
Cameroun	87 %	87 %
Maghreb	82 %	81 %
Afrique subsaharienne francophone	88 %	80 %
Afrique – autre	89 %	*
Europe francophone	89 %	78 %
Haïti	90 %	*
Amérique latine	73 %	*
Chine	92 %	*
Autres	81 %	*

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Dans la ventilation selon la région et le type d'environnement de l'établissement d'enseignement, il y a peu d'écart entre le pourcentage d'étudiants et de diplômés, sauf pour les établissements de l'Ouest, où le pourcentage de personnes étant très d'accord ou d'accord avec l'affirmation est de 90 % chez les étudiants, mais seulement de 74 % chez les diplômés (Tableau 37).

Tableau 37 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins », selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement

	Étudiants	Diplômés
Région de l'établissement		
Atlantique	88 %	80 %
Ontario	85 %	83 %
Ouest	90 %	74 %
Type d'environnement de l'établissement		
Environnement francophone	85 %	81 %
Environnement bilingue ou à prédominance anglophone	87 %	81 %

5.2 Les services offerts par l'établissement d'enseignement ont contribué à la réussite scolaire des étudiants internationaux

La majorité des étudiants ayant répondu à l'enquête indiquent que les services offerts par l'établissement ont contribué à leur réussite scolaire (78 % sont tout à fait d'accord ou d'accord avec cette affirmation). Les résultats sont semblables chez les diplômés : 82 % de ceux qui ont participé à l'enquête sont tout à fait d'accord ou d'accord avec la contribution des services offerts à leur réussite scolaire. La proportion de répondants étant d'accord ou très d'accord ne varie presque pas selon le genre des répondants. À l'exception des diplômés et des étudiants des programmes collégiaux, dans les programmes universitaires, un nombre beaucoup plus élevé de diplômés, comparativement aux étudiants, sont d'accord avec le fait que les services offerts par leur établissement ont contribué à leur réussite scolaire (Tableau 38). La différence est particulièrement marquée entre les étudiants du troisième cycle (56 % des participants sont d'accord) et les diplômés des programmes du même cycle (82 % des participants).

Tableau 38 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire »

	Étudiants	Diplômés
Total des participants	78 %	82 %
Selon le genre		
Hommes	81 %	83 %
Femmes	75 %	80 %
Autre	70 %	*
Selon le niveau d'études		
Programme collégial	85 %	82 %
1 ^{er} cycle universitaire	75 %	91 %
2 ^e cycle universitaire	78 %	90 %
3 ^e cycle universitaire	56 %	82 %

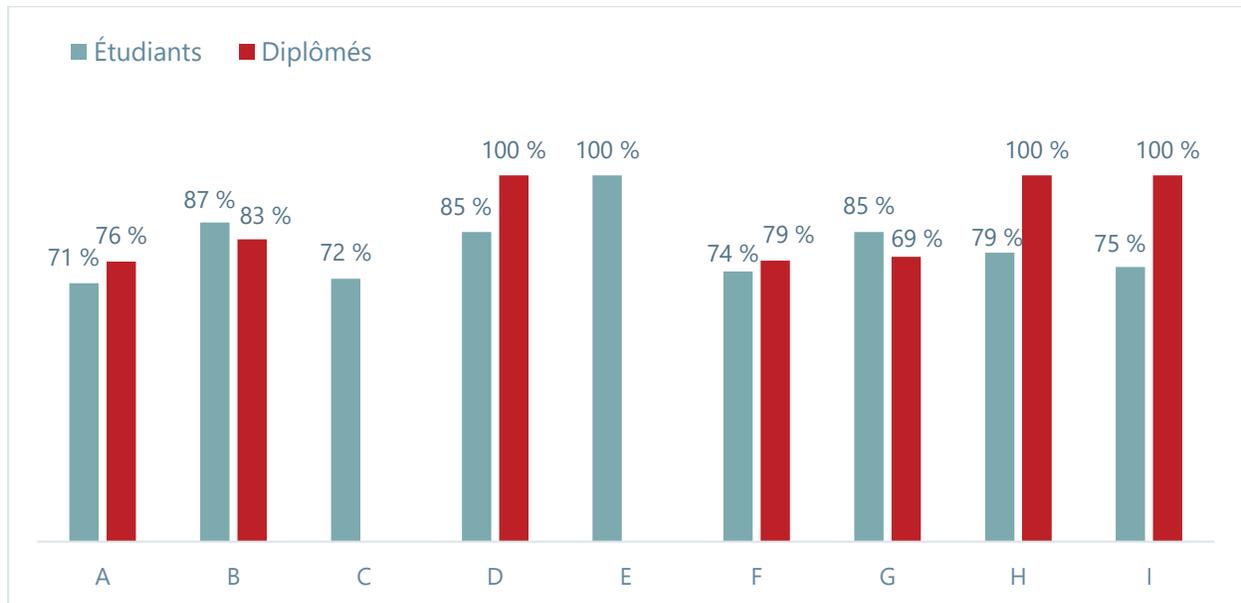
* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Au cours des entrevues semi-dirigées, un grand nombre de représentants des établissements d'enseignement ont remarqué que l'offre de services d'appui à la réussite scolaire était une priorité dans le cas des étudiants internationaux, les établissements étant conscients des difficultés auxquelles ces étudiants pourraient devoir faire face au moment d'avoir accès à de tels services. Beaucoup de ces

étudiants sont imprégnés d’une tradition pédagogique différente (très hiérarchisée ou avec des façons très différentes de présenter l’information, entre autres), ce qui peut être une source de difficultés dans le milieu scolaire au Canada. En ce qui concerne les besoins des étudiants internationaux, les participants aux groupes de discussion ont mentionné l’importance des services d’appui qui les aident à s’adapter à leur nouvel environnement d’enseignement et aux nouvelles méthodes d’apprentissage. Une façon d’aider les étudiants internationaux consiste à leur expliquer clairement les différences qui existent sur le plan des traditions universitaires, avec lesquelles ils seront mis en présence au Canada. Les établissements d’enseignement sont aussi conscients que l’approche et le matériel pédagogiques utilisés pour l’enseignement ne sont pas nécessairement adaptés à la réalité multiculturelle de la salle de classe.

Quand on examine les résultats de l’enquête, à l’exception de deux établissements d’enseignement (B et G), la proportion de répondants étant d’accord avec le fait que les services d’appui offerts par l’établissement ont contribué à leur réussite scolaire est plus élevée chez les diplômés que chez les étudiants internationaux francophones (Figure 11). Le pourcentage de répondants étant d’accord ou très d’accord avec la contribution des services d’appui offerts par l’établissement à leur réussite scolaire se situe entre 69 % et 100 % chez les diplômés, alors qu’il varie de 71 % à 87 % chez les étudiants internationaux.

Figure 11 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d’accord ou d’accord avec l’affirmation « Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire », selon l’établissement d’enseignement



*Les établissements C et E n’avaient pas de diplômés internationaux francophones au moment de l’enquête.

Dans la ventilation selon le pays ou la région d’origine (Tableau 39), comparativement aux autres pays et régions d’origine, un moindre pourcentage d’étudiants provenant de l’Amérique latine (64 % par rapport à une moyenne de 78 %) et de diplômés provenant du Maghreb (69 % comparativement à une moyenne de 82 %) sont d’accord ou très d’accord avec l’affirmation au sujet de la contribution des services offerts par l’établissement à leur réussite scolaire. Les différences qui existent entre le Canada et les pays

d'origine des étudiants internationaux sur le plan des traditions universitaires et pédagogiques ainsi que la mesure dans laquelle les établissements postsecondaires soutiennent les étudiants internationaux pour les aider à s'adapter à leur nouveau contexte scolaire à leur arrivée au Canada expliquent en partie les différents niveaux d'accord avec l'affirmation selon le pays d'origine.

Tableau 39 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire », selon le pays ou la région d'origine

	Étudiants	Diplômés
Congo	83 %	82 %
Cameroun	87 %	87 %
Maghreb	78 %	69 %
Afrique subsaharienne francophone	77 %	85 %
Afrique – autre	94 %	*
Europe francophone	74 %	87 %
Haïti	83 %	*
Amérique latine	64 %	*
Chine	88 %	*
Autres	57 %	*

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Dans la ventilation selon la région et le type d'environnement de l'établissement, les différences sont négligeables (Tableau 40).

Tableau 40 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire », selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement

	Étudiants	Diplômés
Région de l'établissement		
Atlantique	85 %	89 %
Ontario	76 %	80 %
Ouest	77 %	81 %
Type d'environnement de l'établissement		
Environnement francophone	83 %	84 %
Environnement bilingue ou à prédominance anglophone	75 %	78 %

5.3 Parcours et intégration des étudiants internationaux

Une des questions fondamentales de cette étude est de déterminer dans quelle mesure les étudiantes et les étudiants internationaux francophones ont l'intention de demeurer dans leur communauté ou de s'installer ailleurs au Canada après leurs études ainsi que de connaître dans quelle mesure cette décision a été influencée par les services offerts tout au long de leurs études. Tel que mentionné précédemment, l'importance des services offerts au sein de l'établissement d'enseignement est un élément clé dans une perspective d'intégration « au quotidien »⁷².

⁷² Vultur (2015).

Des recherches antérieures indiquent qu’une partie des étudiants de l’étranger qui prévoient poursuivre leurs études dans un autre pays ont déjà l’intention de s’installer dans le pays où ils feront des études, et ce, avant même de quitter leur pays d’origine. Ces études soulignent que les étudiants internationaux sont à la recherche d’une éducation de qualité dans un pays stable et sécuritaire⁷³ : « Les taux de transition vers le statut de résident permanent sont plus élevés dans le cas des étudiants étrangers en provenance de pays ayant un PIB par habitant plus faible (comme l’Inde), comparativement à ceux originaires de pays ayant un PIB par habitant plus élevé (comme la Corée du Sud)⁷⁴. »

De même, selon les résultats d’un sondage mené en 2017 auprès d’éventuels étudiants étrangers, un meilleur niveau de vie et de meilleures perspectives d’emploi étaient les principales raisons de demeurer au Canada après avoir terminé leurs études. D’après ce sondage, environ les deux tiers des répondants (68 %) prévoyaient faire une demande de résidence permanente au Canada ou y obtenir un emploi à la fin de leurs études (65 %)⁷⁵. Toutefois, dans la pratique, le « taux de conversion », soit le pourcentage d’étudiants internationaux qui, dans les faits, obtiennent le statut de résident permanent dans les dix années suivant l’obtention de leur premier permis d’études, varie de 20 % à 27 %^{76,77}.

D’après les résultats compilés dans le cadre de la présente étude, le pourcentage d’étudiants internationaux intéressés à rester au Canada dépasse ceux cités dans les études mentionnées précédemment. La plupart des participants à l’enquête des étudiants internationaux francophones (91 %) ont l’intention de chercher un emploi au Canada après avoir terminé leur programme d’études : 77 % sont également intéressés à poursuivre leurs études au Canada et 14 % ont seulement l’intention de trouver un emploi au pays (Tableau 41). Ce résultat, beaucoup plus élevé comparativement à ceux des études précédentes, peut s’expliquer par la composition des différents échantillons selon les divers pays d’origine des participants.

Par ailleurs, il importe de noter que 2 % des étudiants sondés ont seulement l’intention de poursuivre leurs études au Canada. De même, lors des groupes de discussion, les étudiants internationaux ont indiqué que tous les étudiants étrangers qui viennent au Canada n’ont pas nécessairement l’intention d’y rester, mais que ceux ayant d’autres projets d’avenir représentent une minorité.

⁷³ BCEI (2018).

⁷⁴ Lu, Y., Hou, F. (2015). *Les étudiants étrangers qui deviennent des résidents permanents au Canada*. Regards sur la société canadienne (n° 75-006-X). Statistique Canada, p. 1.

⁷⁵ Esses et al (2018). La majorité des étudiants internationaux qui ont participé à l’enquête venaient de l’Inde, du Nigéria et du Brésil.

⁷⁶ Lu et Hou (2015).

⁷⁷ Ces chiffres sont plus élevés comparativement à ceux émanant d’études antérieures citées par Martin (2018), selon lesquelles le pourcentage d’étudiants qui prévoient rester au Canada était de 50 % en 2016 alors que le taux de conversion vers la résidence permanente estimé dans une étude de 2006 variait de 15 % à 20 %.

Tableau 41 : Intention des participants à l'enquête auprès des étudiants internationaux une fois qu'ils auront terminé leur programme d'études

Pourcentage de participants qui veulent chercher un emploi	Pourcentage de participants qui veulent poursuivre leurs études		
	Oui	Non	Total
Oui	77 %	14 %	91 %
Non	2 %	7 %	9 %
Total	79 %	21%	100 %

Cet objectif de demeurer au Canada a été confirmé alors qu'une même proportion de diplômés ayant participé à l'enquête (92 %) habitent toujours au pays après avoir terminé leur programme d'études. De ces personnes, 72 % occupent déjà un emploi, 17 % sont à la recherche d'un emploi et 17 % sont retournées aux études. En termes de statut d'immigration, au moment de répondre à l'enquête, 60 % des diplômés avaient un permis de travail temporaire, 16 % détenaient un permis d'études et 16 % étaient des résidents permanents.

Plus de la moitié des répondants à l'enquête des diplômés qui habitent toujours au Canada (55 %) demeurent encore dans la région où ils ont effectué leurs études, alors que près du tiers (30 %) des répondants ont déménagé dans une autre province au Canada et que 14 % demeurent dans la même province, mais dans une région autre que celle où ils ont fait leurs études. Parmi les personnes qui ont participé aux groupes de discussion, on remarque que les diplômés des établissements qui se trouvent dans des zones urbaines ont davantage tendance à y rester. En comparaison, les petites communautés rurales éprouvent plus de difficultés à attirer des étudiants et à retenir des diplômés. Un petit nombre de participants ayant étudié dans une communauté rurale ont déménagé en zone urbaine, mais ils auraient envisagé la possibilité de rester dans cette communauté rurale si les conditions du marché d'emploi avaient été différentes. La capacité de trouver un emploi, particulièrement en français, est l'un des principaux facteurs qui motive la décision des étudiants de rester non seulement au Canada, mais dans la région où ils ont effectué leurs études. Le coût de la vie est aussi un facteur à considérer, puisque les étudiants pourraient quitter la communauté où ils ont étudié si le coût de la vie y est trop élevé et qu'ils ont tendance à migrer vers d'autres communautés du Canada où le coût de la vie est moins élevé.

Nous prévoyons que ces résultats seront utiles aux établissements d'enseignement. De façon générale, les bureaux des relations avec les diplômés font des efforts pour rester en contact avec ces derniers, mais il est toujours difficile de tenir à jour les coordonnées des diplômés. Ainsi, les établissements d'enseignement n'ont pas facilement accès à des outils leur permettant de recueillir des données sur le nombre de leurs diplômés internationaux qui choisissent de s'installer au pays. Par ailleurs, lors des entrevues avec les fournisseurs de services dans les établissements, les six participants qui ont abordé la question à savoir si les étudiants étrangers souhaitaient rester au Canada ou dans la communauté où est situé leur établissement d'enseignement avaient des avis partagés à ce sujet. Cela n'est pas surprenant :

dans des études précédentes où on a sondé le personnel de soutien, peu de ces personnes connaissaient les intentions des étudiantes et des étudiants internationaux⁷⁸.

Les résultats obtenus dans la présente étude suggèrent qu'une fois les étudiants internationaux recrutés, les services offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent influencer la décision des étudiants de demeurer au pays. Toutefois, les établissements d'enseignement pourraient davantage contribuer à l'intégration des étudiants internationaux, car ces derniers ont souvent l'intention d'obtenir la résidence permanente avant même de quitter leur pays d'origine. Néanmoins, 60 % des participants à l'enquête auprès des étudiants internationaux étaient tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « L'appui reçu par mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada ». Quant aux diplômés, le pourcentage de participants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec cette affirmation est comparable, se situant à 62 %. Près du tiers des participants aux groupes de discussion ont aussi précisé que les services offerts par leur établissement d'enseignement n'avaient eu aucune incidence sur leur décision de rester au Canada.

Étant donné que les étudiants internationaux ont l'intention d'immigrer éventuellement au Canada, les services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement sont très importants pour ces personnes. La majorité des établissements d'enseignement offrent des services d'immigration et selon les participants aux groupes de discussion, des établissements de certaines régions particulières déploient des efforts considérables pour encourager les étudiants à demeurer au Canada. À titre d'exemple, des établissements invitent des tiers de l'extérieur afin de fournir de l'information sur le processus d'immigration. Les résultats des enquêtes menées auprès des étudiants et des diplômés nous permettent d'estimer que les deux tiers des étudiants internationaux francophones vont utiliser les services d'immigration offerts par leur établissement d'enseignement au moins une fois au cours de leurs études⁷⁹. Ce résultat concorde avec celui d'une étude antérieure mentionnée précédemment, selon laquelle 59 % des étudiants internationaux qui s'étaient montrés intéressés à faire une demande de résidence permanente s'attendaient à recevoir un appui de leur établissement d'enseignement pour faire cette transition⁸⁰. De plus, bien que les participants aux groupes de discussion ne l'aient pas mentionné souvent, quelques anciens étudiants ont souligné que selon eux, les établissements d'enseignement étaient censés jouer un rôle pour aider les étudiants à faire la transition des études vers la vie dans la communauté, y compris à les aider à trouver un emploi.

Les groupes de discussion et les entrevues ont fourni un aperçu de la qualité des services d'immigration. Alors que la plupart des établissements offrent des services d'immigration, leur personnel assume une lourde charge de travail. Les étudiants ont aussi mentionné la difficulté d'accès aux services et les longues

⁷⁸ El Masri et al. (2015).

⁷⁹ Dans les réponses aux enquêtes, 29 % des étudiants ont utilisé les services d'immigration au cours de l'année scolaire 2019-2020 et 66 % des diplômés les ont utilisés tout au long de leurs études. Le degré d'influence a été confirmé par les diplômés qui ont participé aux groupes de discussion, alors que le tiers des participants ont indiqué que les services n'avaient eu aucune influence sur leur décision de rester au Canada.

⁸⁰ Esses et al. (2018).

attentes. Dans les groupes de discussion, les étudiants ont dit apprécier les services offerts par leur établissement d'enseignement, mais ils se heurtent à des obstacles quand les orientations ne sont pas claires, quand l'information n'est pas toujours cohérente et quand ils éprouvent de la difficulté à trouver les services ou à y avoir accès. Par ailleurs, le processus d'immigration et de transition vers la résidence permanente s'avère difficile à comprendre et il prête à confusion. Les besoins en termes de renouvellement ou d'obtention de permis sont clairs, mais les processus à suivre pour ce faire ne le sont pas. À cela s'ajoutent les conséquences négatives importantes si une erreur devait se glisser dans la demande de renouvellement ou d'obtention d'un permis. Enfin, les établissements d'enseignement font rarement un suivi auprès des étudiants ayant obtenu leur diplôme et les diplômés ont dit se sentir laissés à leur propre sort. Ce manque de soutien des étudiantes et des étudiants une fois leurs études terminées confirme les constats d'études⁸¹ et il convient de se demander s'il y aurait lieu de considérer l'adoption d'une approche fondée sur le cycle de vie, conforme aux objectifs gouvernementaux, pour appuyer la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente.

Le concept de cycle de vie est illustré au Tableau 42. Composé de différentes étapes, le cycle de vie de l'étudiant international dans son parcours vers la résidence permanente commence par son recrutement par l'établissement d'enseignement et, du point de vue des CFSM, ne prend fin qu'à son établissement dans la communauté. Les établissements d'enseignement postsecondaire jouent un rôle primordial tout au long de ce parcours, mais la participation des organismes communautaires n'arrive souvent qu'en fin de parcours, sauf dans le cadre de projets de collaboration entre les établissements d'enseignement et les organismes communautaires ou dans le cas de certaines provinces, où les étudiants internationaux sont ciblés par les organismes communautaires et sont admissibles à leurs services.

Une étude antérieure effectuée au Royaume-Uni fait aussi référence à une approche fondée sur le cycle de vie de l'étudiant. On y indique que les services offerts se concentrent surtout durant la première année d'études⁸². On y formule la recommandation suivante, qui va au-delà des étudiants étrangers : « Ce qui manque clairement [...], c'est une approche globale fondée sur le cycle de vie de l'étudiant, c'est-à-dire une approche qui implique l'étudiant et qui comprend son évolution vers des études supérieures et vers un emploi⁸³. »

⁸¹ Martin (2018).

⁸² El Masri et al. (2015).

⁸³ Thomas, L. (2012). Building student engagement and belonging in Higher Education at a time of change: a summary of findings and recommendations of What works? Student Retention & Success programme. Paul Hamlyn Foundation.

https://www.heacademy.ac.uk/system/files/what_works_summary_report_1.pdf

Tableau 42 : Sommaire du parcours de l'étudiant international, du recrutement à la transition vers la résidence permanente

Étape	Recrutement	Orientation et intégration	Succès scolaire et intégration	Transition vers un emploi ou vers d'autres études	Transition vers la résidence permanente	Établissement dans la communauté
Période	Avant les études	À l'arrivée	Au cours des études	Fin des études et obtention d'un diplôme	Après l'obtention d'un diplôme	Après l'obtention de la résidence permanente
<i>Gouvernement</i>	Élaboration de stratégies pour attirer les étudiants internationaux				Stratégies pour faciliter la transition vers l'obtention de la résidence permanente	
<i>Établissements postsecondaires (FSE)</i>	Recrutement – internationalisation; activités d'orientation pré-départ	Activités d'orientation à l'arrivée	Appui scolaire, activités d'intégration	Appui pour l'obtention d'un emploi	Information sur le processus d'immigration	
<i>Étudiants internationaux</i>	Les étudiants cherchent une éducation de qualité et un meilleur emploi.	Adaptation		Les étudiants peuvent être motivés à chercher un emploi.	Motivations économiques et sociales	
<i>Fournisseurs de services dans les communautés</i>						Appui

Il vaut la peine d'examiner de plus près les résultats de l'enquête auprès des diplômés pour déterminer s'il existe des tendances frappantes en lien avec le pays d'origine ou la région d'études de ces derniers et leur décision de rester au Canada. Ainsi, parmi les diplômés qui habitent le Canada au moment de l'enquête :

- Les personnes qui ont suivi un programme d'études collégiales (99 %) ou d'études universitaires de premier cycle (95 %) sont plus nombreuses à habiter le Canada, comparativement à celles qui ont suivi un programme d'études universitaires de deuxième cycle (64 %) ou de troisième cycle (70 %);
- Les personnes qui sont originaires d'Afrique sont plus nombreuses : la plupart sinon la totalité des diplômés provenant du Congo (100 %), du Cameroun (91 %) et du Maghreb (96 %) demeurent toujours au Canada comparativement aux étudiants originaires de l'Europe francophone (56 %);

Le choix de la région de résidence semble être en corrélation avec la région de l'établissement d'enseignement :

- Parmi les diplômés d'un établissement d'enseignement de l'Atlantique, 31 % habitent dans la même communauté que celle de leur établissement, 37 % habitent dans la même province et 31 % habitent dans une autre province;
- Parmi les diplômés d'un établissement d'enseignement de l'Ontario, 55 % habitent dans la même communauté, 12 % habitent dans la même province et 36 % habitent dans une autre province;
- Parmi les diplômés d'un établissement de l'Ouest canadien, 83 % habitent dans la même communauté, 2 % habitent dans la même province et 14 % habitent dans une autre province.

Pareillement, le type d'environnement de la région de l'établissement d'enseignement semble aussi avoir influencé le choix de la région de résidence :

- Parmi les diplômés d'un établissement dans un environnement bilingue ou à prédominance anglophone, 55 % habitent dans la même communauté que celle de leur établissement, 1 % habitent dans la même province et 43 % habitent dans une autre province;
- Parmi les diplômés d'un établissement dans un environnement francophone, 55 % habitent dans la même communauté, 22 % habitent dans la même province et 23 % habitent dans une autre province.

5.3.1 Les services offerts par l'établissement d'enseignement ont contribué à la décision de demeurer au Canada

Environ 60 % des répondants ont indiqué que les services offerts par leur établissement d'enseignement ont contribué à leur décision de demeurer au Canada; 60 % des étudiants et 62 % des diplômés sont tout à fait d'accord ou d'accord avec cette affirmation (Tableau 43). On n'observe aucune différence à souligner particulièrement dans la ventilation selon le genre et le niveau d'études.

Tableau 43 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « L'appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada »

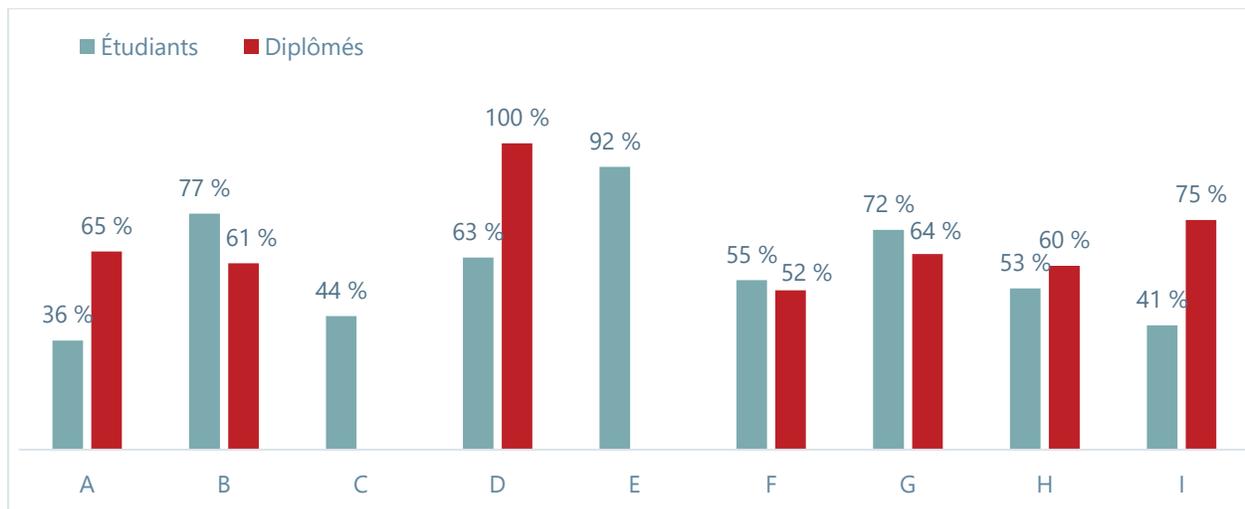
	Étudiants	Diplômés
Total des participants	60 %	62 %
Selon le genre		
Hommes	70 %	58 %
Femmes	54 %	65 %
Autre	64 %	*
Selon le niveau d'études		
Programme collégial	71 %	69 %
1 ^{er} cycle universitaire	54 %	61 %
2 ^e cycle universitaire	62 %	55 %
3 ^e cycle universitaire	50 %	30 %

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Les participants aux groupes de discussion ont indiqué que plusieurs facteurs avaient influencé leur décision de demeurer au Canada. Il est probable que les services offerts par les établissements aient pu soutenir les démarches des étudiants pour l'obtention de la résidence permanente plutôt que d'influencer directement leur décision d'y demeurer. La capacité de se trouver un emploi après la fin de leurs études et, jusqu'à un certain point, durant leurs études, fait partie des principaux facteurs qui ont influencé la décision des étudiants internationaux de rester au Canada.

Les résultats selon l'établissement d'enseignement (Figure 12) montrent des écarts importants selon l'établissement. Le pourcentage de répondants étant d'accord ou très d'accord avec le fait que l'appui reçu de l'établissement a contribué à leur décision de demeurer au Canada varie de 36 % à 92 % chez les étudiants tandis qu'il se situe entre 51 % et 100 % chez les diplômés.

Figure 12 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « L'appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada », selon l'établissement d'enseignement



* Les établissements C et E n'avaient pas de diplômés internationaux francophones au moment de l'enquête.

Dans la ventilation selon le pays ou la région d'origine (Tableau 44), le pourcentage le plus élevé est observé chez les diplômés provenant du Congo (82 %) et chez les étudiants provenant des pays du continent africain qui ne sont pas compris dans l'Afrique subsaharienne francophone, le Congo, le Cameroun ou les pays du Maghreb, libellé « Afrique – autre » dans le tableau (89 %).

Tableau 44 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « L'appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada », selon le pays ou la région d'origine

	Étudiants	Diplômés
Congo	63 %	82 %
Cameroun	73 %	65 %
Maghreb	67 %	73 %
Afrique subsaharienne francophone	56 %	59 %
Afrique – autre	89 %	*
Europe francophone	40 %	35 %
Haïti	73 %	*
Amérique latine	55 %	*
Chine	69 %	*
Autres	60 %	*

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Dans la ventilation selon la région et le type d'environnement de l'établissement d'enseignement (Tableau 45), les étudiants et les diplômés ayant fait leurs études en Ontario ou encore dans un environnement bilingue ou à prédominance anglophone semblent être moins d'accord avec cette affirmation que ceux inscrits dans un établissement d'une autre région ou d'un autre type d'environnement (56 % des étudiants et 59 % des diplômés en Ontario étaient d'accord ou très d'accord avec cette affirmation). Les différences régionales quant au fait que l'appui reçu de leur établissement d'enseignement a contribué à la décision des étudiants de rester au Canada peuvent être attribuables à des facteurs tels que les possibilités de trouver un emploi et la qualité du soutien offert par les établissements pour aider les étudiants à trouver un emploi. Par exemple, comme l'ont expliqué les participants aux groupes de discussion, une région offrant peu de perspectives d'emploi pourrait décourager les étudiants à demeurer au Canada. La capacité de trouver du travail en français est un autre facteur qui influence la prise de décision. Il est plus difficile de trouver un emploi où le travail est principalement effectué en français. Par exemple, on constate qu'il peut être particulièrement difficile de trouver un emploi en français dans le secteur privé dans les régions du Nord de l'Ontario, ce qui pourrait être un autre facteur influençant la décision de rester au Canada. De plus, les communautés francophones de l'Atlantique sont susceptibles d'attirer des étudiants, mais des études précédentes ont souligné un manque d'engagement de la part des employeurs locaux⁸⁴. Les défis régionaux sont aggravés

⁸⁴ Chira, S., Belkhdja, C. (s. d.). Pratiques exemplaires pour l'intégration des étudiants internationaux au Canada atlantique : conclusions et recommandations. Une étude des politiques et des pratiques entourant l'établissement des étudiants internationaux dans les provinces atlantiques. Centre Métropolis Atlantique. <https://smu.ca/webfiles/Best-Practices-in-the-Integration-of-International-Students-in-Atlantic-Canada.pdf>

par le fait que certains établissements n’offrent pas un soutien adéquat aux étudiants pour les aider à trouver un emploi.

Tableau 45 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d’accord ou d’accord avec l’affirmation « L’appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada », selon les caractéristiques de l’établissement d’enseignement

	Étudiants	Diplômés
Région de l’établissement		
Atlantique	71 %	66 %
Ontario	56 %	59 %
Ouest	77 %	67 %
Type d’environnement de l’établissement		
Environnement francophone	64 %	66 %
Environnement bilingue ou à prédominance anglophone	57 %	54 %

Une tendance apparaît très clairement : les étudiants qui ont utilisé des services de toutes sortes offerts par l’établissement d’enseignement estiment que cet appui a influencé de façon plus importante leur décision de demeurer au Canada. Autrement dit, un étudiant qui a utilisé les services offerts par l’établissement d’enseignement sera plus porté à indiquer que le service a eu une influence sur sa décision de demeurer au Canada comparativement à un étudiant qui n’a pas utilisé ces services. Cependant, peu d’étudiants utilisent les services (Tableau 46).

Tableau 46 : Pourcentage de répondants à l’enquête auprès des étudiants internationaux francophones étant tout à fait d’accord ou d’accord avec l’affirmation « L’appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada », selon l’utilisation d’une gamme de services

Type de service ou d’activité	Oui	Non	% qui ont utilisé les services
Services pré-départ	66 %	53 %	56 %
Services d’immigration offerts par l’établissement	71 %	56 %	29 %
Services de préparation au marché du travail	73 %	53 %	33 %
Journée d’orientation au cours du premier mois de la session	65 %	53 %	63 %
Journée d’orientation à l’intention des étudiants internationaux au cours du premier mois de la session	63 %	52 %	72 %
Participation à des activités sociales ou culturelles au cours du premier mois de la session	66 %	50 %	64 %
Participation à des activités sociales ou culturelles (offertes par la communauté) au cours du premier mois de la session	69 %	51 %	44 %
Services d’appui scolaire	72 %	52 %	36 %
Appui de la communauté pour obtenir un emploi	74 %	56 %	30 %
Appui de la communauté pour comprendre le système d’immigration canadien	71 %	56 %	35 %
Appui de la communauté pour obtenir votre résidence permanente	77 %	58 %	16 %
Appui pour faciliter votre intégration à la communauté	79 %	54 %	30 %

Le rôle des services offerts et leur incidence sur la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente ont aussi été explorés lors des groupes de discussion. Les échanges ont confirmé les données compilées durant l'enquête : les étudiants ont des opinions partagées au sujet de l'influence des services utilisés dans leur établissement et dans la communauté sur leur décision d'amorcer la transition vers la résidence permanente.

D'une part, les étudiants ont souligné que les services offerts par leur établissement d'enseignement, particulièrement les ateliers sur l'emploi ou sur l'immigration, sont des services importants qui ont influencé leur décision de rester au Canada. Tel que mentionné précédemment, la capacité de trouver du travail est un facteur important lorsque les étudiants décident de rester au Canada ou dans une région particulière. Les étudiants et les diplômés estiment habituellement que les services d'emploi fournis par leur établissement d'enseignement sont utiles lorsqu'ils ont besoin d'information sur les possibilités d'emploi et de soutien sur certains aspects liés à la recherche d'emploi, comme la préparation aux entrevues et la préparation d'un CV. Les services qui ne répondent pas aux besoins de certains étudiants et diplômés sont ceux visant à les aider à établir des relations directes avec des employeurs. Les étudiants ont souvent de la difficulté à trouver un emploi ou à participer à certains stages en raison de leur statut d'étudiant international. Ils sont donc limités lorsque vient le temps d'acquérir une expérience de travail au Canada, ce qui pourrait les aider tout d'abord à trouver un nouvel emploi une fois leurs études terminées et par la suite les appuyer dans leur processus d'immigration. De plus, certains participants aux groupes de discussion ont manifesté le désir d'obtenir plus de soutien lorsque vient le temps d'établir des relations directes avec les employeurs pour explorer les possibilités d'emploi après avoir obtenu leur diplôme. En outre, des représentants d'organismes communautaires ont également critiqué le fait que des étudiants puissent être recrutés dans des programmes qui n'offrent pas de bonnes perspectives d'emploi.

La possibilité de vivre et de travailler en français est également importante pour les étudiants. Les établissements d'enseignement, les organismes communautaires, les étudiants et les diplômés ont tous souligné les difficultés à trouver un emploi lorsque la principale langue de travail est le français. Divers niveaux de compétence linguistique en anglais sont requis pour décrocher un emploi. Lors des groupes de discussion, les participants ont expliqué qu'ils avaient peu d'occasions, sinon aucune, de développer leurs compétences linguistiques en anglais dans leur établissement d'enseignement. Certains groupes communautaires ont observé que le manque d'occasions d'apprendre l'anglais dans les établissements d'enseignement pourrait s'avérer être un obstacle à l'insertion sur le marché du travail.

Un plus grand nombre d'étudiants ayant utilisé les services ont indiqué que ceux-ci les avaient motivés à rester au Canada. Les participants aux groupes de discussion ont aussi souligné que la qualité des services et l'incapacité à avoir accès à certains services pouvaient également influencer la décision de rester au Canada ou dans une région particulière.

Dans l'ensemble, selon les groupes de discussion, les services qui ont la plus grande influence sur la décision de rester ou non au Canada sont ceux qui appuient les étudiants lorsque vient le temps de faire la transition vers la résidence permanente, y compris les services de soutien qui aident à assurer le bien-

être économique des étudiants. Toutefois, les services qui favorisent l'établissement de liens avec la communauté et qui aident les étudiants à nouer des relations positives au sein de l'établissement d'enseignement peuvent aussi influencer leur décision de rester au Canada. Ces services sont abordés plus en détail dans les sous-sections suivantes.

5.3.2 Les services offerts par l'établissement d'enseignement ont contribué au développement d'un réseau social

L'analyse du développement d'un réseau social a été faite en deux temps dans le cadre de l'enquête. L'approche est fondée sur une compréhension conceptuelle de l'intégration, qui examine deux aspects : (i) l'intégration à court terme, ou la capacité de vivre dans la communauté et de réussir à faire les activités de la vie quotidienne; (ii) les éléments définis dans la littérature comme des facilitateurs de l'intégration sociale et économique à long terme (par exemple, avoir un réseau de soutien social ou professionnel).

Dans un premier temps, nous présentons les résultats d'une série de questions de l'enquête qui visent à évaluer dans quelle mesure les services qui ont été offerts avant le départ et pendant la période d'orientation au début de la session ont contribué à l'adaptation et à l'intégration des étudiants internationaux. Un grand nombre d'établissements s'efforcent d'offrir ces types de services aux étudiants qui arrivent au campus.

Les réponses des diplômés et des étudiants ayant participé à l'enquête ne diffèrent pas beaucoup (Tableau 47). En général, moins de la moitié des étudiants et des diplômés considèrent que leur participation aux activités offertes les a aidés beaucoup ou modérément à faire certaines activités spécifiques de la vie quotidienne, mais plus de 60 % considèrent que leur participation aux activités pré-départ et d'orientation a contribué à leur intégration à la communauté (64 % des étudiants et 61 % des diplômés). Par exemple, apprendre à faire l'épicerie et se rendre dans un supermarché pour faire l'épicerie est une occasion pour les étudiants d'être exposés à la communauté. Les activités et les services de soutien qui ont le moins d'incidence sur l'intégration sociale selon les répondants sont également ceux qui posent habituellement un défi aux étudiants, comme le fait d'avoir accès au transport collectif, ce qui s'avère difficile dans plusieurs communautés, et de trouver un logement abordable à l'extérieur du campus, ce qui peut également être difficile. Les faibles résultats observés au sujet des résidences peuvent s'expliquer du fait que les étudiants sont peu nombreux à utiliser ce type de logement.

Les résultats soulignent que les activités permettent à environ les deux tiers des étudiants internationaux d'établir des relations avec d'autres étudiants internationaux, mais le pourcentage est plus faible par rapport aux relations nouées avec des étudiants canadiens. Cela peut s'expliquer non seulement par le type d'activités offertes, mais également parce que les étudiants traversent une période difficile à leur arrivée au campus alors qu'ils doivent s'adapter à leur nouvel environnement, y compris au changement de climat et à un horaire à temps plein dans un nouveau milieu scolaire, comme certains étudiants et diplômés l'ont expliqué lors des groupes de discussion. Il est donc difficile pour les étudiants de s'impliquer pleinement et d'assister à des activités organisées dans le but d'appuyer leur intégration sociale, lorsqu'ils sont en mesure d'y participer. La grande concentration des services offerts aux

étudiants dans la première année suivant leur arrivée peut être considérée comme un problème, ce qui confirme les constats d’une étude antérieure des universités ontariennes⁸⁵. Des approches qui visent avant tout à fournir de l’information et des occasions aux étudiants internationaux dès les premières semaines suivant leur arrivée peuvent nuire à la capacité des étudiants de participer aux activités offertes et d’en tirer tout ce qu’elles ont à offrir.

Tableau 47 : Pourcentage de répondants considérant que la participation à des activités ou l’accès à des services pré-départ ou au cours du premier mois d’orientation ont contribué beaucoup ou modérément aux aspects suivants

Contribution à...	Étudiants	Diplômés
<i>L’adaptation à la vie quotidienne</i>		
Faire l’épicerie	42 %	44 %
Comprendre le système de transport collectif	49 %	44 %
Trouver un logement adéquat (hors campus)	33 %	36 %
M’installer en résidence	34 %	41 %
Obtenir des vêtements qui conviennent à l’hiver canadien	51 %	48 %
M’adapter rapidement à mon nouvel environnement	64 %	61 %
<i>Leur intégration sociale</i>		
Entrer en contact avec d’autres étudiants internationaux	61 %	66 %
Établir un réseau d’amis dès mon arrivée dans votre établissement	46 %	52 %
Participer à des activités périscolaires (hors programme)	41 %	56 %
Entrer en contact avec d’autres étudiants canadiens	41 %	48 %
<i>Leur réussite scolaire</i>		
Accéder aux services d’appui scolaire offerts par votre établissement	56 %	61 %
Bien comprendre le système d’enseignement supérieur	59 %	62 %
Obtenir de l’aide d’un membre du personnel de votre établissement	63 %	64 %
M’orienter sur le campus	67 %	67 %
<i>Les aspects financiers</i>		
Ouvrir un compte bancaire	45 %	45 %
Accéder à des possibilités de financement	32 %	27 %
Comprendre le régime fiscal du Canada (impôt sur le revenu)	30 %	32 %
Établir un budget adéquat	43 %	45 %

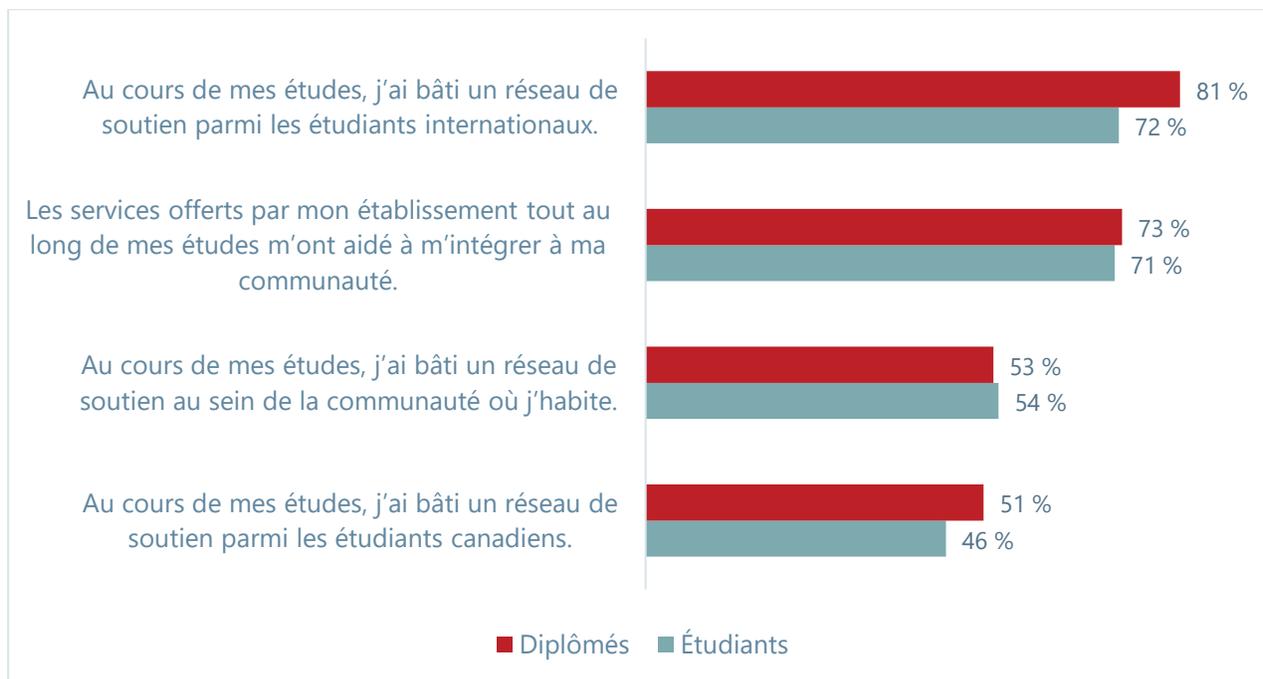
Un nombre plus élevé d’étudiants et de diplômés ayant répondu à l’enquête considèrent que les activités pré-départ et d’orientation auxquelles ils ont participé au cours du premier mois suivant leur arrivée les ont aidés sur certains aspects qui ont contribué à leur réussite scolaire, y compris le fait de connaître les services d’appui scolaire offerts par l’établissement et d’y avoir accès. Enfin, bien que les aspects financiers représentent un grand défi pour les étudiants internationaux, allant de leur capacité à établir un budget jusqu’à leur compréhension du régime fiscal canadien, les activités pré-départ et d’orientation ne semblent pas contribuer à mettre l’accent sur ces aspects. De la même manière, en général, les

⁸⁵ El Masri et al. (2015).

participants aux groupes de discussion n’ont pas établi de rapport entre les services offerts sur les aspects financiers et le soutien à l’intégration.

Une autre section de l’enquête pose quatre questions qui visent à déterminer dans quelle mesure les étudiants et les diplômés ont réussi à bâtir un réseau social, sans spécifier la contribution des activités spécifiques auxquelles ils ont participé. La plupart des étudiants (72 %) et des diplômés (72 %) indiquent qu’ils ont été en mesure de se bâtir un réseau de soutien parmi les étudiants internationaux (Figure 13). Les étudiants et les diplômés ont expliqué qu’il était courant de nouer des relations avec des personnes du même pays d’origine et que cela permettait de briser l’isolement.

Figure 13 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d’accord ou d’accord avec les affirmations suivantes



La majorité des participants ont indiqué que les services offerts par l’établissement les ont aidés à s’intégrer à la communauté (73 % des étudiants et 71 % des diplômés). Cependant, environ la moitié des diplômés et des étudiants (53 % et 54 % respectivement) étaient très d’accord ou d’accord avec l’affirmation « Au cours de mes études, j’ai bâti un réseau de soutien au sein de la communauté où j’habite » (Figure 13). Par ailleurs, environ la moitié des diplômés et moins de la moitié des étudiants (51 % et 46 % respectivement) étaient d’accord ou très d’accord avec l’affirmation « Au cours de mes études, j’ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens ». Les témoignages recueillis lors des groupes de discussion confirment les résultats de l’enquête. Les étudiants et les diplômés ont expliqué l’importance de leurs relations avec leurs camarades de classe et ont dit qu’il était difficile d’établir et d’entretenir de telles relations avec des étudiants canadiens, surtout à l’extérieur des salles de classe.

Cela dit, des études antérieures ont démontré que les occasions permettant aux étudiants canadiens et internationaux d'interagir davantage sont peu nombreuses⁸⁶. Les participants aux groupes de discussion ont observé que même lorsque les étudiants internationaux et canadiens avaient l'occasion d'interagir, la mesure dans laquelle ces groupes nouaient des relations était souvent faible et des obstacles pouvaient nuire à la participation des étudiants internationaux. Comme il a été mentionné, certaines activités peuvent n'être pas familières aux étudiants internationaux ou ne pas convenir à ces derniers, ce qui pourrait nuire à leur participation. Par exemple, des activités sportives se déroulant à l'extérieur pourraient ne pas convenir à des étudiants nouvellement arrivés au pays, qui n'ont jamais connu l'hiver et qui sont en train de s'adapter au climat canadien, ou encore des activités ayant lieu en soirée pourraient ne pas convenir à des étudiants qui sont toujours en train de s'adapter à leur nouvel environnement. Cependant, les occasions d'interagir et d'établir des relations avec les étudiants canadiens sont importantes pour les étudiants internationaux.

Étant donné l'importance pour les étudiants internationaux d'obtenir du soutien de la communauté et des étudiants canadiens pour faciliter leur intégration, ces résultats sont analysés plus en détail, selon des ventilations en fonction des données démographiques. Dans le cas des étudiants (Tableau 48), les hommes semblent être plus souvent d'accord avec le fait que les services offerts par leur établissement d'enseignement ont contribué à leur intégration à la communauté (80 %) comparativement aux femmes (69 %).

Tableau 48 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé à m'intégrer à ma communauté »

	Étudiants	Diplômés
Selon le genre		
Hommes	80 %	73 %
Femmes	69 %	69 %
Autre	73 %	*
Selon le niveau d'études		
Programme collégial	76 %	72 %
1 ^{er} cycle universitaire	70 %	74 %
2 ^e cycle universitaire	66 %	77 %
3 ^e cycle universitaire	72 %	60 %

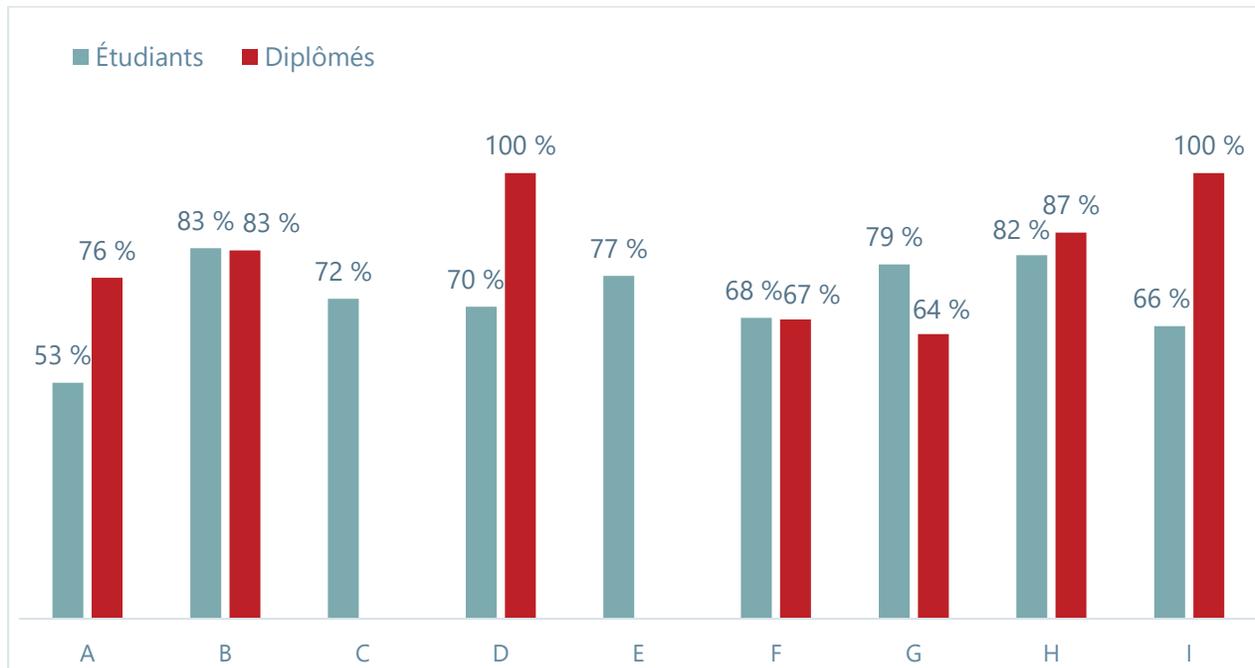
* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Les résultats selon l'établissement d'enseignement (Figure 14) montrent un écart selon l'établissement. Le pourcentage de répondants étant d'accord ou très d'accord se situe entre 53 % et 83 % chez les étudiants tandis qu'il varie de 64 % à 100 % chez les diplômés. Les résultats varient aussi d'un établissement à l'autre. Dans certains établissements, des proportions semblables d'étudiants et de diplômés sont d'accord ou très d'accord avec le fait que les services offerts par leur établissement d'enseignement ont contribué à leur intégration à la communauté, alors que dans d'autres établissements, l'écart entre les étudiants et les diplômés peut atteindre jusqu'à 34 %. De plus, l'écart ne s'inscrit pas toujours dans le même sens. Dans certains cas, les diplômés sont plus nombreux à indiquer

⁸⁶ El Masri et al. (2015).

que les services ont contribué à leur intégration (établissements A, D, H et I), alors que dans d’autres cas, soit l’écart entre les étudiants et les diplômés est très faible (établissements B, F et H), soit les étudiants sont plus nombreux à indiquer que les services offerts ont contribué à leur intégration (établissement G).

Figure 14 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d’accord ou d’accord avec l’affirmation « Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m’ont aidé à m’intégrer à ma communauté », selon l’établissement d’enseignement



*Les établissements C et E n’avaient pas de diplômés internationaux francophones au moment de l’enquête.

Dans la ventilation selon le pays ou la région d’origine (Tableau 49), les étudiants de la Chine (88 %) sont les plus nombreux à être tout à fait d’accord ou d’accord avec le fait que les services fournis ont contribué à leur intégration à la communauté, alors que les étudiants d’Amérique latine (55 %) sont les moins nombreux à être tout à fait d’accord ou d’accord avec cette affirmation. En général, les étudiants provenant des pays et des régions d’Afrique sont tout à fait d’accord ou d’accord avec cette affirmation dans des proportions semblables (de 72 % à 78 % des répondants d’origine africaine sont tout à fait d’accord ou d’accord avec le fait que les services fournis ont contribué à leur intégration à la communauté).

Tableau 49 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé à m'intégrer à ma communauté », selon le pays ou la région d'origine

	Étudiants	Diplômés
Congo	71 %	73 %
Cameroun	78 %	87 %
Maghreb	77 %	69 %
Afrique subsaharienne francophone	72 %	72 %
Afrique – autre	78 %	*
Europe francophone	73 %	65 %
Haïti	63 %	*
Amérique latine	55 %	*
Chine	88 %	*
Autres	60 %	*

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Dans la ventilation selon la région et le type d'environnement de l'établissement, les étudiants et les diplômés qui habitent en Ontario ou dans un environnement bilingue ou à prédominance anglophone semblent être moins d'accord avec cette affirmation que ceux inscrits ou ayant étudié dans d'autres établissements (Tableau 50). À l'échelle régionale, certains participants aux groupes de discussion ont expliqué que ces personnes ont tendance à chercher du soutien à l'extérieur de leur établissement d'enseignement pour les aider à s'intégrer à la communauté. Par exemple, des étudiants étrangers ont parfois de la famille qui habite la même ville que la leur en Ontario. Dans certaines régions de cette province, il existe de nombreuses associations qui représentent les pays d'origine des étudiants et celles-ci peuvent faciliter l'intégration des étudiants. Les participants ont aussi souligné que les services offerts par les établissements et d'autres facteurs favorisant l'intégration peuvent s'entrecroiser en termes d'incidence.

Tableau 50 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé à m'intégrer à ma communauté », selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement

	Étudiants	Diplômés
Région de l'établissement		
Atlantique	80 %	89 %
Ontario	69 %	60 %
Ouest	77 %	77 %
Type d'environnement de l'établissement		
Environnement francophone	76 %	75 %
Environnement bilingue ou à prédominance anglophone	68 %	68 %

Lorsqu'on se penche sur l'établissement d'un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens, moins de la moitié des hommes et des femmes étaient tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation à l'effet qu'ils avaient réussi à bâtir un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens durant leurs études. Dans l'ensemble, les femmes, qu'elles soient étudiantes ou diplômées, ont été les moins nombreuses à être d'accord avec cette affirmation. La majorité des participants aux groupes de discussion étaient des

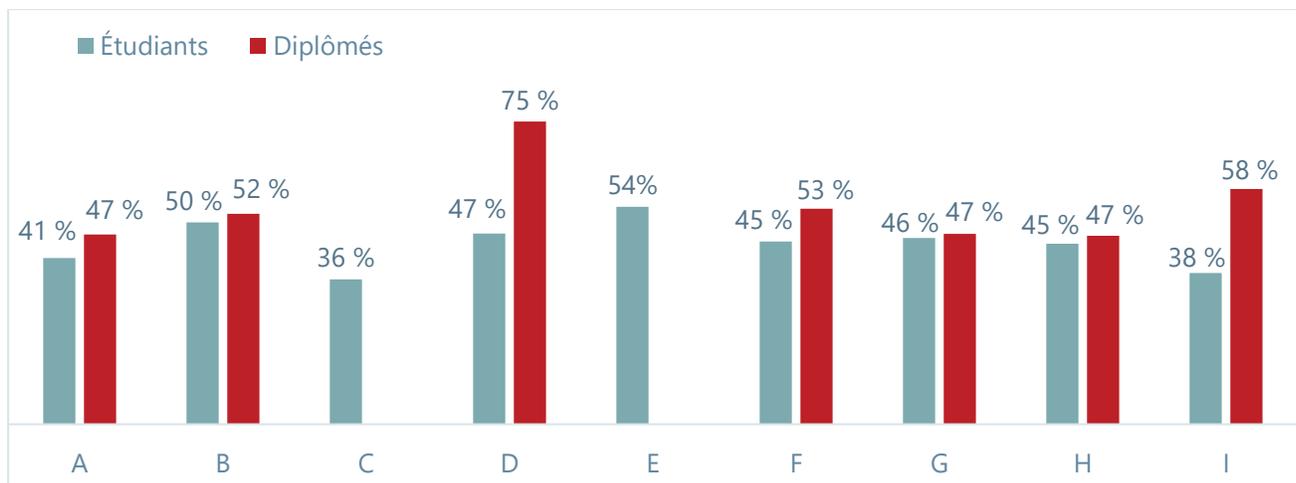
étudiants de premier cycle et ils ont souligné les difficultés à établir des relations avec les étudiants canadiens. La plupart des participants inscrits à des programmes collégiaux ou à des programmes de troisième cycle étaient d'accord avec ce fait (Tableau 51).

Tableau 51 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens »

	Étudiants	Diplômés
Selon le genre		
Hommes	48 %	60 %
Femmes	43 %	42 %
Autre	70 %	*
Selon le niveau d'études		
Programme collégial	48 %	52 %
1 ^{er} cycle universitaire	45 %	51 %
2 ^e cycle universitaire	45 %	55 %
3 ^e cycle universitaire	50 %	52 %

Les résultats présentés selon l'établissement d'enseignement montrent que dans l'ensemble, le pourcentage de répondants étant d'accord ou très d'accord avec le fait qu'ils ont pu se bâtir un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens se situe entre 36 % et 54 %. L'écart chez les diplômés des cycles supérieurs est plus marqué, le pourcentage de répondants étant d'accord ou très d'accord variant de 47 % à 75 % (Figure 15). Cela dit, le fait qu'un plus grand nombre d'étudiants des cycles supérieurs confirment avoir bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens s'avère positif, puisque cela suggère que pour bon nombre d'entre eux, il a été plus facile de s'intégrer au fur et à mesure qu'ils ont progressé dans leur programme d'études. Toutefois, les écarts entre les établissements peuvent suggérer que les différences de contexte sur le plan éducatif et communautaire peuvent influencer la mesure dans laquelle les étudiants internationaux sont capables d'établir des relations avec les étudiants canadiens.

Figure 15 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens », selon l'établissement d'enseignement



*Les établissements C et E n'avaient pas de diplômés internationaux francophones au moment de l'enquête.

Dans la ventilation selon le pays ou la région d'origine, la plus grande proportion d'étudiants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec cette affirmation provenaient de la Chine (73 %) et de l'Amérique latine (55 %). Les étudiants originaires d'Haïti (37 %) sont les moins nombreux à être d'accord avec cette affirmation (Tableau 52).

Tableau 52 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens », selon le pays ou la région d'origine

	Étudiants	Diplômés
Congo	43 %	41 %
Cameroun	44 %	48 %
Maghreb	51 %	46 %
Afrique subsaharienne francophone	40 %	52 %
Afrique – autre	50 %	*
Europe francophone	49 %	61 %
Haïti	37 %	*
Amérique latine	55 %	*
Chine	73 %	*
Autres	57 %	*

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Dans la ventilation selon la région et le type d'environnement de l'établissement, pour l'ensemble des régions des établissements, moins de la moitié des étudiants étaient tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation à l'effet qu'ils ont bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens. Il en est de même pour les étudiants dont l'établissement est situé dans un environnement francophone ou à prédominance anglophone (Tableau 53). Ces résultats suggèrent que les écarts entre les établissements mentionnés précédemment peuvent être principalement attribuables aux mesures spécifiques prises par un établissement ou à la composition de la population étudiante de l'établissement, plutôt qu'aux réalités de la communauté ou de la région où l'établissement est situé.

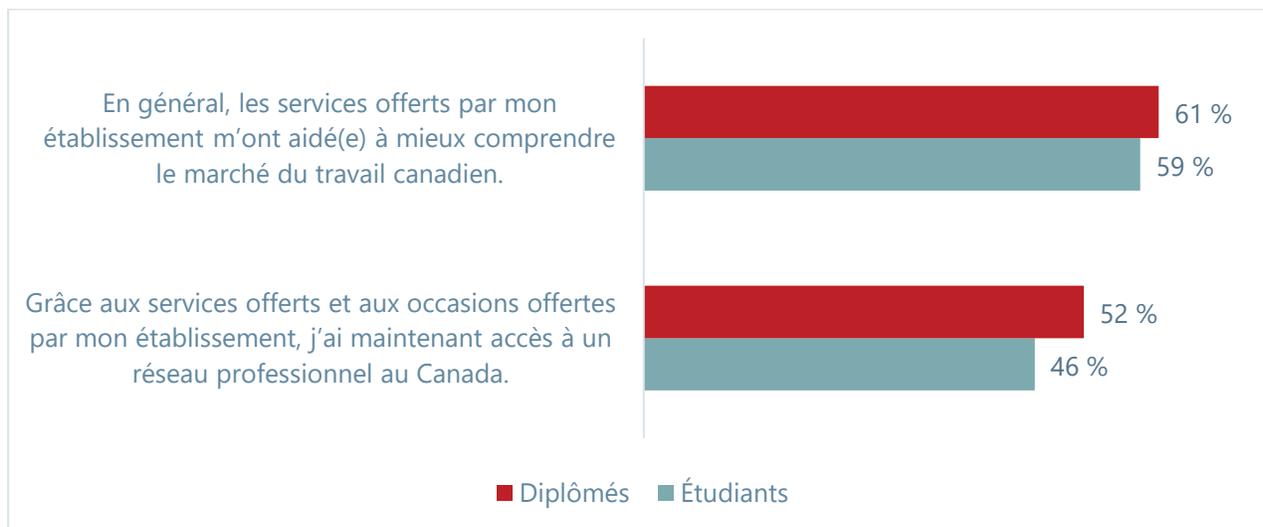
Tableau 53 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens », selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement

	Étudiants	Diplômés
Région de l'établissement		
Atlantique	48 %	54 %
Ontario	45 %	51 %
Ouest	47 %	50 %
Type d'environnement de l'établissement		
Environnement francophone	46 %	50 %
Environnement bilingue ou à prédominance anglophone	45 %	54 %

5.3.3 Les services offerts par l'établissement d'enseignement ont favorisé l'accès à un réseau professionnel

Le développement d'un réseau de soutien professionnel a été déterminé comme un facteur de succès de l'intégration sociale ou économique⁸⁷. Environ 60 % des diplômés et des étudiants (Figure 16) indiquent être tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « En général, les services offerts par mon établissement m'ont aidé à mieux comprendre le marché de travail canadien ». Cependant, les répondants sont moins nombreux à reconnaître la contribution des occasions et des services offerts par l'établissement d'enseignement pour favoriser le développement d'un réseau professionnel au Canada (52 % des diplômés et 46 % des étudiants sont tout à fait d'accord ou d'accord avec cette affirmation). Ces résultats sont conformes aux propos tenus lors des groupes de discussion : les étudiants et les diplômés pourraient tirer parti de services de soutien qui leur permettraient d'établir des relations directes avec des employeurs. Par exemple, même si les salons de l'emploi sont utiles, certains ont mentionné que leur capacité à aider les étudiants à établir des liens réels avec des employeurs éventuels et à trouver un emploi est limitée.

Figure 16 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec les affirmations suivantes



Étant donné l'importance pour les étudiants de bâtir un réseau professionnel pour les aider à trouver du travail, pour soutenir leur parcours d'immigration et pour faciliter leur intégration, et considérant les résultats plutôt faibles au sujet de cette affirmation, les résultats précédents sont examinés plus en détail dans la série de tableaux suivants et sont aussi ventilés selon certaines caractéristiques démographiques des répondants. Les résultats suggèrent que chez les diplômés, la contribution des activités de l'établissement à l'accès à un réseau professionnel est plus importante pour les hommes que pour les femmes ainsi que pour les personnes ayant terminé un programme d'études collégiales (Tableau 54).

⁸⁷ Vultur (2015).

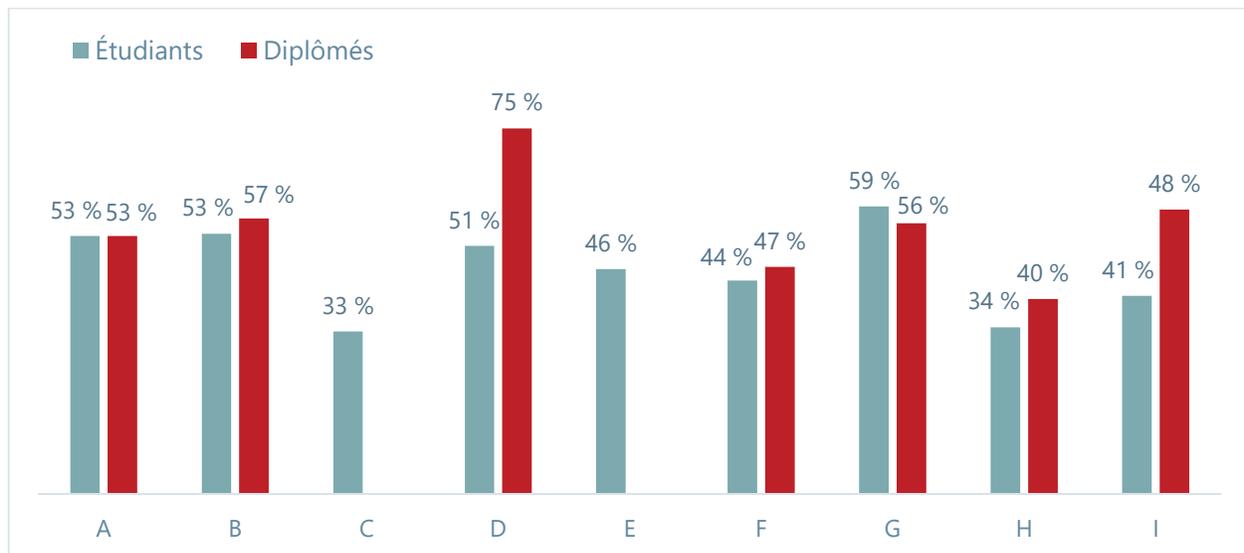
Tableau 54 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada »

	Étudiants	Diplômés
Total des participants	46 %	52 %
Selon le genre		
Hommes	49 %	58 %
Femmes	42 %	44 %
Autre	50 %	*
Selon le niveau d'études		
Programme collégial	52 %	59 %
1 ^{er} cycle universitaire	43 %	49 %
2 ^e cycle universitaire	48 %	45 %
3 ^e cycle universitaire	22 %	40 %

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Les résultats selon l'établissement d'enseignement (Figure 17) montrent une variation du nombre de répondants étant d'accord avec la contribution des activités de chaque établissement à l'accès à un réseau professionnel. Le pourcentage de répondants étant très d'accord ou d'accord avec cette affirmation varie de 33 % à 59 % chez les étudiants et de 40 % à 75 % chez les diplômés.

Figure 17 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada », selon l'établissement d'enseignement



*Les établissements C et E n'avaient pas de diplômés internationaux francophones au moment de l'enquête.

Dans la ventilation selon le pays ou la région d'origine (Tableau 55), la plus grande partie des répondants qui sont d'accord ou très d'accord avec l'affirmation sont les étudiants provenant de la Chine (73 %), suivis des étudiants provenant du Maghreb (55 %). Parmi les diplômés, 57 % des répondants originaires du Cameroun et le même pourcentage de répondants provenant de l'Europe francophone sont très d'accord ou d'accord avec l'affirmation.

Tableau 55 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada », selon le pays ou la région d'origine

	Étudiants	Diplômés
Congo	41 %	50 %
Cameroun	48 %	57 %
Maghreb	55 %	43 %
Afrique subsaharienne francophone	46 %	51 %
Afrique – autre	50 %	*
Europe francophone	35 %	57 %
Haïti	47 %	*
Amérique latine	32 %	*
Chine	73 %	*
Autres	52 %	*

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

Enfin, dans la ventilation selon la région et le type d'environnement de l'établissement d'enseignement, on observe des différences mineures (Tableau 56).

Tableau 56 : Pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord avec l'affirmation « Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada », selon les caractéristiques de l'établissement d'enseignement

	Étudiants	Diplômés
Région de l'établissement		
Atlantique	51 %	57 %
Ontario	44 %	49 %
Ouest	55 %	57 %
Type d'environnement de l'établissement		
Environnement francophone	49 %	54 %
Environnement bilingue ou à prédominance anglophone	44 %	48 %

* Les résultats sont exclus lorsque le nombre de répondants est inférieur à 10.

L'utilisation des services de préparation au marché du travail contribue à l'accès à un réseau professionnel au Canada, car parmi les diplômés qui ont participé à ces activités, moins du tiers ne sont d'accord ou pas du tout d'accord avec l'affirmation à cet effet, comparativement à plus de la moitié des répondants qui n'ont pas utilisé ce type de service (Tableau 57).

Tableau 57 : Pourcentage de diplômés étant d'accord ou n'étant pas d'accord avec l'affirmation « Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada », selon leur utilisation des services de préparation au marché de travail offerts par l'établissement d'enseignement

Utilisation des services de préparation au marché du travail	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas ou s. o.
Oui	39 %	27 %	19 %	8 %	6 %
Non	4 %	34 %	28 %	25 %	8 %

De même, l'utilisation des services de préparation au marché du travail aide habituellement les diplômés à mieux comprendre le marché du travail canadien. Les résultats confirment les propos tenus lors des groupes de discussion. Les services de préparation au marché du travail sont utiles aux étudiants, puisqu'ils leur permettent de se familiariser avec les exigences du marché du travail canadien (par exemple, les services sur la préparation d'un CV et sur la préparation aux entrevues). Parmi les diplômés qui ne sont d'accord ou pas du tout d'accord avec l'affirmation, 20 % ont participé à ces activités tandis que 55 % n'ont pas utilisé ce type de service (Tableau 58).

Tableau 58 : Pourcentage de diplômés étant d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation « En général, les services offerts par mon établissement m'ont aidé(e) à mieux comprendre le marché du travail canadien », selon leur utilisation des services de préparation au marché de travail offerts par l'établissement d'enseignement

Utilisation des services de préparation au marché du travail	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas ou s. o.
Oui	40 %	39 %	14 %	6 %	1 %
Non	11 %	30 %	34 %	21 %	4 %

6 Sommaire des défis auxquels font face les étudiants internationaux

Les défis auxquels les étudiants internationaux francophones doivent faire face sont multiples et souvent complexes. De plus, certains défis ont un effet exponentiel parce que leur accumulation crée des barrières qui entravent la bonne intégration des étudiants au sein des communautés canadiennes. La liste suivante présente un sommaire des défis qui ont été mentionnés ou mis en lumière tout au long de cette étude. Ceux-ci ont été classés selon deux grands thèmes : l'accès aux services et l'utilisation des services; l'intégration au sein de l'établissement et de la communauté.

6.1 Accès aux services et utilisation des services

1. Le processus d'immigration est complexe et tous les établissements n'offrent pas nécessairement un accès à des consultants réglementés en immigration canadienne. L'erreur de ne pas renouveler un permis dans les délais prévus peut avoir des conséquences pour l'étudiant international qui, par exemple, pourrait devoir quitter le Canada. Comprendre et naviguer le système d'immigration peut nécessiter l'intervention de plusieurs personnes possédant des compétences spécialisées (par exemple, pour obtenir de l'aide sur l'aspect administratif de l'immigration, pour trouver de l'information sur le processus d'immigration, etc.).
2. Les étudiants internationaux ont un accès limité au soutien fédéral et provincial, ce qui a un impact direct sur leur bien-être financier et sur leurs possibilités d'emploi. Par exemple, les étudiants internationaux n'ont pas accès aux bourses et aux prêts qui sont habituellement accessibles aux Canadiens et ils ne peuvent pas effectuer de stage au gouvernement, puisque ceux-ci sont réservés aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. De plus, il n'est pas possible d'avoir accès à un consultant réglementé en immigration canadienne partout au pays.
3. Les étudiants internationaux francophones n'ont pas facilement accès à des possibilités d'emploi, au campus ou ailleurs, durant leur programme d'études. Parfois, ils ne sont pas admissibles à des programmes d'emploi ou ils doivent faire face à d'autres barrières. Par exemple, il est souvent nécessaire de maîtriser l'anglais pour obtenir un emploi dans la plupart des communautés, les étudiants ont de la difficulté à établir des relations directes avec des employeurs et leur programme d'études ne répond pas nécessairement aux besoins du marché du travail canadien. Les étudiants ont besoin d'orientation professionnelle, qui peut leur être fournie durant leurs études, mais qui peut aussi leur être offerte bien avant, au moment de leur recrutement par l'établissement d'enseignement. Par ailleurs, le manque de débouchés pour les étudiants éprouvant des difficultés financières est une source de stress supplémentaire à gérer.
4. L'absence de transport collectif dans les zones rurales ou les petites villes nuit directement à la qualité de vie des étudiants internationaux. Des transports en commun peu fiables ou inexistants font qu'il est difficile pour les étudiants de se rendre en classe (pour ceux qui vivent à l'extérieur du campus), d'avoir accès à des possibilités d'emploi ou de pouvoir participer à des activités sociales et culturelles dans la communauté. Par exemple, un étudiant pourrait choisir de vivre à l'extérieur du campus pour économiser sur le coût du loyer, mais il devrait dépenser la somme ainsi économisée en courses en taxi, en raison du manque de fiabilité du transport collectif. Bien que certains établissements postsecondaires offrent des services de transport, ceux-ci peuvent ne pas être

accessibles pendant les vacances d'hiver et ils ne facilitent nullement les déplacements entre le domicile et le lieu de travail, ce qui est aussi un problème.

5. Les approches de communication utilisées par les établissements postsecondaires et les bureaux de services aux étudiants internationaux, lorsqu'ils existent au sein de l'établissement, ont des conséquences involontaires sur les étudiants en termes de connaissance des services et d'accès aux services (c'est-à-dire que les étudiants internationaux ne peuvent pas profiter de ces services). Les établissements et les étudiants conviennent que les moyens de communication couramment utilisés de même que la fréquence des communications et la nature de l'information transmise ont un impact négatif sur les étudiants internationaux en termes d'accès aux services et d'utilisation des services.
6. Le soutien sur lequel les étudiants internationaux peuvent compter pour trouver un logement à l'extérieur du campus est limité. Un tel soutien pourrait également aider les étudiants à s'intégrer et pourrait atténuer les difficultés dans les communautés où il existe des préjugés concernant la location d'un logement à des étudiants étrangers. De plus, les étudiants qui logent en résidence ont parfois de la difficulté lorsqu'ils doivent se loger à l'extérieur du campus durant les périodes de fermeture de l'établissement d'enseignement.

6.2 Intégration au sein de l'établissement et de la communauté

7. Les étudiants et une majorité d'établissements d'enseignement ont évoqué les barrières et les défis culturels qui entravent l'intégration. Les établissements ont observé des considérations culturelles telles que la honte associée au fait d'utiliser des services de santé mentale ou de demander de l'aide, les différences culturelles qui existent dans la façon dont l'aide a toujours été fournie dans d'autres pays comparativement au Canada. Les étudiants ont indiqué que les façons de fournir de l'aide et du soutien scolaire dans leur pays d'origine sont très différentes et que la culture de la salle de classe et du milieu universitaire leur demande un ajustement considérable.
8. Les différences culturelles interagissent différemment selon le domaine, mais là où l'intersection de deux aspects peut avoir des conséquences importantes est sur le plan de la santé et de la culture. Lors des groupes de discussion, les étudiants ont souligné l'importance pour les établissements de travailler avec eux pour assurer leur santé et leur bien-être, qui dépend de la compréhension des établissements postsecondaires des antécédents culturels des étudiants. Par exemple, l'ajustement au régime alimentaire canadien est loin d'être négligeable et les heures d'ouverture restreintes de la cafétéria peuvent causer des problèmes aux étudiants qui s'adaptent à leur nouvel environnement (par exemple, ils peuvent être habitués à manger à une heure tardive et le fait d'avoir accès à la cafétéria selon des heures flexibles pourrait les rendre plus à l'aise, plus en mesure de prendre soin d'eux-mêmes et, conséquemment, leur permettre de mieux réussir dans leurs études). L'accès aux services de santé dans l'établissement d'enseignement n'est habituellement pas un problème (bien que des répondants au sondage aient mentionné de longues périodes d'attente pour avoir accès à ces services). Toutefois, une fois qu'ils ont terminé leurs études, il arrive très souvent que les diplômés internationaux ne se sentent pas suffisamment préparés et ne possèdent pas les informations adéquates sur la façon d'utiliser les services de santé au Canada. Enfin, les services de santé mentale ne sont pas toujours adaptés à la réalité culturelle des étudiants internationaux (par

exemple, les façons d’aborder la santé mentale et d’en discuter peuvent être différentes selon le pays ou la région d’origine) et ces derniers peuvent être réticents à demander de l’aide. Une majorité d’établissements d’enseignement ont évoqué les barrières et les défis culturels (la honte associée au fait d’utiliser des services de santé mentale ou de demander de l’aide, les différences culturelles qui existent dans la façon dont l’aide a toujours été fournie dans d’autres pays comparativement au Canada).

9. L’établissement de relations est un facteur clé d’une intégration réussie. Les étudiants internationaux devraient avoir l’occasion de nouer des liens et d’établir des réseaux avec des étudiants canadiens. Le soutien des établissements est essentiel pour faire en sorte que cela soit possible. Bien que de nombreux établissements organisent des activités et mettent en place des programmes pour que les étudiants internationaux puissent entrer en contact avec des étudiants canadiens, les étudiants internationaux trouvent que ces activités et ces programmes ne répondent pas toujours à leurs besoins et à leurs désirs ainsi qu’à ceux des étudiants canadiens. En l’absence de telles relations, les étudiants peuvent se sentir isolés, ce qui peut avoir une incidence sur leur santé mentale.
10. Créer des liens dans la communauté est aussi important et les étudiants internationaux reconnaissent que ces liens contribuent à leur intégration. Pour l’instant, la création de liens avec la communauté se fait à plus petite échelle dans quelques établissements et elle est soutenue dans une certaine mesure par les relations qui existent entre les établissements d’enseignement et les organismes communautaires. De plus, il s’agit non seulement d’exposer les étudiants internationaux à la communauté, mais également de fournir aux membres de la communauté l’occasion de se familiariser avec ces étudiants et de créer des liens avec eux en favorisant la visibilité des étudiants. Pour y parvenir, il faudrait qu’il y ait plus de possibilités pour les étudiants internationaux d’avoir accès à des emplois à temps partiel ou à des activités de bénévolat, entre autres.
11. Il arrive souvent que les expériences vécues par les étudiants internationaux ne correspondent pas aux attentes que ces derniers s’étaient créées avant de quitter leur pays d’origine. Par exemple, il ne leur est pas toujours possible de vivre et de travailler en français. Les étudiants internationaux ignorent que les milieux de formation canadiens sont très différents de ceux de leur pays d’origine. Les programmes de formation auxquels ils sont inscrits ne répondent pas toujours aux besoins du marché du travail. L’intégration à la communauté demande aussi une certaine période d’ajustement, tant du côté des étudiants que de la communauté. Toutefois, plusieurs communautés n’ont peut-être jamais été réellement en contact avec des étudiants internationaux. Certains ont d’ailleurs souligné qu’ils étaient sans doute les premiers étudiants internationaux que les membres de la communauté avaient rencontrés. Bref, les étudiants internationaux arrivent au Canada en ayant des attentes à l’égard de leur milieu de formation et de la communauté où ils prévoient s’installer, des attentes qui ont pu être renforcées par les messages véhiculés sur l’immigration, qui soulignent la facilité avec laquelle les immigrants francophones peuvent s’établir au Canada. Toutefois, dans les faits, les étudiants internationaux francophones font face à de nombreux défis et obstacles imprévus.

7 Pistes de suivi

L'équipe de recherche a dressé la liste de toutes les différentes pistes de suivi qui ont été suggérées tout au long du projet, que ce soit durant les entrevues avec les fournisseurs de services dans les établissements, les groupes de discussion ou les enquêtes auprès des diplômés et des étudiants. Dans cette section, nous présentons une liste exhaustive des idées de mesures spécifiques qui pourraient être mises en place par des établissements d'enseignement et par des fournisseurs de services dans les communautés, individuellement ou en collaboration, sans toutefois en estimer la faisabilité. Certaines de ces idées sont importantes et urgentes, d'autres ne le sont pas. Certaines idées peuvent être réalisables tandis que d'autres peuvent impliquer un engagement important, mais nous estimons qu'il est important de permettre aux participants de l'étude de se faire entendre en présentant les idées dont ils nous ont fait part.

Nous avons demandé aux membres du comité consultatif d'évaluer les pistes de suivi mentionnées ci-après en indiquant leur importance et l'urgence de leur mise en œuvre. Six membres du comité consultatif ont exprimé leur opinion au sujet de l'importance ou de l'urgence des pistes mentionnées. Dans le tableau suivant, les pistes qui ont été jugées soit urgentes, soit importantes par au moins cinq membres du comité consultatif sont marquées d'un crochet dans la colonne Prioritaire. Il importe de noter que les pistes considérées prioritaires sont classées selon les thèmes suivants : communication, promotion des activités inclusives, services communautaires, sensibilisation culturelle, employabilité, formation linguistique, services d'immigration et évaluation des services offerts.

Plusieurs des pistes prioritaires sont abordées dans les recommandations formulées dans ce rapport. Dans de tels cas, ces pistes prioritaires apparaissent en gris dans le tableau suivant.

Tableau 59 : Pistes de suivi offertes au cours de cette étude

Prioritaire	Piste de suivi	FSÉ ⁸⁸	ÉIF	DIF	FSC
	Aide financière				
	Offrir de l'aide financière et des bourses aux étudiants internationaux.	X	X	X	
	Attribuer l'aide financière et les bourses en fonction d'un système de pointage selon lequel les étudiants accumulent des points en participant à des événements ou à des activités offertes par l'établissement.	X			
	Aux étudiants internationaux désireux de rester et de travailler au Canada, accorder un prêt équivalant à 50 % du montant de leurs frais de scolarité, remboursable après les études alors qu'ils sont au travail.		X		
	Offrir des bourses de mérite pour encourager les étudiants internationaux qui ont une moyenne supérieure à 80 %.		X		
	Accès au logement				
	Mettre au point une plateforme pour localiser les logements disponibles.		X		
	Offrir des services de logement parce qu'il peut être difficile de trouver un logement à l'extérieur du campus dans les régions rurales et urbaines (en raison du coût des loyers et de la pénurie de logements, par exemple).			X	
	Offrir des services de logement pour aider les étudiants à trouver un logement abordable.		X		
	Services de santé				
	Réduire le temps d'attente pour les services de santé mentale.		X		
	Fournir un accès à des services de santé adéquats, y compris des moyens pour couvrir le coût de ces services, que les étudiants internationaux doivent payer à l'avance.		X		
	Offrir des services de santé mentale adaptés à la réalité culturelle des étudiants internationaux.			X	
	Offrir du soutien aux étudiants francophones qui reçoivent des soins de santé dans un environnement anglophone.			X	
	Communications				
	Améliorer les communications et augmenter le nombre de rappels faits aux étudiants (horaires des ateliers, types de services qui sont disponibles, par exemple).		X		
	Fournir un système de communication directe (en personne).		X		

⁸⁸ FSÉ : Fournisseurs de services dans les établissements; ÉIF : Étudiants internationaux francophones; DIF : Diplômés internationaux francophones; FSC : Fournisseurs de services dans les communautés.

Prioritaire	Piste de suivi	FSE ⁸⁸	ÉIF	DIF	FSC
✓	Élaborer de meilleurs plans de communication au sujet des services. Cela comprend les communications au sujet des services préventifs, du soutien offert par l'établissement et des diverses formes d'aide psychosociale ⁸⁹ .	X			
	Fournir de l'information aux étudiants le plus tôt possible comporte certains avantages, mais les submerger d'information peut être contreproductif.	X			X
	Des messages téléphoniques auraient plus d'impact que des courriels. Pour les étudiants, la communication orale est souvent la méthode à privilégier. Il a été suggéré de traiter la communication de manière progressive. Par exemple, au début, on pourrait communiquer verbalement avec les étudiants pour ensuite passer à des communications par courriel.		X		
	Éviter l'envoi de nombreux courriels provenant de diverses sources et traitant d'un même sujet, pour veiller à ce que les communications soient efficaces. Cela peut décourager les étudiants à porter attention au contenu de ces courriels. Il est plutôt recommandé de fournir l'information de manière graduelle.		X		X
	Une information précise et ciblée pourrait permettre aux étudiants de se sentir plus à l'aise et motiver ces derniers à utiliser les services.		X		
	Il pourrait être utile de fournir aux étudiantes et aux étudiants de l'information répétée et ciblée en fonction d'où ils en sont dans leur parcours de formation. Par exemple, on pourrait leur expliquer le processus d'immigration à différents moments de leur formation.		X	X	X
	Nommer une personne parmi les cohortes pour transmettre les messages importants aux autres étudiants.		X		
✓	Utiliser des méthodes et des plateformes de communication plus utilisées par les étudiants (réseaux sociaux, WhatsApp).		X		
	Promotion des activités inclusives⁹⁰				
✓	Offrir des activités favorisant l'inclusion des étudiantes et des étudiants internationaux.	X			
	Offrir des programmes avec des étudiants ambassadeurs et des programmes de jumelage.	X			X
✓	Trouver des solutions pour que les étudiants internationaux établissent de meilleures relations et interagissent davantage avec les étudiantes et étudiants canadiens.	X			

⁸⁹ Voir la recommandation 2b. Créer un réseau de praticiens.

⁹⁰ Voir la recommandation 1b. Réaliser un inventaire de pratiques prometteuses, dont l'objet est de déterminer les activités inclusives qui ont obtenu du succès.

Prioritaire	Piste de suivi	FSE ⁸⁸	ÉIF	DIF	FSC
✓	Mettre sur pied des activités conjointes impliquant la communauté et l'établissement d'enseignement, pour aider les étudiantes et les étudiants à s'intégrer à la fois à leur établissement et à la communauté ainsi que pour aider la communauté à s'habituer à la présence d'étudiants internationaux.			X	X
✓	Inviter des groupes et des services communautaires à fournir de l'information sur les services qui sont offerts aux étudiants dans la communauté et dans la région ⁹¹ .		X		X
	Demander aux groupes communautaires de participer à des événements ou d'organiser des événements, y compris des activités portant sur l'intégration.		X		X
✓	Offrir plus d'occasions de rencontrer des étudiants canadiens (par exemple, grâce à la formation de groupes dans les salles de classe). Organiser plus de rencontres culturelles avec la participation d'étudiants internationaux et canadiens.		X	X	
	Appuyer davantage l'association des étudiants.		X	X	
	Fournir une liste complète des associations d'étudiants et des centres pour étudiants.		X		
	Organiser des groupes de discussion avec des étudiantes et des étudiants internationaux.		X		
✓	Aider les étudiants à rencontrer d'autres étudiants de même nationalité.		X		
✓	Promouvoir des activités culturelles auxquelles participent à la fois des étudiants canadiens et des étudiants internationaux; des activités qui tiennent compte des intérêts et des réalités des étudiants internationaux (par exemple, des activités liées à un sport d'hiver pourraient avoir un effet dissuasif pour des étudiants nouvellement arrivés au pays et qui n'ont jamais connu l'hiver); des activités qui mettent en lumière des cultures ou des pays particuliers.		X	X	
	Accès aux services offerts par l'établissement d'enseignement et aigillage vers ces services				
	Élaborer une plateforme unique comprenant tous les services offerts aux étudiants dans l'établissement d'enseignement.		X		
	Élaborer un questionnaire de sélection en ligne pour diriger les étudiants vers les services qui répondent précisément à leurs besoins.		X		
	Créer un bureau qui se consacre aux étudiants internationaux.		X		
	Augmenter le nombre de services offerts en français.		X		
	Tenir compte de la disponibilité des étudiants; prolonger les heures d'ouverture des bureaux; diversifier l'horaire des ateliers.		X		
	Réduire le temps d'attente pour avoir accès aux services.		X		

⁹¹ Voir la recommandation 2b. Créer un réseau de praticiens.

Prioritaire	Piste de suivi	FSE ⁸⁸	ÉIF	DIF	FSC
	Faire en sorte que les étudiants internationaux disposent de plus de temps pour utiliser les services et veiller à ce qu'ils aient une connaissance adéquate de ces services et des bénéfices qu'ils peuvent en tirer.			X	
	En plus d'offrir des services aux étudiants internationaux, élargir l'offre de services aux autres personnes susceptibles de les utiliser (résidents permanents, réfugiés et personnes ayant un autre statut migratoire).	X			
	Services communautaires				
	Aiguiller les étudiants vers les services d'établissement et les services gouvernementaux ⁹² .	X			X
✓	Promouvoir les services communautaires sur les sites Web des établissements d'enseignement ⁹³ .				X
✓	Élargir l'offre de services communautaires aux étudiants internationaux.				X
	S'efforcer de communiquer avec les étudiants internationaux avant leur arrivée au Canada.				X
	Rassembler tous les services pour les étudiants internationaux au même endroit.				X
	Services personnalisés				
	Personnaliser l'offre de services.	X			
	Établir un lien entre chaque étudiant international et une personne qui est en permanence sur le campus.		X		
	Offrir davantage d'accompagnement durant les premières années d'études.		X		
	Sensibilisation culturelle				
	Offrir de la formation en compétences interculturelles à la clientèle étudiante, au personnel administratif et au personnel enseignant.	X			
✓	Ajouter l'aspect socioculturel (ce à quoi les étudiants doivent s'attendre, la façon de trouver leur place) aux informations destinées aux étudiants éventuels (webinaires ou séances d'information).	X			
	Améliorer les capacités, notamment celles du personnel enseignant et du personnel administratif, à aborder les questions d'ordre culturel (sensibilisation aux réalités culturelles, par exemple).	X			
✓	Offrir une aide pédagogique davantage axée sur la culture et les modèles d'apprentissage des étudiants.	X			

⁹² Voir la recommandation 2c. Créer une plateforme d'information Web.

⁹³ Voir la recommandation 2c. Créer une plateforme d'information Web.

Prioritaire	Piste de suivi	FSE ⁸⁸	ÉIF	DIF	FSC
	Accroître le soutien offert concernant les aspects socioculturels de la vie des étudiants (financement nécessaire).	X			
✓	Offrir des séances d'information sur les coutumes, les manières de faire et les pratiques courantes en usage au Canada.			X	X
	Offrir à la communauté d'accueil des séances d'information sur les cultures et/ou les religions du monde.			X	X
	Formation linguistique				
✓	Aider les étudiantes et les étudiants à apprendre l'anglais pour leur permettre de travailler (offre de cours d'anglais, par exemple).	X	X	X	X
✓	Aider les étudiants à se préparer aux réalités linguistiques de la région où ils ont choisi d'étudier et où ils pourraient s'établir.			X	X
	Offrir un service d'immersion en anglais.		X		X
✓	Jumeler des étudiants francophones à des étudiants anglophones pour leur permettre d'apprendre l'anglais.				X
	Employabilité				
✓	Offrir un service pour aider à trouver un emploi au Canada après les études ou pour trouver un stage ou un placement ⁹⁴ .		X		
✓	Offrir de la formation sur le lancement d'une entreprise.		X	X	X
✓	Offrir un service pour aider les étudiants internationaux à trouver un emploi au Canada après leurs études ou une place de stage.		X		X
✓	Offrir des séances d'information sur le marché du travail et sur le bénévolat, y compris ce à quoi ressemblent le travail et le bénévolat en contexte canadien.			X	X
✓	Offrir aux étudiants des services d'emploi et de réseautage, qui sont sans doute plus susceptibles de les aider à trouver du travail.				X
✓	Conjuguer les efforts pour établir un lien entre les occasions d'emploi et les étudiants et les diplômés, plutôt que de simplement présenter ces derniers aux employeurs ou de leur dire où trouver du travail.			X	X
	Offrir un service de passerelle permettant à un étudiant de s'insérer dans une entreprise en faisant du bénévolat, pour faciliter l'obtention d'un emploi par la suite.				X

⁹⁴ Voir la recommandation 3a. Fournir un soutien financier aux étudiants internationaux afin de leur permettre d'acquérir une expérience de travail au Canada (projet pilote).

Prioritaire	Piste de suivi	FSE ⁸⁸	ÉIF	DIF	FSC
✓	Offrir des programmes d'études qui répondent aux besoins du marché du travail et à la pénurie de main-d'œuvre de la région ou de la province.			X	X
	Services d'immigration				
	Augmenter le nombre de consultantes et de consultants en immigration canadienne bilingues.	X			
	Offrir un service d'appui après la fin des études pour aider les diplômés à obtenir la résidence permanente.		X		X
	Fournir en continu des informations cohérentes sur les problèmes liés à l'immigration. On suggère que les séances de formation portent sur des sujets d'actualité et soient conçues de manière à examiner des sujets particuliers.		X		
	Assurer la présence de consultants en immigration canadienne dans tous les établissements et réduire les temps d'attente pour avoir accès à ces consultants.			X	
✓	Mettre les étudiants en rapport avec les organismes communautaires qui offrent des services d'immigration ⁹⁵ .				X
	Créer un service d'immigration permanent sur le campus, qui offre de l'aide pour remplir les formulaires, avec la collaboration d'IRCC.		X		
✓	Créer une plateforme Web accessible en tout temps pour offrir des conseils en immigration aux étudiantes et aux étudiants internationaux francophones ⁹⁶ .	X			
	Monter une équipe de consultants réglementés en immigration bilingues qui ferait plusieurs tournées des établissements postsecondaires durant l'année ⁹⁷ .	X			
	Services d'appui scolaire				
	Augmenter le nombre de mentors pour aider les étudiants à s'intégrer au milieu scolaire, non seulement à leur arrivée, mais pour une période plus longue.		X		
	Offrir gratuitement des services de tutorat selon un horaire établi.		X		
	Offrir davantage de services d'orientation.	X			
	Offrir davantage de préparation à la formation universitaire.	X			
✓	Offre davantage de services d'aide pédagogique, surtout pendant la période de transition des nouveaux étudiants internationaux.	X	X	X	

⁹⁵ Voir la recommandation 2c. Créer d'une plateforme d'information Web.

⁹⁶ Voir la recommandation 2a. Engager des consultants réglementés en immigration canadienne bilingues et 2c. Créer d'une plateforme d'information Web.

⁹⁷ Voir la recommandation 2a. Engager des consultants réglementés en immigration canadienne bilingues.

Prioritaire	Piste de suivi	FSE ⁸⁸	ÉIF	DIF	FSC
	Offrir de la formation pour apprendre à parler en public.		X		
	Transport				
	Améliorer le transport collectif.		X		
	Offrir un service de covoiturage.		X		
	Offrir un service de navettes.		X		
	Évaluation des services offerts par les établissements				
✓	Recueillir des commentaires auprès des étudiantes et des étudiants au sujet des programmes et des services conçus pour les nouveaux arrivants ⁹⁸ .	X			
✓	Consulter les étudiantes et les étudiants pour savoir s’il est possible d’améliorer les services; leur transmettre les résultats de cette consultation ⁹⁹ .			X	
✓	Offrir des services en partenariat avec d’autres organismes pour alléger la tâche de l’établissement d’enseignement ¹⁰⁰ .	X			
	Être plus à l’écoute, plus ouvert à la différence, faire preuve de plus d’empathie, être plus humain.		X	X	
	Autres				
	Offrir un service de garderie pour les étudiants qui ont des enfants.		X		
	Assurer un accès à des services de garderie en français.				X
	Offrir des services de gestion des litiges.		X		
	Offrir une ligne téléphonique sans frais.		X		
	Ouvrir un bar.		X		
	Créer un club de soccer.		X		
	Offrir du soutien pour la préparation des déclarations d’impôt.			X	
	Améliorer la cafétéria (offrir des choix variés, réduire les coûts, adapter l’horaire aux étudiants internationaux).		X		

⁹⁸ Voir la recommandation 1a. Élaborer et mettre en place un processus d’évaluation systémique.

⁹⁹ Voir la recommandation 1a. Élaborer et mettre en place un processus d’évaluation systémique.

¹⁰⁰ Voir la recommandation 1a. Élaborer et mettre en place un processus d’évaluation systémique.

8 Considérations, recommandations et futures recherches

Le Canada a mis en place des politiques visant à promouvoir le recrutement et l'accueil des étudiants internationaux comme une source d'immigrants au pays, ces politiques étant justifiées par les attentes à l'égard du potentiel d'intégration économique et sociale des étudiants internationaux et, dans le cas des étudiants internationaux francophones, de leur apport à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. De leur côté, les établissements d'enseignement ont mis en place des politiques d'internationalisation assorties de stratégies énergiques pour le recrutement d'étudiants internationaux, dont l'utilisation est répandue. Un grand nombre d'étudiants internationaux francophones provenant de pays où la qualité de vie, la stabilité politique et économique ainsi que l'accès au marché du travail sont moindres qu'en sol canadien, ont l'intention d'immigrer éventuellement au Canada, et ce, même avant de quitter leur pays d'origine.

Cette étude démontre qu'en dépit des objectifs des politiques publiques en matière d'immigration, les barrières systémiques auxquelles les étudiants internationaux francophones doivent faire face sont nombreuses. Ces derniers n'ont pas accès aux services d'établissement qui sont offerts aux résidents permanents, ils n'ont pas accès à des emplois offerts par le gouvernement fédéral ni aux bourses d'études. Les étudiants internationaux paient des frais de scolarité élevés et certains d'entre eux se retrouvent dans une situation financière difficile. Certains souffrent aussi d'isolement parce qu'ils ne connaissent pas les services d'appui offerts dans la communauté ni les services offerts en français.

La collaboration entre les parties prenantes qui participent au parcours des étudiants internationaux, allant de leur recrutement par les établissements d'enseignement jusqu'à leur intégration réussie à la communauté, est insuffisante et parfois totalement absente. Les étudiants internationaux sont aux prises avec des informations contradictoires, avec des messages nombreux transmis sans trop de coordination ainsi qu'avec un processus d'immigration complexe et semé d'embûches, qui semble contredire les objectifs gouvernementaux en matière d'immigration.

Une occasion se présente pour revoir les mesures mises en œuvre à ce jour et s'appuyer sur l'expérience acquise en vue d'élaborer une approche systémique et cohérente. La vitalité des communautés francophones en situation minoritaire est une priorité pour le gouvernement fédéral. Pour assurer cette vitalité, il faut concevoir le parcours des étudiants internationaux francophones comme un projet de société, qui crée des liens entre les établissements d'enseignement, les organismes de services communautaires, les employeurs et l'ensemble de la communauté, afin d'accueillir ces étudiants internationaux avec « plus d'empathie et d'humanisme », selon leurs dires, et de faciliter leur accès aux services disponibles.

8.1 Considérations

Le Canada est l'une des principales destinations mondiales pour les études postsecondaires et l'apport des étudiants internationaux à la société canadienne se fait sentir autant sur le plan social (par exemple, grâce à leur présence, qui contribue au développement d'une société plus inclusive) que sur le plan économique (grâce à leur participation active au marché du travail). En raison de leurs compétences linguistiques (en français et/ou en anglais), de leur diplôme canadien et de leur expérience de travail

acquise au Canada, les différents paliers de gouvernement au Canada ciblent les étudiants internationaux pour les attirer et les retenir au pays dans le but d'atteindre leurs objectifs d'immigration. Tel que mentionné précédemment, l'impact des politiques gouvernementales en matière d'immigration s'est traduit par une augmentation de 75 % du nombre d'étudiants internationaux au Canada durant la période de 2014 à 2018.

Cependant, le système d'immigration canadien est très complexe. Des étudiants internationaux intéressés à immigrer au Canada doivent se familiariser avec des volets d'immigration qui sont spécifiques à chaque province, ils doivent effectuer des changements de visa (qui ne sont pas toujours coordonnés) et ils doivent trouver des mécanismes qui leur permettront d'obtenir une expérience de travail pertinente. L'importance d'approcher le parcours des étudiants internationaux vers la résidence permanente selon une approche fondée sur le cycle de vie est une conclusion importante de cette étude. Entre autres, l'étude démontre le rôle déterminant joué par les établissements d'enseignement postsecondaire dans l'intégration réussie des étudiants internationaux, mais elle dévoile également que les établissements d'enseignement font rarement un suivi auprès des étudiants ayant obtenu leur diplôme et que les diplômés se sentent laissés à leur propre sort.

Une approche fondée sur le cycle de vie, qui serait conforme aux objectifs gouvernementaux d'appui à la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente et qui favoriserait davantage la collaboration entre les différentes parties prenantes, changerait l'écosystème dans lequel les décisions sur l'immigration sont prises et regrouperait les efforts des différents acteurs qui influencent la réussite du projet migratoire des étudiants internationaux. Pour adopter une telle approche, on pourrait envisager apporter des changements à certains aspects des politiques publiques en matière d'immigration, dont les suivants :

- Les services d'appui qui sont offerts dans les communautés ne sont pas accessibles aux étudiants internationaux en raison des contraintes financières qui pèsent sur les organismes communautaires qui fournissent ces services. Ces organismes sont souvent limités à jouer un rôle seulement lorsque les étudiants ont fait la transition vers la résidence permanente, ce qui se traduit par une occasion manquée d'appuyer l'intégration économique et culturelle de ces étudiants plus tôt dans leurs parcours d'immigration. Un changement visant à alléger les contraintes financières de ces organismes communautaires permettrait à ceux-ci de contribuer en temps opportun aux besoins des étudiants internationaux francophones;
- Le système d'immigration est complexe et les décisions portant sur l'attribution des permis d'études, des permis de travail ou de la résidence permanente semblent être prises individuellement, sans tenir compte d'un parcours menant vers une immigration éventuelle. Examiner le processus d'immigration en place pour atténuer les déconnexions dans le processus pourrait engendrer des résultats positifs et augmenter l'efficacité de tous les intervenants;
- Tel que mentionné précédemment, l'immigration des étudiants internationaux francophones est un projet de société. La sensibilisation de la population canadienne, des employeurs et des communautés qui accueillent les étudiants internationaux contribuerait à l'engagement de ces

acteurs clés ainsi qu'à une intégration plus souple et plus rapide des étudiants internationaux devenus immigrants.

Même sans procéder aux changements éventuels que les considérations précédentes pourraient entraîner, des recommandations permettant de résoudre certains des défis les plus pressants mis en évidence par cette étude sont présentées dans la section suivante.

8.2 Recommandations

L'ACUFC est un moteur essentiel pour l'élaboration de stratégies afin d'aider les gouvernements fédéral et provinciaux à atteindre leurs cibles en matière d'immigration francophone. Pour renforcer le rôle de catalyseur de l'ACUFC et sa contribution à une approche améliorée axée sur l'attraction des étudiants internationaux francophones et sur leur conversion éventuelle en résidents permanents, les recommandations suivantes sont formulées.

Tout au long de cette étude, les établissements d'enseignement ont fait part des efforts qu'ils déploient en vue d'améliorer les services offerts aux étudiants internationaux. De plus, cette étude a permis d'obtenir des renseignements qui seront utiles à chaque établissement et qui leur offriront certainement des pistes d'action et d'amélioration à explorer dans l'avenir. Entre autres, une communication plus efficace des services offerts aux étudiants internationaux a été ciblée comme étant une amélioration prioritaire. Les mesures suivantes permettront à l'ACUFC de contribuer aux efforts d'amélioration continue en fournissant des données probantes et en créant des occasions de collaboration parmi ses membres.

Recommandation 1 : Favoriser la mise en place d'un processus d'amélioration continue des services offerts aux étudiants internationaux francophones par les établissements d'enseignement membres de l'ACUFC. Pour ce faire :

- a) Élaborer et mettre en place un processus d'évaluation systématique pour évaluer les services offerts aux étudiants internationaux francophones par les établissements d'enseignement membres de l'ACUFC;**
- b) Réaliser un inventaire des pratiques prometteuses qui ouvrent la voie à l'intégration des étudiants internationaux francophones dans leur communauté, qui aident à tisser des liens avec des étudiants canadiens et qui offrent des occasions menant vers un emploi ou vers l'obtention d'une expérience de travail au Canada.**

1a. Élaborer et mettre en place un processus d'évaluation systématique

Dans la plupart des établissements d'enseignement postsecondaire participant à cette étude, on trouve un service qui se consacre aux étudiants internationaux ou aux stratégies d'internationalisation (y compris la mobilité étudiante, par exemple). Parmi ses responsabilités, ce service est habituellement chargé de recruter des étudiants internationaux et d'offrir des services à ces étudiants au cours de leurs études. De nombreux services sont offerts aux étudiants internationaux, incluant des services d'appui durant le processus d'admission, des services d'orientation en début de session, des activités d'intégration sociale et des services d'immigration. Par ailleurs, la majorité des établissements

d'enseignement offrent à tous les étudiants inscrits, y compris aux étudiants internationaux, des services d'appui à la réussite scolaire et des services de préparation au marché du travail. Nous avons aussi repéré certains services de nature informelle, y compris des activités sportives organisées par des associations étudiantes ou par d'autres groupes d'étudiants.

Les établissements d'enseignement utilisent diverses approches pour déterminer les besoins des étudiants internationaux et mettre en place les services qui seront offerts, incluant des comités de décision officiels formés de représentants du secteur scolaire, des services aux étudiants et du bureau international. Plusieurs établissements consultent directement les étudiants, selon un processus officiel ou informel. Quand un étudiant approche un fournisseur de services pour lui faire part d'un commentaire, il s'agit d'une occasion de consultation informelle. D'autres mécanismes plus officiels incluent des enquêtes auprès des étudiants internationaux ou des groupes de discussion. Les commentaires peuvent donner lieu à la création de nouveaux services ou à des améliorations qui seront apportées aux services déjà offerts.

Cependant, l'évaluation des services offerts aux étudiants internationaux francophones, par exemple par l'entremise de sondages ou de groupes de discussion, n'est pas une pratique répandue parmi tous les établissements membres de l'ACUFC. En général, les établissements d'enseignement ne disposent pas des ressources financières ou du personnel nécessaires pour évaluer les services offerts, pour mesurer leur efficacité et leur efficience et pour déterminer leurs impacts. Même si l'évaluation de la qualité des programmes d'études est une pratique courante, l'évaluation des services est rarement observée.

Nous recommandons de profiter de l'occasion et de l'intérêt suscités par cette étude pour mettre au point un processus d'évaluation systémique. Pour la mise en œuvre d'une telle évaluation, il faudra dresser la liste de tous les services offerts par les établissements d'enseignement, décrire comment ceux-ci sont reliés les uns aux autres et de quelle façon ils contribuent à l'atteinte des résultats attendus. Ce travail facilitera le processus d'évaluation en précisant quels services doivent mener à quels résultats et en permettant de déterminer les aspects du projet où il y aurait lieu de rééquilibrer l'allocation de ressources ou d'en faire davantage, par exemple. Un cadre de mesure du rendement servira à mesurer les résultats de ces services.

L'uniformisation et la standardisation instaurées par une évaluation systémique seraient avantageuses pour des multiples raisons. En dépit de la taille des établissements d'enseignement, les étudiants ont besoin de services semblables. Une évaluation systémique permettrait de continuer de répertorier les services offerts dans le but de mettre en évidence des lacunes toujours présentes ainsi que des occasions d'amélioration. Par ailleurs, une évaluation systématique serait propice à l'obtention de données auxquelles les établissements auraient accès pour fins d'analyse. Les conclusions de l'évaluation serviront à mesurer l'efficacité des services offerts par les établissements d'enseignement ainsi qu'à déterminer dans quelle mesure ceux-ci atteignent leurs objectifs à court, à moyen et à long terme. De plus, l'évaluation systémique permettra de formuler des recommandations concrètes pour chaque établissement sur les aspects du programme qui sont susceptibles d'être améliorés, comme sa mise en œuvre.

De plus, dans les établissements appartenant à une grande université majoritairement anglophone ou étant fédérés à une telle université, un processus d'évaluation systémique aurait un effet mobilisateur sur l'administration centrale et sur les hautes directions de tous ces établissements, ce qui contribuerait à les sensibiliser davantage aux défis auxquels font face les étudiants internationaux et favoriserait leur adhésion au processus, tout en leur offrant une solution efficace pour obtenir des données probantes en vue d'améliorer leurs services.

La démarche proposée comprendrait une enquête standardisée menée tous les deux ans par l'ACUFC auprès de ses membres, y compris l'élaboration des questionnaires d'enquête et l'analyse des données recueillies. Chaque établissement aurait accès à des rapports de résultats individuels. Cependant, la coordination d'une telle évaluation systémique entre les établissements d'enseignement serait essentielle, puisque les étudiantes et les étudiants sont sondés souvent.

1b. Réaliser un inventaire des pratiques prometteuses

Les établissements d'enseignement postsecondaire offrent une gamme de services aux étudiants internationaux pour les appuyer et les accompagner pendant ce processus. Ces services ont évolué au fil du temps et les établissements, intéressés à retenir ces étudiants, ont mis en place des services qui aident aussi à leur intégration au sein de l'établissement et de la communauté. Ces services sont offerts souvent avant même que l'étudiant ne quitte son pays d'origine et ils peuvent aller jusqu'à appuyer les étudiants internationaux qui veulent faire la transition vers l'obtention d'un emploi.

En dépit de tous ces services, les étudiants internationaux francophones font face à des barrières complexes. Entre autres, au cours de cette étude, les étudiants et une majorité d'établissements d'enseignement ont évoqué les barrières et les défis culturels qui entravent l'intégration des étudiants. Les établissements ont observé des considérations culturelles telles que la honte associée au fait d'utiliser des services de santé mentale ou de demander de l'aide, les différences culturelles qui existent dans la façon dont l'aide a toujours été fournie dans d'autres pays comparativement au Canada. Les étudiants ont indiqué que les façons de fournir de l'aide et du soutien scolaire dans leur pays d'origine sont très différentes et que la culture de la salle de classe et du milieu universitaire leur demande un ajustement considérable.

L'établissement de relations est un facteur clé d'une intégration réussie. Bien que de nombreux établissements organisent des activités et mettent en place des programmes pour que les étudiants internationaux puissent entrer en contact avec des étudiants canadiens, les étudiants internationaux trouvent que ces activités et programmes ne répondent pas toujours à leurs besoins et à leurs désirs ainsi qu'à ceux des étudiants canadiens. En l'absence de telles relations, les étudiants internationaux peuvent se sentir isolés. Créer des liens dans la communauté est aussi important et les étudiants internationaux reconnaissent que ces liens contribuent à leur intégration. Pour l'instant, la création de liens avec la communauté se fait à plus petite échelle dans quelques établissements et elle est soutenue dans une certaine mesure par les relations qui existent entre les établissements d'enseignement et les organismes communautaires. De plus, il s'agit non seulement d'exposer les étudiants internationaux à la communauté, mais également de fournir aux membres de la communauté l'occasion de se familiariser avec ces étudiants et de créer des liens avec eux en favorisant la visibilité des étudiants.

Les solutions aux problèmes observés ne sont pas universelles : l'approche adéquate dépend entre autres de la région de l'établissement d'enseignement, de la taille de la communauté, des organismes impliqués et des activités déjà mises en place par d'autres organismes. Il y aurait avantage à déterminer, à documenter et à examiner en détail les initiatives qui ont déjà obtenu du succès, notamment celles liées aux stratégies visant l'insertion au marché du travail, la sensibilisation des employeurs et une meilleure intégration des étudiants internationaux avec des étudiants canadiens et avec l'ensemble de la communauté.

Plusieurs établissements d'enseignement, francophones et anglophones, ainsi que des organismes de services communautaires et des gouvernements – fédéral, provinciaux ou municipaux – au Canada et à l'étranger ont mise en place des pratiques prometteuses qui ouvrent la voie à l'intégration des étudiants internationaux francophones au sein de leur communauté, qui permettent de tisser des liens avec des étudiants du pays et qui offrent des occasions menant vers un emploi ou vers l'obtention d'une expérience de travail pertinente. Ces pratiques prometteuses peuvent être une source d'inspiration et peuvent même être adoptées par les différents intervenants, contribuant ainsi à l'établissement des étudiants internationaux francophones dans les CFSM.

Des initiatives ont été citées en exemple lors de cette étude : un programme sur le leadership interculturel, sous forme d'un cours crédité, qui permet aux étudiants canadiens de s'ouvrir sur le monde grâce à leur interaction avec des étudiants étrangers, à la participation des étudiants internationaux et canadiens à des discussions poussées et à l'occasion de briser des barrières (Ontario); des programmes de parrainage communautaire (des exemples au Nouveau-Brunswick ou en Finlande ont été mentionnés); des réseaux pour décrocher des postes de bénévoles (Alberta). Des pratiques prometteuses existent déjà dans certaines provinces du pays, mais elles n'existent qu'en anglais. Leur adaptation pour les communautés francophones pourrait produire rapidement des résultats positifs.

L'inventaire proposé devrait inclure des pratiques mises en place par une variété d'acteurs et devrait être mis à la disposition des établissements d'enseignement membres de l'ACUFC ainsi qu'à celle des Réseaux en immigration francophone.

Les services offerts dans les établissements ne peuvent pas remplacer les services offerts par des organismes communautaires tels que les services d'emploi ou les cours de langue, par exemple. Par contre, il y a un certain chevauchement des services, surtout en matière d'emploi. Étant donné qu'il existe peut-être une occasion d'harmoniser les services offerts par les établissements et les organismes communautaires afin d'en assurer la complémentarité, dans un premier temps, lors de l'élaboration de l'inventaire des services, il y aurait lieu de cibler les initiatives qui encouragent les différents intervenants à travailler en collaboration.

Recommandation 2 : Faciliter l'accès des étudiants internationaux francophones aux services en matière d'immigration. Pour ce faire :

- a) Engager un groupe de consultants réglementés en immigration canadienne (CRIC) bilingues pour fournir des services aux étudiants internationaux inscrits aux établissements membres de l'ACUFC;**
- b) Créer un réseau de praticiens des services offerts aux étudiants internationaux francophones;**
- c) Créer une plateforme d'information Web contenant toutes les informations pertinentes au sujet du processus d'immigration à l'intention des étudiants internationaux francophones.**

2a. Engager des consultants réglementés en immigration canadienne bilingues

Étant donné que la vaste majorité des étudiants internationaux francophones ont l'intention d'immigrer éventuellement au Canada, les services d'immigration offerts par les établissements d'enseignement sont très importants pour ces personnes. La majorité des établissements d'enseignement offrent des services d'immigration et des établissements de certaines régions particulières déploient des efforts considérables pour encourager les étudiants à demeurer au Canada. D'après les résultats de l'enquête, nous estimons que les deux tiers des étudiants internationaux francophones vont utiliser les services d'immigration offerts par leur établissement d'enseignement au moins une fois au cours de leurs études.

Alors que la plupart des établissements offrent des services d'immigration, leur personnel assume une lourde charge de travail. Les étudiants ont dit apprécier les services offerts par leur établissement d'enseignement, mais ils se heurtent à des obstacles quand les orientations ne sont pas claires, quand l'information n'est pas toujours cohérente et quand ils éprouvent de la difficulté à trouver les services ou à y avoir accès. Par ailleurs, le processus d'immigration et de transition vers la résidence permanente s'avère difficile à comprendre et il prête à confusion. Les besoins en termes de renouvellement ou d'obtention de permis sont clairs, mais les processus à suivre pour ce faire ne le sont pas. À cela s'ajoutent les conséquences négatives importantes si une erreur devait se glisser dans la demande de renouvellement ou d'obtention d'un permis. Enfin, les établissements d'enseignement font rarement un suivi auprès des étudiants ayant obtenu leur diplôme et les diplômés ont dit se sentir laissés à leur propre sort. Il convient de se demander s'il y aurait lieu de considérer l'adoption d'une approche fondée sur le cycle de vie, conforme aux objectifs gouvernementaux, pour appuyer la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente.

La majorité des établissements d'enseignement font des efforts pour accompagner les étudiants internationaux en leur fournissant des renseignements sur le processus d'immigration et en les orientant vers des consultants réglementés en immigration canadienne (CRIC). Certains établissements d'enseignement ont créé des postes de CRIC pour offrir ces services en tout temps. D'autres établissements veillent à ce que des CRIC présentent des ateliers sur le campus à plusieurs occasions au cours de l'année scolaire, soit en collaboration avec IRCC, soit en partenariat avec des organismes de services communautaires, dans le but de s'assurer que les étudiants internationaux aient accès aux renseignements dont ils ont besoin.

Cela dit, les établissements d'enseignement postsecondaire ne disposent pas des ressources financières et humaines qui leur permettraient de fournir en tout temps des services d'information sur l'immigration

aux étudiants internationaux. Il importe de noter que les étudiants internationaux ont besoin d'information sur le processus d'immigration même s'ils ne sont pas intéressés à demander éventuellement la résidence permanente. Au cours de leurs études, les étudiants internationaux ont besoin d'information sur le renouvellement d'un permis d'études, sur l'obtention d'un permis de travail (dans le cadre de placements, de stages ou d'autres occasions d'emploi au cours de leurs études, par exemple) et sur les options qui s'offrent à eux pour que les membres de leur famille ou leur partenaire puissent les rejoindre au Canada.

Des consultants réglementés en immigration canadienne (CRIC), embauchés par un organisme pancanadien tel que l'ACUFC, seraient en mesure d'offrir des séances d'information plusieurs fois par année dans chaque établissement. Les étudiants internationaux pourraient aussi communiquer directement avec ces CRIC, au besoin, pour leur demander des renseignements. Les étudiants internationaux auraient ainsi un accès équitable à de l'information sur l'immigration, quels que soient leur établissement d'enseignement, leurs conditions socioéconomiques ou la question qu'ils se posent. Par ailleurs, les renseignements transmis aux étudiants internationaux seraient uniformisés afin de réduire la confusion et le stress associé à la perte éventuelle de leur permis d'études.

2b. Créer un réseau de praticiens

En ce qui a trait aux renseignements sur l'immigration, les établissements d'enseignement postsecondaire ainsi que les étudiants internationaux pourraient bénéficier de soutien supplémentaire à ce sujet, pour qu'il soit plus facile de trouver des consultants réglementés en immigrations bilingues et d'uniformiser le nombre de rencontres et l'information offerte lors des séances d'information dans les établissements d'enseignement. Les représentants gouvernementaux fournissent aux étudiants internationaux de l'information sur l'immigration, comme le font les établissements et, dans une certaine mesure, les organismes communautaires. On craint que les établissements d'enseignement et les organismes communautaires ne soient pas au courant de l'information donnée aux étudiants par l'autre partie ainsi que par le gouvernement. Pour le gouvernement et les établissements en particulier, les activités de communication sont isolées et ne sont pas efficaces. Il y aurait lieu d'améliorer la façon dont les organismes communautaires et les établissements d'enseignement transmettent l'information sur le processus d'immigration et en font la promotion.

En vue d'apporter de telles améliorations, en premier lieu, il est recommandé de créer un réseau de praticiens formé de membres de l'ACUFC, de représentants d'organismes communautaires offrant des services d'établissement et de représentants du gouvernement fédéral. L'objectif de ce réseau serait de se réunir une ou deux fois par année pour discuter des procédures de communication et pour déterminer quels renseignements sur l'immigration ont été transmis aux étudiants internationaux par chaque groupe, de manière à ce que chaque partie soit au courant de l'information transmise et de la manière dont elle a été transmise. Les communications ultérieures pourront être simplifiées pour s'assurer qu'il n'y ait pas de message contradictoire ni de manque d'information. Une telle façon de faire pourrait éviter toute confusion chez les étudiants et permettre d'effectuer les suivis adéquats, au besoin. De plus, ce réseau de praticiens alimenterait une plateforme d'information Web de manière à fournir des renseignements cohérents sur le processus d'immigration.

2c. Créer une plateforme d'information Web

Il est aussi recommandé de créer une plateforme d'information Web. Celle-ci serait accessible par l'entremise des sites Web des établissements membres de l'ACUFC, qui en feraient la promotion. Cette plateforme permettrait aux étudiants et aux fournisseurs de services dans les établissements d'avoir accès à des renseignements au sujet du renouvellement d'un permis d'études, de l'obtention d'un permis de travail, des parcours à suivre selon la province pour obtenir la résidence permanente et des services d'appui offerts par les différents intervenants.

L'accès à de l'information pertinente, au niveau fédéral et provincial, est primordiale pour connaître les différents programmes d'immigration permettant d'effectuer la transition vers la résidence permanente. Il arrive même parfois que les initiatives provinciales incluent des cibles d'immigration francophone. Les étudiants internationaux pourraient ainsi être clairement informés des conditions d'admissibilité selon les programmes. La création d'une plateforme Web pour héberger des renseignements détaillés au sujet des processus d'immigration selon les provinces permettrait aussi de découvrir des occasions pour harmoniser les processus et pour les rendre plus efficaces. De plus, des suivis sur le parcours des étudiants internationaux et sur leurs demandes d'appui serviraient à obtenir des données au sujet des défis auxquels ces derniers font face et de trouver des façons de simplifier les processus d'immigration pour qu'ils gagnent en efficacité.

Recommandation 3 : Élaborer une stratégie visant l'obtention d'une expérience du marché du travail canadien par les étudiants internationaux. Pour ce faire :

a) Mettre sur pied un projet pilote pour fournir un soutien financier aux étudiants internationaux francophones afin de leur permettre d'acquérir une expérience de travail au Canada.

Une intégration réussie doit tenir compte du parcours complet de l'étudiant international francophone. Il ne s'agit pas seulement de l'expérience acquise dans le cadre des études, mais aussi des possibilités de trouver un emploi et de s'établir dans une communauté. Entre autres, la décision de demeurer dans la même communauté que celle de l'établissement d'enseignement ou de s'installer ailleurs au Canada dépendra du marché du travail de la région ainsi que de l'employabilité des diplômés. Les étudiants internationaux francophones qui comprennent le marché du travail canadien, qui disposent de réseaux professionnels et d'une expérience de travail canadienne, possèdent des atouts qui peuvent contribuer à la réussite de leur projet d'immigration.

Cependant, les étudiants internationaux font face à des multiples défis qui les empêchent de s'intégrer au marché du travail et d'acquérir de l'expérience. Entre autres, ces étudiants ont un accès très limité à un emploi pendant leurs études, comparativement aux étudiants canadiens. L'expérience qu'ils ont acquise dans leurs pays d'origine n'est pas reconnue au Canada. Les compétences linguistiques des étudiants internationaux, qui sont souvent inférieures à celles des étudiants nés au Canada, nuisent à la recherche d'emploi ou créent des barrières linguistiques en milieu de travail. Enfin, les étudiants internationaux ne disposent pas de réseaux professionnels bien établis.

Étant donné l'importance de l'employabilité, comment peut-on créer des liens entre les communautés qui ont des pénuries de main-d'œuvre et les étudiants internationaux? Comment favoriser l'intégration économique des étudiants internationaux après leurs études? À long terme, on pourrait envisager d'intervenir en amont et de déterminer comment les établissements d'enseignement pourraient offrir des programmes d'études qui permettraient aux étudiants internationaux d'obtenir un emploi dans un domaine où il y a une pénurie de main-d'œuvre. De plus, la sensibilisation des communautés et des employeurs est très importante. À court terme, nous recommandons la création de solutions pour permettre aux étudiants internationaux d'acquérir une expérience de travail au Canada. Étant donné les problèmes financiers que beaucoup d'étudiants internationaux éprouvent, il est recommandé de mettre sur pied un projet pilote pour offrir des subventions financières aux étudiants internationaux pour faciliter leur obtention d'une expérience de travail au Canada. Ce projet pilote serait constitué de deux modèles financiers différents et intégrerait un processus d'évaluation dès le début de sa mise en œuvre, qui permettrait d'obtenir des données probantes pour déterminer si les objectifs ont été atteints.

3a. Fournir un soutien financier aux étudiants internationaux afin de leur permettre d'acquérir une expérience de travail au Canada (projet pilote)

La réticence des employeurs canadiens à embaucher des étudiants internationaux ainsi que les besoins financiers de ces derniers sont des obstacles importants qui freinent l'obtention d'une expérience de travail canadienne. On propose de mettre sur pied un projet pilote qui permettrait d'évaluer des stratégies de soutien financier pour aider les étudiants internationaux francophones à obtenir une expérience de travail pertinente au Canada. Deux modèles financiers pourraient être mis en place.

Le premier modèle consisterait à verser des subventions salariales aux employeurs, une approche utilisée par plusieurs industries pour inciter les employeurs à embaucher des étudiants ou d'autres groupes qui ont de la difficulté à intégrer le marché du travail. D'autre part, les subventions salariales permettraient aux étudiants internationaux d'avoir accès à des ressources financières, quand souvent ils se trouvent dans une situation financière précaire. Les subventions salariales permettraient aussi de responsabiliser les étudiants, puisqu'ils ne recevraient aucun salaire si, pour une raison quelconque, ils ne se présentaient pas au travail. Ceci permettrait aussi de gérer la façon dont les gens perçoivent le projet, ceux-ci ayant souvent l'impression qu'un projet de ce genre offre du soutien sans que les personnes qui en bénéficient n'aient à fournir le moindre effort.

Le deuxième modèle consisterait à octroyer une subvention ou une bourse de travail aux étudiants internationaux afin qu'ils puissent saisir des occasions de bénévolat qui favoriserait leur intégration au marché de travail, eux qui ne pourraient autrement pas accepter d'être bénévoles en raison de leurs besoins financiers.

Dans le cadre de ce projet pilote, le programme serait accessible à un sous-ensemble d'étudiants internationaux inscrits dans les établissements membres de l'ACUFC. Nous recommandons de cibler des étudiants du premier cycle et d'assurer une représentation régionale ainsi que la participation d'étudiants inscrits à des programmes universitaires et collégiaux. La représentation régionale est un élément clé dans la conception du projet pour être en mesure de considérer dans l'évaluation des

résultats l'étroite relation entre le marché du travail et la réalité de chaque province ou de chaque communauté. Des considérations régionales feront l'objet des facteurs de contrôle dans l'analyse des résultats. Par ailleurs, le projet pilote devrait être assorti d'un plan d'évaluation pour obtenir des données probantes qui permettront de prendre une décision éclairée sur le besoin de développer un programme destiné à soutenir l'obtention d'une expérience de travail au Canada.

Recommandation 4 : Créer un groupe de travail, dirigé par l'ACUFC et regroupant de multiples partenaires, pour élaborer un plan d'action et effectuer le suivi des recommandations proposées.

Pour assurer le succès des trois recommandations précédentes, la participation de plusieurs acteurs représentant différentes parties prenantes de partout au pays s'avère nécessaire. L'établissement de priorités et de points d'arrimage entre les diverses initiatives permettrait aussi de discerner des efficiences. Le fait que les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des recommandations puissent poursuivre leur collaboration permettrait de faire un suivi des recommandations proposées. C'est ainsi que notre quatrième recommandation est la création d'un groupe de travail, dirigé par l'ACUFC, qui sera responsable de l'élaboration d'un plan de travail.

La mise en œuvre des recommandations de cette étude requiert l'élaboration d'un plan d'action, l'identification d'acteurs pertinents et l'engagement des établissements d'enseignement et des organismes communautaires. Un groupe de travail, dirigé par l'ACUFC et formé de représentants des organismes communautaires, des gouvernements, des membres de l'ACUFC et des Réseaux en immigration francophones, serait chargé d'élaborer ce plan d'action et d'effectuer les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre efficace et efficiente des recommandations en temps opportun.

8.3 Futures recherches

À la suite des constats établis par la présente étude et des recommandations mentionnées précédemment, voici d'autres sujets qui pourraient présenter un intérêt pour de futures études concernant les étudiants internationaux francophones, leur intégration au marché de travail ainsi que leurs parcours vers une immigration éventuelle.

8.3.1 Enquête

L'enquête auprès des diplômés réalisée dans le cadre de cette étude s'est concentrée sur l'accès des diplômés aux services offerts par l'établissement d'enseignement et sur leur utilisation de ces services au cours de leurs études. Certaines questions au sujet de la situation d'emploi des diplômés ont été posées, mais l'intégration de ces derniers au marché de travail n'a pas été abordée en détail, car l'approfondissement de ce sujet débordait de la portée de l'étude.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les diplômés, entre autres au sujet de l'emploi qu'ils ont obtenu, de la relation entre le poste qu'ils occupent et leur domaine d'études ainsi que du moyen qui leur a permis de trouver un emploi (par exemple, par leurs propres moyens, grâce à leur réseau social ou par l'entremise des organismes communautaires), une enquête menée auprès des diplômés et intégrant des

suivis à des moments précis (six mois, un an et deux ans après l'obtention du diplôme) pourrait fournir ce type d'information.

Par ailleurs, la présente étude a ciblé les étudiants francophones inscrits dans des établissements membres de l'ACUFC. Pour connaître la situation d'emploi des étudiants internationaux francophones inscrits dans des établissements d'enseignement autres que les établissements membres de l'association, il serait nécessaire de réaliser une future étude sur les diplômés internationaux inscrits dans tous les établissements postsecondaires du pays. Des questions sur la langue permettraient de déterminer quels sont les étudiants francophones.

8.3.2 État des lieux

Dans un projet collectif, chaque partie prenante a un rôle à jouer et la collaboration des acteurs est essentielle à tous les niveaux. C'est ainsi que pour bâtir des communautés, il faut considérer l'intégration de manière holistique. Il est important de miser sur les structures et les partenariats existants. Les fournisseurs de services d'établissement dans les communautés offrent plein d'activités sociales dont les établissements d'enseignement postsecondaire pourraient s'y inspirer, mais plus important encore, auxquelles ils pourraient collaborer pour éviter un chevauchement des efforts.

Élaborer un état des lieux de toutes les initiatives et de tous les services communautaires offerts pour appuyer les étudiants internationaux dans leur parcours d'intégration et d'établissement serait une ressource indispensable pour promouvoir la collaboration. Cet état des lieux pourrait éventuellement être publié sous la forme d'un répertoire qui serait hébergé sur la plateforme d'information Web mentionnée à la recommandation 2.

8.4 Conclusions

Cette étude a été menée dans le cadre des politiques du Canada visant à promouvoir le recrutement et l'accueil des étudiants internationaux comme une source d'immigrants au pays. L'étude s'est concentrée sur les établissements membres de l'ACUFC, sur les services offerts aux étudiants internationaux et sur l'influence qu'ont eue ces services sur la décision éventuelle des étudiants internationaux francophones d'immigrer au Canada. En ciblant les établissements membres de l'ACUFC, la recherche a permis de suivre des étudiants internationaux francophones ou francophiles qui poursuivent des études postsecondaires en français, pour bien comprendre la contribution que ces personnes peuvent apporter à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire.

La grande portée de l'étude a permis de remplir l'objectif de recueillir des données probantes pour dresser un portrait de la situation : plus de 900 étudiants et 200 diplômés ont participé à une enquête en ligne; environ 40 étudiants et diplômés ont participé à des groupes de discussion; les opinions de plus de 20 fournisseurs de service dans les établissements d'enseignement postsecondaire et de 24 fournisseurs de services communautaires ont été recueillies grâce à des entrevues semi-dirigées et à des groupes de discussion. La grande participation des parties prenantes a été obtenue, même si le projet a dû être adapté à la suite de l'état d'urgence annoncé en réaction à la pandémie de COVID-19. En effet, le projet a

été mené à terme avec succès dans un contexte de changement rapide et dans des circonstances de nature imprévisible.

Ce rapport montre le grand nombre de services offerts aux étudiants internationaux francophones, dans le but de soutenir leur réussite scolaire, leur établissement et leur intégration au sein de leur communauté d'accueil ainsi que leur placement en stage ou en emploi. Les étudiants internationaux ayant utilisé les services offerts sont généralement satisfaits de ceux-ci. Cependant, les étudiants ne sont pas toujours en mesure de profiter pleinement des services offerts, que ce soit en raison de problèmes de communication ou de barrières culturelles. Par ailleurs, les services offerts par les établissements d'enseignement ne se substituent pas aux services communautaires d'accueil. Il est d'ailleurs plutôt rare que les établissements postsecondaires et les organismes communautaires collaborent de manière officielle pour la livraison de services.

Plus de 90 % des étudiants internationaux francophones ayant participé à cette étude ont exprimé leur intention de rester au Canada après leurs études. Ce constat cadre avec les politiques publiques en matière d'immigration. Toutefois, les étudiants internationaux francophones font face à des nombreuses barrières systémiques. Ces derniers n'ont pas accès aux services d'établissement qui sont offerts aux résidents permanents. Ils n'ont pas non plus accès à des emplois offerts par le gouvernement fédéral ni aux bourses d'études. Les étudiants internationaux paient des frais de scolarité élevés et certains d'entre eux se retrouvent dans une situation financière difficile. Certains souffrent aussi d'isolement parce qu'ils ne connaissent pas les services d'appui offerts dans la communauté ni les services offerts en français. Les étudiants internationaux sont aux prises avec des informations contradictoires, avec des messages nombreux transmis sans trop de coordination ainsi qu'avec un processus d'immigration complexe et semé d'embûches, qui semble contredire les objectifs gouvernementaux en matière d'immigration.

À la lumière des résultats de cette étude, il existe une occasion de collaboration. L'importance d'approcher le parcours des étudiants internationaux vers la résidence permanente selon une approche fondée sur le cycle de vie est une conclusion importante. Entre autres, l'étude démontre le rôle déterminant que jouent les établissements d'enseignement postsecondaire dans l'intégration réussie des étudiants internationaux. Toutefois, elle dévoile également que les établissements d'enseignement font rarement un suivi auprès des étudiants ayant obtenu leur diplôme et que les diplômés se sentent laissés à leur propre sort. Une approche fondée sur le cycle de vie des étudiants internationaux, qui serait conforme aux objectifs gouvernementaux d'appui à la transition de ces étudiants vers la résidence permanente et qui favoriserait davantage la collaboration entre les différentes parties prenantes, changerait l'écosystème dans lequel les décisions sur l'immigration sont prises et regrouperait les efforts des différents acteurs qui influencent la réussite du projet migratoire des étudiants internationaux.

Le rapport formule quatre recommandations visant à appuyer l'offre de services des établissements d'enseignement et des organismes communautaires aux étudiants internationaux et de favoriser la conversion éventuelle de ces derniers en résidents permanents :

1. Favoriser la mise en place d'un processus d'amélioration continue des services offerts aux étudiants internationaux francophones par les établissements d'enseignement membres de l'ACUFC;
2. Faciliter l'accès des étudiants internationaux francophones aux services en matière d'immigration;
3. Élaborer une stratégie visant l'obtention d'une expérience du marché du travail canadien par les étudiants internationaux;
4. Créer un groupe de travail, dirigé par l'ACUFC et regroupant de multiples partenaires, pour élaborer un plan d'action et effectuer le suivi des recommandations proposées.

Toutes nos recommandations visent l'amélioration de la collaboration entre les différents acteurs qui contribuent à l'intégration des étudiants internationaux francophones ainsi que l'adoption d'une approche fondée sur le cycle de vie de ces étudiants. Cette approche fondée sur le cycle de vie, qui serait conforme aux objectifs gouvernementaux d'appui à la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente et qui favoriserait davantage la collaboration entre les différentes parties prenantes, changerait l'écosystème dans lequel les décisions sur l'immigration sont prises et regrouperait les efforts des différents acteurs qui influencent la réussite du projet migratoire des étudiants internationaux. De plus, la création d'un groupe de travail collaboratif qui veillerait à coordonner les efforts de tous ces acteurs permettrait de réaliser les objectifs visés en temps opportun.

Bibliographie

Belkhdja, C., Esses, V. (2013). *Mieux évaluer la contribution des étudiants étrangers à la société canadienne*. Partenariat Voies vers la prospérité avec la collaboration de World Education Services (WES).

Bureau canadien de l'éducation internationale. (2016). *Du permis à la résidence permanente : aidons les étudiants internationaux qui changent de statut* (Recherche en bref n° 5 du BCEI). <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2016/07/Immigration-FR-RiB.pdf>

Bureau canadien de l'éducation internationale. (2018). *Étudiants internationaux au Canada* (Recherche en bref n° 10 du BCEI). <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2018/09/International-Students-in-Canada-FR.pdf>

Bureau canadien de l'éducation internationale. (2019). *Rapport annuel 2019*. <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2019/11/CBIE-0299-%E2%80%93-AR-Fre.pdf>

CAFi. (2020). *Programme de rétention des étudiants internationaux*. <https://www.cafi-nb.org/preij/>

Calder, M. J., Richter, S., Mao, Y., Kovacs Burns, K., S. Mogale, R. et Danko, M. (2016). CSSHE SCÉES International Students Attending Canadian Universities: Their Experiences with Housing, Finances, and Other Issues. *Canadian Journal of Higher Education*, 46(2), 92-110.

CBC News. (2018). *International students welcomed to take ride-along with Sudbury Police*. <https://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/international-ride-along-students-1.4566657>

Chira, S., Belkhdja, C. (s. d.). *Pratiques exemplaires pour l'intégration des étudiants internationaux au Canada atlantique : conclusions et recommandations. Une étude des politiques et des pratiques entourant l'établissement des étudiants internationaux dans les provinces atlantiques*. Centre Métropolis Atlantique. <https://smu.ca/webfiles/Best-Practices-in-the-Integration-of-International-Students-in-Atlantic-Canada.pdf>

Conseil-jeunesse provincial. (2020). *Plus1*. <https://conseil-jeunesse.mb.ca/projets/plus1>

Duchesne, C. (2018). Langue, culture et identité : défis et enjeux de l'intégration professionnelle des enseignants d'immigration récente en contexte francophone minoritaire. *Alterstice*, 8(2), 13-24.

El Masri, A., Choubak, M., Litchmore, R. (2015). *The Global Competition for International Students as Future Immigrants: The role of Ontario universities in translating government policy into institutional practice*. Toronto: Higher Education Quality Council of Ontario.

Esses, V., Sutter, A., Ortiz, A., Luo, N., Cui, J. et Deacon, L. (2018). *Retenir les étudiants internationaux au Canada une fois leur diplôme obtenu : comprendre les motivations et les facteurs qui influencent la*

décision de rester (Recherche en bref n° 8 du BCEI). Bureau canadien de l'éducation internationale.
http://www.ledevoir.com/documents/pdf/2019-11-08-BCEI_attirer_etudiants_etrangers.pdf

Fourot, A.-C. (2016). Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada. *Politique et Société*, 35(1), 25-48. <https://doi.org/10.7202/1035791ar>

Geiger, M., Bergmann, A. (2017). *How will Canadian technology clusters continue to thrive and remain competitive in Managing STEM migration for innovation and growth?* Knowledge Synthesis Report, 22. Social Sciences and Humanities Research Council of Canada.

Gouvernement de l'Ontario. *Entente de mandat stratégique pour 2017-2020 : Collège d'arts appliqués et de technologie La Cité collégiale*. <https://www.ontario.ca/fr/page/entente-de-mandat-strategique-pour-2017-2020-college-darts-appliques-et-de-technologie-la-cite#section-9>

Greater Grand Sudbury Police. (2016). *2016 Annual Report*. <https://www.gsps.ca/en/about-gsps/resources/Documents/Annual-Reports/2016-AnnualReport-Pages-PRINTABLE.pdf>

Immigration Manitoba. (s. d.). *International Education Stream*.
<https://www.immigratemanitoba.com/immigrate-to-manitoba/international-education/>

La Coopérative d'intégration francophone. (2020). *Les questions les plus fréquemment posées par les étudiants internationaux*. <https://tonile.ca/fr/qui-sommes-nous/nouvelles/412-les-questions-les-plus-frequeemment-posees-par-les-etudiants-internationaux>

Lu, Y., Hou, F. (2015). *Les étudiants étrangers qui deviennent des résidents permanents au Canada*. Regards sur la société canadienne (n° 75-006-X). Statistique Canada.

Lu, Y., Hou, F. (2017). *Étudiants internationaux, immigration et croissance des revenus : l'effet d'études universitaires prémigratoires au Canada* (Études analytiques – documents de recherche n° 11F0019M au catalogue n° 395). Division de l'analyse sociale et de la modélisation. Statistique Canada.

Martin, S. (2018). *What are the Barriers and Facilitating Factors that Impact International Students' Transition to Permanent Residency in Canada?* Thesis submitted to fulfill the requirements of a Masters of Education in Educational Leadership. Vancouver Island University.

Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario. (2020). *Volet Candidats étrangers titulaires d'un doctorat du POCl*.

Patil, G. (2018). Students get a first-hand look at policing in Greater Sudbury. *Sudbury.com*.
<https://www.sudbury.com/police/students-get-a-first-hand-look-at-policing-in-greater-sudbury-853233>

Poko, S. (2017). Stem students to get special immigration program. *Polestar Student Immigration News*.
<https://studentimmigration.ca/stem-students-get-special-immigration-program/>

Seidle, F. L. (2013). *Canada's Provincial Nominee Immigration Programs*.

<http://irpp.org/wpcontent/uploads/assets/research/diversite-immigration-et-integration/canadas-immigrationprograms-fr-ca/Seidle-No43.pdf>

Sall, L. (2019). Les politiques publiques d'immigration francophone en Acadie du Nouveau-Brunswick : entre incomplétude institutionnelle et succès symbolique. *Lien social et Politiques*, (83), 272-294.

<https://doi.org/10.7202/1066094ar>

Skuterud, M. et Chen, Z. (2018). Comparing Outcomes: The Relative Job-Market Performance of Former International Students. *C.D. Howe Institute Commentary*, 518(1). 10.2139/ssrn.3246096

Shu, F., F. Ahmed, S., L. Pickett, M., Ayman, R. et T. McAbeeb, S. (2020). Social support perceptions, network characteristics, and international student adjustment. *International Journal of Intercultural Relations*, 74(1), 136-148. <https://doi.org/10.1016/j.ijintrel.2019.11.002>

Thomas, L. (2012). *Building student engagement and belonging in Higher Education at a time of change: a summary of findings and recommendations from the What works? Student Retention & Success program*. Paul Hamlyn Foundation.

https://www.heacademy.ac.uk/system/files/what_works_summary_report_1.pdf

van Huystee, M. (2011). *Profil des étudiants étrangers qui deviennent résidents permanents au Canada atlantique*. Citoyenneté et immigration Canada.

http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/cic/Ci4-76-2012-fra.pdf

Voies vers la prospérité. (2019). *Partager des pratiques d'établissement et d'intégration qui fonctionnent : Programme de rétention des étudiants internationaux*. <http://p2pcanada.ca/wp-content/blogs.dir/1/files/2020/04/DEB-Nominations2-Brief-CAFI-FR.pdf>

Vultur, M. (2015). *Logiques de mobilité, projets de carrière et expériences interculturelles des étudiants internationaux au Québec* [communication orale]. Université La Salle, Canoas, Brésil.

9 Annexes

Annexe 1 : Méthodologie

Analyse du milieu

Une revue de littérature a été réalisée pour préciser davantage le contexte de l'étude afin de pouvoir situer les données recueillies et les constats qui s'en dégagent. Pour ce faire, des publications ayant fait l'objet d'un examen par les pairs dans des revues scientifiques et de la littérature grise ont été examinées. L'examen portait sur les éléments suivants : (i) les politiques gouvernementales; (ii) l'internationalisation des établissements d'enseignement; (iii) l'attrait exercé par le Canada sur les étudiants internationaux; (iv) les facilitateurs de l'intégration. La revue de littérature a fourni un résumé des travaux portant sur les politiques gouvernementales qui ciblent les étudiants internationaux comme une source d'immigrants éventuels ainsi que du contexte des politiques d'internationalisation mises en place par les établissements d'enseignement. Ces documents ont fourni le contexte pour l'interprétation des résultats ainsi que pour l'élaboration des recommandations. Une bibliographie est présentée à la section 8.

État des lieux des services offerts

Un inventaire des services offerts aux étudiants étrangers dans 19 établissements membres de l'ACUFC a été réalisé. Deux établissements membres de l'ACUFC qui ne comptent aucun étudiant provenant de l'international, soit le Collège militaire royal du Canada et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, n'ont pas participé à l'étude. Par ailleurs, l'Université de Sudbury est fédérée à l'Université Laurentienne et tous les services aux étudiants internationaux sont offerts par l'Université Laurentienne. Une seule cartographie, représentative des deux établissements, a été suffisante. D'autre part, aucun étudiant international n'était inscrit au Collège Éducentre. Comme cet établissement commence à investir des efforts dans le recrutement à l'international, il a été invité à participer aux entrevues avec les fournisseurs de services dans les établissements.

Pour trouver les informations pertinentes, dans un premier temps, les sites Web des établissements membres de l'ACUFC ont été analysés pour déterminer les services offerts aux étudiants internationaux francophones, y compris les services d'appui à la réussite scolaire et les services offerts avant et après l'arrivée des étudiants au pays. Pour chaque établissement d'enseignement, l'information a été classée dans une grille d'analyse (voir la section 3.1, Description des services) qui comprend une description des activités offertes dans les domaines suivants : services pré-départ; orientation en début de session; services d'appui à la réussite scolaire; activités pour favoriser l'intégration sociale et culturelle; préparation au marché du travail; immigration. Dans un deuxième temps, les résultats ont été transmis à la personne responsable des services aux étudiants internationaux dans chaque établissement membre pour qu'elle puisse valider les constatations. Dans le cadre de l'analyse environnementale de l'infrastructure des services offerts par chaque établissement, l'inventaire préparé par DPM Research a été transmis à tous les établissements pour validation (17 profils ont été envoyés aux établissements). Des ajustements ont été apportés au besoin. Il importe de noter que six établissements n'ont pas validé leurs profils respectifs et n'ont pas fourni de commentaires à ce sujet.

Nous avons produit une matrice comparative des services offerts dans chaque établissement d'enseignement postsecondaire, ce qui a permis de déterminer les écarts possibles ainsi que les occasions d'amélioration des services fournis. Par ailleurs, nous avons fourni à l'ACUFC une base des données en format Excel sur les services offerts par chaque établissement ainsi que les profils individuels de ces établissements.

Entrevues semi-dirigées

En se servant des guides d'entrevues (voir l'Annexe 2), l'équipe de recherche a réalisé des entrevues téléphoniques semi-dirigées avec la ou les personnes responsables des services aux étudiants internationaux dans 18 établissements membres de l'ACUFC (19 entrevues¹⁰¹, 23 participants). Ces entrevues ont permis d'obtenir un aperçu des éléments suivants.

Accès aux services : les entrevues ont permis de recenser les politiques et les procédures mises en place par les établissements d'enseignement pour faciliter l'accès à leurs services.

Disponibilité et efficacité des services : les entrevues ont également fourni l'occasion d'obtenir l'avis des fournisseurs sur l'efficacité des services offerts, leur efficience ainsi que les écarts à combler, le cas échéant. Des questions portaient sur les initiatives mises en place pour améliorer les services. Les fournisseurs de services ont été invités à nous faire parvenir toute information pertinente ayant trait à la qualité de leurs services (par exemple, des enquêtes internes menées dans les établissements auprès des étudiants internationaux francophones, des évaluations de leurs services, etc.).

Efficience de l'offre de services et collaboration : des questions visaient à déterminer les partenariats, officiels ou informels, avec d'autres organismes et à relever les chevauchements de services parmi les services offerts par l'établissement d'enseignement et ceux offerts à l'extérieur de l'établissement.

Enquête en ligne

Les étudiants et les diplômés internationaux francophones des établissements d'enseignement postsecondaire participant à l'étude (diplômés en 2017, en 2018 et jusqu'au 31 août 2019) ont répondu à une enquête en ligne. Cette enquête, qui comprenait des questions prédéterminées ainsi que des questions ouvertes (voir l'Annexe 2), a servi à recueillir de l'information sur les éléments suivants : les types de services que les étudiants utilisent dans leur établissement; les lacunes dans les services; les services que les étudiants utilisent et qui sont dispensés par des fournisseurs dans leurs communautés respectives; le rôle des services dans le soutien à l'intégration; des recommandations qui pourraient permettre d'améliorer les services et d'arrimer les services fournis par les établissements d'enseignement et les services dispensés par des fournisseurs dans les communautés.

Le questionnaire a été programmé à l'aide du logiciel Interceptum, un outil polyvalent de gestion d'enquêtes. Des informations démographiques (le genre, le pays d'origine, le programme et le cycle

¹⁰¹ Dans le cas de l'Université Simon Fraser, une première entrevue a été effectuée avec la personne-ressource du Bureau des affaires francophones et francophiles (BAFF) et une deuxième entrevue a été menée auprès de la personne responsable des services aux étudiants internationaux.

d'études, le statut d'étudiant ou de diplômé, la date d'obtention du diplôme pour les diplômés, l'année d'études pour les étudiants) ont été compilées avec les coordonnées de chaque participant, minimisant ainsi le nombre de questions à poser. Les participants ont reçu une invitation et deux rappels au cours des mois de février et de mars 2020 (seuls les participants n'ayant pas encore répondu à l'enquête ont reçu un rappel). Tous les participants étaient admissibles au tirage d'un iPad et d'un téléphone cellulaire de haute qualité, une pratique qui a permis d'augmenter le taux de réponse.

Approbaton du comité d'éthique de la recherche

Une évaluation de la nécessité de faire approuver ce projet par un comité d'éthique de la recherche a été élaborée par l'équipe de DPM Research. Cette évaluation a conclu que puisque le projet avait exclusivement pour but de permettre l'incitation à l'immigration économique par la bonne gestion ainsi que l'amélioration et l'évaluation des programmes et des services de l'ACUFC et de ses membres, on pouvait le considérer comme un type de recherche qui ne relève pas de la compétence des comités d'éthique de la recherche.

Trois établissements ont exigé l'approbation de leur comité d'éthique de la recherche avant que nous puissions effectuer les enquêtes :

- Le CCNB nous a demandé de communiquer avec son comité d'éthique de la recherche afin de déterminer s'il était nécessaire de procéder à une évaluation déontologique du projet avant de pouvoir procéder. Ce projet étant à caractère administratif et ayant pour objectif d'améliorer la qualité des services offerts aux étudiants internationaux, le comité d'éthique nous a confirmé qu'il était exempté de l'évaluation déontologique et que nous pouvions aller de l'avant;
- L'Université de Moncton a aussi exprimé le besoin de procéder à une évaluation déontologique du projet avant de pouvoir continuer. Nous avons transmis à la personne-ressource de l'établissement toute la documentation nécessaire à l'évaluation déontologique du projet ainsi que la décision du comité d'éthique de la recherche du CCNB. Une exemption a été confirmée;
- L'Université Laurentienne a aussi demandé l'approbation de son comité de déontologie, mais malheureusement, le processus a dû être interrompu en raison de la pandémie.

Gestion des renseignements confidentiels

En vue de réaliser le sondage, nous devons obtenir des renseignements confidentiels sur les étudiants et les diplômés pour être en mesure de les contacter. Nous avons signé une entente de confidentialité avec les établissements qui ont décidé de transmettre ces renseignements à l'équipe de recherche pour clarifier les responsabilités de cette dernière.

Dans le cas des établissements qui n'ont pas approuvé la communication de ces renseignements personnels à l'équipe de recherche, une méthodologie collaborative a été développée dans le cadre de laquelle les établissements nous ont transmis un minimum d'information sur les participants (renseignements sur le programme d'études et le pays d'origine des étudiants, sans aucun autre renseignement personnel permettant d'identifier ces derniers). Ceci a permis à l'équipe de recherche de créer des adresses URL personnalisées, que l'établissement d'enseignement a fait suivre par la suite aux participants concernés.

Résultats

Les sondages ont pris fin le 12 mars 2020. Environ 4 600 étudiantes et étudiants internationaux francophones de 12 établissements ont été invités à participer à l'enquête auprès des étudiants. Au total, 925 étudiants ont participé, ce qui représente un taux de réponse de 20 %.

Des quelque 1 700 diplômés de dix établissements qui ont reçu une invitation pour participer à l'enquête auprès des diplômés, 202 ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 12 %. Deux établissements n'ont pas participé à l'enquête auprès des diplômés, car aucun de leurs étudiants internationaux francophones n'a obtenu son diplôme durant la période s'échelonnant de 2017 à 2019. Parmi les 17 établissements dont nous avons dressé le profil des services offerts, cinq n'ont pas pu participer à l'enquête, parce que la pandémie de COVID-19 nous a forcés à mettre fin aux sondages.

L'analyse de l'ensemble des résultats a été effectuée à l'aide du logiciel PSPP. Les distributions de fréquences des deux questionnaires sont présentées à l'Annexe 3. Des ventilations selon les informations démographiques d'intérêt (genre, pays d'origine, programme d'études, âge, type d'établissement – collège ou université) ont été effectuées lorsque le nombre de répondants permettait de faire ce type d'analyse plus approfondie.

Groupes de discussion

Des groupes de discussion ont été tenus avec les fournisseurs de services dans les communautés et avec les étudiants et les diplômés internationaux francophones. Des discussions ont eu lieu dans six communautés de différentes régions du Canada : Ottawa et Sudbury (Ontario), Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse), Moncton (Nouveau-Brunswick), Winnipeg (Manitoba) et Edmonton (Alberta). Ces communautés ont été choisies parce qu'elles permettaient la participation de 12 établissements d'enseignement postsecondaire situés dans cinq provinces différentes. Cette représentation géographique était également fondamentale pour pouvoir tenir compte des différences qui existent entre les diverses communautés francophones hors Québec et entre les petites et les grandes collectivités.

Au total, 32 étudiants, 11 diplômés et 25 représentants d'organismes communautaires ont participé aux groupes de discussion. Le projet a dû être adapté à la suite de l'état d'urgence annoncé en réaction à la pandémie de COVID-19. Pour assurer la continuité du projet, les visites dans les communautés ont été remplacées par des entrevues et des groupes de discussion qui se sont déroulés par vidéoconférence. Deux groupes de discussion ont eu lieu en personne et les autres ont été tenus par vidéoconférence.

Les groupes de discussion ont permis de recueillir des informations sur les pratiques exemplaires, les écarts observés et l'arrimage possible des services offerts dans la communauté et de ceux offerts dans les établissements d'enseignement. Les groupes de discussion ont contribué à comprendre non seulement des initiatives actuellement en cours, mais aussi des aspects à améliorer, des besoins non satisfaits des étudiants internationaux, des interactions avec d'autres services ou initiatives et des contributions aux résultats à divers niveaux.

Comité consultatif

L'ACUFC a mis sur pied un comité consultatif mixte formé de trois représentants de fournisseurs de services d'établissement dans la communauté, de cinq représentants des services offerts aux étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement postsecondaire et de trois étudiants et diplômés internationaux francophones provenant des établissements membres de l'ACUFC. Ce comité consultatif a travaillé à l'élaboration de recommandations concernant les modes de prestation des services dans le but d'assurer l'efficacité et l'efficacite des services offerts et de bien répondre aux besoins des étudiants internationaux francophones. L'équipe de recherche a présenté les principaux constats de la recherche et a animé une séance de travail du comité consultatif. Le but de ces discussions était de proposer des pistes de réflexion pour répondre à la question suivante : « Et, alors? En ayant les résultats de la recherche en main, quelles activités ou démarches les établissements d'enseignement postsecondaire et les organismes communautaires pourraient-ils entreprendre pour améliorer la situation ou pour adopter des pratiques exemplaires? »

Les points de discussion ont été organisés autour des cinq thèmes suivants : l'évaluation des services offerts, l'amélioration de la communication de l'information au sujet des services disponibles, l'accès aux services d'immigration, la collaboration possible des organismes communautaires fournisseurs de services et l'intégration réussie. De plus, l'équipe de recherche a préparé une liste de toutes les pistes de suivi qui ont été proposées tout au long du projet, que ce soit lors des entrevues avec les fournisseurs de services dans les établissements, des groupes de discussion ou des enquêtes auprès des diplômés et des étudiants. Les membres du comité consultatif ont par la suite évalué l'importance des pistes de suivi proposées ainsi que l'urgence de les mettre en œuvre.

Limitations

Le projet a dû être adapté à la suite de l'état d'urgence annoncé en réaction à la pandémie de COVID-19. Une situation aussi extraordinaire n'avait pas été considérée dans les plans de contingence de l'équipe de recherche. Cependant, la flexibilité de l'équipe, du personnel de l'ACUFC et leur disposition à s'adapter à des circonstances nouvelles et de nature imprévisible ont permis de mener le projet à terme avec succès. Pour assurer la continuité du projet, les visites dans les communautés ont été remplacées par des entrevues et des groupes de discussion par vidéoconférence.

Tel que mentionné précédemment, tous les établissements ayant une population étudiante internationale francophone n'ont pas participé à l'enquête en ligne. Néanmoins, l'enquête a obtenu un taux de réponse élevé et une bonne représentation régionale.

En raison des circonstances imprévues découlant de la pandémie de COVID-19, les groupes de discussion ont été tenus par vidéoconférence plutôt qu'en personne. Même si la visite des établissements aurait permis d'en savoir davantage sur le contexte de l'étude (par exemple, pour voir les installations), les vidéoconférences ont offert plus de souplesse sur le plan de la planification et la qualité des discussions n'en a pas été affectée.

Glossaire

Étudiants internationaux : ce sont les étudiants inscrits à des programmes offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire participant à cette étude et qui séjournent au Canada en vertu d'un permis ou d'un visa d'études. Les résidents permanents et les réfugiés en sont exclus.

Étudiants francophones ou francophiles : ce sont tous les étudiants inscrits à un programme d'études dispensé en français, sans égard à leur langue maternelle. Dans le cas des établissements qui offrent des programmes en français et en anglais, les étudiants francophones incluent aussi ceux dont la langue d'usage est le français, même s'ils sont inscrits à un programme d'études en anglais.

Intégration : il s'agit de la capacité d'adaptation d'une personne à son nouvel environnement de vie.

Réussite scolaire : on parle de réussite scolaire lorsqu'un étudiant satisfait à l'ensemble des exigences d'un programme d'études donné, y compris le maintien de la moyenne pondérée cumulative minimale à la fin de ce programme.

Annexe 2 : Instruments de collecte de données

Guides d'entrevue – Responsable des services aux étudiants internationaux

PROJET : Les étudiants internationaux, le point d'ancrage de l'immigration économique pour assurer la vitalité de nos communautés

Expérience

1. Veuillez commencer par nous fournir un aperçu de vos rôles et de vos responsabilités à votre établissement, y compris ceux concernant l'offre de services aux étudiants internationaux.

Justification des services offerts

2. Nous aimerions en savoir plus sur la conception et le développement des services que vous offrez aux étudiants internationaux.
 - a) Comment l'établissement détermine-t-il les besoins de services des étudiants internationaux?
 - b) Quels sont les principaux objectifs des services offerts par l'établissement aux étudiants internationaux?
 - c) Dans quelle mesure l'offre de services aux étudiants internationaux a-t-elle changé dans les cinq dernières années? Pourquoi?

Connaissance qu'ont les étudiants des services disponibles

3. Dans quelle mesure les étudiants internationaux sont-ils au courant des services qui leur sont offerts par leur établissement d'enseignement?
 - a) Qu'est-ce qui motive les étudiants internationaux à faire appel aux services offerts par les établissements?
 - b) Quelles sont les approches utilisées pour informer les étudiants internationaux des services qui leur sont offerts?

Accès aux services, disponibilité des services, efficience des services et collaboration dans l'offre de services

4. Veuillez s'il vous plaît décrire les démarches que les étudiants internationaux doivent entreprendre pour accéder aux services offerts par l'établissement.
 - a) À quelle fréquence les étudiants internationaux font-ils appel aux services?
 - b) D'après votre expérience, les étudiants internationaux font-ils face à des défis ou à des obstacles limitant leur accès aux services?
5. Les services offerts par votre établissement sont-ils semblables aux services offerts par d'autres organismes dans la communauté ou sont-ils différents de ces services? Le cas échéant, en quoi sont-ils différents?
 - a) Est-ce que votre établissement collabore avec d'autres organismes pour la prestation de services? Y a-t-il des occasions de nouer des partenariats ou de collaborer avec d'autres

organismes ou établissements gouvernementaux pour améliorer l'offre ou la prestation des services?

6. À votre avis, y a-t-il des lacunes observables dans les services offerts aux étudiants internationaux par leur établissement d'enseignement?
 - a) Le cas échéant, quelles sont les mesures prises pour aider les étudiants ayant besoin d'un service qui n'est pas offert par l'établissement?

Efficacité des services

7. À votre avis, est-ce que les services offerts répondent adéquatement aux besoins des étudiants internationaux? Veuillez donner quelques exemples de la façon dont les services offerts répondent aux besoins. Le cas échéant, de quelle façon mesurez-vous le succès des services que vous offrez aux étudiants internationaux?
 - a) Dans quelle mesure les services soutiennent-ils les étudiants internationaux en ce qui a trait à leur intégration au milieu postsecondaire?
 - b) Dans quelle mesure les services offerts par l'établissement aident-ils les étudiants internationaux qui souhaitent demeurer dans leur communauté ou s'installer ailleurs au Canada une fois leurs études terminées?
8. Pouvez-vous citer des leçons apprises ou des pratiques exemplaires en ce qui concerne la mise en œuvre des services offerts aux étudiants internationaux? Y a-t-il des aspects à améliorer?

Enquête auprès des diplômés

Bienvenue à l'enquête sur les services offerts aux étudiants internationaux francophones (sondage auprès de diplômés)

Votre établissement, en collaboration avec l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), participe à un projet qui vise à mieux comprendre quels sont les services offerts aux étudiants internationaux francophones pour favoriser leur réussite scolaire et leur intégration à la communauté.

En tant que diplômé(e), votre participation à cette enquête est très importante. En faisant connaître votre opinion, vous contribuerez à une meilleure compréhension des besoins des étudiants internationaux francophones et à l'identification de pistes d'amélioration. Nous espérons que les résultats permettront d'influencer positivement le développement de politiques canadiennes (hors Québec) en matière d'appui à l'intégration des étudiants internationaux francophones. Nous estimons qu'il faut environ **10 minutes** pour répondre au questionnaire.

Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous accorderez à répondre à ce questionnaire. En participant à cette enquête, votre nom sera inscrit à un concours pour le tirage d'un iPad et d'un téléphone cellulaire de haute qualité. Le tirage aura lieu au mois d'avril et les personnes gagnantes seront avisées par courriel.

Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront confidentielles et qu'aucun renseignement personnel à votre sujet ne sera divulgué à votre établissement d'enseignement ou à qui que ce soit. Cette enquête est réalisée en collaboration avec DPM Research, la firme de consultants qui pilote le projet. Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez contacter Emma Stetson à l'adresse courriel suivante : emma@dpmresearch.ca.

Cliquez sur **COMMENCER** pour répondre au sondage. Si vous devez quitter le sondage avant d'avoir répondu à toutes les questions, veuillez noter que vos réponses seront enregistrées au fur et à mesure et que vous pourrez accéder à nouveau au questionnaire pour le compléter avant de le soumettre.

SITUATION ACTUELLE

1. Habitez-vous actuellement au Canada?

- a. Oui (allez à la Q2)
- b. Non (allez à la Q4)

2. Veuillez indiquer votre région de résidence¹⁰² :

- a. Région d'Ottawa
- b. En Ontario, mais dans une région autre que celle d'Ottawa
- c. Dans une province autre que l'Ontario

3. Veuillez indiquer le statut d'immigration qui reflète votre situation actuelle au Canada :

- a. Je préfère ne pas répondre.
- b. Je suis citoyen(ne) canadien(ne).
- c. Je suis résident(e) permanent(e) du Canada.
- d. J'ai un permis d'études au Canada.
- e. J'ai un permis de travail temporaire au Canada.
- f. Autre (veuillez préciser) _____

4. Parmi les affirmations suivantes, laquelle décrit le mieux votre situation actuelle?

- a. J'ai un emploi (ce choix s'applique même si vous êtes temporairement en congé).
- b. Je n'ai pas d'emploi, mais j'en cherche un.
- c. Je n'ai pas d'emploi et je n'en cherche pas.
- d. Je suis retourné(e) aux études.

¹⁰² La région de l'établissement est indiquée dans la version finale du questionnaire.

UTILISATION DES SERVICES D’ORIENTATION ET D’ACCUEIL OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D’ENSEIGNEMENT

5. Dans les 12 mois qui ont précédé votre départ de votre pays pour étudier au Canada, avez-vous utilisé des services offerts par votre établissement d’enseignement pour obtenir de l’information en vue de vous préparer pour votre séjour au Canada (par exemple, avez-vous consulté le site Web, participé à un webinaire, posé des questions sur les médias sociaux)?
- a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas
6. Au cours du premier mois suivant votre arrivée au Canada, avez-vous participé à des activités d’orientation offertes par votre établissement d’enseignement (par exemple, journée d’orientation, visite guidée, programme de jumelage avec un autre étudiant)?
- a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas

(Si vous avez répondu oui aux questions 5 ou 6, allez à la Q7, sinon, allez à la Q8.)

7. Veuillez indiquer dans quelle mesure les services que vous avez utilisés avant de quitter votre pays et au cours de votre premier mois au Canada ont contribué à vous préparer aux situations suivantes au cours de vos études.

	Beaucoup	Modérément	Un peu	Pas du tout	Je ne sais pas	Sans objet
a. M’orienter sur le campus						
b. M’installer en résidence						
c. Trouver un logement adéquat (hors campus)						
d. Établir un budget adéquat						
e. Accéder à des possibilités de financement						
f. Ouvrir un compte bancaire						
g. Comprendre le régime fiscal du Canada (impôt sur le revenu)						
h. Obtenir des vêtements qui conviennent à l’hiver canadien						
i. Faire l’épicerie						

	Beaucoup	Modérément	Un peu	Pas du tout	Je ne sais pas	Sans objet
j. Comprendre le système de transport collectif						
k. Entrer en contact avec d'autres étudiants internationaux						
l. Entrer en contact avec d'autres étudiants canadiens						
m. Établir un réseau d'amis dès mon arrivée dans votre établissement						
n. Participer à des activités périscolaires (hors programme)						
o. Bien comprendre le système d'enseignement supérieur						
p. Accéder aux services d'appui scolaire offerts par votre établissement						
q. Obtenir de l'aide d'un membre du personnel de votre établissement						
r. M'adapter rapidement à mon nouvel environnement						
s. Autre (veuillez préciser)						

SERVICES D'IMMIGRATION OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

- 8. Au cours de vos études, avez-vous utilisé des services d'immigration offerts par votre établissement d'enseignement (par exemple, pour vous aider à renouveler votre permis d'études, pour participer à un atelier sur l'immigration)?**
- a. Oui (*allez à la Q9*)
 - b. Non (*allez à la Q10*)
 - c. Je ne sais pas (*allez à la Q9*)

9. Veuillez indiquer les services d'immigration offerts par votre établissement d'enseignement que vous avez utilisés au cours de vos études.

Service	Oui	Non	Sans objet	Je ne sais pas
a. Services offerts par votre établissement pour vous aider à renouveler votre permis d'études				
b. Services offerts par votre établissement pour vous aider à obtenir un permis de travail				
c. Services offerts par votre établissement pour vous aider à naviguer les sites Web du gouvernement fédéral				

Service	Oui	Non	Sans objet	Je ne sais pas
d. Services offerts par votre établissement pour vous aider à présenter une demande de résidence permanente				
e. Ateliers sur l'immigration offerts par votre établissement sur le campus				
f. Autre (veuillez préciser)				

10. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services d'immigration offerts par votre établissement d'enseignement.

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Sans objet	Je ne sais pas
a. Disponibilité des services d'immigration sur le campus						
b. Temps d'attente pour avoir accès aux services d'immigration sur le campus						
c. Qualité de l'information offerte sur le campus au sujet des services d'immigration						
d. Utilité des services d'immigration offerts						
e. Systèmes d'aiguillage vers les services d'immigration offerts par les organismes communautaires						

SERVICES DE PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

11. Au cours de vos études, avez-vous utilisé des services de préparation au marché du travail offerts par votre établissement d'enseignement (par exemple, orientation professionnelle, formation sur le marché du travail canadien, formation sur la préparation aux entrevues)?

- a. Oui (*allez à la Q12*)
- b. Non (*allez à la Q13*)
- c. Je ne sais pas (*allez à la Q13*)

12. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services de préparation au marché du travail offerts par votre établissement d'enseignement.

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Sans objet	Je ne sais pas
a. Information disponible au sujet des services offerts pour se préparer au marché du travail						
b. Types de services offerts portant sur le marché du travail						
c. Temps d'attente pour avoir accès aux services sur le marché du travail						
d. Utilité des services sur le marché du travail						
e. Systèmes d'aiguillage vers les services d'aide à l'emploi offerts par les organismes communautaires						

13. Avez-vous participé à l'une des activités suivantes offertes par votre établissement d'enseignement?

Service	J'ai déjà participé	Je prévois y participer dans l'avenir	Je ne suis pas intéressé(e)	Sans objet	Je ne sais pas
a. Placement coop ou stage requis dans le cadre de votre programme d'études					
b. Placement ou stage organisé par votre établissement d'enseignement (autre que ceux associés à votre programme d'études)					
c. Occasions d'apprentissage par l'expérience					
d. Autre expérience de travail (veuillez préciser)					

SERVICES OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AU COURS DE VOS ÉTUDES

14. En réfléchissant à l'ensemble de vos expériences dans votre établissement d'enseignement, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes.

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans objet	Je ne sais pas
a. En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins.						
b. Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé(e) à m'intégrer à ma communauté.						
c. Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire.						
d. Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada.						
e. En général, les services offerts par mon établissement m'ont aidé(e) à mieux comprendre le marché du travail canadien.						
f. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens.						
g. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants internationaux.						
h. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien au sein de la communauté où j'habite.						
i. L'appui reçu de mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada.						

SERVICES D’EMPLOI, D’INTÉGRATION ET D’IMMIGRATION OFFERTS PAR DES FOURNISSEURS DANS LA COMMUNAUTÉ

15. Au cours de vos études, avez-vous fait appel aux services d’appui suivants offerts dans votre communauté?

	Oui	Non	Je ne sais pas	Sans objet
a. Appui pour obtenir un emploi				
b. Appui pour comprendre le système d’immigration canadien				
c. Appui pour renouveler votre permis d’études				
d. Appui pour obtenir votre résidence permanente				
e. Appui pour faciliter votre intégration à la communauté				
f. Autre service d’appui (veuillez préciser)				

16. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services offerts dans votre communauté.

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Sans objet	Je ne sais pas
a. Types de services offerts dans votre communauté						
b. Systèmes d’aiguillage vers les services offerts dans votre communauté						
c. Temps d’attente pour avoir accès aux services offerts dans votre communauté						
d. Soutien offert par les services communautaires pour comprendre le système d’immigration du Canada						
e. Soutien offert par les services communautaires pour trouver un emploi						
f. Soutien offert par les services communautaires pour renouveler votre permis d’études						
g. Soutien offert par les services communautaires pour obtenir votre résidence permanente						

17. Avez-vous des recommandations pour améliorer l’offre de services aux étudiants internationaux dans votre établissement d’enseignement (par exemple, sur le plan des services, de l’accès, de la disponibilité, etc.)?

18. Veuillez indiquer les services auxquels vous auriez aimé avoir recours, mais qui n'étaient pas offerts par votre établissement d'enseignement.

19. Avez-vous des recommandations pour améliorer les services dispensés par des fournisseurs dans les communautés?

PARTICIPATION AUX GROUPES DE DISCUSSION

20. Aimeriez-vous être invité(e) à participer à un groupe de discussion dans votre communauté ou à une entrevue téléphonique pour échanger davantage sur votre expérience à titre d'étudiant international? Veuillez indiquer les activités qui vous intéressent.

- a. Groupe de discussion → Q21
- b. Entrevue téléphonique → Q21
- c. Je ne suis pas intéressé(e) → TERMINER LE SONDAGE

21. Veuillez indiquer votre nom et vos coordonnées. Les groupes de discussion et les entrevues auront lieu au mois de mars 2020.

Nom _____

Téléphone _____

Adresse courriel _____

FIN DU SONDAGE

Enquête auprès des étudiants internationaux francophones

Bienvenue à l'enquête sur les services offerts aux étudiants internationaux francophones

Votre établissement, en collaboration avec l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), participe à un projet qui vise à mieux comprendre quels sont les services offerts aux étudiants internationaux francophones pour favoriser leur réussite scolaire et leur intégration à la communauté.

Votre participation à cette enquête est très importante. En faisant connaître votre opinion, vous contribuerez à une meilleure compréhension des besoins des étudiants internationaux francophones et à l'identification de pistes d'amélioration. Nous espérons que les résultats permettront d'influencer positivement le développement de politiques canadiennes (hors Québec) en matière d'appui à l'intégration des étudiants internationaux francophones. Nous estimons qu'il faut environ **15 minutes** pour répondre au questionnaire.

Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous accorderez à répondre à ce questionnaire. En participant à cette enquête, votre nom sera inscrit à un concours pour le tirage d'un iPad et d'un téléphone cellulaire de haute qualité. Le tirage aura lieu au mois d'avril et les personnes gagnantes seront avisées par courriel.

Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront confidentielles et qu'aucun renseignement personnel à votre sujet ne sera divulgué à votre établissement d'enseignement ou à qui que ce soit. Cette enquête est réalisée en collaboration avec DPM Research, la firme de consultants qui pilote le projet. Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez contacter Emma Stetson à l'adresse courriel suivante : emma@dpmresearch.ca.

Cliquez sur **COMMENCER** pour répondre au sondage. Si vous devez quitter le sondage avant d'avoir répondu à toutes les questions, veuillez noter que vos réponses seront enregistrées au fur et à mesure et que vous pourrez accéder à nouveau au questionnaire pour le compléter avant de le soumettre.

UTILISATION DES SERVICES D'ORIENTATION ET D'ACCUEIL OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

1. Dans les 12 mois qui ont précédé votre départ de votre pays pour étudier au Canada, avez-vous utilisé des services offerts par votre établissement pour obtenir de l'information en vue de vous préparer pour votre séjour?

- a. Oui (*allez à la Q2*)
- b. Non (*allez à la Q3*)
- c. Je ne sais pas (*allez à la Q2*)

2. Parmi les services suivants offerts par votre établissement, veuillez indiquer ceux que vous avez utilisés dans les 12 mois qui ont précédé votre départ de votre pays pour étudier au Canada pour obtenir de l'information en vue de vous préparer pour votre séjour.

	Oui	Non	Je ne sais pas	Sans Objet
a. Consulté le site Web de votre établissement				
b. Consulté un guide de bienvenue ou un guide des ressources de votre établissement en ligne				
c. Posé des questions au personnel de votre établissement sur les médias sociaux ou par courriel				
d. Participé à un webinaire ou à une séance d'information en ligne offert par votre établissement				
e. Posé des questions à la personne de votre établissement qui a été chargée de vous offrir un mentorat personnalisé lors du processus de demande d'admission				
f. Participé en personne à une séance d'information offerte par votre établissement dans votre pays d'origine				
g. Utilisé d'autres services offerts par votre établissement (veuillez préciser)				

3. Au cours du premier mois passé dans votre communauté d'accueil et dans votre établissement, avez-vous ...

	Oui	Non	Je ne sais pas	Sans objet
a. Participé à des activités pour vous permettre de mieux connaître votre ville (visite guidée organisée par votre établissement)?				
b. Posé des questions au personnel de votre établissement sur les médias sociaux ou par courriel?				
c. Participé à une journée d'orientation offerte à tous les étudiants?				
d. Participé à une journée d'orientation organisée à l'intention des étudiants internationaux?				
e. Consulté un guide d'information en ligne (guide de bienvenue ou guide des ressources) de votre établissement?				
f. Participé à des activités sociales ou culturelles offertes par votre établissement?				
g. Participé à des activités sociales ou culturelles offertes par la communauté?				
h. Été jumelé(e) à un autre étudiant ou à une autre étudiante?				
i. Été jumelé(e) à un membre de la communauté?				
j. Utilisé d'autres services (veuillez préciser)?				

4. Veuillez indiquer dans quelle mesure les services que vous avez utilisés avant de quitter votre pays et au cours de votre premier mois au Canada ont contribué à vous préparer aux situations suivantes.

	Beaucoup	Modérément	Un peu	Pas du tout	Je ne sais pas	Sans objet
a. M'orienter sur le campus						
b. M'installer en résidence						
c. Trouver un logement adéquat (hors campus)						
d. Établir un budget adéquat						
e. Accéder à des possibilités de financement						
f. Ouvrir un compte bancaire						
g. Comprendre le régime fiscal du Canada (impôt sur le revenu)						
h. Obtenir des vêtements qui conviennent à l'hiver canadien						
i. Faire l'épicerie						

	Beaucoup	Modérément	Un peu	Pas du tout	Je ne sais pas	Sans objet
j. Comprendre le système de transport collectif						
k. Entrer en contact avec d'autres étudiants internationaux						
l. Entrer en contact avec d'autres étudiants canadiens						
m. Établir un réseau d'amis dès mon arrivée dans votre établissement						
n. Participer à des activités périscolaires (hors programme)						
o. Bien comprendre le système d'enseignement supérieur						
p. Accéder aux services d'appui scolaire offerts par votre établissement						
q. Obtenir de l'aide d'un membre du personnel de votre établissement						
r. M'adapter rapidement à mon nouvel environnement						
s. Autre (veuillez préciser)						

SERVICES D'IMMIGRATION OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

5. Depuis le début de l'année scolaire 2019-2020, avez-vous utilisé des services d'immigration offerts par votre établissement?

- a. Oui (*allez à la Q6*)
- b. Non (*allez à la Q8*)
- c. Je ne sais pas (*allez à la Q6*)

6. Veuillez indiquer les services d'immigration offerts par votre établissement que vous avez utilisés depuis le début de l'année scolaire 2019-2020.

Service	Oui	Non	Sans objet	Je ne sais pas
a. Services offerts par votre établissement pour vous aider à renouveler votre permis d'études				
b. Services offerts par votre établissement pour vous aider à obtenir un permis de travail				

Service	Oui	Non	Sans objet	Je ne sais pas
c. Services offerts par votre établissement pour vous aider à naviguer les sites Web du gouvernement fédéral				
d. Services offerts par votre établissement pour vous aider à présenter une demande de résidence permanente				
e. Ateliers sur l'immigration offerts par votre établissement sur le campus				
f. Autre (veuillez préciser)				

7. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services d'immigration offerts par votre établissement.

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Sans objet	Je ne sais pas
a. Disponibilité des services d'immigration sur le campus						
b. Temps d'attente pour avoir accès aux services d'immigration sur le campus						
c. Qualité de l'information offerte sur le campus au sujet des services d'immigration						
d. Utilité des services d'immigration offerts						
e. Systèmes d'aiguillage vers les services d'immigration offerts par les organismes communautaires						

SERVICES DE PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

8. Depuis le début de l'année scolaire 2019-2020, avez-vous utilisé des services de préparation au marché du travail offerts par votre établissement?

- a. Oui (*allez à la Q9*)
- b. Non (*allez à la Q11*)
- c. Je ne sais pas (*allez à la Q9*)

9. Veuillez indiquer les services de préparation au marché du travail offerts par votre établissement que vous avez utilisés depuis le début de l'année scolaire 2019-2020.

Service	Oui	Non	Sans objet	Je ne sais pas
a. Services de carrière offerts à tous les étudiants				
b. Services de carrière offerts exclusivement aux étudiants internationaux				
c. Orientation professionnelle				
d. Formation sur le marché du travail canadien				
e. Formation sur le réseautage				
f. Formation sur la préparation aux entrevues				
g. Formation sur la préparation d'un CV				
h. Autre (veuillez préciser)				

10. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services de préparation au marché du travail offerts par votre établissement.

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Sans objet	Je ne sais pas
a. Information disponible au sujet des services offerts pour se préparer au marché du travail						
b. Types de services offerts portant sur le marché du travail						
c. Temps d'attente pour avoir accès aux services sur le marché du travail						
d. Utilité des services sur le marché du travail						
e. Systèmes d'aiguillage vers les services d'aide à l'emploi offerts par les organismes communautaires						

11. Avez-vous participé ou prévoyez-vous participer à l'une des activités suivantes offertes par votre établissement?

Service	J'ai déjà participé	Je prévois y participer dans l'avenir	Je ne suis pas intéressé(e)	Sans objet	Je ne sais pas
a. Placement coop ou stage requis dans le cadre de votre programme d'études					
b. Placement ou stage organisé par votre établissement d'enseignement (autre que ceux associés à votre programme d'études)					
c. Occasions d'apprentissage par l'expérience					
d. Autre expérience de travail (veuillez préciser)					

SERVICES OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AU COURS DE VOS ÉTUDES

12. En réfléchissant à l'ensemble de vos expériences dans votre établissement, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes.

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans objet	Je ne sais pas
a. En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins.						
b. Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé à m'intégrer à ma communauté.						
c. Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire.						
d. Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada.						
e. En général, les services offerts par mon établissement m'ont aidé(e) à mieux comprendre le marché du travail canadien.						
f. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens.						

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans objet	Je ne sais pas
g. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants internationaux.						
h. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien au sein de la communauté où j'habite.						
i. L'appui reçu par mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada.						

13. Dans les situations où vous n'avez pas utilisé les ressources offertes par votre établissement, quelles étaient vos raisons? Indiquez toutes les réponses pertinentes.

- a. J'ai eu recours à ma famille qui habite au Canada.
- b. J'ai eu recours à mes amis qui habitent au Canada.
- c. J'ai eu recours à des services d'appui offerts par la communauté.
- d. J'ai eu recours à ma famille qui habite à l'étranger.
- e. J'ai eu recours à mes amis qui habitent à l'étranger.
- f. Je ne savais pas quelles étaient les ressources offertes par mon établissement.
 - a. Je n'ai pas trouvé de ressources adéquates dans mon établissement pour répondre à mes besoins.
 - g. Autre raison (veuillez préciser)

SERVICES D'EMPLOI, D'INTÉGRATION ET D'IMMIGRATION OFFERTS PAR DES FOURNISSEURS DANS LA COMMUNAUTÉ

14. Depuis le début de l'année scolaire 2019-2020, avez-vous fait appel aux services d'appui suivants offerts dans votre communauté?

	Oui	Non	Je ne sais pas	Sans objet
a. Appui pour obtenir un emploi				
b. Appui pour comprendre le système d'immigration canadien				
c. Appui pour renouveler votre permis d'études				
d. Appui pour obtenir votre résidence permanente				
e. Appui pour faciliter votre intégration à la communauté				
f. Autre service d'appui (veuillez préciser)				

15. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services offerts dans votre communauté.

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Sans objet	Je ne sais pas
a. Types de services offerts dans votre communauté						
b. Systèmes d'aiguillage vers les services offerts dans votre communauté						
c. Temps d'attente pour avoir accès aux services offerts dans votre communauté						
d. Soutien offert par les services communautaires pour comprendre le système d'immigration du Canada						
e. Soutien offert par les services communautaires pour trouver un emploi						
f. Soutien offert par les services communautaires pour renouveler votre permis d'études						
g. Soutien offert par les services communautaires pour obtenir votre résidence permanente						

16. Avez-vous l'intention de chercher un emploi au Canada après avoir terminé vos études?

- c. Oui
- d. Non

17. Avez-vous l'intention de poursuivre vos études au Canada après avoir terminé votre programme d'études actuel?

- a. Oui
- b. Non

SERVICES D’APPUI SCOLAIRE OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D’ENSEIGNEMENT

18. Depuis le début de l’année scolaire 2019-2020, avez-vous utilisé des services d’appui scolaire offerts par votre établissement?

- a. Oui (*allez à la Q19*)
- b. Non (*allez à la Q21*)
- c. Je ne sais pas (*allez à la Q19*)

19. Veuillez indiquer les services d’appui scolaire offerts par votre établissement que vous avez utilisés depuis le début de l’année scolaire 2019-2020.

	Oui	Non	Sans objet	Je ne sais pas
a. Ateliers pour améliorer vos compétences scolaires				
b. Services de conseils et d’orientation scolaires				
c. Service d’appui pour maîtriser le français				
d. Service d’appui pour maîtriser l’anglais				
e. Services de mentorat ou de tutorat				
f. Services de soutien psychologique				
g. Autre (veuillez préciser)				

20. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services d’appui scolaire.

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Sans objet	Je ne sais pas
a. Information disponible sur les services d’appui scolaire offerts						
b. Types de services d’appui scolaire offerts						
c. Systèmes d’aiguillage vers les services d’appui scolaire offerts						
d. Temps d’attente pour avoir accès aux services d’appui scolaire						
e. Utilité des services d’appui scolaire offerts						

COMMUNICATIONS DE LA PART DE VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

21. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des communications reçues de votre établissement.

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Sans objet	Je ne sais pas
a. Intégralité de l'information reçue						
b. Clarté de l'information reçue						
c. Instructions pour participer aux activités ou aux services offerts par votre établissement						
d. Nombre de messages reçus par session						
e. Moyens de communication utilisés (courriels, médias sociaux, autres)						

22. Avez-vous des recommandations pour améliorer l'offre de services actuelle dans votre établissement (par exemple, sur le plan des services, de l'accès, de la disponibilité, etc.)?

23. Veuillez indiquer les services auxquels vous aimeriez avoir recours, mais qui ne sont pas offerts par votre établissement.

24. Avez-vous des recommandations pour améliorer les services dispensés par des fournisseurs dans les communautés?

PARTICIPATION AUX GROUPES DE DISCUSSION

25. Aimerez-vous être invité(e) à participer à un groupe de discussion dans votre communauté ou à une entrevue téléphonique pour échanger davantage sur votre expérience à titre d'étudiant international? Veuillez indiquer les activités qui vous intéressent.

- d. Groupe de discussion → Q26
- e. Entrevue téléphonique → Q26
- f. Je ne suis pas intéressé(e) → TERMINER LE SONDAGE

26. Veuillez indiquer votre nom et vos coordonnées. Les groupes de discussion et les entrevues auront lieu au mois de mars 2020.

Nom _____

Téléphone _____

Adresse courriel _____

FIN DU SONDAGE

Guide de discussion – Étudiants internationaux francophones

- 1) Veuillez s'il vous plaît vous présenter (nom, programme d'études, année d'études, pays d'origine).
- 2) Quels types de services pour les étudiants internationaux sont offerts par votre établissement d'enseignement?
 - a. Comment accédez-vous à ces services (p. ex., présentation d'une demande, prise de rendez-vous, recommandation, etc.)?
 - b. À quelle fréquence accédez-vous aux services?
 - c. Quelles sont vos raisons de solliciter des services pour les étudiants internationaux?
- 3) Comment avez-vous découvert les services offerts aux étudiants internationaux par votre établissement?
- 4) En général, êtes-vous satisfait des services aux étudiants internationaux que vous recevez de votre établissement d'enseignement? Y a-t-il des points à améliorer?
- 5) Selon vous, y a-t-il des services pour les étudiants internationaux qui pourraient être offerts par votre établissement, mais qui ne le sont pas actuellement?
- 6) Avez-vous accès à des services fournis par des organismes à l'extérieur de votre établissement d'enseignement? Si non, pourquoi n'y avez-vous pas accès?
 - a. Quelles sont les raisons qui vous poussent à obtenir des services à l'extérieur de votre établissement? En quoi ces services sont-ils différents de ceux offerts par votre établissement?
 - b. Comment accédez-vous à ces services? Avez-vous besoin d'une recommandation, d'être aiguillé vers ces services?
- 7) En général, êtes-vous satisfait des services que vous recevez par l'intermédiaire d'organismes communautaires? Y a-t-il des points à améliorer?
- 8) Avez-vous déjà eu des difficultés à accéder aux services :
 - a. Offerts par votre établissement d'enseignement?
 - b. Offerts par des organismes situés dans la communauté?
- 9) Les services offerts par votre établissement vous ont-ils aidé à vous intégrer à la communauté scolaire? Vous ont-ils aidé à vous intégrer à l'ensemble de la communauté?
 - a. De quelle autre façon, le cas échéant, les services fournis par votre établissement et/ou par des organismes communautaires vous aident-ils?
- 10) Croyez-vous que les services offerts par :
 - a. Votre établissement d'enseignement
 - b. Les organismes communautaires

Peuvent aider un étudiant international qui le désire à faire la transition vers la résidence permanente?

Guide de discussion – Diplômés internationaux francophones

- 1) Veuillez s'il vous plaît vous présenter (nom, année de l'obtention du diplôme et programme d'études, pays d'origine).
- 2) Quels types de services pour les étudiants internationaux votre établissement d'enseignement offrait-il?
 - a. Comment accédiez-vous aux services pour les étudiants internationaux (par exemple, présentation d'une demande, prise de rendez-vous, recommandation, etc.)?
 - b. À quelle fréquence avez-vous accédé aux services?
 - c. Quelles étaient les raisons pour lesquelles vous avez utilisé des services pour les étudiants internationaux?
- 3) Comment avez-vous découvert les services offerts par votre établissement?
- 4) En général, étiez-vous satisfait des services aux étudiants internationaux que vous avez reçus de votre établissement d'enseignement? Y a-t-il des points à améliorer?
- 5) Quand vous étiez étudiant, avez-vous senti qu'il manquait certains services pour les étudiants internationaux?
- 6) Quand vous étiez étudiant, avez-vous eu accès à des services fournis par des organismes à l'extérieur de votre établissement d'enseignement? Si non, pourquoi n'y avez-vous pas eu accès?
 - a. Quelles étaient les raisons qui vous ont poussé à demander des services à l'extérieur de votre établissement? En quoi ces services étaient-ils différents de ceux offerts par votre établissement?
 - b. Comment avez-vous accédé à ces services? Aviez-vous besoin d'une recommandation, d'être aiguillé vers ces services?
- 7) En général, étiez-vous satisfait des services que vous avez reçus par l'entremise d'organismes communautaires? Y a-t-il des points à améliorer?
- 8) Si vous avez eu accès à des services dispensés par des organismes communautaires lorsque vous étiez étudiant, continuez-vous d'utiliser ces services? Si vous n'avez pas déjà eu accès à ces services, les utilisez-vous maintenant? Veuillez s'il vous plaît offrir quelques exemples de services que vous avez continué à utiliser ou que vous avez cherché à utiliser après avoir terminé vos études.
- 9) Avez-vous relevé des défis pour accéder aux services pour les étudiants internationaux :
 - a. Offerts par votre établissement d'enseignement?
 - b. Offerts par des organismes situés dans la communauté?

- 10) Les services offerts aux étudiants internationaux par votre établissement vous ont-ils aidé à vous intégrer à la communauté scolaire? Vous ont-ils aidé à vous intégrer à l'ensemble de la communauté?
- a. De quelles autres façons, le cas échéant, les services fournis par votre établissement ou par des organismes de la communauté vous ont-ils aidé?
- 11) Croyez-vous que les services offerts par :
- a. Votre établissement d'enseignement
- b. Les organismes communautaires

Aident une personne qui le désire à faire la transition vers la résidence permanente?

- 12) Après avoir terminé votre programme d'études, avez-vous eu accès à des services ou participé à des activités qui vous ont aidé à vous intégrer à la communauté?

Guide de discussion – Organismes communautaires

- 1) Veuillez s'il vous plaît vous présenter et décrire au groupe votre organisation et votre rôle dans l'organisation.
- 2) Quels types de services votre organisation offre-t-elle? Vos services sont-ils offerts aux nouveaux arrivants? Sont-ils accessibles aux étudiants internationaux?
 - a. Le cas échéant, à quelle fréquence les étudiants internationaux accèdent-ils à vos services?
 - b. Quelles sont les raisons pour lesquelles les étudiants internationaux ne peuvent pas accéder à vos services?
- 3) Travaillez-vous avec des établissements d'enseignement pour développer ou fournir des services?
 - a. Si vous connaissez les services offerts aux étudiants internationaux par les établissements d'enseignement de votre communauté, vos services sont-ils semblables à ceux offerts par ces établissements ou sont-ils différents? Le cas échéant, comment vos services diffèrent-ils de ceux offerts par les établissements?
- 4) Comment déterminez-vous les services à fournir aux membres de la communauté, y compris les services à offrir aux nouveaux arrivants et/ou aux étudiants internationaux (le cas échéant)?
- 5) Pour ceux qui offrent des services aux étudiants et/ou aux nouveaux arrivants à l'échelle internationale, comment sensibilisez-vous cette clientèle à vos services? Les populations cibles sont-elles généralement au courant des services que vous offrez?
- 6) Comment les personnes, y compris les étudiants internationaux, le cas échéant, ont-ils accès aux services offerts par votre organisation?
- 7) Comment les services offerts par votre organisation aident-ils les nouveaux arrivants à s'intégrer à la communauté en général? Le cas échéant, comment aident-ils les étudiants internationaux à s'intégrer à la communauté?
- 8) Le cas échéant, comment les services offerts par votre organisation aident-ils à soutenir les étudiants internationaux qui souhaitent obtenir la résidence permanente?
- 9) Existe-t-il des moyens d'améliorer l'offre ou la prestation de services aux étudiants internationaux de votre organisation?
- 10) Y a-t-il des possibilités de collaboration avec les établissements d'enseignement de votre communauté, afin de fournir des services aux étudiants internationaux?

Points de discussion du comité consultatif

À la rencontre du 11 juin 2020, les points suivants ont été discutés avec le comité consultatif.

Thème n° 1 : Évaluation systémique des services offerts par les établissements d'enseignement

Il n'existe aucune méthode d'évaluation systémique des services offerts aux étudiants internationaux francophones par les établissements d'enseignement postsecondaire. Il existe toutefois des mécanismes d'évaluation, certains officiels, d'autres informels, mais ceux-ci varient considérablement d'un établissement à l'autre.

- Devrait-on adopter une méthode d'évaluation systémique récurrente?
- Par exemple, serait-il intéressant d'élaborer un sondage commun à l'intention des étudiants internationaux pour l'ensemble des établissements membres de l'ACUFC?

Thème n° 2 : Faire mieux connaître l'information disponible et les services offerts

Il y a une occasion d'améliorer la communication de l'information et les stratégies de communication. Il semble nécessaire de sensibiliser les étudiants internationaux aux différents modes de communication utilisés ou favorisés au Canada ainsi qu'aux outils requis pour bien utiliser ces mécanismes. Entre autres :

- Quelles sont les façons les plus efficaces de faire mieux connaître aux étudiants ce à quoi ils doivent s'attendre sur le plan des communications sur les services et les activités?
- Devrait-on établir un trajet de communication dans les établissements d'enseignement?
- Serait-il préférable de développer un modèle de guichet unique pour l'accès à tous les services dans chaque établissement d'enseignement? Est-ce que les services devraient être offerts à une population élargie?

Thème n° 3 : Faciliter l'accès à l'information sur les services d'immigration

- Est-ce la responsabilité des établissements d'enseignement postsecondaire d'appuyer les étudiants internationaux dans leurs démarches pour obtenir la résidence permanente?
- Quels mécanismes au niveau fédéral pourraient être développés pour accompagner les étudiants internationaux francophones de l'extérieur du Québec dans leur parcours vers la résidence permanente?
- Quelles devraient être les caractéristiques d'un service de ce genre pour dissiper la confusion et éclairer les étudiants internationaux sur les démarches à effectuer?

Thème n° 4 : Permettre l'accès aux services d'appui communautaires dans le but de promouvoir l'intégration culturelle et économique

- Comment peut-on favoriser la concertation des services communautaires et des établissements d'enseignement afin que tous collaborent davantage à des efforts structurés et activement déployés pour contribuer à l'intégration économique et culturelle des étudiants internationaux francophones?
- De quelle manière les membres des CFSM (établissements et organismes, Canadiens et résidents permanents francophones) peuvent-ils contribuer à l'intégration économique et culturelle des étudiants internationaux francophones?

- Les institutions fédérales ont-elles un rôle à jouer lorsqu’il s’agit d’appuyer l’intégration des étudiants internationaux francophones aux CFMS?
- Comment concilier le cadre officiel (les agences de recrutement, les organismes sectoriels en employabilité) et le cadre informel (les espaces de socialisation et de circulation des informations tels que la camaraderie, les réseaux sociaux, les milieux de travail pour étudiants) afin de maximiser l’impact des services offerts aux étudiants internationaux francophones?

Thème n° 5 : L’intégration réussie

- Quels sont les facteurs, au-delà des services offerts, qui pourraient contribuer à l’intégration réussie des étudiants internationaux francophones et aider davantage ces derniers à s’intégrer aux CFMS et à devenir par la suite des résidents permanents?
- Comment remédier aux lacunes suivantes observées chez les étudiants internationaux francophones?
 - Absence d’un réseau parmi les étudiants canadiens;
 - Absence d’un réseau de soutien dans la communauté et d’un réseau professionnel au Canada;
 - Nécessité d’améliorer la compréhension du marché du travail canadien.
- Que représente un parcours d’intégration francophone réussie pour les étudiantes et les étudiants internationaux?

Annexe 3 : Résultats de l'enquête

Sondage auprès des étudiants internationaux francophones

Dans cette section, nous présentons les résultats de l'enquête pour tous les établissements participants. La distribution des fréquences est incluse. Toutes les questions ouvertes sont exclues de ce sommaire de résultats.

UTILISATION DES SERVICES D'ORIENTATION ET D'ACCUEIL OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

1. Dans les 12 mois qui ont précédé votre départ de votre pays pour étudier au Canada, avez-vous utilisé des services offerts par votre établissement pour obtenir de l'information en vue de vous préparer pour votre séjour?

Oui		Non		Je ne sais pas	
n	%	n	%	n	%
521	56,45 %	355	38,46 %	47	5,09 %

(Si Q1 = Oui)

2. Parmi les services suivants offerts par votre établissement, veuillez indiquer ceux que vous avez utilisés dans les 12 mois qui ont précédé votre départ de votre pays pour étudier au Canada pour obtenir de l'information en vue de vous préparer pour votre séjour.

	Oui		Non		Je ne sais pas		Sans Objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Consulté le site Web de votre établissement	541	95,25 %	18	3,17 %	6	1,06 %	3	0,53 %
b. Consulté un guide de bienvenue ou un guide des ressources de votre établissement en ligne	405	71,30 %	122	21,48 %	34	5,99 %	7	1,23 %
c. Posé des questions au personnel de votre établissement sur les médias sociaux ou par courriel	399	70,25 %	138	24,30 %	14	2,46 %	17	2,99 %
d. Participé à un webinaire ou à une séance d'information en ligne offert par votre établissement	149	26,23 %	379	66,73 %	16	2,82 %	24	4,23 %
e. Posé des questions à la personne de votre établissement qui a été chargée de vous offrir un mentorat personnalisé lors du processus de demande d'admission	312	54,93 %	204	35,92 %	28	4,93 %	24	4,23 %
f. Participé en personne à une séance d'information offerte par votre établissement dans votre pays d'origine	166	29,23 %	361	63,56 %	8	1,41 %	33	5,81 %
g. Utilisé d'autres services offerts par votre établissement (veuillez préciser)	183	32,22 %	251	44,19 %	90	15,85 %	44	7,75 %

3. Au cours du premier mois passé dans votre communauté d'accueil et dans votre établissement, avez-vous ...

	Oui		Non		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Participé à des activités pour vous permettre de mieux connaître votre ville (visite guidée organisée par votre établissement)?	405	43,88 %	484	52,44 %	18	1,95 %	16	1,73 %
b. Posé des questions au personnel de votre établissement sur les médias sociaux ou par courriel?	577	62,51 %	317	34,34 %	21	2,28 %	8	0,87 %
c. Participé à une journée d'orientation offerte à tous les étudiants?	581	62,95 %	316	34,24 %	17	1,84 %	9	0,98 %
d. Participé à une journée d'orientation organisée à l'intention des étudiants internationaux?	668	72,37 %	226	24,49 %	18	1,95 %	11	1,19 %
e. Consulté un guide d'information en ligne (guide de bienvenue ou guide des ressources) de votre établissement?	596	64,57 %	291	31,53 %	28	3,03 %	8	0,87 %
f. Participé à des activités sociales ou culturelles offertes par votre établissement?	591	64,03 %	298	32,29 %	23	2,49 %	11	1,19 %
g. Participé à des activités sociales ou culturelles offertes par la communauté?	433	46,91 %	442	47,89 %	34	3,68 %	14	1,52 %
h. Été jumelé(e) à un autre étudiant ou à une autre étudiante?	260	28,17 %	598	64,79 %	34	3,68 %	31	3,36 %
i. Été jumelé(e) à un membre de la communauté?	134	14,52 %	722	78,22 %	35	3,79 %	32	3,47 %
j. Utilisé d'autres services (veuillez préciser)?	210	22,75 %	509	55,15 %	142	15,38 %	62	6,72 %

4. Veuillez indiquer dans quelle mesure les services que vous avez utilisés avant de quitter votre pays et au cours de votre premier mois au Canada ont contribué à vous préparer aux situations suivantes.

	Beaucoup		Modérément		Un peu		Pas du tout		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. M'orienter sur le campus	403	43,66 %	216	23,40 %	136	14,73 %	124	13,43 %	12	1,30 %	32	3,47 %
b. M'installer en résidence	182	19,72 %	130	14,08 %	93	10,08 %	278	30,12 %	18	1,95 %	222	24,05 %
c. Trouver un logement adéquat (hors campus)	194	21,02 %	109	11,81 %	95	10,29 %	316	34,24 %	13	1,41 %	196	21,24 %
d. Établir un budget adéquat	193	20,91 %	204	22,10 %	160	17,33 %	262	28,39 %	19	2,06 %	85	9,21 %

	Beaucoup		Modérément		Un peu		Pas du tout		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
e. Accéder à des possibilités de financement	138	14,95 %	156	16,90 %	165	17,88 %	334	36,19 %	40	4,33 %	90	9,75 %
f. Ouvrir un compte bancaire	285	30,88 %	133	14,41 %	114	12,35 %	281	30,44 %	21	2,28 %	89	9,64 %
g. Comprendre le régime fiscal du Canada (impôt sur le revenu)	159	17,23 %	122	13,22 %	154	16,68 %	384	41,60 %	24	2,60 %	80	8,67 %
h. Obtenir des vêtements qui conviennent à l'hiver canadien	306	33,15 %	166	17,98 %	120	13 %	257	27,84 %	17	1,84 %	57	6,18 %
i. Faire l'épicerie	226	24,49 %	160	17,33 %	108	11,70 %	345	37,38 %	13	1,41 %	71	7,69 %
j. Comprendre le système de transport collectif	279	30,23 %	177	19,18 %	146	15,82 %	264	28,60 %	11	1,19 %	46	4,98 %
k. Entrer en contact avec d'autres étudiants internationaux	362	39,22 %	198	21,45 %	154	16,68 %	163	17,66 %	13	1,41 %	33	3,58 %
l. Entrer en contact avec d'autres étudiants canadiens	188	20,37 %	190	20,59 %	184	19,93 %	300	32,50 %	19	2,06 %	42	4,55 %
m. Établir un réseau d'amis dès mon arrivée dans votre établissement	240	26 %	186	20,15 %	166	17,98 %	267	28,93 %	16	1,73 %	48	5,20 %
n. Participer à des activités périscolaires (hors programme)	184	19,93 %	193	20,91 %	178	19,28 %	285	30,88 %	16	1,73 %	67	7,26 %
o. Bien comprendre le système d'enseignement supérieur	297	32,18 %	245	26,54 %	174	18,85 %	160	17,33 %	12	1,30 %	35	3,79 %
p. Accéder aux services d'appui scolaire offerts par votre établissement	289	31,31 %	229	24,81 %	179	19,39 %	164	17,77 %	16	1,73 %	46	4,98 %
q. Obtenir de l'aide d'un membre du personnel de votre établissement	343	37,16 %	237	25,68 %	160	17,33 %	134	14,52 %	19	2,06 %	30	3,25 %

	Beaucoup		Modérément		Un peu		Pas du tout		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
r. M'adapter rapidement à mon nouvel environnement	346	37,49 %	244	26,44 %	153	16,58 %	132	14,30 %	18	1,95 %	30	3,25 %
s. Autre (veuillez préciser)	49	5,31 %	65	7,04 %	58	6,28 %	190	20,59 %	112	12,13 %	449	48,65 %

SERVICES D'IMMIGRATION OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

5. Depuis le début de l'année scolaire 2019-2020, avez-vous utilisé des services d'immigration offerts par votre établissement?

Oui		Non		Je ne sais pas	
n	%	n	%	n	%
265	28,71 %	574	62,19 %	84	9,10 %

(Si Q5 = Oui)

6. Veuillez indiquer les services d'immigration offerts par votre établissement que vous avez utilisés depuis le début de l'année scolaire 2019-2020.

Service	Oui		Non		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Services offerts par votre établissement pour vous aider à renouveler votre permis d'études	142	40,57 %	175	50,00 %	12	3,43 %	21	6,00 %
b. Services offerts par votre établissement pour vous aider à obtenir un permis de travail	148	42,29 %	170	48,57 %	12	3,43 %	20	5,71 %
c. Services offerts par votre établissement pour vous aider à naviguer les sites Web du gouvernement fédéral	146	41,71 %	174	49,71 %	17	4,86 %	13	3,71 %
d. Services offerts par votre établissement pour vous aider à présenter une demande de résidence permanente	83	23,71 %	228	65,14 %	11	3,14 %	28	8,00 %
e. Ateliers sur l'immigration offerts par votre établissement sur le campus	223	63,71 %	104	29,71 %	12	3,43 %	11	3,14 %
f. Autre (veuillez préciser)	72	20,57 %	170	48,57 %	38	10,86 %	70	20,00 %

7. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services d’immigration offerts par votre établissement.

	Très satisfait		Satisfait		Insatisfait		Très insatisfait		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Disponibilité des services d’immigration sur le campus	124	35,43 %	127	36,29 %	33	9,43 %	6	1,71 %	40	11,43 %	20	5,71 %
b. Temps d’attente pour avoir accès aux services d’immigration sur le campus	76	21,71 %	139	39,71 %	39	11,14 %	17	4,86 %	48	13,71 %	31	8,86 %
c. Qualité de l’information offerte sur le campus au sujet des services d’immigration	131	37,43 %	128	36,57 %	30	8,57 %	12	3,43 %	29	8,29 %	20	5,71 %
d. Utilité des services d’immigration offerts	129	36,86 %	133	38,00 %	23	6,57 %	5	1,43 %	42	12,00 %	18	5,14 %
e. Systèmes d’aiguillage vers les services d’immigration offerts par les organismes communautaires	67	19,14 %	111	31,71 %	28	8,00 %	11	3,14 %	81	23,14 %	52	14,86 %

SERVICES DE PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D’ENSEIGNEMENT

8. Depuis le début de l’année scolaire 2019-2020, avez-vous utilisé des services de préparation au marché du travail offerts par votre établissement?

Oui		Non		Je ne sais pas	
n	%	n	%	n	%
308	33,37 %	581	62,95 %	34	3,68 %

(Si Q8 = Oui)

9. Veuillez indiquer les services de préparation au marché du travail offerts par votre établissement que vous avez utilisés depuis le début de l’année scolaire 2019-2020.

Service	Oui		Non		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Services de carrière offerts à tous les étudiants	244	71,14 %	74	21,57 %	18	5,25 %	7	2,04 %
b. Services de carrière offerts exclusivement aux étudiants internationaux	143	41,69 %	164	47,81 %	21	6,12 %	15	4,37 %
c. Orientation professionnelle	171	49,85 %	151	44,02 %	10	2,92 %	11	3,21 %

Service	Oui		Non		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%
d. Formation sur le marché du travail canadien	163	47,52 %	152	44,31 %	14	4,08 %	14	4,08 %
e. Formation sur le réseautage	201	58,60 %	119	34,69 %	14	4,08 %	9	2,62 %
f. Formation sur la préparation aux entrevues	206	60,06 %	121	35,28 %	9	2,62 %	7	2,04 %
g. Formation sur la préparation d'un CV	249	72,59 %	79	23,03 %	7	2,04 %	8	2,33 %
h. Autre (veuillez préciser)	53	15,45 %	168	48,98 %	36	10,50 %	86	25,07 %

10. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services de préparation au marché du travail offerts par votre établissement.

	Très satisfait		Satisfait		Insatisfait		Très insatisfait		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Information disponible au sujet des services offerts pour se préparer au marché du travail	122	35,57 %	153	44,61 %	39	11,37 %	4	1,17 %	16	4,66 %	9	2,62 %
b. Types de services offerts portant sur le marché du travail	97	28,28 %	157	45,77 %	40	11,66 %	5	1,46 %	29	8,45 %	15	4,37 %
c. Temps d'attente pour avoir accès aux services sur le marché du travail	90	26,24 %	119	34,69 %	55	16,03 %	10	2,92 %	40	11,66 %	29	8,45 %
d. Utilité des services sur le marché du travail	91	26,53 %	149	43,44 %	43	12,54 %	5	1,46 %	32	9,33 %	23	6,71 %
e. Systèmes d'aiguillage vers les services d'aide à l'emploi offerts par les organismes communautaires	76	22,16 %	122	35,57 %	43	12,54 %	7	2,04 %	47	13,70 %	48	13,99 %

11. Avez-vous participé ou prévoyez-vous participer à l'une des activités suivantes offertes par votre établissement?

Service	J'ai déjà participé		Je prévois y participer dans l'avenir		Je ne suis pas intéressé(e)		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Placement coop ou stage requis dans le cadre de votre programme d'études	195	21,13 %	446	48,32 %	105	11,38 %	72	7,80 %	105	11,38 %
b. Placement ou stage organisé par votre établissement d'enseignement (autre que ceux associés à votre programme d'études)	82	8,88 %	447	48,43 %	121	13,11 %	149	16,14 %	124	13,43 %
c. Occasions d'apprentissage par l'expérience	119	12,89 %	500	54,17 %	82	8,88 %	134	14,52 %	88	9,53 %
d. Autre expérience de travail (veuillez préciser)	136	14,73 %	198	21,45 %	75	8,13 %	239	25,89 %	275	29,79 %

SERVICES OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AU COURS DE VOS ÉTUDES**12. En réfléchissant à l'ensemble de vos expériences dans votre établissement, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes.**

	Tout à fait d'accord		D'accord		Pas d'accord		Pas du tout d'accord		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins.	291	31,53 %	502	54,39 %	75	8,13 %	27	2,93 %	18	1,95 %	10	1,08 %
b. Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé à m'intégrer à ma communauté.	238	25,79 %	421	45,61 %	151	16,36 %	43	4,66 %	39	4,23 %	31	3,36 %

	Tout à fait d'accord		D'accord		Pas d'accord		Pas du tout d'accord		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
c. Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire.	274	29,69 %	448	48,54 %	96	10,40 %	37	4,01 %	37	4,01 %	31	3,36 %
d. Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada.	156	16,90 %	270	29,25 %	233	25,24 %	88	9,53 %	81	8,78 %	95	10,29 %
e. En général, les services offerts par mon établissement m'ont aidé(e) à mieux comprendre le marché du travail canadien.	192	20,80 %	349	37,81 %	184	19,93 %	70	7,58 %	67	7,26 %	61	6,61 %
f. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens.	142	15,38 %	280	30,34 %	254	27,52 %	117	12,68 %	63	6,83 %	67	7,26 %
g. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants internationaux.	273	29,58 %	392	42,47 %	126	13,65 %	43	4,66 %	43	4,66 %	46	4,98 %
h. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien au sein de la communauté où j'habite.	186	20,15 %	310	33,59 %	213	23,08 %	67	7,26 %	58	6,28 %	89	9,64 %
i. L'appui reçu par mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada.	257	27,84 %	298	32,29 %	131	14,19 %	64	6,93 %	76	8,23 %	97	10,51 %

13. Dans les situations où vous n'avez pas utilisé les ressources offertes par votre établissement, quelles étaient vos raisons? Indiquez toutes les réponses pertinentes.

	Oui		Non	
	n	%	n	%
a. J'ai eu recours à ma famille qui habite au Canada.	397	43,01 %	526	56,99 %
b. J'ai eu recours à mes amis qui habitent au Canada.	478	51,79 %	445	48,21 %
c. J'ai eu recours à des services d'appui offerts par la communauté.	122	13,22 %	801	86,78 %
d. J'ai eu recours à ma famille qui habite à l'étranger.	308	33,37 %	615	66,63 %
e. J'ai eu recours à mes amis qui habitent à l'étranger.	127	13,76 %	796	86,24 %
f. Je ne savais pas quelles étaient les ressources offertes par mon établissement.	292	31,64 %	631	68,36 %
g. Je n'ai pas trouvé de ressources adéquates dans mon établissement pour répondre à mes besoins.	158	17,12 %	765	82,88 %
h. Autre raison (veuillez préciser)	47	5,09 %	876	94,91 %

SERVICES D'EMPLOI, D'INTÉGRATION ET D'IMMIGRATION OFFERTS PAR DES FOURNISSEURS DANS LA COMMUNAUTÉ

14. Depuis le début de l'année scolaire 2019-2020, avez-vous faits appel aux services d'appui suivants offerts dans votre communauté?

	Oui		Non		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Appui pour obtenir un emploi	277	30,01 %	584	63,27 %	17	1,84 %	45	4,88 %
b. Appui pour comprendre le système d'immigration canadien	326	35,32 %	538	58,29 %	24	2,60 %	35	3,79 %
c. Appui pour renouveler votre permis d'études	235	25,46 %	599	64,90 %	26	2,82 %	63	6,83 %
d. Appui pour obtenir votre résidence permanente	147	15,93 %	671	72,70 %	28	3,03 %	77	8,34 %
e. Appui pour faciliter votre intégration à la communauté	278	30,12 %	571	61,86 %	29	3,14 %	45	4,88 %
f. Autre service d'appui (veuillez préciser)	106	11,48 %	545	59,05 %	73	7,91 %	199	21,56 %

15. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services offerts dans votre communauté.

	Très satisfait		Satisfait		Insatisfait		Très insatisfait		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Types de services offerts dans votre communauté	172	18,63 %	454	49,19 %	83	8,99 %	14	1,52 %	115	12,46 %	85	9,21 %

	Très satisfait		Satisfait		Insatisfait		Très insatisfait		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
b. Systèmes d'aiguillage vers les services offerts dans votre communauté	130	14,08 %	352	38,14 %	113	12,24 %	17	1,84 %	189	20,48 %	122	13,22 %
c. Temps d'attente pour avoir accès aux services offerts dans votre communauté	136	14,73 %	375	40,63 %	130	14,08 %	30	3,25 %	143	15,49 %	109	11,81 %
d. Soutien offert par les services communautaires pour comprendre le système d'immigration du Canada	147	15,93 %	340	36,84 %	112	12,13 %	25	2,71 %	159	17,23 %	140	15,17 %
e. Soutien offert par les services communautaires pour trouver un emploi	123	13,33 %	278	30,12 %	155	16,79 %	39	4,23 %	162	17,55 %	166	17,98 %
f. Soutien offert par les services communautaires pour renouveler votre permis d'études	122	13,22 %	236	25,57 %	85	9,21 %	24	2,60 %	200	21,67 %	256	27,74 %
g. Soutien offert par les services communautaires pour obtenir votre résidence permanente	85	9,21 %	200	21,67 %	97	10,51 %	28	3,03 %	218	23,62 %	295	31,96 %

16. Avez-vous l'intention de chercher un emploi au Canada après avoir terminé vos études?

Oui		Non	
n	%	n	%
844	91,44 %	79	8,56 %

17. Avez-vous l'intention de poursuivre vos études au Canada après avoir terminé votre programme d'études actuel?

Oui		Non	
n	%	n	%
730	79,09 %	193	20,91 %

SERVICES D'APPUI SCOLAIRE OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT**18. Depuis le début de l'année scolaire 2019-2020, avez-vous utilisé des services d'appui scolaire offerts par votre établissement?**

Oui		Non		Je ne sais pas	
n	%	n	%	n	%
335	36,29 %	492	53,30 %	96	10,40 %

*(Si Q18 = Oui)***19. Veuillez indiquer les services d'appui scolaire offerts par votre établissement que vous avez utilisés depuis le début de l'année scolaire 2019-2020.**

	Oui		Non		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Ateliers pour améliorer vos compétences scolaires	228	52,90 %	178	41,30 %	10	2,32 %	15	3,48 %
b. Services de conseils et d'orientation scolaires	265	61,48 %	148	34,34 %	7	1,62 %	11	2,55 %
c. Service d'appui pour maîtriser le français	87	20,19 %	304	70,53 %	10	2,32 %	30	6,96 %
d. Service d'appui pour maîtriser l'anglais	150	34,80 %	253	58,70 %	10	2,32 %	18	4,18 %
e. Services de mentorat ou de tutorat	230	53,36 %	177	41,07 %	10	2,32 %	14	3,25 %
f. Services de soutien psychologique	79	18,33 %	323	74,94 %	6	1,39 %	23	5,34 %
g. Autre (veuillez préciser)	50	11,60 %	238	55,22 %	46	10,67 %	97	22,51 %

20. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services d'appui scolaire.

	Très satisfait		Satisfait		Insatisfait		Très insatisfait		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Information disponible sur les services d'appui scolaire offerts	168	38,98 %	198	45,94 %	29	6,73 %	1	0,23 %	20	4,64 %	15	3,48 %
b. Types de services d'appui scolaire offerts	144	33,41 %	218	50,58 %	27	6,26 %	1	0,23 %	23	5,34 %	18	4,18 %
c. Systèmes d'aiguillage vers les services d'appui scolaire offerts	111	25,75 %	179	41,53 %	41	9,51 %	3	0,70 %	57	13,23 %	40	9,28 %
d. Temps d'attente pour avoir accès aux services d'appui scolaire	114	26,45 %	198	45,94 %	40	9,28 %	11	2,55 %	41	9,51 %	27	6,26 %
e. Utilité des services d'appui scolaire offerts	129	29,93 %	177	41,07 %	22	5,10 %	5	1,16 %	52	12,06 %	46	10,67 %

COMMUNICATIONS DE LA PART DE VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT**21. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des communications reçues de votre établissement.**

	Très satisfait		Satisfait		Insatisfait		Très insatisfait		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Intégralité de l'information reçue	308	33,37 %	491	53,20 %	74	8,02 %	12	1,30 %	17	1,84 %	21	2,28 %
b. Clarté de l'information reçue	321	34,78 %	474	51,35 %	75	8,13 %	17	1,84 %	12	1,30 %	24	2,60 %
c. Instructions pour participer aux activités ou aux services offerts par votre établissement	297	32,18 %	454	49,19 %	104	11,27 %	13	1,41 %	25	2,71 %	30	3,25 %
d. Nombre de messages reçus par session	288	31,20 %	496	53,74 %	67	7,26 %	22	2,38 %	24	2,60 %	26	2,82 %
e. Moyens de communication utilisés (courriels, médias sociaux, autres)	386	41,82 %	444	48,10 %	44	4,77 %	13	1,41 %	13	1,41 %	23	2,49 %

Sondage auprès des diplômés internationaux francophones

Dans cette section, nous présentons les résultats de l'enquête pour tous les établissements participants. La distribution des fréquences est incluse. Toutes les questions ouvertes sont exclues de ce sommaire de résultats.

SITUATION ACTUELLE

1. Habitez-vous actuellement au Canada?

Oui		Non	
n	%	n	%
188	92,16 %	16	7,84 %

(Si vous avez répondu oui à la question 1, allez à la Q2, sinon, allez à la Q5.)

2. Veuillez indiquer votre région de résidence :

Dans la même région d'études		Dans la même province		Dans une autre province au Canada	
n	%	n	%	n	%
104	55,32 %	27	14,36 %	57	30,32 %

3. Veuillez indiquer le statut d'immigration qui reflète votre situation actuelle au Canada :

	n	%
Je préfère ne pas répondre.	7	3,72 %
Je suis citoyen(ne) canadien(ne).	1	0,53 %
Je suis résident(e) permanent(e) du Canada.	31	16,49 %
J'ai un permis d'études au Canada.	30	15,96 %
J'ai un permis de travail temporaire au Canada.	112	59,57 %
Autre (veuillez préciser)	7	3,72 %

4. Parmi les affirmations suivantes, laquelle décrit le mieux votre situation actuelle?

J'ai un emploi (ce choix s'applique même si vous êtes temporairement en congé).		Je n'ai pas d'emploi, mais j'en cherche un.		Je n'ai pas d'emploi et je n'en cherche pas.		Je suis retourné(e) aux études.	
n	%	n	%	n	%	n	%
146	71,57 %	34	16,67 %	1	0,49 %	23	11,27 %

UTILISATION DES SERVICES D'ORIENTATION ET D'ACCUEIL OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
5. Dans les 12 mois qui ont précédé votre départ de votre pays pour étudier au Canada, avez-vous utilisé des services offerts par votre établissement d'enseignement pour obtenir de l'information en vue de vous préparer pour votre séjour au Canada (par exemple, avez-vous consulté le site Web, participé à un webinaire, posé des questions sur les médias sociaux)?

Oui		Non		Je ne sais pas	
n	%	n	%	n	%
112	54,90 %	85	41,67 %	7	3,43 %

6. Au cours du premier mois suivant votre arrivée au Canada, avez-vous participé à des activités d'orientation offertes par votre établissement d'enseignement (par exemple, journée d'orientation, visite guidée, programme de jumelage avec un autre étudiant)?

Oui		Non		Je ne sais pas	
n	%	n	%	n	%
146	71,57 %	54	26,47 %	4	1,96 %

(Si vous avez répondu oui aux questions 5 ou 6, allez à la Q7, sinon, allez à la Q8.)

7. Veuillez indiquer dans quelle mesure les services que vous avez utilisés avant de quitter votre pays et au cours de votre premier mois au Canada ont contribué à vous préparer aux situations suivantes au cours de vos études.

	Beaucoup		Modérément		Un peu		Pas du tout		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. M'orienter sur le campus	66	40,00 %	44	26,67 %	31	18,79 %	14	8,48 %	1	0,61 %	9	5,45 %
b. M'installer en résidence	46	27,88 %	21	12,73 %	14	8,48 %	28	16,97 %	1	0,61 %	55	33,33 %

	Beaucoup		Modérément		Un peu		Pas du tout		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
c. Trouver un logement adéquat (hors campus)	35	21,21 %	24	14,55 %	29	17,58 %	42	25,45 %	0	0,00 %	35	21,21 %
d. Établir un budget adéquat	33	20,00 %	41	24,85 %	32	19,39 %	37	22,42 %	1	0,61 %	21	12,73 %
e. Accéder à des possibilités de financement	20	12,12 %	24	14,55 %	29	17,58 %	62	37,58 %	3	1,82 %	27	16,36 %
f. Ouvrir un compte bancaire	52	31,52 %	22	13,33 %	27	16,36 %	41	24,85 %	0	0,00 %	23	13,94 %
g. Comprendre le régime fiscal du Canada (impôt sur le revenu)	31	18,79 %	22	13,33 %	24	14,55 %	70	42,42 %	1	0,61 %	17	10,30 %
h. Obtenir des vêtements qui conviennent à l'hiver canadien	53	32,12 %	27	16,36 %	30	18,18 %	33	20,00 %	0	0,00 %	22	13,33 %
i. Faire l'épicerie	48	29,09 %	24	14,55 %	30	18,18 %	42	25,45 %	1	0,61 %	20	12,12 %
j. Comprendre le système de transport collectif	44	26,67 %	28	16,97 %	33	20 %	39	23,64 %	1	0,61 %	20	12,12 %
k. Entrer en contact avec d'autres étudiants internationaux	73	44,24 %	36	21,82 %	24	14,55 %	22	13,33 %	2	1,21 %	8	4,85 %
l. Entrer en contact avec d'autres étudiants canadiens	49	29,70 %	31	18,79 %	26	15,76 %	44	26,67 %	4	2,42 %	11	6,67 %
m. Établir un réseau d'amis dès mon arrivée dans votre établissement	53	32,12 %	32	19,39 %	30	18,18 %	42	25,45 %	0	0 %	8	4,85 %
n. Participer à des activités périscolaires (hors programme)	54	32,73 %	39	23,64 %	28	16,97 %	34	20,61 %	2	1,21 %	8	4,85 %
o. Bien comprendre le système d'enseignement supérieur	59	35,76 %	43	26,06 %	31	18,79 %	21	12,73 %	2	1,21 %	9	5,45 %
p. Accéder aux services d'appui scolaire offerts par votre établissement	61	36,97 %	40	24,24 %	31	18,79 %	25	15,15 %	2	1,21 %	6	3,64 %
q. Obtenir de l'aide d'un membre du personnel de votre établissement	66	40,00 %	39	23,64 %	38	23,03 %	15	9,09 %	2	1,21 %	5	3,03 %
r. M'adapter rapidement à mon nouvel environnement	62	37,58 %	38	23,03 %	38	23,03 %	19	11,52 %	2	1,21 %	6	3,64 %
s. Autre (veuillez préciser)	28	16,97 %	25	15,15 %	21	12,73 %	14	8,48 %	14	8,48 %	63	38,18 %

SERVICES D'IMMIGRATION OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

8. Au cours de vos études, avez-vous utilisé des services d'immigration offerts par votre établissement d'enseignement (par exemple, pour vous aider à renouveler votre permis d'études, pour participer à un atelier sur l'immigration)?

Oui		Non		Je ne sais pas	
n	%	n	%	n	%
135	66,18 %	68	33,33 %	1	0,49 %

(Si vous avez répondu oui à la question 8, allez à la question 9, sinon, allez à la question 11.)

9. Veuillez indiquer les services d'immigration offerts par votre établissement d'enseignement que vous avez utilisés au cours de vos études.

Service	Oui		Non		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Services offerts par votre établissement pour vous aider à renouveler votre permis d'études	77	56,62 %	46	33,82 %	1	0,74 %	12	8,82 %
b. Services offerts par votre établissement pour vous aider à obtenir un permis de travail	77	56,62 %	51	37,50 %	2	1,47 %	6	4,41 %
c. Services offerts par votre établissement pour vous aider à naviguer les sites Web du gouvernement fédéral	53	38,97 %	67	49,26 %	5	3,68 %	11	8,09 %
d. Services offerts par votre établissement pour vous aider à présenter une demande de résidence permanente	39	28,68 %	80	58,82 %	7	5,15 %	10	7,35 %
e. Ateliers sur l'immigration offerts par votre établissement sur le campus	93	68,38 %	34	25 %	4	2,94 %	6	3,68 %
f. Autre (veuillez préciser)	54	39,71 %	57	41,91 %	2	1,47 %	5	16,91 %

10. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services d'immigration offerts par votre établissement d'enseignement.

	Très satisfait		Satisfait		Insatisfait		Très insatisfait		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Disponibilité des services d'immigration sur le campus	41	20,10 %	64	31,37 %	34	16,67 %	17	8,33 %	17	8,33 %	31	15,20 %

	Très satisfait		Satisfait		Insatisfait		Très insatisfait		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
b. Temps d'attente pour avoir accès aux services d'immigration sur le campus	31	15,20 %	60	29,41 %	33	16,18 %	15	7,35 %	30	14,71 %	35	17,16 %
c. Qualité de l'information offerte sur le campus au sujet des services d'immigration	47	23,04 %	68	33,33 %	28	13,73 %	13	6,37 %	23	11,27 %	25	12,25 %
d. Utilité des services d'immigration offerts	43	21,08 %	66	32,35 %	23	11,27 %	15	7,35 %	26	12,75 %	31	15,20 %
e. Systèmes d'aiguillage vers les services d'immigration offerts par les organismes communautaires	26	12,75 %	48	23,53 %	30	14,71 %	15	7,35 %	40	19,61 %	45	22,06 %

SERVICES DE PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

11. Au cours de vos études, avez-vous utilisé des services de préparation au marché du travail offerts par votre établissement d'enseignement (par exemple, orientation professionnelle, formation sur le marché canadien, formation sur la préparation aux entrevues)?

Oui		Non		Je ne sais pas	
n	%	n	%	n	%
108	52,94 %	92	45,10 %	4	1,96 %

(Si vous avez répondu oui à la question 11, allez à la question 12, sinon, allez à la question 14.)

12. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services de préparation au marché du travail offerts par votre établissement d'enseignement.

	Très satisfait		Satisfait		Insatisfait		Très insatisfait		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Information disponible au sujet des services offerts pour se préparer au marché du travail	50	46,30 %	40	37,04 %	12	11,11 %	3	2,78 %	1	0,93 %	2	1,85 %
b. Types de services offerts portant sur le marché du travail	35	32,41 %	52	48,15 %	13	12,04 %	3	2,78 %	1	0,93 %	4	3,70 %
c. Temps d'attente pour avoir accès aux services sur le marché du travail	32	29,63 %	51	47,22 %	6	5,56 %	3	2,78 %	6	5,56 %	10	9,26 %
d. Utilité des services sur le marché du travail	31	28,70 %	43	39,81 %	15	13,89 %	4	3,70 %	5	4,63 %	10	9,26 %
e. Systèmes d'aiguillage vers les services d'aide à l'emploi offerts par les organismes communautaires	27	25,00 %	40	37,04 %	14	12,96 %	1	0,93 %	12	11,11 %	14	12,96 %

13. Avez-vous participé à l'une des activités suivantes offertes par votre établissement d'enseignement?

Service	J'ai déjà participé		Je prévois y participer dans l'avenir		Je ne suis pas intéressé(e)		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Placement coop ou stage requis dans le cadre de votre programme	93	45,59 %	9	4,41 %	16	7,84 %	10	4,90 %	76	37,25 %
b. Placement ou stage organisé par votre établissement d'enseignement (autre que ceux associés à votre programme d'études)	48	23,53 %	12	5,88 %	17	8,33 %	28	13,73 %	99	48,53 %
c. Occasions d'apprentissage par l'expérience	68	33,33 %	14	6,86 %	10	4,90 %	27	13,24 %	85	41,67 %
d. Autre expérience de travail (veuillez préciser)	73	35,78 %	9	4,41 %	10	4,90 %	24	11,76 %	88	43,14 %

SERVICES OFFERTS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AU COURS DE VOS ÉTUDES

14. En réfléchissant à l'ensemble de vos expériences dans votre établissement d'enseignement, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes.

	Tout à fait d'accord		D'accord		Pas d'accord		Pas du tout d'accord		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. En général, les services offerts par mon établissement ont répondu à mes besoins.	61	29,90 %	104	50,98 %	24	11,76 %	7	3,43 %	4	1,96 %	4	1,96 %
b. Les services offerts par mon établissement tout au long de mes études m'ont aidé(e) à m'intégrer à ma communauté.	57	27,94 %	91	44,61 %	31	15,20 %	13	6,37 %	6	2,94 %	6	2,94 %
c. Les services offerts par mon établissement ont contribué à ma réussite scolaire.	73	35,78 %	94	46,08 %	16	7,84 %	10	4,90 %	5	2,45 %	6	2,94 %
d. Grâce aux services offerts et aux occasions offertes par mon établissement, j'ai maintenant accès à un réseau professionnel au Canada.	46	22,55 %	60	29,41 %	47	23,04 %	32	15,69 %	9	4,41 %	10	4,90 %
e. En général, les services offerts par mon établissement m'ont aidé(e) à mieux comprendre le marché du travail canadien.	53	25,98 %	71	34,80 %	46	22,55 %	26	12,75 %	5	2,45 %	3	1,47 %
f. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants canadiens.	35	17,16 %	70	34,31 %	49	24,02 %	32	15,69 %	8	3,92 %	10	4,90 %
g. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien parmi les étudiants internationaux.	82	40,20 %	84	41,18 %	20	9,80 %	7	3,43 %	4	1,96 %	7	3,43 %
h. Au cours de mes études, j'ai bâti un réseau de soutien au sein de la communauté où j'habite.	47	23,04 %	61	29,90 %	54	26,47 %	24	11,76 %	7	3,43 %	11	5,39 %
i. L'appui reçu par mon établissement tout au long de mes études a contribué à ma décision de demeurer au Canada.	67	32,84 %	59	28,92 %	26	12,75 %	22	10,78 %	7	3,43 %	23	11,27 %

SERVICES D'EMPLOI, D'INTÉGRATION ET D'IMMIGRATION OFFERTS PAR DES FOURNISSEURS DANS LA COMMUNAUTÉ**15. Au cours de vos études, avez-vous fait appel aux services d'appui suivants offerts dans votre communauté?**

	Oui		Non		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Appui pour obtenir un emploi	82	40,20 %	110	53,92 %	4	1,96 %	8	3,92 %
b. Appui pour comprendre le système d'immigration canadien	96	47,06 %	94	46,08 %	7	3,43 %	7	3,43 %
c. Appui pour renouveler votre permis d'études	73	35,78 %	114	55,88 %	5	2,45 %	12	5,88 %
d. Appui pour obtenir votre résidence permanente	57	27,84 %	130	63,73 %	3	1,47 %	14	6,86 %
e. Appui pour faciliter votre intégration à la communauté	70	34,31 %	122	59,80 %	5	2,45 %	7	3,43 %
f. Autre service d'appui (veuillez préciser)	66	32,35 %	83	40,69 %	15	7,35 %	40	19,61 %

16. Indiquez dans quelle mesure vous êtes satisfait des aspects suivants au sujet des services offerts dans votre communauté.

	Très satisfait		Satisfait		Insatisfait		Très insatisfait		Je ne sais pas		Sans objet	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
a. Types de services offerts dans votre communauté	44	21,57 %	84	41,18 %	28	13,73 %	5	2,45 %	16	7,84 %	27	13,24 %
b. Systèmes d'aiguillage vers les services offerts dans votre communauté	30	14,71 %	78	38,24 %	36	17,65 %	5	2,45 %	23	11,27 %	32	15,69 %
c. Temps d'attente pour avoir accès aux services offerts dans votre communauté	33	16,18 %	74	36,27 %	34	16,67 %	6	2,94 %	21	10,29 %	36	17,65 %
d. Soutien offert par les services communautaires pour comprendre le système d'immigration du Canada	39	19,12 %	64	31,37 %	38	18,63 %	14	6,86 %	16	7,84 %	33	16,18 %
e. Soutien offert par les services communautaires pour trouver un emploi	29	14,22 %	57	27,94 %	49	24,02 %	15	7,35 %	18	8,82 %	36	17,65 %
f. Soutien offert par les services communautaires pour renouveler votre permis d'études	36	17,65 %	57	27,94 %	30	14,71 %	7	3,43 %	20	9,80 %	54	26,47 %
g. Soutien offert par les services communautaires pour obtenir votre résidence permanente	26	12,75 %	47	23,04 %	34	16,67 %	13	6,37 %	24	11,76 %	60	29,41 %